DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14092 — 5 F — SAMEDI 19 MAI 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Un fauteuil pour M. Attali ?

POUR avoir voulu s'entendre à deux dans le groupe des Sept, plutôt que de décider à douze, on finira par marchander à quarante-deux : c'est l'arithmétique passablement compliquée de la bataille pour le siège et la présidence de la future Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

L'idée de cette institution financière internationale destinée à aider les pays d'Europe de l'Est revient à la France. M. Jacques Attali, conseiller spécial auprès du président de la République, en est l'« inventeur », et M. François Mitterrand, très vite soutenu par les autres pays de la Communauté européenne, le promoteur. De là à juger « naturel » que la première présidence de quatre ans soit attribuée à M. Attali, il n'y avait qu'un pas, et la France l'a franchi sans surprise en soutenant sa candidature.

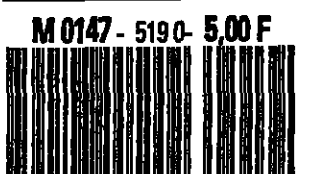
MAIS il se trouve que les Pays-Bas ont aussi leur candidat, M. Onno Ruding – ministre des finances de 1982 à 1989. Ils ne se rendent nullement aux arguments français. La France, disent-ils, est déjà largement pourvue en postes internationaux de prestige : présidence de la CEE, direction générale du FMI, secrétariat général de l'OCDE, secrétariat général du Conseil de l'Europe. La détermination de La Haye s'est exacerbée lorsque la presse a révélé qu'un accord avait eu lieu entre Paris et Londres à l'occasion de la réunion du groupe des Sept à Washington début mai pour que la Grande-Bretagne obtienne le siège de la Banque de l'Est et la France sa présidence. Les Pays-Bas se sont toujours élevés contre toute idée de directoire des « grands ».

Ce pays qui n'est petit que par la taille, estime à juste titre que son histoire, sa vocation internationale, son économie dominée par des groupes industriels de dimensions mondiales (Philips, Unilever, Shell), ne le destinent pas à figurer parmi la piétaille des nations. La mauvaise humeur néerlandaise, dans le cas de la BERD, a été aggravée par ce qui est considéré à La Haye comme une trahison des Britanniques. Mme Thatcher aurait en effet apporté dans un premier temps son appui à la candidature Ruding, avant de changer d'avis dans le but évident d'obtenir pour sa capitale le siège de la Banque.

POUR marquer son désaccord devant le fait accompli, le gouvernement néerlandais, entraînant quelques pays membres de la CEE, a empêché que soit adoptée par les Douze une position commune sur le nom du président et sur le siège de la BERD. La Communauté, majoritaire dans le nouvel organisme, se présente donc désunie à la réunion qui a lieu samedi à Paris. Il reviendra aux quarante pays (toute l'Europe occidentale, toute l'Europe de l'Est sauf l'Albanie, toute l'Amérique du Nord, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande) et aux deux institutions (CEE et BEI) qui participent au capital de choisir en définitive un siège et un président, M. Attali, conservant toutes ses chances.

Les Pays-Bas, dans cette affaire, auront gagné un joker : un « plus » moral pour une prochaine grande élection internationale, la présidence de la CEE à la fin du mandat de M. Delors ou celle de l'« Eurofed », la future banque centrale européenne.

M 0147 - 5190 - 5,00 F



Les entretiens Baker-Chevardnadze à Moscou

La crise lituanienne et l'Allemagne au centre du dialogue américano-soviétique

Le chancelier Helmut Kohl, en visite à Washington, et le président américain George Bush ont évoqué jeudi 17 mai l'unification allemande avec un optimisme que ne semblent pas avoir ébranlé les signes récents de durcissement de l'attitude soviétique sur cette question. Ils ont réaffirmé de concert que l'Allemagne unie devrait disposer de la pleine souveraineté et pouvoir rester membre de l'OTAN. Le même jour, le porte-parole du ministère des affaires étrangères à Moscou, M. Guerassimov, confirmait cependant la décision de suspendre le retrait unilatéral des troupes soviétiques en RDA.

Cette question est évoquée à Moscou par MM. Baker et Chevardnadze qui ont également abordé la crise lituanienne et les négociations sur le désarmement. Un léger espoir est apparu jeudi à l'issue de la rencontre que M. Gorbatchev a eue avec Mme Prunskiene, premier ministre de Lituanie, qui devait rencontrer M. Baker vendredi.

MOSCOU

de notre correspondant

La levée – une suspension, en tout cas – des sanctions économiques va-t-elle suivre ? C'était encore impossible à dire, ce vendredi 18 mai, mais le fait est que, arès plus de deux mois d'impasse, le dialogue vient de reprendre quelques droits dans la crise lituanienne.

Les dirigeants indépendantistes ont fait des concessions. M. Gorbatchev y a répondu en acceptant de recevoir, jeudi, le premier ministre lituanien, Mme Prunskiene, et le communiqué aussitôt diffusé par l'agence Tass déclare que *« l'examen des décisions prises* (par Vilnius) *montre que certains pas ont été faits vers une normalisation de la situation »*. *« Certains »* seulement, car *« l'attention de Mme Prunskiene a été attirée,* ajoute ce communiqué, *sur la nécessité essentielle pour le parlement lituanien d'annuler ou au moins de suspendre la déclaration* (d'indépendance) *et les textes législatifs qui l'ont suivie et qui contredisent la Constitution soviétique »*.

Aux yeux de M. Gorbatchev, on a, autrement dit, avancé dans la bonne direction, mais sans qu'ait été encore satisfaite la condition qu'il pose à l'ouverture de vraies négociations sur le futur statut de la Lituanie. Cette condition, c'est la *« suspension »* de la déclaration d'indépendance, chose que le Parlement et le gouvernement lituaniens ont catégoriquement exclue dans la résolution commune présentée jeudi au président soviétique.

Si l'on n'est plus tout à fait dans l'impasse – bien au contraire, – c'est que la Lituanie a proposé de *« suspendre temporairement l'application unilatérale des résolutions du conseil suprême* (le Parlement) *découlant des actes de restauration de l'Etat lituanien »*.

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 4

Les élections en Roumanie

Dernières polémiques avant le succès annoncé de M. Iliescu

La campagne pour les premières élections libres en Roumanie s'est achevée jeudi 17 mai, après un unique débat contradictoire à la télévision entre les trois candidats à la présidence de la République. Le président par intérim et chef du Front de salut national au pouvoir, M. Ion Iliescu, semble toujours assuré d'emporter dès le premier tour l'élection. Dans la soirée, des partisans du Front se sont heurtés à des manifestants de l'opposition, venus rejoindre les contestataires de la place de l'Université à Bucarest.

Lire page 4



Helmut Kohl, l'homme pressé

Signature à Bonn du traité d'Etat instaurant l'union économique et monétaire entre la RFA et la RDA

BONN

de notre correspondant

Une étape décisive dans le processus d'unification allemande a été franchie vendredi 18 mai : sept mois après l'ouverture du mur de Berlin et deux mois exactement après les premières élections libres en République démocratique allemande, un traité d'Etat consacre l'abandon par ce pays de l'un des attributs essentiel de la souveraineté : le pouvoir d'émettre de la monnaie. Bonn et la Bundesbank de Francfort ont désormais la haute main sur la politique économique et monétaire qui sera appliquée entre l'Elbe et l'Oder.

Le rôle du gouvernement et du Parlement de Berlin-Est se réduit maintenant à mettre en forme juridiquement - la plupart du temps à l'aide des conseils éclairés des officines ministérielles ouest-allemandes - le cadre législatif de l'unité. Dans le quartier gouvernemental de Bonn, les Citroën BX bleu-nuit acquises naguère par le gouvernement d'Erich Honecker pour ses dignitaires font désormais partie du paysage : on vient aux informations, qui ne sont pas des ordres, mais qui y ressemblent fort. En dépit de la résistance digne menée par M. Lothar de Maizière et certains de ses ministres, comme M. Walter Romberg (SPD), seul rescapé du gouvernement de Hans Modrow, la machine administrativo-politique ouest-allemande s'est mise au rythme que lui a imposé le chancelier.

Depuis son voyage à Dresde le 20 décembre dernier, Helmut Kohl n'a eu de cesse d'accélérer le tempo qui doit conduire l'Allemagne vers son unité étatique.

LUC ROSENZWEIG

Lire la suite page 3

Les leçons de Strangeways

Après la plus longue révolte de détenus de son histoire le Royaume-Uni s'interroge sur la crise de ses prisons

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Le dernier geste de bravache des sept mutins de Strangeways fut le V de la victoire. Les prisonniers avaient beau retourner à l'isolement, pour une peine beaucoup plus lourde que celle qu'ils purgeaient jusque-à, ils avaient atteint leur but : en défiant le gouvernement, ils avaient forcé le débat public du 1er au 25 avril (*le Monde* du 27 avril) dans un pays où le respect de l'Etat de droit avait pu masquer l'envers sordide d'un univers carcéral surchargé. La réponse des autorités fut de proposer la réouverture, le plus vite possible, de la prison dévastée. *« Ne serait-ce qu'une aile,* s'entêtait Sir Stephen Tumin, inspecteur-chef de l'administration pénitentiaire. *Pour ne pas laisser croire aux autres détenus que les sept de Strangeways ont gagné. »*

Sir Tumin, auteur justement d'un rapport sur la crise pénitentiaire remis à la veille de la mutinerie, redoutait la propagation du mouvement à l'un ou l'autre des cent vingt-cinq établissements du royaume. Et sans doute n'avait-il pas tort. Vingt-trois centrales qui avaient accueilli des transfuges de Manchester – Liverpool avait refusé – avaient été secouées en même temps par des *« copy-cats »*, copie conforme des acrobates des toits de Strangeways. Les détenus s'étaient révoltés par solidarité, contre l'entassement dans des cellules sans toilettes ni sanitaires (1 650 personnes pour 960 places à Strangeways). Y compris au centre de détention flambant neuf de Bristol, où l'on dénonça non pas l'inconfort mais l'ennui.

Les détenus, n'en déplaise à Sir Tumin, ont, au moins, remporté une victoire : sur le silence. Tout au long de ces mutineries d'avril, le Royaume-Uni, détenteur du record européen de la surpopulation pénale (1), a découvert la face cachée, *« noire comme le charbon »*, de son système pénitentiaire.

DANIELLE ROUARD

Lire la suite page 12 - section B

(1) En matière d'emprisonnement, le Royaume-Uni pour l'année 1988-1989, avec un détenu pour mille habitants, se situe devant la Turquie (0,96 pour mille), la France (0,77) et les Pays-Bas (0,40). Source : Conseil de l'Europe.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 160 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Après Carpentras

Pourquoi je n'étais pas à la République

par Hamadi Essid

LE racisme est indivisible, comme est indivisible la lutte contre le racisme et pour la justice, l'égalité et les droits de l'homme. Nous, Arabes, solidaires de la communauté juive malgré ce qui, aujourd'hui, peut nous séparer politiquement d'une partie de ses représentants, sommes les mieux disposés à comprendre les événements de Carpentras – au-delà du discours autorédempteur, au-delà des émotions médiatisées – et nous ressentons la résurgence de l'antisémitisme comme peuvent la ressentir des victimes quotidiennes et potentielles.

Parce que, en tant qu'Arabes et musulmans, nous partageons avec les juifs des valeurs morales et spirituelles, parce que nous avons une histoire commune et parce que, aujourd'hui, nous sommes, en France et ailleurs en Occident, la cible privilégiée du racisme qui, rappelons-le, fait tous les jours, parmi nous, des victimes, le racisme qui tue, le racisme qui est justifié par les propos d'hommes politiques et la complaisance des tribunaux ; pour toutes ces raisons, ce qu'éprouvent les Arabes, ce n'est pas seulement la révolte, l'écœurement, l'indignation que peuvent s'offrir les intellectuels et les hommes politiques qui n'ont rien à craindre que de voir se ternir leur propre image, ce qu'éprouvent les Arabes, c'est la peur et la peur de l'indifférence devant leur peur. Par conséquent, dans la lutte contre l'antisémitisme, les juifs, tous les juifs, nous trouveront, toujours et partout, à leur côté.

Cependant, pour être efficace, notre action se doit d'être claire, franche, et se soustraire aux risques d'ambiguïté. Ces ambiguïtés étaient inhérentes à la personnalité de ceux-là qui n'allaient pas manquer d'être aux premières lignes de cette manifestation et céder peut-être à la tentation d'une récupération politique : d'ailleurs, le drapeau d'Israël, depuis quelques jours déjà, était la seule bannière visible, aux mains de jeunes excités de l'extrême droite sioniste aux réactions imprévisibles et dont je sais que leur cible était autant le « facho » que le Palestinien ou le juif qui ose évoquer la paix. Je ne pouvais non plus oublier que le grand rabbin de France, Joseph Sitruk, avait, dans les colonnes du *Monde*, justifié, par des propos d'une rare violence, la répression de l'Intifada par des juifs, qui, parce que juifs, ne peuvent, selon lui, être coupables ; je ne pouvais ignorer les dirigeants de la LICRA, qui hiérarchisent l'horreur et font profession de jeter l'anathème de l'antisémitisme sur toute critique du gouvernement israélien.

L'inquiétude des Arabes

Ma présence parmi ceux-là aurait eu quelque chose de moralement guindé, particulièrement aux yeux de la communauté arabe, car si, en Occident, entre le racisme antiarabe et l'antisémitisme, il y a la différence entre une haine physique et historique de la part de l'Occident et une haine d'ordre « métaphysique », comment pourrais-je attendre de ces Français musulmans qui disaient, devant les caméras de la télévision, ne pas comprendre pourquoi on ne s'est jamais intéressé à la profanation de leurs cimetières et de leurs mosquées qu'ils soient sensibles à ces subtiles nuances ?

Comment un Arabe doit-il ressentir la présence, parmi les premiers accourus à Carpentras, de certains personnages qui tiennent souvent et publiquement des propos antiarabes et qui pratiquent, dans leurs circonscriptions, une politique d'exclusion ?

Quand j'ai appris que les médias interrompaient leurs programmes pour retransmettre cette manifestation et les changeaient pour présenter ensemble *Nuit et brouillard*, alors que quotidiennement la télévision se fait, par la dévalorisation et la dégradation de l'Arabe et du musulman dans les films, les feuilletons et même les dessins animés, le véhicule du racisme banalisé, j'ai pensé que je ne pouvais décemment être présent place de la République sans me sentir en porte-à-faux avec les Arabes et avec les juifs et contribuer à donner bonne conscience à tous ceux qui, le lendemain, n'allaient pas manquer de clamer leur satisfaction dans un pays où se promènent, libres, des centaines d'individus, auteurs reconnus de crimes racistes, ayant, sur leurs mains, du sang arabe, ce qui est, d'évidence, une circonstance atténuante.

Voilà pourquoi, si près de la place de la République, j'ai rebroussé chemin, mal à l'aise, frustré de ne pouvoir faire aboutir tous mes sentiments, à la fois navré par l'étendue de l'équivoque, inquiet, malgré tout, pour les conséquences de cette action sur les Arabes, car souvent on se sert d'une haine pour en justifier une autre, d'une victime pour en cacher une autre...

Et si j'étais juif, je continuerais à me sentir menacé tant qu'un Arabe se sentira menacé parce qu'il est arabe.

► **Hamadi Essid est ambassadeur de la Ligue arabe à Paris.**

Racisme n'est pas synonyme d'antisémitisme

par Olivier Roy

LE racisme anti-immigrés n'est pas de même nature que l'antisémitisme. Celui-ci est un fantasme qui peuple depuis deux millénaires la mémoire collective. Aujourd'hui, il s'attaque à des morts et s'interroge sur le « nombre » des juifs dans certaines professions, sur le décalage entre leur visibilité et leur présence réelle. On peut parler du juif, réduit à un objet de fantasme, même quand il n'y en a pas. Se désintéressant du réel, qu'il aime aussi à nier dans le « révisionnisme », l'antisémitisme se conceptualise, s'écrit, se fait littérature. Pour le combattre, il faut faire appel à la mémoire et à l'histoire, car il en est partie. Par contre, le rejet de la population d'origine étrangère est ancré dans le vécu, le quotidien et le social : c'est un phénomène contemporain. L'immigré n'est pas un fantasme mais une présence. Rien ne sert de montrer qu'il y a eu, à chaque génération, des rejets d'étrangers ; cette continuité n'est vécue que par l'historien.

Le rejet de l'étranger n'est pas perçu par la plupart de ceux qui votent Front national comme un « racisme ». Nombre d'électeurs de Le Pen ont sans douté été indignés par la profanation de Carpentras mais ne changeront pas leur vote, parce qu'ils ne voient pas le rapport entre leur rejet de l'immigré et l'antisémitisme. Les efforts récents, de la loi contre le racisme à la manifestation unitaire du 14 mai, en passant par l'interrogation des journalistes sur les risques de valoriser Le Pen, visent, plus ou moins consciemment, à restaurer un tabou, un sacré, à délimiter une frontière entre ce qu'on peut dire et ce qu'on ne peut pas dire, à frapper le racisme d'interdit au sens religieux du terme. C'est peut-être possible pour l'antisémitisme et c'est sans doute la seule manière de le combattre, tant il se situe lui-même dans l'irrationnel.

Cette sacralisation (ou diabolisation) ne peut être efficace pour réduire le racisme qui vise les immigrés, précisément parce que, pour la grande masse de ceux dont il motive le vote, il ne comporte pas de dimension idéologique ou fantasmatique : il s'ancre dans les problèmes du quotidien, il s'éprouve au jour le jour, ne se théorise guère, ne se globalise pas et, de toute façon, se dit avec une telle constance que son expression ne pourra jamais être contrôlée.

Pendant des années, la classe politique, et la gauche en particulier, a répondu par un discours pédagogique et moralisant, expliquant qu'il n'y avait pas de rapport entre délinquance ou chômage d'une part et immigration de l'autre, et que le racisme conduisait au fascisme. Mais la pédagogie ne vaut rien contre le vécu, la frustration et le ressassement. Elle nourrit au contraire ces sentiments. Le discours antiraciste généralisé à tous les rejets comporte une illusoire incantation qui rassure ceux qui s'y réfèrent mais n'émeut pas la conscience de ceux qui trouvent qu'il y a trop d'étrangers. L'argument selon lequel le racisme anti-immigrés conduit à un regain d'antisémitisme ne touche pas ceux à qui il s'adresse. L'assimilation entre juifs et Arabes est récusée par les intéressés et apparaît en décalage avec le conflit israélo-arabe, si présent dans les références identitaires des uns et des autres. L'insistance justifiée des juifs sur l'irréductibilité de la shoah à toute autre persécution marque cet écart fondateur. La lutte contre le racisme anti-immigrés ne se fera pas dans le symbolique mais dans le traitement social des problèmes de la cohabitation entre personnes d'origines ethniques diverses. Cet aspect concret est mal compris par les apôtres de l'indignation moralisante, qui, eux, ne fréquentent pas d'immigrés dans leur vie quotidienne.

► **Olivier Roy est universitaire, membre du comité de rédaction de la revue *Esprit*.**

Bons et mauvais juifs

par Paul Giniewski

AU moment où défilait à Paris la manifestation de masse pour protester contre la profanation des tombes de Carpentras, Simone Veil, interrogée à la télévision, s'est élevée contre la présence du drapeau d'Israël dans la foule.

Les juifs que l'on persécute, les juifs que l'on tue, les juifs dont on mutile les cadavres sont les bons juifs. Le juif-à-genoux-dont-on-peut-s'apitoyer est dans l'ordre des choses. Le juif debout, le juif qui réagit, le juif qui rend les coups à Entebbe, dans le Sinaï, en Judée-Samarie, le juif sioniste, est un mauvais juif. Il dérange le confortable ronron du monde. Il perturbe l'entente cordiale des émirs du pétrole et des vendeurs de Mirage.

En vertu de cette double perception, on réprouve des graffiti antisémites, la mise en cause de la Shoah par les falsificateurs de l'histoire de naguère, tout en votant des résolutions anti-israéliennes aux Nations unies, tout en soutenant les Etats-terroristes qui préparent une nouvelle Shoah des juifs israéliens, tout en applaudissant à la falsification quotidienne de l'histoire d'aujourd'hui par l'OLP. Les ministres et anciens ministres qui ont manifesté contre Carpentras reçoivent et ont reçu les chefs et représentants de l'OLP au Quai d'Orsay et à l'Elysée.

Il est dramatique que des juifs soient dupes de cette perversion politique.

Le drapeau d'Israël dans la foule qui a défilé à Paris symbolise le refus, par de nombreux juifs, de la duplicité politique de la France. De nombreux juifs de France se sentent non seulement solidaires d'Israël, ils se sentent eux aussi des juifs debout – des juifs « israéliens ».

► **Paul Giniewski est journaliste et écrivain.**

Ils avaient un peu bu

Quand on les retrouvera, je devine que sa voisine dira du premier : « *Un garçon si calme, c'est impensable, il a dû être entraîné* », et un parent, les yeux rougis, dira du deuxième : « *Mais, monsieur, il n'a jamais fait de politique, il n'y connaissait rien !* », et son employeur, du troisième : « *Il était bien un peu instable, un peu spécial, mais il n'a pas un mauvais fond* »...

A nouveau, la frustration dominera face à un crime sans explication apparente.

Ils diront qu'ils avaient bien bu, qu'ils n'auraient jamais imaginé de telles conséquences, et chacun jurera que sans les copains...

Pour peu qu'ils soient tous originaires de la même région, les journaux titreront : « La ville de X sous le choc », avec, au-dessous, le cri du cœur d'un de ses habitants : « Nous ne sommes pas des nazis ! »

Depuis plusieurs années, tous les crimes racistes ont pour protagonistes des êtres incapables d'articuler. A croire que ceux qui tuent le font sans savoir, sans pouvoir s'expliquer à eux-mêmes leurs gestes.

Malheureusement, d'autres le savent pour eux, qui jubilent en feignant de s'indigner.

Mais, par-delà les illuminés du retour des cendres du maréchal, les révisionnistes soi-disant épris de vérité et les obsédés de l'identité nationale, comment ne pas faire une place, aussi, hélas, à l'institution judiciaire, qui n'a cessé, apathique et défaitiste, d'absoudre (et l'acquittement, le 11 mai, d'un policier par la cour d'assises de Paris le démontre encore) tous les auteurs de violences racistes, surtout lorsqu'ils portent un uniforme, au risque de voir cette « bienveillance » devenir encouragement pour certains ?

MARTINE SCEMAMA
Paris.

Habib, Nordine, Ahmed, Wahid...

Dans dix ans, on se souviendra encore certainement du 14 mai 1990. Ce jour-là, à Paris et dans d'autres villes de France, des dizaines de milliers de manifestants sont descendus dans les rues pour condamner les abominations commises par des adorateurs de croix gammées nazies contre les tombes juives de Carpentras. Oui, dans dix ans, on se souviendra de Carpentras. Heureusement.

Habib Grimzi, Nordine Mechta, Ahmed Bouteldja, Wahid Hachichi, Mustapha Kacir, Ali Rafa... et les trente ou cinquante autres jeunes d'origine maghrébine ou travailleurs immigrés tombés ces dernières années sous les balles racistes, anti-arabes, qui se souvient de vous aujourd'hui ? Dans dix ans, qui se souviendra de Malik Oussekine et de la sentence « exemplaire » infligée à ses assassins adorateurs de l'ordre public ?

Je me souviens de la manifestation organisée par les jeunes Arabes de Lyon et banlieue après l'assassinat de Nordine Mechta par deux videurs d'une péniche-discothèque, il y a quelques années. Deux mille personnes environ. Presque toutes d'origine maghrébine, des jeunes descendus des banlieues. A cette époque, un meurtre comme celui de Nordine, jeune Sémite de la Croix-Rousse, ne suscitait pas la sortie en public de beaucoup d'hommes politiques. Dommage.

Je suis heureux de voir à quel point la communauté juive de France a su nous mobiliser après Carpentras. Je participe à cette joie et à ce dynamisme retrouvé. Bouffée d'air pur après des années de pollution alimentée par les cracheurs de haine. Mais l'amertume est là, coincée dans la gorge. Je croyais que l'antisémitisme c'était la haine des autres. Je sais maintenant que ce n'est pas exactement cela car, parmi les autres, certains distinguent les uns et les autres. Subtile sélection. Il n'est jamais trop tard pour bien faire, je l'admets. Mais pour beaucoup, c'est trop tard : hommes politiques, nous vous en voulons. Vous n'étiez pas là quand nous vous attendions. Ce matin à la radio, un commentateur a fait remarquer qu'à la manifestation de Paris il n'y avait pas beaucoup d'immigrés... il pensait sans doute aux Maghrébins.

AZOUZ BEGAG
Lyon

Le paganisme de l'Eglise

J'avais cru jusqu'à présent, à entendre les dirigeants politiques ou religieux, que le climat qui permet ou favorise des actes ignominieux comme celui de Carpentras devait être attribué à ceux qui diffusent des thèses racistes ou antisémites. Mgr Lustiger nous dit qu'il convient plutôt d'accuser « *une résurgence du paganisme* » (il ajoute : « *le plus agressif* », précaution qui ne change rien à l'affaire).

Si je comprends bien le cardinal, ce serait dans ces foyers du « *paganisme* » d'aujourd'hui que sont tous les milieux où l'on ne croit pas en un Dieu, où l'on s'affirme athée, qu'il faut chercher les responsables de cette légitimation rampante de l'antisémitisme et du racisme ? Et que dois-je penser de cette longue période de son histoire où l'Eglise catholique propageait l'exclusion et la condamnation du juif, meurtrier du Christ ? Etait-elle saisie par une « *résurgence du paganisme le plus agressif* » ?

JEAN-PIERRE DARRÉ
Paris

Ne rien laisser passer

Pour lutter, au quotidien, contre le racisme, l'antisémitisme et les exclusions de toutes sortes, il faut... intervenir. Invervenir c'est remetttre en place dans le bus, le métro, le RER, le train, l'avion quiconque lance un propos raciste. Personnellement, je ne laisse rien passer.

Intervenir, c'est avoir une réplique acerbe à certaines paroles que leur auteur croit des plus fines. Si l'épicière du coin lance à la cantonnade : « *Vous comptez votre monnaie comme une youpine*, répondons lui : *Eh oui, chère madame, c'est pour moi un compliment !* »

Intervenir, c'est quitter un repas, un cocktail, toute autre espèce de réunion parce qu'on y tient des propos racistes. Intervenir, c'est refuser d'entendre toute « bonne » plaisanterie sur les juifs.

La pédagogie est un bon moyen de lutte. Mais elle est inutile pour certains adultes ou vieillards qui semblent avoir la nostalgie des « *vomissures des années 30* », comme l'a dit Fanny Ardant. A ce niveau de la pathologie, une intervention ponctuelle, bien placée, est plus efficace que l'homéopathie.

JANINE HENIN
Cergy-Pontoise

Formes

– Que sont ces formes, là-bas, sur ces pieux ?

– Ce sont des hommes, madame, ce sont des hommes !

– On empale donc les hommes, ici ?

– Ce sont des juifs, madame, ce sont des juifs !

– *Je croyais qu'on les avait tous brûlés ?*

– Il reste les morts, madame, il reste les morts !

CLAIRE FRETTÉ
Eu.

Les murs qu'on abat

Au risque d'être accusé de « réalisme », on s'interroge pourtant sur le degré d'intelligence de ceux qui ont conçu le slogan PS « *Le racisme sera-t-il le mur des Français ?* »

L'allusion au mur de Berlin relevant de la sophistique, le lecteur en tire la conclusion, erronée sans doute, que les « murailles » doivent être abattues, les frontières ouvertes, le tiers et le quart-monde accueillis, etc.

Le Front national leur dit un grand merci.

E. LÉONARD
Paris

Les homosexuels aussi

Lors d'une conférence de presse à Copenhague, deux jours après les profanations du cimetière de Carpentras, Jean-Marie Le Pen, traité de nazi par un journaliste, a rétorqué : « *Je ne suis pas plus nazi, monsieur, que vous n'êtes homosexuel – du moins je l'espère pour vous...* ».

Un récent sondage publié par *Télérama* notait que, presque à égalité, les histoires d'Arabes, de juifs et d'homosexuels étaient celles qui faisaient rire le plus les Français. Un autre sondage, cette fois dans les colonnes du *Monde*, indiquait que les deux tiers des cadres du Front national verraient d'un bon œil une loi contre les homosexuels. Autant que ceux qui désireraient une repénalisation de l'avortement ou qui trouvent que les juifs ont trop de pouvoir.

Ne peut-on rêver à un SOS-Racisme qui, tout en prenant la défense des juifs et des Arabes, se mobiliserait pour refuser l'infériorisation des femmes et le dénigrement des homosexuels ?

FRANK ARNAL
Paris

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : **André Fontaine**, directeur de la publication

Anciens directeurs : **Hubert Beuve-Méry** (1944-1969), **Jacques Fauvet** (1969-1982), **André Laurens** (1982-1985)

Directeur de la rédaction : **Daniel Vernet**
Administrateurs délégués : **Antoine Griset, Nelly Pierret**
Rédacteurs en chef : **Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé**

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

Le dialogue américano-soviétique et l'Allemagne

L'attitude de Moscou se durcit

Le porte-parole du ministère des affaires étrangères à Moscou, M. Guenadi Guerassimov, a brièvement commenté jeudi 17 mai les informations diffusées quelques heures plus tôt à Bonn concernant la suspension du retrait des troupes soviétiques de RDA (le *Monde* du 18 mai). « Le règlement des problèmes relatifs au retrait des troupes soviétiques de RDA dépendra des résultats des négociations de Vienne sur la réduction des armements classiques en Europe et du règlement politique du problème allemand », a-t-il notamment déclaré.

M. Guerassimov a ainsi démenti les interprétations les plus optimistes qui attribuaient la décision de suspendre les retraits à des difficultés « techniques » d'hébergement et de reconversion des soldats. Cette décision est politique ; elle est liée au différend qui oppose l'Union soviétique à ses partenaires dans le cadre de la conférence « 2 + 4 » sur l'Allemagne, à propos du statut militaire de l'actuelle RDA, du sort des troupes soviétiques (380 000 hommes) qui y sont stationnées et plus globalement de l'appartenance ou non de la future Allemagne unie à l'OTAN. Le fait que la décision soviétique ait été connue le jour même où le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, entamait à Moscou avec son homologue, M. Chévardnadze, les discussions préparatoires au sommet Bush-Gorbatchev qui aura lieu dans deux semaines n'est sans doute pas non plus dû au hasard.

M. Guerassimov a rappelé que la décision de réduire de 50 000 hommes d'ici à la fin de 1991 les effectifs soviétiques stationnés en Europe de l'Est avait été prise unilatéralement par M. Gorbatchev en 1988. Depuis, a-t-il ajouté, des accords ont été conclus avec la Hongrie et la Tchécoslovaquie en vue d'une évacuation totale par l'armée rouge, qui a déjà commencé. Ces accords rendent en effet caduque, d'un point de vue numérique, la décision de 1988 puisqu'ils concernent 75 000 soldats en Tchécoslovaquie et 52 000 en Hongrie. La décision de 1988 portait toutefois également sur la RDA, le partage des retraits entre ces trois pays n'ayant pas été publiquement précisé. Deux divisions blindées ont quitté la RDA l'année dernière, et les Allemands semblaient avoir reçu l'assurance que deux autres les suivraient ce mois-ci.

La suspension de ce mouvement a donc surtout une fonction politique et psychologique. Politiquement, elle confirme un raidissement des positions soviétiques dont les Occidentaux escomptaient une grande souplesse dans les négociations sur l'Allemagne. L'Union soviétique paraît ainsi dire qu'elle ne quittera pas la RDA tant qu'un règlement qui lui convienne n'aura pas été trouvé à la question allemande.

Discussions sur le désarmement stratégique

Psychologiquement elle peut inquiéter l'opinion allemande, lui donner le sentiment que les choses se gâtent et que l'URSS pourrait mettre des bâtons dans les roues de l'unité, et contribuer ainsi à lancer en Allemagne un débat sur les alliances militaires que les Occidentaux redoutent et qui jusqu'à présent n'était pas vraiment ouvert.

Parallèlement, les Soviétiques, qui traînent les pieds depuis des semaines dans les négociations sur le désarmement conventionnel à Vienne, pourraient y faire des propositions nouvelles. Du côté occidental, la dernière proposition en date est d'établir à 195 000 *hommes le plafond des troupes américaines et soviétiques stationnées dans les deux Allemagnes*, étant entendu qu'il s'agit d'un plafond et que les Soviétiques pourraient être dans l'incapacité de le remplir s'ils devaient évacuer la RDA. Du côté soviétique, on en est toujours à une vieille proposition d'un plafond de 700 000 hommes stationnés pour l'ensemble de la zone centrale, qui est d'ores et déjà dépassée.

Ce sujet n'avait pas encore été abordé jeudi à Moscou entre la délégation américaine conduite par M. James Baker et la partie soviétique. Les négociateurs ont cependant travaillé d'arrache-pied pendant une partie de la nuit sur la question de la réduction des armements stratégiques. *« Si les différences étaient considérées comme insurmontables, nous ne travaillerions pas si intensément »*, a déclaré à la presse un haut responsable américain. *« D'un autre côté, je ne veux pas dire que nous arriverons à les surmonter »*, a-t-il cependant ajouté.

CLAIRE TRÉAN

L'harmonie entre MM. Bush et Kohl semble parfaite

Le chancelier Kohl est un hôte fréquent de Washington, et ses rencontres avec le président Bush ne se comptent plus. Pourtant, sa brève visite de jeudi 17 mai, en compagnie de MM. Genscher, ministre des affaires étrangères, et Stoltenberg, ministre des finances, était présentée comme importante, à quinze jours du sommet américano-soviétique, et au moment où les Soviétiques donnent l'impression de vouloir retarder au maximum l'échéance d'une Allemagne unie membre de l'OTAN.

WASHINGTON

de notre correspondant

En fait, si MM. Bush et Kohl sont préoccupés par l'attitude de Moscou, ils l'ont bien caché, et le chancelier a semblé plus heureux et plus confiant que jamais dans l'avenir. lors de la précédente visite du chancelier, début mars, un léger nuage troublait le ciel des relations germano-américaines : c'était encore le temps où m. kohl entretenait à dessein l'ambiguité sur les frontières avec la pologne, et m. bush avait discrètement marqué sa déception devant le maintien d'une telle attitude. cet obstacle a été levé, du moins de manière à satisfaire les américains, et l'harmonie semble parfaite.

Pas de statut spécial

Tandis que M. Kohl exprimait une fois de plus sa gratitude pour le soutien américain à l'unification allemande, M. Bush allait sans doute au delà de ce que pensent la plupart des partenaires européens de la RFA en déclarant : *« Quarante cinq ans après la fin de la guerre, il n'y a pas de raison pour qu'une Allemagne unifiée et démocratique soit soumise à un statut spécial (...) Elle doit être totalement souveraine, libre de choisir ses alliances »*. Des propos que le chancelier complète aussitôt : *« Une Allemagne unifiée se servira de son droit (...) d'appartenir à une alliance. C'est et ce sera toujours l'Alliance atlantique »*. Pas question d'une *« Allemagne non alignée qui balance entre deux camps »*.

Reste bien sûr l'obstacle soviétique, et comme l'explique un haut fonctionnaire américain, *« il est important de continuer à persuader M. Gorbatchev que l'Allemagne unie doit appartenir à l'OTAN »*. Comment réussir à le convaincre, et à quel prix ?

Le président Bush a nettement exclu l'hypothèse d'un statut spécial de l'Allemagne au sein de l'alliance, en évoquant son rôle de *« membre à part entière, intégré à sa structure militaire »*. Au cours d'une conférence de presse, on a tenté de faire préciser à M. Kohl si cela impliquerait à terme la présence de troupes appartenant à l'Alliance sur l'actuel territoire de la RDA, mais le chancelier a préféré esquiver, laissant entendre que le temps et les négociations résoudraient le problème.

Après quoi le chancelier a quitté Washington, où il reviendra très prochainement, avec toutes les raisons d'être satisfait de l'attitude de son allié américain, qui non seulement accorde désormais une attention prioritaire au point de vue allemand, mais fait tout son possible pour faciliter le maintien au pouvoir de la coalition dirigée par M. Kohl.

JAN KRAUZE

□ **Visite du président chinois au Brésil.** – Le président de la République populaire de Chine, le général Yang Shangkun, est arrivé le jeudi 17 mai à Brasilia, en provenance du Mexique, pour une visite officielle de quatre jours. Le Brésil est le premier partenaire commercial de la Chine en Amérique latine, et les deux pays devaient signer vendredi un accord de coopération économique prévoyant notamment la création d'entreprises mixtes. Le président Yang Shangkun se rendra ensuite en Uruguay, en Argentine et au Chili. – *(AFP.)*

Le chancelier allemand, l'homme pressé

Suite de la première page

Si, comme cela a été le cas jusqu'à présent, le chancelier Kohl peut plier les événements à sa volonté, le traité qui vient d'être signé n'aura qu'une vie éphémère : moins de six mois. La RDA aura cessé d'exister le jour où son premier Parlement librement élu décidera, à l'automne prochain, de se faire hara-kiri et proclamera l'adhésion du pays à la République fédérale. Des élections générales devraient suivre, dont on ne voit pas très bien comment un chancelier si gâté par l'Histoire pourrait les perdre...

Tout l'art du chancelier Kohl, dans la période qui s'est ouverte avec la chute du régime communiste est-allemand et l'ouverture du mur de Berlin, a été de feindre qu'il était emporté par le mouvement de l'Histoire alors qu'il en maîtrisait au moins quelques-uns des ressorts. L'évolution des événements était tout autant déterminée par l'action - ou la non-action - du gouvernement de Bonn que par la dynamique interne de la « révolution pacifique d'automne » du peuple de la RDA.

Le refus d'accorder toute aide substantielle au gouvernement de Hans Modrow, même élargie aux représentants de la « table ronde » de l'opposition de Berlin-Est, a contribué à augmenter le flot des réfugiés, dramatisant une situation dont l'issue ne pouvait plus être trouvée que dans des mesures radicales. On s'est attaché, consciemment ou inconsciemment, à limiter le champ des possibles, des solutions intermédiaires, des étapes progressives pour ne laisser libre qu'une seule voie vers l'unité : celle du *Blitzkrieg* politico-diplomatique. *« Le chancelier, c'est un peu le général Boum de l'opérette d'Offenbach qui n'a qu'une tactique : foncer droit devant et cogner autant qu'il peut »*, constate un diplomate occidental, qui n'hésite pas à évoquer la tactique de l'armée allemande en mai 40 pour illustrer le style politico-diplomatique d'Helmut Kohl.

Fort heureusement, cela reste une allégorie, et nul ne peut mettre en doute qu'Helmut Kohl agisse au nom de la démocratie, des droits de l'homme et d'une certaine idée qu'il a de l'Allemagne et de l'Europe, qui n'est pas fondalement antagoniste de celle de ses partenaires au sein de la CEE et de l'OTAN. L'impératif qui conduit son action est celui de sa réélection : qui pourrait reprocher cela à un homme politique dans une démocratie ? Il faut se souvenir qu'à l'automne 1989, quelque semaines avant le fameux 9 novembre, Helmut Kohl était un homme dont l'avenir politique se présentait sous l'aspect le plus sombre. Son parti perdait une élection régionale après l'autre, l'extrême droite était en pleine ascension, et seule son habileté manœuvrière lui avait permis d'échapper à un putsch fomenté au sein de la CDU par MM. Heiner Geissler et Lothar Spath, respectivement secrétaire général du parti et ministre-président du Bade-Wurtemberg.

Éviter les flottements

La popularité croissante de son adversaire désigné, le social-démocrate Oskar Lafontaine, contrastait avec la lassitude de l'opinion à l'égard d'un Helmut Kohl dont beaucoup, même parmi ses amis politiques, disaient *« Ah ! celui-là, je ne peux plus le voir ! »*. Les indéniables succès de sa politique économique et la prospérité du pays, ses succès diplomatiques, ne lui profitaient en rien. L'irruption de la question nationale lui a permis de changer totalement la donne et de pouvoir espérer raisonnablement devenir le premier chancelier de l'Allemagne unifiée d'après-guerre.

Il lui fallait, pour cela, faire coïncider le calendrier de l'unification allemande avec celui des élections législatives, éviter toute période de flottement qui permettrait au peuple de souffler, de se demander si la méthode Kohl est vraiment la meilleure pour l'équilibre intérieur et extérieur de l'Allemagne. Dès que le rythme se ralentit, dès que l'Histoire devient moins dramatique et plus routinière, que la raison se substitue à la passion, la situation devient pour lui dangereuse : on a pu le constater le 13 mai, lors des élections régionales en Rhénanie du Nord-Westphalie et en Basse-Saxe où les électeurs ouest-allemands ont clairement manifesté leur rejet de l'unification menée au pas de charge. Cette attitude n'est pas le seul fait des gens de gauche et des tenants du « chauvinisme du bien-être » rendus anxieux par le coût de l'unification. Elle se retrouve à des degrés divers dans les milieux économiques et de la grande industrie, et même au sein de la Bundesbank.

Profiter de la bonne conjoncture

Le 14 mai, la réponse du chancelier à cet avertissement consista à donner un nouveau coup d'accélérateur à l'unification : il se ralliait à la proposition de ses alliés libéraux de transformer les élections au Bundestag du 2 décembre prochain en élections générales à l'échelle de toute l'Allemagne. Helmut Kohl ne voit son salut électoral que dans l'apport des voix, majoritairement CDU, d'une RDA où les sociaux-démocrates n'ont pas réussi à se défaire de l'image d'un parti de pasteurs protestants, et dans les ponctions que pourraient effectuer sur l'électorat SPD un Parti du socialisme démocratique (PDS, ex-communiste) que les sondages donnent entrant dans le Parlement de l'Allemagne unie. Helmut Kohl se sent conforté dans son attitude par une conjoncture internationale qui lui semble actuellement favorable et qu'il veut utiliser avant qu'elle ne se détériore : il est assuré d'un appui quasi inconditionnel de Washington, grâce, notamment, à l'influence exercée sur le président Bush par l'ambassadeur américain à Bonn, M. Vernon Walters, un septuagénaire dont la culture est encyclopédique et les idées sont simples : il pense que l'OTAN ne peut aujourd'hui conforter sa victoire politique et morale qu'en s'appuyant sur une grande Allemagne solide et sans états d'âme, telle qu'elle est incarnée par le chancelier Kohl. Ce dernier, qui ne fait pas mystère du peu d'avenir qu'il prédit à M. Gorbatchev, est prêt à saisir le moment de désarroi dans lequel se trouvent les dirigeants soviétiques pour leur mettre le marché en main : nous prenons à notre compte les engagements de la RDA à votre égard, à condition que vous ne mettiez pas d'obstacles majeurs à la réalisation de notre unité.

Les autres partenaires de l'Allemagne, la France et les pays de la CEE au premier chef, trouveront-ils leur compte dans ce scénario ? Ils doivent se contenter d'enregistrer les bonnes paroles concernant l'engagement européen de l'Allemagne, et observer les actes qui conduisent à l'établissement précipité au cœur du continent d'un pays qui aura simultanément des amis à l'Ouest et des obligations à l'Est.

LUC ROSENZWEIG

DÉSORMAIS, PLUS DE CLOISONS ENTRE NOUS !

PANCHO

Un premier pas vers l'union étatique

Le traité d'Etat instituant une Union monétaire, économique et sociale entre la RFA et la RDA comporte un préambule et trente-huit articles qui définissent le cadre légal et financier de cette union.

Le préambule prend acte du fait qu'*« une révolution pacifique a eu lieu en République démocratique allemande à l'automne de 1989 »* et indique que les parties contractantes sont décidées à *« réaliser bientôt l'unité de l'Allemagne dans la liberté et dans le cadre d'un ordre de paix européen »*.

L'union monétaire, économique et sociale est *« le premier pas important réalisé vers l'établissement d'une unité étatique selon l'article 23 de la Loi fondamentale de la République fédérale et une contribution à l'unification européenne, en tenant compte du fait que les aspects extérieurs de cette unité sont l'objet de discussion avec les gouvernements de la France, de l'Union soviétique, du Royaume-Uni et des Etats-Unis d'Amérique »*.

L'article premier précise que *« l'économie sociale de marché est le fondement de l'ordre économique des parties »*, et que cet ordre est déterminé par *« la propriété privée, la libre concurrence, la formation libre des prix et la libre circulation du travail, du capital et des services »*.

Au chapitre 2, sont rassemblées les dispositions réglant l'union monétaire et fixant les taux de conversion du mark est en mark ouest. L'article 10 stipule que *« la Bundesbank exerce les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi sur l'ensemble du territoire couvert par l'union monétaire. Elle met en place, à cet effet, une administration provisoire à Berlin et jusqu'à quinze filiales en République démocratique allemande, pour lesquelles on utilisera les succursales de la banque d'Etat de la RDA »*.

Le chapitre 3 définit le cadre de l'union économique. Il précise qu'il est mis un terme aux accords de Berlin régissant le commerce interallemand et indique que les parties *« s'efforceront de créer aussi rapidement que possible les conditions d'une abolition totale des controles douaniers à la frontière interallemande »*. En matière de commerce extérieur, il est indiqué dans l'article 13 que *« les relations commerciales extérieures de la RDA, en particulier celles existant avec le COMECON doivent être protégées et développées dans l'intérêt mutuel des partenaires »*.

Le chapitre 4, consacré à l'union sociale, prévoit la création, avec l'aide de la RFA, d'un système de sécurité sociale, d'assurance-vieillesse et d'assurance-chomage.

Enfin, le chapitre 5 détermine la manière dont la RDA doit adapter ses structures budgétaires à celles de la République fédérale, par l'instauration d'un système fiscal direct et indirect. Il est précisé que *« la prise de crédits dans les budgets publics par les instances territoriales en RDA devra se faire en accord avec les ministres des finances de RDA et de RFA »*, et que *« la République fédérale prendra en charge, dans une période de transition le déficit budgétaire de la RDA dans une limite de 22 milliards de deutschemarks pour le deuxième semestre 1990 et de 35 milliards pour 1991 »*.

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

La crise lituanienne au centre des entretiens Baker-Chevardnaze

Suite de la première page

Or parmi ces résolutions, figurent les trois textes – sur la nationalité, la propriété et le service militaire – qui avaient motivé l'instauration des sanctions économiques en vigueur depuis le mois dernier.

D'où le demi-satisfecit du pouvoir central qui peut aujourd'hui considérer, à la fois, que la Lituanie continue sur le fond de violer la constitution soviétique, mais a néanmoins pris en compte les demandes formulées dans l'ultimatum qui avait précédé les sanctions. C'est en ce sens qu'il n'y a maintenant plus d'obstacle réel à leur levée et qu'une partie serrée va se jouer dans les tous prochains jours.

L'alternative est simple. Ou bien Vilnius et Moscou ont seulement voulu faire assaut de bonne volonté pour améliorer leurs images respectives et les choses s'arrêteront là. M. Gorbatchev a marqué un point en montrant, à la veille de son entretien de ce vendredi matin avec M. Baker et à deux semaines du sommet de Washington, qu'il n'était pas fermé au dialogue.

Les autorités de Vilnius ont également bien joué, puisqu'elles sont sorties du formalisme intransigeant, ont fait exactement, en suspendant les « effets » de leur déclaration d'indépendance, ce que leur avaient suggéré MM. Kohl et Mitterrand, et renvoyé ainsi la balle dans le camp soviétique.

Peut-être cela n'ira-t-il pas plus loin. Mais on a pris langue et les Lituaniens ont ouvert, *de facto*, les négociations. La résolution présentée jeudi à M. Gorbatchev indique, en effet, que *« la Lituanie est prête à discuter de la question d'une période de transition au cours de laquelle l'indépendance serait complètement appliquée. Il est nécessaire*, poursuit le texte, *de garantir durant cette période l'indépendance et la continuité de l'Etat de Lituanie, ainsi que le fonctionnement de son gouvernement légitime ».*

Si on lit entre les lignes, cela veut dire qu'à la condition que cela ne remette en question ni l'indépendance ni le fonctionnement des actuelles institutions lituaniennes, les dirigeants indépendantistes accepteraient que la Lituanie soit, durant une période à déterminer, indépendante sans l'être, se considère comme telle alors qu'elle ne le serait pas au regard du droit soviétique – Bref, *entre dans cette période de transition* que prévoit la loi sur les modalités de sortie de l'URSS.

C'est la première fois que les dirigeants lituaniens vont, officiellement, aussi loin dans la voie des concessions de fond. Si l'on veut saisir la perche, l'échec n'est pas couru d'avance, la résolution lituanienne offrant de solides bases à des discussions sur la définition d'un compromis. Car sur le fond, la véritable difficulté est d'arriver à définir un statut *qui serait celui d'un état pleinement indépendant*, mais appartenant cependant à un ensemble dont la carte épouserait celle de la future ex-union soviétique. On parviendrait ainsi à ce que la Lituanie, puis l'ensemble des pays *baltes, puissent sortir de l'URSS*, *tout* en restant dans ce que M. Gorbatchev appelle l'union redéfinie. Or cette recette magique existe, logique et répondant à d'évidentes exigences : c'est l'instauration d'une communauté de défense, l'appartenance à un système de sécurité commune et intégrée. Et que dit la résolution remise à M. Gorbatchev ? Que la direction lituanienne souhaite discuter *« de la possibilité de participer à un système de défense »*, qu'elle est rpète à aborder *« les questions de défense et de sécurité sur lafrontière occidentale de la Lituanie* (concrètement parlant du maintien des bases soviétiques) et *des liens avec la région de Kaliningrad »* (c'est-à-dire de l'accès à cette enclave russe sur la Baltique).

Dernier point : la Lituanie, *est-il dit*, souhaite à la fois *« garantir à ses citoyens le droit d'autodétermination concernant le service militaire et sauvegarder les intérêts de l'Union soviétique ». Cela signifie – et cela au moment* où l'armée soviétique s'oriente vers une professionnalisation – que des citoyens lituaniens pourraient, sur une base volontaire, *servir dans l'armée de cette hypothétique* communauté de défense.

Beaucoup de choses restent à faire. Ce n'est pas la fin de la tension, qui connaîtra bien des rebondissements, mais un cadre de négociation est pour la première fois esquissé. Une suspension de la déclaration d'indépendance *(ouvrirait immédiatement la voie*, dit le communiqué de Tass, *à une discussion de l'ensemble des problèmes ».*

BERNARD GUETTA

Suppression du visa pour les Allemands de l'Est le 1er juin

La convention de Schengen devrait être signée « avant le 1er juillet »

La convention nécessaire à l'application de l'accord de Schengen, conclu en 1985 entre la RFA, la France et les pays du Bénélux devrait être signée « avant le 1er juillet prochain » a indiqué, jeudi 17 mai à La Haye, le secrétaire d'Etat néerlandais aux Affaires étrangères, M. Piet Dankert, à l'issue de la réunion des cinq ministres chargés du dossier Schengen dans leurs pays respectifs.

LA HAYE

de notre correspondant

Les pays du groupe des cinq entérineront la convention du même nom le 19 juin *« si possible ». « Sa signature ne dépend plus que de détails techniques ou de rédaction »*, nous a indiqué le négociateur français, M. Hubert Blanc. Procédant avec méthode, les cinq ministres européens ont rouvert le dossier là où ils l'avaient laissé en suspens en décembre dernier, à la demande de la RFA, désireuse de revoir le texte à la lumière de son unification avec la RDA (*le Monde* du 27 avril).

Dans l'intervalle, des élections ont eu lieu en Allemagne de l'Est. Bonn et Berlin ont engagé des discussions concrètes, et les pays de la CEE ont accepté l'inclusion à terme de l'actuelle RDA. La France et le Benelux ont donc accepté, comme le souhaitait la RFA, que le dispositif de Schengen soit étendu *« aux territoires de la RDA, dès l'unification des deux Etats allemands »*. D'ici là, la RFA tiendra ses partenaires *« informés »* de la progression des négociations interallemandes sur les aspects relevant de l'accord. Un de ces points concerne la liberté de circulation accordée par Berlin-Est aux ressortissants d'un certain nombre de pays tiers. Bonn semble avoir donné des garanties à ce sujet. *« Nous avons commencé à harmoniser la politique des visas de la RFA et de la RDA »*, a déclaré le négociateur ouest-allemand.

A partir du 1er juin prochain, les détenteurs d'un passeport est-allemand se rendant pour moins de quatre-vingt-dix jours en France ou au Benelux ne seront plus contraints de demander un visa. Cette mesure s'appliquera de façon réciproque. Les Hongrois et les Tchécoslovaques ne bénéficient pas encore de la même facilité de circulation, mais, selon M. Dankert, les pays du groupe de Schengen *« vont continuer de se concerter »*.

S'agissant du droit d'asile, les ministres ont décidé d'amender la convention dans un sens conforme aux suggestions du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Le HCR souhaite que la convention fasse des références plus explicites aux textes internationaux existants.

Une dernière nouveauté a été introduite, à la demande de La Haye, pour tenter de parer aux critiques sur la soustraction des textes de Schengen à toute procédure de contrôle démocratique. Les décisions du comité exécutif de Schengen (qui sera créé après la procédure de ratification, pour gérer au jour le jour le processus) pourront être suspendues pendant deux mois à la demande d'un Etat, le temps pour celui-ci de « prendre le pouls » de son Parlement ou de son opinion publique.

CHRISTIAN CHARTIER

EUROPE

ROUMANIE : à la veille des premières élections libres

La victoire de M. Ion Iliescu semble certaine

Pour les premières élections libres, dimanche 20 mai en Roumanie, 16,8 millions d'électeurs sont inscrits et la participation devrait être forte. Les Roumains doivent désigner, outre leur président de la République, 387 députés et 119 sénateurs, chargés d'élaborer une nouvelle Constitution. Les sondages, certes peu fiables, prévoient un succès pour le Front de salut national (FSN), qui gouverne la Roumanie depuis la chute de Ceausescu.

Pour le scrutin présidentiel, M. Ion Iliescu devrait l'emporter au premier tour, laissant derrière lui les deux candidats des partis « historiques », MM. Radu Campeanu (national-libéral) et Ion Ratu (national-paysan). Le FSN devrait se tailler la part du lion à la Chambre des représentants et au Sénat, dont l'élection se déroule à un seul tour. Si quatre-vingt-deux partis briguent les suffrages des électeurs, seuls le FSN, les trois partis historiques (avec les sociaux-démocrates) et peut-être un des partis écologistes seront représentés valablement.

La campagne électorale, terminée officiellement jeudi à minuit, a été émaillée de nombreux incidents, visant généralement l'opposition. Mais jeudi, à Timisoara, ce sont des candidats du FSN qui ont été frappés.

Deux meetings se sont déroulés le 17 mai à Bucarest. Place des Aviateurs, plus de 20 000 partisans du FSN ont fait un triomphe à Ion Iliescu qui – pour la première fois apparemment depuis le début de la campagne – a stigmatisé « les forces de droite », et au premier ministre Petre Roman. A quelques encâblures de là, plusieurs milliers d'étudiants et de lycéens rejoignaient en cortège les manifestants qui occupent la place de l'Université depuis maintenant plus d'un mois.

Alors que, de part et d'autre, des slogans vengeurs étaient criés, à la télévision, les trois candidats à l'élection présidentielle se montraient fort courtois entre eux pour leur premier débat contradictoire. Prévu pour durer deux heures, il se prolongea jusqu'à minuit. Prolongation qui ne permit pourtant pas à l'un d'entre eux de « triompher » ; les trois candidats, mise à part une passe d'armes remarquée entre MM. Ion Iliescu et Ion Ratu sur la transition vers l'économie libérale, ont débité de longs monologues.

J.-A. F.

Radu Campeanu, de l'exil au pragmatisme

BUCAREST

de notre envoyé spécial

S'il n'avait pas payé chèrement son attachement au Parti libéral, on pourrait dire de Radu Campeanu qu'il est avant tout un pragmatique. Et les mauvaises langues ajouteraient qu'il n'y a pas loin entre pragmatisme et opportunisme. Mais l'histoire de cet homme né en 1924 à Bucarest et qui, président des étudiants libéraux, fut arrêté en 1947 pour passer six années en prison et trois en déportation témoigne de ses convictions.

« Libéré » en 1956, il doit alors commencer une « requalification » difficile dans l'industrie du bâtiment. S'il n'a pas d'activités politiques clandestines, il continue néanmoins à voir quelques-uns de ses anciens amis. *« A la fin de nos conversations, nous décidions, en perspective d'interrogatoires possibles de la Securitate, des sujets que nous avions abordés : les femmes, les films, les journaux... »* En 1973, il est acheté – la Roumanie a besoin de devises et trouve là le moyen de s'en procurer – 10 000 dollars (avec son fils) par des amis qui déposent l'argent en Suisse.

Ingénieur à Paris dans une société de construction (*« je sais ce que c'est que de porter une bouteille d'oxygène sur le dos »*), Radu Campeanu reprend ses activités politiques et participe à toutes les actions en faveur des droits du peuple roumain. *« La Ligue française des droits de l'homme, même si elle a accompli des actions utiles, était une affaire socialo-communiste. »* Il écrit des lettres furieuses à Jean-Paul Sartre. *« Quand je pense qu'il protestait contre la cellule de Bader en Allemagne. S'il était venu voir où nous étions parqués et le sac de paille sur lequel nous dormions. »*

Le 5 janvier 1990, il est de retour à Bucarest. *« Ce qui m'a le plus frappé, ce fut le visage des Roumains, marqués par des sédiments de soucis. »* Désigné par son parti pour défendre les couleurs du libéralisme lors de l'élection présidentielle, il mène une campagne



sage. Trop sage, trop œcuménique lui reprochent certains.

Un futur Premier ministre?

Ainsi, s'il se dit partisan de l'application du point huit de la proclamation de Timisoara – qui demande l'interdiction de se présenter aux élections pour tous les membres de l'ancienne nomenklatura, – il ne voudra jamais dire si, selon lui, Ion Iliescu fait ou non partie de cette nomenklatura. Ainsi, il oscille pendant plusieurs mois entre le boycottage et la participation au scrutin du 20 mai .

De même, s'il se dit de cœur avec les manifestants de la place de l'Université, il ne cherchera pas à mettre au point avec eux des actions communes. S'il est partisan de la privatisation de l'économie, il n'est pas aussi net que Ion Ratu sur la rapidité avec laquelle ce changement doit se faire. Autant d'éléments qui font dire ici, à beaucoup, que Radu Campeanu pourrait être un jour le premier ministre de Ion Iliescu. Mais on dit tellement de choses en Roumanie...

J.-A. F.

Ion Ratiu, un léger accent anglais...

BUCAREST

de notre envoyé spécial

« Tous les jours, depuis cinquante ans, j'écris mon journal intime. Bien sûr que je l'écris en roumain ! » Il est touchant, Ion Ratiu, soixante-treize ans, lorsqu'il veut prouver que, malgré cinquante années d'exil, son cœur n'a jamais quitté sa patrie et que sa seule véritable passion a été, est et restera la Roumanie. Il faut dire qu'avec sa chevelure soigneusement argentée, son nœud papillon, son costume de la meilleure coupe et le léger accent anglais dont il ne peut se défaire, même dans sa langue maternelle, il dénote considérablement dans un pays dont on ne peut dire que l'élégance soit aujourd'hui la vertu première.

Principale cible des militants du Front de salut national, le candidat du Parti national-paysan à l'élection présidentielle a du moins le mérite – et c'est important au pays de toutes les ambiguïtés – *de ne pas cacher ce qu'il est* : un exilé devenu milliardaire et qui estime que son expérience pourra être utile au moment où la Roumanie veut s'orienter vers une économie libérale.

Car de l'expérience, il en a, et légèrement mégalomane comme le sont souvent ceux qui ont réussi par leur seule force, il n'hésite pas à raconter sa vie. Et comme celle-ci est loin d'être anonyme, on l'écoute... Né en 1917 à Turda, en Transylvanie, d'une famille qui compta *« un grand héros roumain »* dont la statue orne la place de la ville, Ion Ratiu, après des études de droit, est envoyé comme *« chancelier » – « un grand mot pour un petit poste »* – à Londres.

En avril 1940, il demande l'asile politique, effrayé par la montée du mouvement pro-nazi de la Garde de fer qui sévit dans son pays. Il poursuit ses études de sciences économiques au Royaume Uni – où il a la chance d'avoir Keynes en personne comme professeur, mais aussi de danser au cours d'une soirée avec une fille du général de Gaulle. Journaliste, il *« profite »* d'un début de tuberculose et d'un



séjour prolongé à Davos pour lire *« les grands livres »* de Marx, Lénine, Toynbee... et pour en écrire un, qui n'est pas publié, faute d'argent.

Cinquante ans d'exil

De l'argent, il va aller en gagner. Dans les transports maritimes. *« Facile*, dit-il, *j'aimais voyager et je parlais beaucoup de langues. »* Outre le roumain, l'anglais, le français, l'allemand et le hongrois qu'il parle couramment, il avoue, non sans coquetterie, *« se débrouiller »* en espagnol et en italien. En 1957, il crée sa propre compagnie, la Ion Ratiu shipping qui fait de lui un des armateurs les plus solides de la place. Mais il n'a jamais oublié la cause roumaine et, en 1975, il décide de s'y consacrer davantage. Son but : grouper tous les exilés roumains du monde, ce qui aboutit, en 1984, à la création de l'Union mondiale des Roumains libres.

Les événements de Timisoara le surprennent alors qu'il se trouve à Paris. Il fait un tour des capitales occidentales et est convaincu *« d'avoir peut-être quelque chose à dire »*, il revient le 24 janvier à Bucarest, après cinquante ans d'exil. *« Je me rappelais un pays gai, heureux, une vie lumineuse et je retrouve un pays triste, sale, une ville poussiéreuse... »* S'il n'avait aucune intention, du moins l'affirme-t-il, de briguer la candidature suprême, c'est le comité directeur de son parti qui l'a désigné par quarante-quatre voix sur soixante-dix. Les autorités lui mettent de nombreux bâtons dans les roues, notamment en lui interdisant de créer un groupe de médias *« indépendant »* ou même de publier son propre journal. *« On m'accuse, soit de vendre le pays, soit de l'acheter »* dit-il en souriant. Catholique pugnace, mais *« ouvert » – « pas question*, précise-t-il, par exemple, *d'interdire l'avortement »*, son véritable credo reste l'économie libérale. Il faut dire que celle-ci ne lui a pas mal réussi...

JOSÉ-ALAIN FRALON

La préparation de la Conférence sur l'union politique des Douze

Les intentions des gouvernements restent floues

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Les parlementaires européens ont tous fait part de leur satisfaction de se voir associés aux réformes institutionnelles en gestation, jeudi 17 mai, à l'occasion de la réunion préparatoire à la conférence intergouvernementale sur l'union politique envisagée pour la fin de l'année (*le Monde* du 17 mai).

En réalité, hormis quelques points précis, les ministres des Douze s'en sont tenus à des généralités. M. Roland Dumas s'est contenté d'une déclaration très « lisse », ne donnant aucune indication sur le projet franco-allemand qui pourrait être présenté au prochain conseil européen de Dublin, les 25 et 26 juin prochain. Certaines délégations ont toutefois tenu à mettre en exergue les aspects qui leur tenaient à cœur. La délégation allemande a insisté pour que les compétences communautaires soient nettement définies par rapport aux compétences nationales. L'Italie a émis des doutes quant à la possibilité d'accorder au Parlement le pouvoir de formuler des propositions de loi. M. Jean-Pierre Cot, président du groupe socialiste, et M. Jacques Delors, président de la Commission, se sont notamment prononcés contre l'idée de créer une deuxième Chambre européenne, composée de représentants des Parlements nationaux.

Les commissaires européens ne pensent pas que leurs intérêts et ceux des parlementaires convergent nécessairement. Le compte rendu du séminaire de réflexion que la Commission a tenu le week-end dernier stipule que, pour certains commissaires, *« dans des circonstances bien définies, un droit d'initiative pourrait être donné au Parlement européen. Ce pouvoir supplémentaire éventuel pose toutefois la question de la légitimité démocratique de l'Assemblée et, en particulier, de la possibilité de sa dissolution. Plusieurs membres de la Commission estiment que ce pouvoir de dissolution ne pourrait être attribué à la Commission, qui n'est pas une institution élue ».*

MARCEL SCOTTO

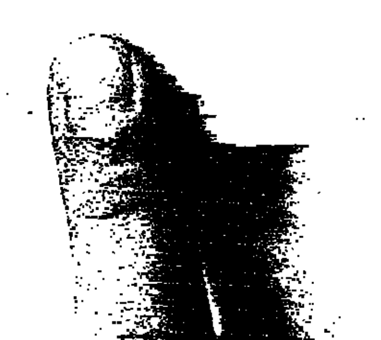
TCHECOSLOVAQUIE : entrant dans la campagne électorale

Le président Havel annonce ses choix

Prenant la parole, jeudi 17 mai, devant une centaine de milliers de personnes rassemblées place Venceslas à Prague, six mois après la manifestation réprimée du 17 novembre qui marqua le point de départ de la « révolution de velours », le président Vaclav Havel s'est finalement impliqué dans la campagne en vue des premières élections libres des 8 et 9 juin.

« Je ne voterai pas pour ceux qui nous ont menti pendant quarante ans et qui, paraît-il, vont maintenant nous dire la vérité. Je voterai pour des personnalités qui ont fait leurs preuves dans le gouvernement d'entente nationale », a-t-il dit en citant trois de ses ministres, candidats du Forum civique, le mouvement qu'il a créé en novembre.

Celui-ci arrive légèrement en tête des sondages, devant l'Union chrétienne-démocrate, en Bohême et en Moravie. Mais en Slovaquie, l'homologue de ce mouvement, Public contre la violence (VPN), est devancé par les chrétiens-démocrates et même par le Parti communiste. M. Havel s'y est aussi rendu jeudi, prenant la parole à Kosice (Slovaquie de l'Est), avec le premier ministre Marian Calfa, un candidat du mouvement. Dans la capitale slovaque, Bratislava, c'est M. Alexander Dubcek, le leader du « printemps de Prague », également candidat du VPN, qui a tenu meeting jeudi. – *(AFP.)*



AFRIQUE

ALGÉRIE : en réussissant à mobiliser ses troupes

Le FLN a repris l'initiative politique

Des dizaines de milliers de manifestants ont défilé, jeudi 17 mai, à Alger, à l'appel du Front de libération nationale (FLN), « pour la défense du processus démocratique » et la « fidélité aux idéaux de Novembre » (1954), au cours duquel le FLN déclencha la lutte pour l'indépendance. Des trois grandes manifestations qui, en moins d'un mois, se sont succédées dans la capitale, la dernière est sans conteste la plus importante.

ALGER

de notre correspondant

Sans doute l'avait-on enterré un peu vite. Mais, le FLN, une fois de plus, vient de montrer qu'il savait se sortir des situations délicates. Désemparé devant la montée des partis d'opposition, il rentre en scène, organisant une manifestation qui soutient facilement la comparaison avec celles organisées par les islamistes et les partis de gauche (*le Monde* daté 22-23 avril et 12 mai).

C'est, en effet, un petit exploit qu'ont accompli les responsables du parti qui, en quelques jours seulement, et aux frais du contribuable, ont réussi à mobilisertous les moyens pour assurer le succès de leur marche. Dans un pays où la nonchalance bureaucratique entrave souvent les meilleurs élans, ce n'est pas là prouesse mineure.

Jeudi matin, place du 1er mai, c'est l'Algérie profonde qui était au rendez-vous, travailleurs des campagnes venus des coins les plus reculés du pays. Encadrés par les activistes du parti, ils ont, presqu'au pas de charge, entamé la traversée d'Alger restée quasi indifférente devant ce déferlement paysan.

Peu de femmes et à peine plus de jeunes dans cette manifestation où le costume du cadre de l'administration côtoyait la gandoura du paysan, où l'ancien combattant marchait auprès du militant professionnel. Défilé au patriotisme sourcilleux -*Rapportez la bonne information* » intimait-on à la presse étrangère - hérissé de milliers d'emblêmes nationaux d'où émergeaient quelques rares portraits du président Chadli et du défunt président Boumediene. Les banderoles appelaient à la « *démocratie* », à la « *tolérance* » et aux « *réformes* » et stigmatisaient « *la corruption* ».

Les marcheurs ont aussi conspué Ben Bella.

Le FLN avait besoin de se redonner confiance. Jeudi matin, *El Moudjahid*, le quotidien du parti, souhaitait, dans un éditorial, que cette marche soit l'occasion pour le FLN « *d'enclencher le processus de son redéploiement, de son renouveau* ». Pour son secrétaire général, M. Abdelhamid Mehri, la manifestation devait montrer que le parti entendait revenir « *aux traditions de militantisme sincère en se démarquant des méthodes bureaucratiques* ».

Rude tâche. S'il est incontestable que le succès de jeudi mettra du baume au coeur des militants, il n'est pas certain qu'il suffise à requinquer un parti à la recherche de son identité perdue et dont la direction se déchire entre factions rivales.

L'organisation de la journée aura montré que contrairement au Front islamique de salut (FIS) bien implanté parmi la jeunesse pauvre des villes, tranche sociologique traditionnellement peu portée sur le bulletin de vote, le FLN, lui, recrute ses gros bataillons dans les milieux ruraux, là où le chef de famille vote pour toute sa maisonnée. Une différence que les élections locales du 12 juin devraient refléter, limitant le raz-de-marée que beaucoup pronostiquent à l'avantage des intégristes.

GEORGES MARION

□ **RECTIFICATIF.** – Le lieutenant-colonel Alain Le Caro ne commande pas le Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), comme nous l'avons écrit par erreur dans nos éditions du 18 mai. Le lieutenant-colonel Le Caro commande le Groupement de sécurité et d'intervention de la gendarmerie nationale (GSIGN), qui, avec trois cent cinquante hommes, comprend le GIGN, fort de quatre-vingt-dix hommes l'Escadron parachutiste d'intervention de la gendarmerie nationale (EPIGN), fort de cent quarante homme, et le Groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR), fort de cent vingt hommes.

La visite de M. Nelson Mandela à Alger

Vingt-huit ans après...

Des milliers de jeunes, en majorité des étudiants, sont venus saluer M. Nelson Mandela, jeudi 17 mai, dans la salle couverte du stade olympique. Follement acclamé, le cou ceint d'un foulard aux couleurs algériennes, le vice-président de l'ANC (Congrès national africain), poing levé, a fait face à cette foule qui agitait drapeaux palestiniens, fanions sahraouis et calicots proclamant « *Une voix, un vote* ». Dans son allocution, M. Mandela a surtout demandé que les sanctions économiques exercées contre son pays ne soient pas levées avant que l'apartheid n'ait définitivement disparu.

M. Nelson Mandela était venu pour la dernière fois à Alger en 1962, quelques semaines à peine après l'indépendance. Il y avait reçu un enseignement militaire. C'est à son retour en Afrique du Sud qu'il avait été emprisonné. Au cours de cette visite, il a notamment rencontré M. Mohamed Abdelaziz, président de la République sahraouie, à Alger et non pas à Tindouf comme le Polisario l'avait souhaité.

G. M.

ASIE

CHINE

Pékin dément la défection de son ancien représentant à Hongkong...

PÉKIN

de notre correspondant

La Chine a démenti, jeudi 17 mai, que l'ancien directeur de l'agence Chine nouvelle à Hongkong, M. Xu Jiatun, ait demandé l'asile politique aux Etats-Unis (*le Monde daté 13-14 mai*). Officiellement, selon le ministère des affaires étrangères, il « *est parti faire du tourisme et prendre du repos* » chez l'Oncle Sam. Le département d'Etat avait confirmé l'arrivée, début mai, avec un visa de touriste valable un an, du « *gouverneur fantôme* » chinois à Hongkong, mis à la retraite en février pour avoir tenu en 1989 des propos favorables au capitalisme.

S'il fallait une preuve du caractère politique du départ de M. Xu, on l'a eue vendredi dans la presse de Pékin : le sujet a été jugé trop sensible pour que même la déclaration du ministère soit publiée, ce qui aurait confirmé officiellement le départ du plus haut responsable communiste à être passé à l'Ouest dans l'histoire de la République populaire.

Un vote de défiance

L'affaire vient à point nommé pour les milieux libéraux de Hongkong, inquiets de l'avenir de la colonie britannique, promise à la rétrocession à Pékin dans sept ans. Ils soulignent que le départ furtif d'un haut responsable ayant appartenu au PCC pendant un demi-siècle représente un « *vote de défiance* » cinglant envers Pékin. M. Xu avait été chargé pendant sept ans de promouvoir la face souriante du communisme chinois dans l'une des plus prospères places financières du monde.

Cette défection déguisée contribue à accroître la tension entre Hongkong et un continent communiste méfiant envers les influences perverses du capitalisme. L'émoi vient s'ajouter à celui créé depuis le début du mois par un incident rocambolesque dans lequel des policiers communistes ont kidnappé deux officiers de la police maritime de Hongkong et cinq marins. Ils enquêtaient sur un trafic de voitures de luxe volées dans la colonie et escamotées vers le continent. Le rapt a eu lieu dans les eaux territoriales de Hongkong. Les officiers ont été relâchés, mais pas les marins.

C'est dans cette atmosphère qu'a été inauguré jeudi le nouveau siège – soixante-dix étages – de la Banque de Chine à Hongkong, dont l'architecte est le célèbre I. M. Pei. Il ne manquait qu'un nom parmi les invités : M. Pei lui-même, qui a juré, après le massacre de Pékin il y a un an, de ne plus travailler pour les communistes chinois.

FRANCIS DERON

... et rejette les propositions de dialogue de Taïpeh

Pékin a répondu jeudi 17 mai par une fin de non-recevoir aux propositions de dialogue « *intergouvernemental* » formulées deux jours auparavant par le président taïwanais, M. Lee Teng-hui (*le Monde* du 17 et du 18 mai). « *Notre position est on ne peut plus explicite. Nous l'avons exposée à maintes et maintes reprises* », a déclaré le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères, ajoutant qu'il ne pouvait s'exprimer qu' « *à titre personnel* », les relations avec Taïwan n'étant pas du ressort de son ministère.

La Chine se refuse à envisager d'autres négociations qu'entre les deux partis au pouvoir, le PCC et le Guomintang, ni d'autre solution que celle d' « *un pays, deux systèmes* » déjà appliquée à Hongkong. Même si elle se déclare prête à assouplir encore ce système. – *(AFP.)*

Selon le « Washington Post »

M. Bush a demandé à M. Mitterrand de ne pas vendre de frégates à Taïwan

C'est à la suite d'un coup de téléphone de M. Bush au président Mitterrand au début de l'année que la France a renoncé à vendre six frégates à Taiwan (*le Monde* du 9 janvier), rapporte le *Washington Post*. Selon son correspondant à Paris *Jim Hoagland*, le président américain a déclaré à son homologue français que la stabilité en Asie serait renforcée si Taiwan restait dépendante des fournitures d'armes américaines. A l'époque, on avait pensé que Paris avait cédé aux pressions de Pékin, qui avait menacé de prendre des mesures de rétorsion contre la France. Le *Washington Post* affirme également que le département d'Etat a fait clairement savoir aux autorités nationalistes qu'un *soutien au navire Déesse de la démocratie* – destiné à émettre des émissions de radio à destination de la Chine – risquerait de susciter une confrontation avec Pékin. Tout en se défendant de vouloir intimider Taiwan, les Etats-Unis ont prévenu que, dans ce cas, ils n'interviendraient pas pour soutenir le *régime nationaliste*.

DROITS DE L'HOMME

Cri d'alarme des Nations unies sur le sort des « boat-people »

« *Une tragédie humanitaire majeure* » est imminente pour les réfugiés de la mer vietnamiens si les pays de premier accueil appliquent à partir du mois de juillet le projet de rapatriement forcé des réfugiés dits « économiques », a déclaré jeudi 17 mai le chef du bureau asiatique du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, M. Sergio Vieira de Mello. Ces pays – tous asiatiques – veulent en effet mettre fin à partir du 1er *juillet* au moratoire d'application du rapatriement forcé, jusqu'à présent uniquement appliqué par Hongkong.

Ces pays ont condamné, dans un communiqué rendu public jeudi à Manille, les Etats-Unis et le Vietnam, qui refusent tous deux une telle mesure. Ils affirment que le « *fardeau* » financier de l'accueil « *est devenu intolérable* » et protestent contre la continuation des « *départs clandestins du Vietnam* ». Il y a actuellement dans des camps en Asie environ cent mille « boat-people » dans l'attente de visas d'accueil.

D'autre part, la Grande-Bretagne vient de suggérer aux Etats-Unis d'accueillir à Guam des milliers de réfugiés vietnamiens qui se trouvent dans des camps à Hongkong. Londres répond ainsi aux critiques formulées, entre autres, par Washington à la suite du rapatriement forcé de réfugiés « *économiques* » par les autorités de la colonie britannique. *(AFP, Reuter.)*

Un séminaire pour attachés humanitaires

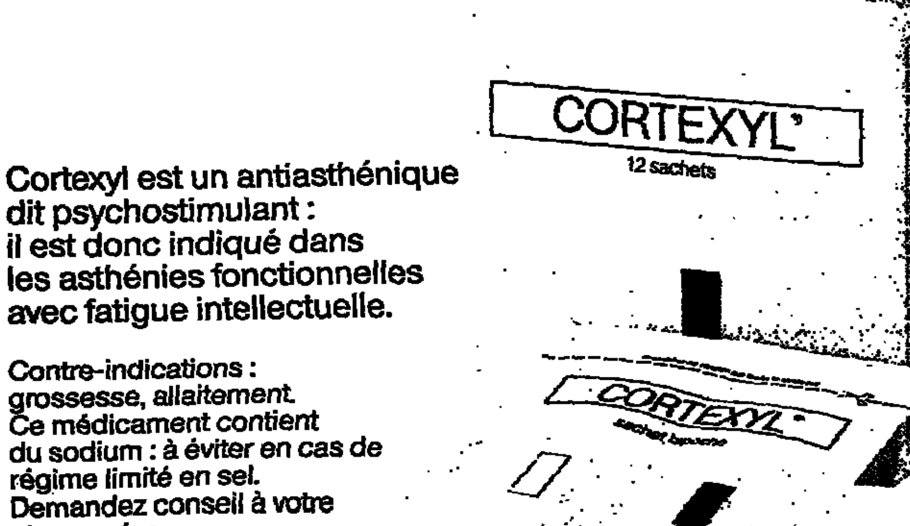
Une trentaine de diplomates français en poste à l'étranger ont participé, du 14 au 18 mai à Paris, à un séminaire de formation au poste d'attaché humanitaire.

Cette rencontre, organisée par le Ministère des affaires étrangères et par le Secrétariat d'Etat à l'Action humanitaire, constitue un développement important dans la politique de mise en place d'attachés humanitaires dans les ambassades de France. Elle confirme la volonté du gouvernement français de renforcer la composante humanitaire de sa *diplomatie* et de l'adapter, concrètement, aux situations de catastrophes.

Les diplomates choisis pour exercer la fonction d'attaché humanitaire auront un rôle d'évaluation et d'information à jouer en cas de catastrophe naturelle ou de crise politique. Leur action contribuera à définir les actions les mieux adaptées aux conséquences humanitaires de ces situations. A cette fin, il sont chargés de suivre les questions nécessitant une « *vigilance humanitaire constante* » (réfugiés et populations déplacées, victimes de la grande pauvreté, enfants des rues, maladies endémiques) ; de servir de point de contact et de liaison pour les organisations non-gouvernementales (ONG) françaises (urgence médicale, développement rural, environnement) ; d'établir des relations suivies avec les ONG locales et avec les institutions, nationales et régionales, compétentes ; de prévoir et d'organiser les moyens pour la France de réagir en cas de catastrophe ou de crise etd'assurer, une fois l'urgence passée, le suivi de l'effort.

R-P. P





هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : les élections générales

Contestations et tensions après la publication des premiers résultats

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

La tension est très vive en République dominicaine, où le dirigeant social-démocrate, José Francisco Pena Gomez, a lancé jeudi 17 mai un appel au dialogue entre les deux principaux candidats à la présidence, Juan Bosch et Joaquin Balaguer, afin d' *« éviter un bain de sang »*.

Un peu plus tôt, le leader du Parti de la libération dominicaine (PLD), Juan Bosch, avait appelé le peuple à descendre dans la rue *« pour s'opposer à la fraude colossale »* organisée, selon lui, en faveur du président Balaguer. Plus de trente heures après la fermeture des bureaux de vote, à peine la moitié des résultats ont été publiés par le conseil électoral. L'avantage de M. Balaguer, candidat du PSD, s'est effrité au cours des dernières heures : selon le dernier bulletin du conseil rendu public jeudi soir, il ne mène désormais qu'avec 35 % des voix, contre 34 % pour M. Bosch et 23 % pour M. Pena Gomez.

L'actuel président Balaguer doit sa première place à l'apport des voix du Parti Quisqueyan dominicain (PQD), une petite formation d'extrême droite fondée par le général Elias Wessin Y Wessin, l'actuel ministre des forces armées, qui avait organisé en 1963 un coup d'Etat contre Juan Bosch. La population, qui avait voté dans l'ordre mercredi, attend avec une nervosité croissante la publication des résultats définitifs. Les rumeurs de plus en plus alarmistes courent la capitale alors que les Dominicains sont privés d'informations radio et télévisées par une décision du conseil électoral qui a imposé une stricte censure sur les médias audiovisuels.

Tour à tour inquiets et excités, des groupes de militants viennent aux nouvelles au siège des partis. Des soldats équipés d'armes de guerre sillonnent la capitale. Hasard ? A la veille des élections, le président Balaguer avait accordé une *« augmentation substantielle »* de la solde des militaires.

JEAN-MICHEL CAROIT

□ **COLOMBIE : attentat à la voiture piégée.** – Trente-cinq personnes ont été blessées lors d'un attentat à la voiture piégée perpétré le jeudi 17 mai à Carthagène, sur la côte caraïbe. Parmi elles figurent une Française et son fils. Une charge de quelque soixante-dix kilos d'explosifs avait été placée dans une voiture stationnée à proximité d'un centre commercial. L'attentat a été revendiqué par une organisation liée au groupe des « extradables », qui s'oppose à l'extradition vers les Etats-Unis des traficants de drogue colombiens. – *(AFP.)*

ETATS-UNIS

Verdict de culpabilité dans le crime raciste de Bensonhurst à New-York

Joseph Fama, l'un des deux jeunes Blancs inculpés du meurtre d'un adolescent noir l'été dernier à Bensonhurst, dans le quartier populaire de Brooklyn (New-York), a été reconnu coupable de meurtre, jeudi 17 mai. Il risque une peine allant de vingt-cinq ans de prison à la détention à perpétuité. Pour parvenir à ce verdict, il aura fallu aux jurés dix jours de délibérations orageuses dans les locaux de la cour suprême de Brooklyn cernés en permanence par une foule de manifestants. Tant il est vrai que le meurtre de Youssef Hawkins, ce jeune Noir de seize ans, tué par balles le 23 août dernier alors que, accompagné de plusieurs amis, il se trouvait dans le quartier blanc de Bensonhurst pour y acheter une voiture d'occasion, avait soulevé une vague d'indignation à New-York, et pesé lourd dans l'élection à la mairie qui s'était soldée, en novembre, par la victoire du candidat noir David Dinkins. - *(AFP.)*

□ **Deux condamnés à mort exécutés.** – Deux condamnés à mort ont été exécutés par injection mortelle, jeudi 17 mai à l'aube aux Etats-Unis : Léonard Laws, quarante ans, dans le Missouri pour avoir tué un couple de vieillards en 1980 pour les voler ; et Johny Ray Anderson, trente ans, au Texas pour avoir tué son beau-frère en 1981 afin de toucher une prime d'assurance. - *(AFP.)*

HONDURAS

Les Américains perdent la « guerre de la banane »

Le monopole exercé depuis un siècle par les multinationales bananières américaines Chiquita Brand et Standard Fruit au Honduras a pris fin, jeudi 17 mai, avec la décision de la cour d'appel de San Pedro Sula d'accorder à la société britannique Fiysses le droit d'exporter des bananes honduriennes.

La controverse, qualifiée au *Honduras* de « guerre de la banane », avait commencé *en avril dernier* lorsque la Compagnie agricole de Sula (CAGSSA) *avait rompu* le contrat d'exclusivité qui la liait à la Tela Railroad Company (filiale de Chiquita Brand) jusqu'en décembre 1991, en vendant également des fruits à la Fiysses. Pour répliquer à cette « peau de banane » britannique qui écorchait son monopole, la Tela avait alors obtenu d'un tribunal la mise sous séquestre de 82 000 caisses de fruits achetées par la Fiysses.

Les producteurs indépendants avaient pour leur part lancé un appel au gouvernement pour commercialiser leurs fruits à de meilleurs prix : la Fiysses offrait quatre dollars par caisse contre un dollar pour la Tela. Du coup, la cour d'appel de San Pedro Sula a tranché jeudi en faveur des Britanniques : les 82 000 caisses de bananes de la Fiysses seront livrées... – *(AFP.)*

PÉROU : après dix ans d'existence

Le Sentier lumineux semble divisé

LIMA

de notre correspondante

Un secteur du Parti communiste-Sentier lumineux, qualifié de « révisionniste » par l'aile dure, a annonce jeudi 17 mai à l'occasion du dixième anniversaire de ses premières actions de guérilla, qu'il abandonne de façon temporaire la lutte armée : « *Le moment est arrivé de mettre le holà au crime pour le crime, au culte de la personnalité et au fondamentalisme idéologique* », dit le tract distribué dans la région d'Ayacucho qui précise : « *Nous nous retirons de façon temporaire de la lutte armée, mais non pas de la lutte idéologique, pour examiner et évaluer toutes nos brillantes actions de cette décennie, et revenir avec de nouvelles énergies.* »

Après cette critique de l'usage de la violence pour la violence et du culte de la personnalité (le fondateur et leader du parti, le professeur de philosophie Abimaël Guzman, qui se fait appeler « *Président Gonzalo* », « *phare de la révolution mondiale* », est directement visé), le PCP-base d'Ayacucho lance deux consignes : « *Développons les bases d'appui, donnons de l'impulsion à la guerre de mouvement et à la guerre populaire jusqu'à notre retour, lequel sera pour bientôt.* »

Ce tract est-il authentique et, dans l'affirmative, que représente ce secteur dissident ? Le journal *El Diario*, porte-parole du PCP-SL, a sorti un numéro spécial pour le « *dixième anniversaire d'une guerre populaire victorieuse* ». Mis sous presse avant que ce tract ait été diffusé, il commente néanmoins les informations concernant la division – réelle – entre l'aile « militariste » et l'aile « politique ». Mais il les attribue à une « *campagne psychologique visant à camoufler les coups démolisseurs assénés au vieil Etat et orchestrée par les services psychologiques de l'armée de terre* ». Il faudra encore un peu de temps pour savoir si les divisions au sein du Sentier lumineux prennent une ampleur susceptible de modifier réellement sa stratégie.

NICOLE BONNET



PROCHE-ORIENT

IRAN

L'opposition libérale dénonce le « despotisme » du régime

Dans une atmosphère de complet flottement, près d'un an après la mort de Khomeiny, le régime iranien étale au grand jour ses divisions, dont l'opposition libérale – muselée jusqu'à présent – paraît décidée à profiter.

« Le peuple comprend que la bonne voie n'est pas encore distinguée de la mauvaise, et les responsables du pays ne prennent pas une position ferme face aux deux factions » (dominant le pouvoir) : c'est dans la presse, que le fils de l'imam défunt, M. Ahmed Khomeiny, s'est livré, jeudi 17 mai, à cette attaque contre les dirigeants, jouant les trouble-fête pour souligner que les responsables feraient mieux de *« parler moins et agir plus »*, à défaut de quoi, ils perdraient définitivement la confiance des Iraniens.

Le même jour, le président Rafsandjani, engagé dans une délicate entreprise de séduction dirigée vers l'Occident pour extraire le pays de son isolement et le sortir, enfin, de la crise économique qui menace directement son pouvoir, a lancé une mise en garde aux « durs » du régime. Il a appelé à la vigilance contre *« les excès que des amis inconscients ou jusqu'auboutistes pourraient commettre dans la société avec leurs actions extrémistes »*.

Et celà, au moment où la garde prétorienne du régime s'est lancée dans une campagne répressive de « moralisation » qui semble se heurter à une certaine résistance de la part de la population, déjà écrasée par les difficultés économiques. Parralèlement, les tentatives d'ouverture à l'Ouest continuent de faire l'objet d'âpres – et paralysants – débats qui obligent M. Rafsandjani à constamment louvoyer et, finalement, à faire du surplace.

Réponse modérée

Enlisé dans les luttes intérieures, le chef de l'Etat a vu s'ouvrir devant lui un nouveau « front ». Forcée à la plus extrême discrétion par les pressions – souvent musclées – exercées par le régime, l'opposition libérale vient de se manifester de façon spectaculaire, par une *« lettre ouverte »* adressée *samedi* dernier à M. Rafsandjani. Elle y dénonce le *« despotisme »* et la *« dynastie cléricale »* qui ont mené le pays, véritablement *« pillé »*, *« au bord du précipice »*, le livrant aux grandes puissances *« que l'on était supposé combattre »*.

Signée par 90 personnalités, dont M. Mehdi Bazargan, qui fut premier ministre de Khomeiny, 14 ex-ministres, d'anciens militaires et un religieux, cette lettre a bénéficié d'une large publicité au sein de la population (elle a, notamment, été diffusée par *Voice of America* et la BBC en persan).

Nouveau flottement ou signe d'une timide ouverture intérieure, la réponse de M. Rafsandjani a été modérée. Tout en déclarant, jeudi, qu'il n'y avait pas de place en Iran *« pour les courants politiques pervers »*, il a souligné que *« personne ne rejetait ceux qui s'engagent à servir le peuple »*.

YVES HELLER

ISRAËL

M. Shamir obtient un nouveau délai pour former un gouvernement

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le président israélien, M. Haim Herzog, a accordé, jeudi 17 mai, un répit de trois semaines supplémentaires au chef du Likoud, M. Itzhak Shamir, qui tente toujours de former une coalition majoritaire restreinte avec les partis religieux et l'extrême droite. Attelé à la tâche depuis le 27 avril, M. Shamir peine – et bougonne – tant les exigences des petites formations sont importantes. Il en va de la distribution des portefeuilles ministériels, mais aussi du programme politique qui serait celui d'une telle majorité : quand il s'agit des territoires occupés, l'extrême droite ne veut même pas entendre parler du programme de Camp David prévoyant l'autonomie pour la Cisjordanie et la bande de Gaza.

La crise a été ouverte il y a deux mois, avec la rupture de la majorité d'union nationale Likoud-travaillistes, formée à l'issue des élections indécises de 1988. L'union nationale a volé en éclats après que le parti de M. Shamir eut refusé d'aller vers le dialogue israélo-palestinien que proposaient les Etats-Unis. Chargé, le premier, d'essayer de former un gouvernement dominé par la gauche, le chef travailliste, M. Shimon Peres, a échoué, faute d'avoir su rallier les partis religieux.

Les difficultés que rencontre à son tour M. Shamir amènent la presse à spéculer sur une possible reconduction de l'union nationale. Le premier ministre intérimaire le souhaite, tout comme, dit-on, le numéro deux travailliste et ancien ministre de la défense, M. Itzhak Rabin. Dans deux semaines, M. Rabin entend défier M. Peres à la tête du Parti travailliste. Si l'opération réussissait, il resterait une semaine à MM. Rabin et Shamir, qui ne s'entendent pas mal, pour conclure un accord...

ALAIN FRACHON

L'Européen lit the European

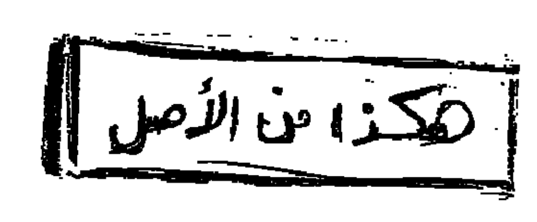
PUBLICIS CONSTELLATION



AUJOURD'HUI, SOYEZ UN EUROPÉEN INFORMÉ.
"THE EUROPEAN", LE PREMIER HEBDOMADAIRE EUROPÉEN DE ROBERT MAXWELL, EN 64 PAGES, EXPLIQUE, RACONTE,
COMMENTE, MATÉRIALISE L'EUROPE EN COULEURS. AVEC "THE EUROPEAN" VIVEZ L'EUROPE D'AUJOURD'HUI:
L'EUROPE POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE, L'EUROPE ARTISTIQUE, CULTURELLE, SPORTIVE... DANS
"THE EUROPEAN" L'INFORMATION EST OBJECTIVE, OUVERTE SANS DÉFORMATION, TELLE QUELLE. POUR
"THE EUROPEAN" UN RÉSEAU DE CORRESPONDANTS ET DE JOURNALISTES SPÉCIALISÉS DANS TOUTES LES
PRINCIPALES CAPITALES DE L'EUROPE RECUEILLE, TRIE, TRADUIT ET EXPÉDIE LES INFORMATIONS. "THE EUROPEAN"
DES COMMENTAIRES CONSTRUCTIFS, OUVERTS QUI METTENT EN LUMIÈRE LES ÉVÉNEMENTS ESSENTIELS À
LA DÉMOCRATIE. "THE EUROPEAN" UN OUTIL D'INFORMATION POUR LA VIE QUOTIDIENNE ET POUR
PLACER SES REVENUS. UNE SOURCE DE RENSEIGNEMENTS, D'OFFRES D'EMPLOI SANS FRONTIÈRE.
L'EUROPE À SUIVRE DANS "THE EUROPEAN".

THE EUROPEAN

Europe's first national weekend newspaper



هكذا من الأصل

POLITIQUE

Le Front national, l'immigration et le débat sur le racisme

M. Chirac dénonce M. Mitterrand et M. Le Pen comme responsables de la « dérive morale »

M. Chirac amplifie le combat contre le racisme et la xénophobie et concentre son offensive contre M. Le Pen dont on avait noté le ton virulent lors de son discours de Molsheim, le vendredi 4 mai.

Le président du RPR veut également éviter de donner l'impression que son hostilité résolue à l'extrême-droite signifie un quelconque rapprochement avec les socialistes. Il l'avait montré lors de la préparation de la table ronde sur l'immigration en plaidant pour l'annulation puis le report de celle
ci.

Le président du RPR a fait la synthèse de ses critiques en disant, jeudi 17 mai, devant les militants de son parti dans le Val-de-Marne son *« inquiétude croissante au sujet de la dérive morale dont la responsabilité incombe tout autant à M. Mitterrand qu'à M Le Pen »*.

Il a précisé à propos de M. Le Pen : *« il est grand temps que les Français se rendent compte que cet homme est dangereux pour l'unité nationale, pour les valeurs chrétiennes et humanistes qui sont le fondement de notre société »*. Il a ajouté : *« Avant 1981 on n'entendait pas parler du racisme comme d'un problème d'actualité. Il est un peu facile de reconnaître à M. Le Pen et à son charisme la totale responsabilité de l'accroissement de l'influence politique de l'extrême-droite. Il y a une autre origine, c'est la volonté délibérée de M. Mitterrand qui a tout fait pour provoquer et culpabiliser les Français pour permettre au Front National de s'imposer et pour affaiblir la droite. »*

M. Chirac a conclu : *« Quelle responsabilité vis-à-vis du pays que d'avoir déchaîné les forces que nous voyons aujourd'hui ! Quelle responsabilité de s'être engagée dans cette voie, vis-à-vis de l'histoire ! Quelle audace que de se déguiser en père-la-pudeur, en professeur de vertu, en donneur de leçon de morale, alors que c'est lui qui porte la responsabilité essentielle ! »*

M. Chirac a d'autre part évoqué l'abandon par le bureau exécutif du parti socialiste du droit de vote des étrangers pour estimer que *« le PS a reculé et que le RPR a gagné une bataille »*. Désormais pour le RPR un *« deuxième combat s'engage »* sur la réforme du Code de la nationalité.

M. Juppé : « combattons-le ! »

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, estime lui aussi, dans une interview à *Paris Match*, *« qu'entre les socialistes discrédités et les perversions de l'extrême-droite, les gaullistes doivent représenter l'alternative (...) en donnant aux Français des points de repère comme l'attachement à la nation, à la patrie, à la fierté nationale »*. M. juppé ajoute : *« Le Pen est un adversaire. Désignons le comme tel. Combattons-le. »*

Le secrétaire général du RPR a précisé au cours d'un point de presse qu'il attendait de M. Rocard qu'il prenne *« l'engagement tout à fait solennel »* de ne plus soulever le problème du droit de vote des étrangers et que si la question était posée en raison de l'évolution du droit de la communauté européenne elle serait soumise à référendum. Sur ce problème M. Méhaignerie, président du CDS a estimé qu *« les socialistes s'étaient fourvoyés »* car *« la participation aux élections ne peut se faire que par l'acquisition de la nationalité »*.

Enfin M. Yvon Briant, président du CNI reproche dans un communiqué de vouloir faciliter les naturalisations dans le but de *« s'assurer à n'importe quel prix des bataillons électoraux d'origine étangère »*. La naturalisation selon lui *« ne peut être que la conclusion d'un processus d'intégration »*.

A.P.

Le droit de vote des étrangers

Des socialistes indignés par le recul de leurs dirigeants

La *décision* prise par le bureau exécutif du PS d'abandonner pour le court terme la revendication du droit de vote aux élections locales pour les résidents étrangers a provoqué, jeudi 17 mai, l'indignation de certains socialistes, qui reprochent à la direction de leur parti d'avoir cédé à la pression de la droite, elle-même soumise à celle de l'extrême droite.

Mme Marie-Noëlle Lienemann, député de l'Essonne, maire d'Athis-Mons, demande que le comité directeur examine la décision du bureau exécutif concernant le droit de vote des étrangers lors de sa prochaine réunion, le 16 juin, car, estime-t-elle, *« le mandat du congrès* [de Rennes] *n'allait pas dans le sens de l'« ajournement » de ce principe »*. Dénonçant un *« renoncement aux objectifs et aux idéaux de démocratie »* du PS, Mme Lienemann estime que *« le moyen le plus efficace de combattre les thèses de Le Pen réside dans une pratique politique rénovée »* qui suppose la *« cohérence »* entre les actes et le discours.

Voisin de Mme Lienemann dans l'Essonne, M. Jean-Luc Mélenchon, sénateur, qui anime avec M. Julien Dray la Nouvelle Ecole socialiste, juge que *« Le Pen vient de marquer un point formidable »*. *« Mon parti décide, quelques jours après Carpentras, de maintenir dans ses chaînes d'impuissance électorale et de silence civique une autre communauté, bouc émissaire du racisme, à l'heure de tous les dangers pour elle. (...) Nous payons cher, très cher le ticket d'entrée à la table ronde organisée par le premier ministre. »* M. Mélenchon redoute que, après avoir été amené à abandonner le droit de vote, le PS n'en vienne à envisager la réforme du code de la nationalité.

« Jusqu'où ira-t-on? »

Plusieurs sénateurs socialistes avaient déposé, à l'automne dernier, une proposition de loi tendant à instaurer ce droit. M. Claude Estier, président du groupe, qui avait cosigné cette proposition, s'est retranché derrière la décision du bureau exécutif. *« Il s'agit d'un objectif qui n'est pas réalisable pour l'instant,* a-t-il expliqué, *car il implique une réforme de la Constitution qui n'est pas envisageable. L'opinion n'y est d'ailleurs pas prête. Cela reste une question importante, un objectif à atteindre. En 1993 avec la suppression des frontières, la question du vote reviendra automatiquement sur le tapis. »*

Les autres signataires de la proposition ont exprimé leur total désaccord avec la décision du bureau exécutif. M. Michel Dreyfus-Schmidt (Territoire de Belfort), fabiusien, a exprimé son *« profond mécontentement »*. *« Nous ne sommes pas dupes des arguments qu'on nous oppose. Nous savons pertinemment que cela pose un problème constitutionnel. Faut-il reculer pour autant ? »*, a-t-il déclaré avec M. Paul Loridant (Essonne). Ce dernier, proche de M. Jean-Pierre Chevènement, a lui aussi, exprimé sa *« déception »*. M. Guy Allouche (Nord), mauroyiste, ne décolérait pas. *« Comment cette décision a-t-elle été prise ?* demandait-il. *Il n'y a eu ni comité directeur ni convention. Il aurait été tellement plus judicieux que l'on puisse en débattre. Sur le fond, c'est encore plus grave. En 1984, on a reculé sur la laïcité ; en 1990, on recule sur cette question. On a déjà reculé en économie, dans le social, sur le plan de l'éthique... Mais jusqu'où ira-t-on ? N'a-t-on pas hypothéqué, d'ores et déjà, les prochaines élections législatives ? »*

M. Allouche a récusé d'un trait l'argument de l'hostilité de l'opinion publique. *« Comment a-t-on procédé pour la peine de mort ? A-t-on gagné pour faire la politique de nos adversaires ? Depuis quand fait-on évoluer les mentalités en se taisant ? »*, s'est-il demandé. Pour le sénateur du Nord, *« il s'agit d'un enterrement de première classe, pour faire plaisir à ceux qui ont été pénétrés par les idées du Front national, au moment où il y a une véritable prise de conscience »*.

□ **M. Le Pen qualifie les socialistes d'*« inter-nazis »*.** – Le président du Front national a fait, jeudi 17 mai, un nouveau jeu de mots, à propos des socialistes et de leur décision de renoncer provisoirement au vote des étrangers, en affirmant qu'il s'agit d'une *« reculade »* annonçant *« la débâcle des inter-nazis (internationaux socialistes) »*. M. Jean-Marie Le Pen se félicite de cette décision, dont il *« s'honore d'avoir été le principal artisan »*, et appelle les *« citoyens à une vigilance accrue pour faire échec à la dérive totalitaire du système »*.

Dans une résolution condamnant les « actes de barbarie »

Le Parlement européen appelle à la mobilisation des gouvernements contre « la menace du racisme »

Le Parlement européen a adopté, jeudi 17 mai, une résolution présentée condamnant la profanation de Carpentras. « Profondément horrifiée » par ces « actes de barbarie », l'assemblée de Strasbourg « appelle les gouvernements, les forces politiques, culturelles et sociales de l'Europe » à se mobiliser pour « endiguer la menace du racisme et de l'exclusion »....

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

L'horreur de Carpentras ne concerne pas que la France. Les députés européens ont voulu le manifester jeudi 17 mai : tous les groupes, à l'exception des conservateurs britanniques (Démocrates européens), avaient déposé des projets de résolution. Ils se sont entendus, avant même leur discussion, pour les synthétiser en une proposition commune, sauf, bien entendu, le Front national (Droites européennes), que chacun tenait à maintenir à l'écart.

Sur tous les bancs, en effet, les amis de M. Jean Marie Le Pen ont fait figure d'accusés. Dans la proposition qu'il avait rédigée pour le groupe libéral, M. Yves Galland (radical, France) condamnait *« ceux qui par les mots empoisonnés encouragent l'antisémitisme »*. Cette formule a été reprise dans le texte commun, qui a simplement ajouté la mention du *« racisme »*. Mme Nicole Fontaine (CDS, France) a encore été plus nette lors de son intervention dans l'hémicycle, mettant en cause le *« fonds de commerce »* du Front national, qui use *« du racisme, de la xénophobie, de l'antisémitisme »*, et s'en prenant directement *« à l'antisémitisme déclaré des organes de presse de ce mouvement »*.

Soulignant que *« de tels outrages sont encouragés par des expressions ouvertes ou sous-entendues d'antisémitisme proférées récemment par certains politiciens »*, la résolution condamne aussi le « révisionnisme ». M. Henri Chabert (RPR, France) a souligné qu'à ses yeux ce n'est pas *« une simple opinion, mais qu'il devait être apprécié comme un délit »*. La résolution s'en prend également au racisme en général, Mme Djida Tazdaït (Verts, France) ayant fait remarquer que *« d'autres minorités étaient victimes de l'exclusion »*.

En l'absence de M. Le Pen, M. Bernard Antony a assuré que si on ajoutait à la dénonciation des profanations de cimetières juifs celles de cimetières chrétiens, son groupe pourrait voter le texte. Mais M. Karel Dillen (Vlaams Block, Belgique), au nom des Droites européennes, proféra dans l'hémicycle des propos particulièrement virulents évoquant les profanations de *« cimetières catholiques pendant la guerre d'Espagne par les socialistes, les communistes et les anarchistes, en Algérie par les musulmans et celle, récemment, de la tombe de Jean-Pierre Stirbois »*. Il traita de *« salauds »*, de *« hyènes »*, de *« charognards »*, *« les politiciens à l'émotion sélective »*.

Les élus d'extrême droite approuvèrent donc les passages de la résolution qu'ils jugeaeint acceptables, repoussant ceux où ils s'estimaient mis en cause. Mais lors du scrutin sur l'ensemble de la résolution, ils votèrent contre le texte approuvé par tous les autres, seul M. José Mendes-Bota, un social-démocrate portugais (PPD), membre du groupe libéral, s'abstenant.

THIERRY BRÉHIER

Au Parti communiste

La direction et les « reconstructeurs » préparent le vingt-septième congrès

L'Humanité du vendredi 18 mai annonce que la prochaine réunion du comité central du PCF se déroulera les 19, 20 et 21 juin. M. Georges Marchais présentera un rapport introductif sur *« la préparation du vingt-septième congrès du parti »*. Il y a quelques jours, le secrétaire général a proposé aux membres du comité central (*le Monde* du 17 mai) que ce congrès se tienne du 18 au 22 décembre, ce qui coïncidera avec le soixante-dixième anniversaire du PCF.

Les « reconstructeurs », rassemblés derrière MM. Marcel Rigout, Claude Poperen et Félix Damette, craignent que ce congrès ne soit *« celui de la régression personnalisée »*. Présentant une *« contribution à l'élaboration du programme des communistes français »*, jeudi 17 mai à Orly (Val-de-Marne) en présence de M. Gaston Viens, le maire de la ville exclu du parti à l'occasion des municipales de mars 1989, ils ont réclamé *« de profondes modifications des statuts et du fonctionnement du parti »*, notamment l'abandon du centralisme démocratique.

M. Damette a estimé que *« le PCF a franchi un nouveau seuil dans son processus de décomposition »* et il a fustigé *« la pantalonnade »* qu'a constituée, selon lui, *« l'opération motion de censure »*, qui a *« contribué à décrédibiliser un peu plus le PCF et à aggraver le trouble chez les communistes »*.

POINT DE VUE

La lâcheté de la droite

par Hugues Dewavrin

NOTRE *manque de combativité vis-à-vis du Front national devient de moins en moins supportable.* Depuis cinq ans, j'entends presque quotidiennement : *« Vous avez raison, l'extrême droite est malsaine, démagogue, dangereuse mais, de grâce, ne provoquons pas, n'exaspérons pas des électeurs qui nous ont quittés et que nous devons récupérer. »* Au nom de ces sacro-saints rendez-vous électoraux, nous restons cois.

Le moins que l'on puisse dire est que l'enfant prodigue se fait attendre. Nous avons perdu beaucoup de temps et le résultat est là : le Front national est devenu incontournable pour la droite. Elle perdra avec lui. Elle perdra sans lui. Notre silence va nous coûter cher.

L'extrême droite s'est développée essentiellement sur deux terrains :

– Le machiavélisme de M. Mitterrand. *Une loi électorale sur mesure a donné au Front national une audience et une tribune* à l'Assemblée qui a amplifié son message. Que la gauche évite donc toute leçon de morale.

– La lâcheté de la droite, tout du moins d'une bonne partie de celle-ci. Lâcheté à la fois intellectuelle, morale et électorale. Notre stratégie de l'esquive a permis à M. Le Pen, *en toute liberté, de « surfer » avec son insondable* démagogie, sur des thèmes porteurs en temps de crise économique et morale.

Il a facilement trouvé un écho réel au sein d'une opinion de droite qui n'avait plus comme repères que ceux de ses extrêmes. Aujourd'hui, 31 % des Français rejoignent les thèses du Front *national sur le thème de l'immigration (Figaro-Sofres, mars 1990).* Dans un autre domaine, je suis consterné d'entendre le leader de l'extrême droite proposer la suppression de l'impôt sur le revenu sans qu'aucun responsable politique ne lui réclame des comptes !

Enfin et surtout, la multiplication des calembours odieux, les allusions antisémites ont *eu d'incalculables conséquences sur des* esprits faibles. Peu à peu, nos condamnations se sont banalisées comme, malheureusement, les propos de l'intéressé. Nous n'avons pas été suffisamment attentifs à ce qu'il faut bien appeler une dérive vichyste.

Dans ce climat de démobilisation, la fermeté et le courage de certains ont été payants.

– La *fermeté de François Léotard et de Michel Noir* ne les a pas privés de scores électoraux flatteurs. A Cannes, au cœur d'une région qui bascule, le Parti républicain a gagné triomphalement en ignorant l'extrême droite.

– Le courage des organisateurs des Etats généraux de Villepinte, qui ont produit sur l'immigration, sujet ô combien tabou, un texte équilibré et efficace, mérite aussi d'être salué.

Tout n'est donc pas perdu. Louis Pauwels met maintenant en garde ses lecteurs contre la montée en puissance du Front national et, Charles Pasqua, contre toute attente, devient le chevalier blanc de la lutte anti-Le Pen. Inattendu, mais utile !

Le prix à payer

Le rendez-vous, le vrai rendez-vous est devant nous : *il est inévitable*. L'extrême droite est en mesure de nous faire perdre plusieurs centaines de cantons au mois de mars et de cinquante à cent circonscriptions aux élections législatives.

L'impasse est totale. Avec ou sans elle, nous savons tous que nous sommes voués à l'échec. Il ne reste qu'une issue : réduire l'audience du Front national en le désignant de la façon la plus explicite comme un adversaire politique ; et le combattre au grand jour. Le choc risque d'être violent et le prix à payer élevé, très élevé.

Mon propos ne sera pas du goût de beaucoup d'élus, angoissés à juste titre par les prochains scrutins. Je souhaite leur dire bien amicalement que parier sur un « arrangement » avec l'extrême droite serait une pure folie. Pour éviter toute grandiloquence, oublions la morale et les convictions philosophiques, et restons sur le strict terrain de la tactique politique : l'extrême droite a besoin de sa marginalité pour se livrer à ses exercices favoris, la surenchère et la démagogie. M. Le Pen ne fera pas l'erreur de Georges Marchais. Il ne se diluera pas dans une quelconque solidarité d'alliance ou même gouvernementale, car il y perdrait son identité. Il se nourrit du discrédit de la classe politique ; il ne peut donc y appartenir. Spéculer sur un « embourgeoisement » du leader de l'extrême droite est un contresens.

N'essayons donc pas, une fois de plus, d'avancer en rasant les murs. Nous ne pourrons pas éternellement nous dérober à une clarification du paysage politique. Que ceux qui en douteraient encore pense à ce message de La Rochefoucault : *« Le silence est le parti le plus sûr de celui qui se défie de soi-même. »*

► **Hugues Dewavrin est secrétaire national du Parti républicain.**

Le congrès des élus socialistes

Les jospinistes sont amers après l'élection d'un rocardien à la FNESR

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Les quelque cinq cents participants présents pour la première journée du congrès de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR), jeudi 17 mai à Strasbourg, ont consacré leurs premiers échanges à la représentation de la gauche au sein de l'Association des maires de France, à la question des finances locales et à celle des modes de scrutin, sans apporter dans l'examen de ces dossiers aucune véritable passion.

Les conversations portaient davantage, dans les couloirs, sur les conditions dans lesquelles M. Jean-Pierre Joseph, président du conseil général du Gers, avait été désigné, la veille, par le bureau exécutif du parti comme président de la FNESR.

Le vote des fabiusiens en faveur de M. Joseph (*le Monde* du 18 mai) provoquait l'amertume des jospinistes, tandis que les proches du premier secrétaire, M. Pierre Mauroy, expliquaient qu'ils avaient mis en garde leurs amis contre le risque d'une telle issue s'ils choisissaient comme candidat M. André Laignel plutôt que M. Edmond Hervé, maire de Rennes, susceptible de réunir un consensus.

M. Mauroy a tiré lui-même la leçon de cette péripétie, dans son intervention au congrès, en déclarant que, après le congrès de Rennes, il était bon que le PS *« dépassât les clivages de courants »*. Pour le premier secrétaire, le choix de M. Joseph montre que l'appréciation portée sur les hommes peut l'emporter sur les logiques de clans.

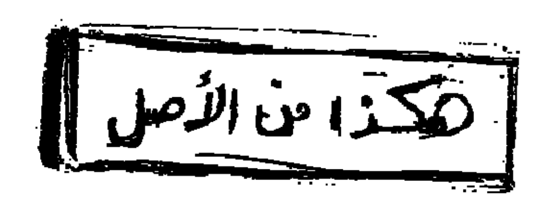
Les représentants de Socialisme et République, courant de M. Jean-Pierre Chevènement, ne l'entendaient pas de cette oreille. Ils ont demandé que la décision du bureau exécutif soit reconsidérée, faute de quoi ils présenteraient au conseil national de la FNESR, qui devait entériner le choix de M. Joseph vendredi soir, la candidature d'un des leurs, M. Christian Proust, président du conseil général du Territoire-de-Belfort.

Les responsables des courants, réunis vendredi matin, devaient aussi tenter de s'entendre sur le cas de M. Guy Vadepied, jospiniste, secrétaire général de la FNESR, menacé de perdre son poste.

P. J.






هكذا من الأصل

POLITIQUE

Au Parlement de Strasbourg

M. Giscard d'Estaing cherche à rassembler le centre droit européen

M. Valéry Giscard d'Estaing tisse patiemment sa toile au Parlement européen. Présider le groupe libéral ne lui suffit plus. Il voudrait à Strasbourg, comme il l'a été à Paris, être le fédérateur de l'opposition à la majorité de gauche qui existe dans l'Assemblée des Communautés européennes.

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

« *L'Union* », l'ancien président de la République s'en est fait le chantre national. Il voudrait aujourd'hui en être le meneur en Europe. Mais la tâche est au moins aussi délicate à Strasbourg qu'à Paris.

Les résultats des élections européennes de l'an dernier, s'ils ont pleinement satisfait M. Valéry Giscard d'Estaing en France, l'ont déçu au niveau européen. La gauche a renforcé sa puissance au Parlement, interdisant à l'ancien président de la République française d'y jouer un rôle aussi important qu'il l'envisageait. Il espérait, sauf circonstances imprévisibles, devenir président de l'Assemblée des Communautés. Il n'a même pas pu parvenir à réunir l'ensemble des élus de la droite française dans un seul et même groupe. Les députés centristes ont rejoint, sauf Mme Simone Veil, les démocrates-chrétiens du PPE ; même ceux de la liste qu'il conduisait se sont séparés, les RPR retrouvant le groupe RDE qu'ils composent pour l'essentiel, les autres allant chez les libéraux.

La présidence du groupe libéral n'a été pour lui qu'une consolation, d'autant plus mince qu'il a vite mesuré que les faibles effectifs de celui-ci (49 membres) ne lui accordaient qu'un rôle réduit face aux deux mastodontes que sont le groupe socialiste (180 membres) et le PPE (121). Ainsi, par exemple, il a dû partager le rapport de l'importante commission institutionnelle sur la constitution de la future Europe unie avec M. Emilio Colombo (démocrate-chrétien italien) et même avec M. Maurice Duverger (élu sur la liste des communistes italiens).

Sa présidence, l'ancien chef de l'Etat français l'occupe pourtant avec une assiduité et une constance qui ont forcé l'admiration. Nul n'imaginait qu'il se plierait d'aussi bonne grâce aux pesantes servitudes de cette fonction, qu'il participerait avec autant de persévérance aux multiples réunions qu'impose une telle présidence, même lorsqu'elles ne sont que techniques, même lorsqu'elles ne se préoccupent que de la bonne marche du Parlement. A Strasbourg, M. Giscard d'Estaing est un chef de groupe comme les autres.

La stratégie du dîner

Cette démonstration ainsi faite, il peut passer à une autre étape de son implantation. Déjà, dans les mois suivants l'élection, il avait réussi, non sans difficultés, à organiser un dîner, les mardis soir de chaque session, de tous les élus de l'opposition française. Cette rencontre est maintenant devenue un rendez-vous régulier que ne continue à boycotter que Mme Simone Veil, même si ce dîner ne permet pas d'aboutir à une unification des positions comme le souhaitait son initiateur. Fort de ce nouveau succès, M. Giscard d'Estaing a pu passer à une nouvelle étape. Mardi 15 mai, il a invité, avec l'accord de M. Christian de La Malène, le président des élus strasbourgeois du RPR, les conservateurs britanniques à participer à ce dîner mensuel. Officiellement, il ne s'agissait que de réfléchir ensemble à l'avenir de l'Europe. En fait, l'objectif allait bien au-delà.

L'analyse de M. Giscard d'Estaing est simple. Si la droite anglaise a été si longtemps hostile à la Communauté européenne, c'est parce qu'elle n'y voyait qu'une machine socialiste. Il faut donc lui démontrer qu'il y a aussi une conception libérale de la construction européenne. Pour cela, le mieux est de travailler avec les conservateurs anglais. Libéraux et conservateurs prennent le plus souvent des positions identiques, ou en tout cas fort proches.

Pourquoi alors ne pas aller au-delà ? Divisée en trois groupes (libéraux, démocrates européens des conservateurs britanniques, rassemblement des démocrates européens du RPR), la droite a du mal à se faire entendre face au centre et à la gauche. Depuis longtemps, les conservateurs cherchent un regroupement plus important. A l'ouverture de cette législature, ils avaient fait des appels du pied pressants au RPR.

Une fusion des trois groupes est-elle envisageable ? Beaucoup la souhaitent, même si elle est difficile. D'abord parce que chacun a trouvé des alliés (des Irlandais pour le RPR, des Portugais pour les libéraux) qui ne sont pas prêts à cohabiter avec les conservateurs britanniques. Ensuite, parce qu'il n'est pas très enthousiasmant de s'associer à l'image de Mme Thatcher. Enfin, parce que les divergences continuent à être fortes entre le RPR et les autres sur la construction européenne. Ainsi, par exemple, mercredi 16 mai, ces élus ont voté contre un rapport sur l'Union économique et monétaire ou se sont abstenus. L'ont approuvé, en revanche, les libéraux et les conservateurs.

La difficulté ne rebute pas M. Giscard d'Estaing. Patiemment, il pousse ses pions, sachant que l'autorité intellectuelle qu'il a facilement acquise à Strasbourg, le prestige que nul ne lui conteste en feraient le fédérateur d'une droite unie. Dans son entourage, on imagine ainsi que pourrait être créé, en attendant mieux, un « intergroupe » sur le modèle français. D'autant que l'offensive de charme ne s'arrête pas là. L'ancien président de la République veut aussi renforcer ses liens avec les chrétiens-démocrates et dans l'immédiat avec ceux dont il se sent le plus proche, les Espagnols du Parti popular qui ont adhéré au PPE. Ceux-ci devraient être les prochains invités d'un dîner de l'opposition française.

Sur le terrain européen comme sur le terrain national, la stratégie de M. Giscard d'Estaing ne change pas. Il a été l'homme de l'union de l'opposition en France. Il a choisi l'Europe. Il voudrait bien être l'homme de l'union de l'opposition du centre droit européen.

THIERRY BRÉHIER

JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

C'ETAIT trop simple, trop beau, trop rassurant ; trop nostalgique aussi pour des enjeux qui sont devant nous et non pas derrière, comme pour remplacer des 1er mai qui n'existent plus, comme pour rappeler le temps où l'on ne formait pas seulement cortège pour des indexations, mais au nom des idées. Il y avait de l'illusion dans ce défilé pour conjurer Carpentras, même s'il était nécessaire, même si ç'aurait été une inquiétude supplémentaire qu'il ne coulât pas enfin dans Paris, fleuve auquel répondaient de plus courtes rivières en province.

Qui a défilé, lundi, la gauche ou la droite ? Agacés que pareil clivage puisse être restauré quand le défi est posé à la nation tout entière, les optimistes répondront : le peuple de France. Admettons.

Il a d'abord paru des hommes politiques en grand nombre, de haut et petit lignage, pour qui cette profanation, cyniquement parlant, ne tombait pas si mal. Il ne manquait que M. Giscard d'Estaing et M. Le Pen. Tous les autres ont saisi là l'occasion de retrouver une vertu et de se faire amnistier de l'amnistie : ceux qui l'avaient votée comme ceux qui regardaient ailleurs lorsqu'elle est passée.

Le temps d'une foule, les hommes politiques cessaient d'être une profession inapte à inventer ce qui la guérirait du discrédit où elle se laisse tomber et dont la loi d'amnistie n'est que le révélateur.

Les plus sincères faisaient au moins d'une pierre deux coups : manifester leur émotion et *obtenir l'absolution de leurs déficiences et de leurs accommodements.* Au travers de leurs *partis respectifs, aucun ne peut prétendre à l'innocence.*

Car, tout de même, si l'on en vient à déverser sur le pavé de la capitale, dans un indescriptible désordre, outre un chef de l'Etat, des premiers ministres par poignées et des ministres à la louche, s'il a fallu appeler à la rescousse une telle épaisseur de symbole, c'est aussi que, jusqu'alors, ou bien la bataille n'a pas été engagée, ou bien elle a été conduite en dépit du bon sens.

Or une telle bataille, peut-on, un millième de seconde, imaginer de la perdre ? Ces soixante enquêteurs dépêchés à Carpentras, n'est-ce pas leurs frères « civils » *qu'il aurait fallu expédier,* multiplié par cent, *sur tout le territoire* et depuis dix ans ?

∴

COMMENT se fait-il donc que cette bataille donne constamment l'impression d'être d'abord une bataille de l'arrière ? Bien sûr, il faut aller chercher dans leurs repaires trop paisibles les nazis en retraite et les collaborateurs réinsérés, mais doit-ce être pour perdre de vue que les plus dangereux, aujourd'hui, sont ceux qui n'ont encore rien à se reprocher, ni au regard de la loi, pour la plupart, ni même, le plus souvent, à l'échelle de la morale ? Faut-il demander à la pauvre justice d'offrir le bon visage que détourne la politique ? Se battre avec l'Histoire ou dégager l'avenir ?

Pourtant, là encore, les dirigeants de ce pays, qu'ils aient le pouvoir ou qu'ils y prétendent, font craindre qu'ils ne soient en retard d'une analyse ou d'un soupçon.

Que le Front national puise son inspiration idéologique dans la thèse de la supériorité raciale ou nationale, cela saute tellement aux yeux que ses chefs finiront bien par s'en vanter. Mais il y a beau temps que ce stade est dépassé. Le Front national, qui a toutes les raisons de se sentir en pleine forme, n'a pas de motifs de croire que sa progression doive s'arrêter. Il en a *déjà* converti beaucoup qui pouvaient passer pour *inconvertibles.*

A présent, fût-ce encore à mots couverts, le discours du Front *national* vise l'Etat bien au-delà de la contestation d'une de ses valeurs. *On a défilé contre le racisme, mais la menace pèse sur les libertés. Le programme d'un tel parti, puisque c'en est un, ne se borne pas à prôner l'expulsion des étrangers ; c'est celui d'un Etat national, dont une malheureuse ville qui n'y pouvait mais sera l'enseigne française* pour l'éternité : Vichy. Sous Vichy, il n'y avait pas que, si l'on ose dire, des lois anti-juives.

∴

IL est vrai que s'exprimer ainsi, à cette occasion, c'est succomber à un amalgame, manquer de rigueur en associant, pour ainsi dire *instinctivement, la profanation de Carpentras, dont on ne sait rien,* les suivantes, *dont on ne sait pas davantage, et le Front national, dont on sait beaucoup. Mme Simone Veil l'a dit et, comme si souvent, bien dit. Cette dame est décidément une permanente leçon de tact, au plus haut degré de ce mot.*

Mobilier

Il n'est pas moins vrai que l'affreux geste de Carpentras n'a pas plongé le Front national dans l'affliction et que l'on n'avait pas, auparavant, entendu ses porte-parole s'inquiéter des dérives racistes. L'accusation serait juridiquement sans fondement ; *politiquement, c'est autre chose. Carpentras, ce n'est peut-être pas la main du Front national ; mais les émules de Carpentras, où vont-ils, sinon au* Front national ?

Le *minimum* que l'on puisse dire de ce mouvement, dans ce domaine, c'est qu'il est du type permissif. Ce qui s'est passé à Carpentras ne détonne pas tant que cela dans le mobilier idéologique du Front national.

Ne voir de ce mobilier que le seul élément aux couleurs du racisme et de la xénophobie serait commettre, derechef, l'erreur qui consistait à croire, lors des premiers succès du Front national, que ce serait un feu de paille, juste bon à arranger les affaires électorales du Parti socialiste et à déranger celles de la droite. N'y revenons pas, certains l'ont cru de bonne foi.

Parmi les multiples causes qui expliqueront, plus tard, ce qui est déjà avéré de la réussite du Front national, *droite* et gauche peuvent se donner la main, la première plus coupable, puisqu'elle a occupé le pouvoir plus longtemps.

A tort ou à raison, une partie de la population se plaignait de la présence des étrangers. Fantasmes ou recherche d'un bouc émissaire pour des périodes difficiles, peu importe. Les plaintes étaient un fait. C'est l'un des incontestables enseignements du docteur Freud : dans l'affirmation d'une erreur, ce qu'il faut d'abord prendre en compte, pour parvenir à corriger cette erreur, c'est l'affirmation.

La gauche a fait un peu de spectacle, notamment avec les Minguettes en 1981, puis on s'est mis à surveiller la bonne tenue du franc. De son côté, la droite a longuement hésité avant de s'abstenir, quand même, d'entonner la trompette xénophobe. Non sans lorgner envieusement un cheval de retour qui l'osait carrément. A défaut d'une action qui aurait contribué à lui montrer l'inanité de ses alarmes, cette partie déboussolée de la population s'est satisfaite du discours dur avec lequel se consolent toujours les mécontents laissés en plan.

∴

A propos de l'« Amateur » d'il y a quinze jours (« Cadeau »), un conseiller du premier ministre fait (gentiment) observer que, dès 1988, 250 millions de francs ont été consacrés à la rénovation des HLM, cela dans le cadre d'un programme de cinq ans. Soit dit sans ergoter, une telle somme, ce n'est jamais qu'un demi-Van Gogh au cours du jour. Quand tout va si mal, va-t-on marchander les millions, ces broutilles au regard d'un budget de l'Etat qui est de 1 300 milliards, du budget social qui monte à 1 500 milliards, des sommes fabuleuses que charrient les collectivités locales ?

Il n'y aurait donc pas d'argent dans ce pays qui en regorge pour couper les pattes à la pire menace qu'ait connue la démocratie depuis qu'elle est en place ? Car si le racisme n'est pas la finalité du Front national, mais pis, il est le canal par lequel il fait passer le reste. Lutter contre les motifs d'exaspération (fondés ou non, ce n'est pas la question), c'est lutter contre le Front national. *Le couvrir de horions verbaux n'a aucun intérêt, au contraire, probablement.*

En ce moment et depuis des semaines, des *centaines d'Africains, hommes et femmes, adultes et enfants, campent dans un square du vingtième arrondissement de Paris après avoir été expulsés légalement de logements vides qu'ils occupaient illégalement dans le quartier.* La nouvelle s'est répandue, des reportages ont été faits.

Comme d'habitude, les *mêmes bénévoles se dévouent et n'attendent pas, pour cela,* une récompense qui ne *risque* pas de venir. La Mairie de Paris dit qu'elle a la loi pour elle, ce qui est exact ; l'Etat dit que cela ne le concerne pas, ce qui l'est tout autant. Personne ne bouge. Quel *peut* être le résultat ? Que l'apitoiement gagne les témoins et le pays ? C'est de l'humour grinçant. Bien plutôt des électeurs pour le Front national qui, s'il fait bien son métier, a déjà dû envoyer des émissaires sur place pour faire monter l'ambiance parmi les riverains du square.

S'il y avait un état d'urgence, si ce n'est un état de siège, quand les esprits déraillent, il y a longtemps que le gouvernement aurait dû le décréter. A intervalles réguliers, le mot de « valeurs » apparaît dans le débat politique, puis il disparaît. Quand va-t-il retrouver sa place pour ne plus la quitter ? *Le défilé de lundi, pour illusoire qu'il reste,* s'il a eu lieu pour ces valeurs, au nom de la valeur des valeurs, n'aura pas été un coup pour rien ou pour la bonne conscience. Mais c'est le gouvernement qui peut le dire, afin d'entraîner le pays à sa suite.

La visite du président de la République en Polynésie

M. Mitterrand souhaite que le Conseil du Pacifique sud intensifie ses actions

La dernière journée de M. Mitterrand en Polynésie a été consacrée, jeudi 17 mai, à une visite à l'île de Rurutu, puis à un déjeuner privé avec l'explorateur Paul-Emile Victor à Bora-Bora. En fin d'après-midi, le chef de l'Etat a présidé, à Papeete, le Conseil du Pacifique sud, créé en 1985, qui s'était réuni, la dernière fois, à Paris, en février 1986. Outre M. Rocard et sept membres du gouvernement, assistaient à cette réunion les six ambassadeurs de France dans la région (Japon, Australie, Nouvelle-Zélande, Fidji, Papouasie-Nouvelle Guinée, Vanuatu), les représentants de l'Etat dans les TOM, les représentants des élus de Nouvelle-Calédonie, Polynésie et Wallis-et-Futuna. M. Mitterrand devait quitter Papeete vendredi matin 18 mai pour être de retour à Paris samedi dans la soirée.

PAPEETE

de nos envoyés spéciaux

M. Mitterrand a souligné, jeudi 17 mai, au cours d'une longue conférence de presse, l'importance qu'il attache aux travaux du Conseil du Pacifique sud, dont l'ambition est de mettre, dans cette région du monde, « *les instruments de la modernité au service du développement, comme la France entend s'y employer à titre national et au sein de la Communauté européenne* ». Le relevé des décisions prises à Papeete par le Conseil confirme cette volonté d'action dans trois domaines : la formation et la recherche ; l'environnement ; la protection des hommes et des ressources.

– **Formation et recherche** : l'université française du Pacifique disposera bientôt d'un deuxième cycle et d'un institut universitaire de formation des maîtres. Elle accueillera dès cette année des étudiants étrangers, introduira des enseignements adaptés aux besoins spécifiques régionaux et installera en juin prochain un conseil scientifique et culturel pour faciliter les échanges inter-universitaires dans cette zone. Une première conférence internationale sur la formation professionnelle et technique se tiendra à Nouméa avant la fin de cette année. Les moyens de la recherche scientifique, fondamentale et apliquée seront renforcés. A l'automne, une réunion de coordination des organismes de la recherche scientifique française dans le Pacifique sud se réunira à Nouméa.

– **Environnement** : la création prochaine d'un observatoire permanent de surveillance de l'environnement devra assurer la collecte et la diffusion des données sur le milieu naturel en collaboration continue avec les organismes étrangers correspondants. La France participera activement à la mise en œuvre effective des dispositions de la convention de Nouméa sur la protection des ressources naturelles et de la convention de Wellington sur les filets dérivants.

– **Protection des hommes et des ressources** : afin de permettre une intervention efficace des équipes de secours en cas de catastrophe naturelle dans la zone, il a été décidé de constituer des réserves de matériels de secours d'urgence. Pour faciliter l'utilisation coordonnée des moyens mis en oeuvre en cas d'urgence, les pays qui feraient appel à l'assistance de la France ou participeraient avec elle aux secours seront tenus informés des dispositions prises. Enfin, la France épaulera l'action de surveillance des Etats voisins qui la solliciteront pour la surveillance de leurs zones maritimes.

A. Ch. et A. R.

Au Sénat

Modification du code de la Sécurité sociale

Les sénateurs ont adopté à l'unanimité, jeudi 17 mai, le projet de loi modifiant le code de la Sécurité sociale et relatif aux prestations familiales et aux aides à l'emploi pour la garde des jeunes enfants.

Le texte, présenté au nom du gouvernement par Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat chargé de la famille, concerne le volet législatif de la politique familiale du gouvernement. Les sénateurs ont adopté deux de ses dispositions principales, à savoir l'extension de l'allocation de rentrée scolaire à de nouvelles catégories de bénéficiaires et aux enfants âgés de seize à dix-huit ans, et la légalisation de la « prestation spéciale assistante maternelle », mise en place dans le cadre de l'action des caisses.

Les sénateurs ont adopté la suppression de la prestation dite « jeune fille au foyer ». En revanche, ils ont rejeté celle du revenu familial garanti, proposée par le gouvernement du fait de la mise en place du RMI. M. Guy Robert (Un. centr.), rapporteur de la commission des affaires sociales, a expliqué que cette suppression ne pourrait intervenir tant que le gouvernement n'aurait pas apporté de réponse satisfaisante au problème des droits aux allocations familiales des bénéficiaires du RMI.

G. P.

Adoption de la réforme des procédures de saisie

Les sénateurs ont adopté, mercredi 16 mai, le projet de loi relatif à la réforme des procédures civiles d'exécution. Tous les groupes ont soutenu ce texte, à l'exception du groupe communiste, qui a voté contre.

Les sénateurs ont introduit plusieurs précisions dans le projet de loi, tendant soit à humaniser les procédures de saisie, soit à renforcer les moyens des débiteurs pour rentrer en possession de leur dû. Ils ont adopté un amendement du gouvernement limitant les possibilités de saisie-vente au domicile du débiteur, lorsqu'elle tend au recouvrement d'une « petite » créance – autre qu'alimentaire – dont le montant, fixé par décret, ne dépasserait pas 3 000 francs. La saisie-vente pourra toutefois être autorisée par le juge de l'exécution si le recouvrement de la créance s'avère impossible par voie de saisie sur compte de dépôt ou sur le salaire du débiteur.

A l'initiative de M. Etienne Dailly (RDE), les sénateurs ont adopté, contre l'avis du gouvernement, un amendement autorisant les clercs de justice à procéder aux constats, qui devront toutefois être contresignés par l'huissier de justice, civilement responsable des actes de son clerc. M. Pierre Arpaillange, le garde des sceaux, qui s'est opposé à cette mesure revendiquée depuis longtemps par la profession, a estimé qu'elle risquait d' « *altérer* » la force des actes de justice, jusqu'alors réservés aux seuls titulaires du statut d'officier ministériel. Une qualité « *essentielle* », selon M. Arpaillange, « *pour justifier les prérogatives de puissance publique dont les huissiers sont investis* ».

SOCIÉTÉ/CULTURE

Comment sauver la justice des pauvres

Le rapport de la commission Bouchet sur la réforme de l'aide légale propose de substituer la solidarité nationale à la charité

Chargée par le premier ministre au mois de décembre dernier, en pleine grève des avocats, d'un rapport destiné à réformer le système de l'aide légale, la commission de la section du rapport et des études du conseil d'Etat présidée par M. Paul Bouchet – devait présenter ses conclusions le vendredi 18 mai. Alors que le parlement s'apprête à examiner le projet de réforme des professions juridiques et judiciaires, ce rapport pourrait aboutir au dépôt d'un projet de loi à l'automne.

La fièvre s'était emparée depuis de longs mois des avocats. Ils le répétaient, de colloque en congrès : le système français de l'aide légale, fixé par la loi de 1972, cette aide que l'Etat octroie aux *plus démunis pour* leur permettre de se défendre au civil et au pénal (1) ne fonctionne plus. Les justiciables les plus pauvres ne sont pas défendus décemment. Et les avocats ne supportent plus le poids, financier comme psychologique, de cette aide, à laquelle les barreaux, en contrepartie de leur monopole de défense, sont tenus.

Le droit d'être défendu

Au mois de novembre dernier, lassés d'attendre, inquiets aussi devant une réforme des professions juridiques et judiciaires (*le Monde* du 5 avril) qui semble, à beaucoup, plus inspirée par le souci de défendre des parts de marché à la veille de l'Europe de 1993 que de répondre aux exigences d'un Etat de droit, les avocats avaient donc lancé, souvent à contrecœur, un mouvement de grève de l'aide légale. *Sans être tout à fait surpris, le ministre de la justice qui* devait, au même moment, faire face à d'autres conflits – les prisons, les fonctionnaires de justice, la négociation ardue sur le rapprochement des avocats et des conseils juridiques, – décidait de réunir une commission chargée de proposer non un replâtrage du système, mais sa véritable réforme.

Maintenant la pression, les avocats continuaient leur mouvement de prostestation, avec une intensité variable (Paris n'a jamais fait grève) jusqu'au mois de mars.

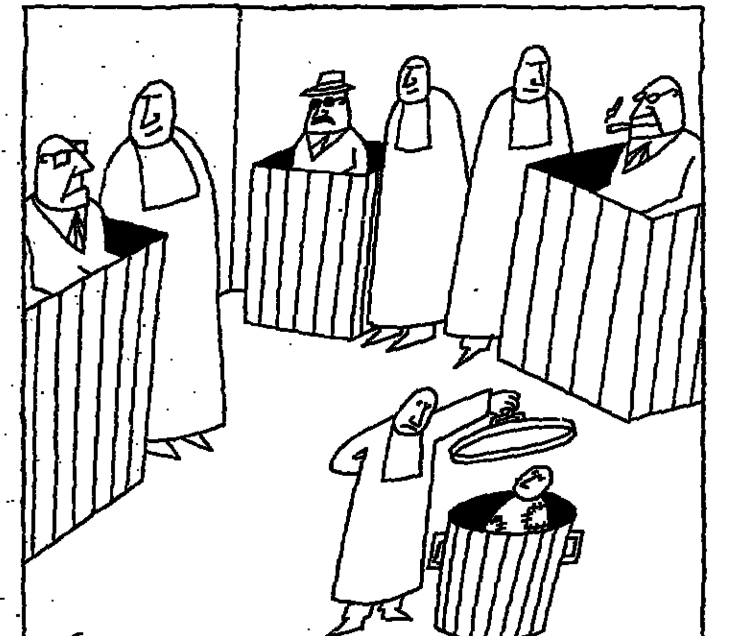
Pendant ce temps, la commission Bouchet, dans une totale confidentialité entendait tous les interlocuteurs intéressés par la question. Le travail a été fait en profondeur et une mission a même été envoyée à l'étranger. Remis comme convenu, le 30 avril, au premier ministre, le rapport, qui provoque déjà des réserves au ministère de l'économie, des finances et du budget a fini par être rendu public près de trois semaines plus tard.

On est loin, aujourd'hui, de la notion de charité qui guidait, en 1851, le premier texte fondant assistance judiciaire, conçue pour « *concilier les sentiments de générosité et d'amour de la justice avec la raison et la prudence* ». Le droit d'être défendu n'est pas une aumône, ou ne devrait plus l'être. C'est un devoir pour un Etat de droit que de le garantir. La France, à cet égard, n'est pas en situation de donner des leçons. Elle ne lui consacre que 7 F par habitant, contre 98 F en Angleterre et au Pays de Galles, 30 F en RFA, 34 F aux Etats-Unis, 60 F aux Pays-Bas. A l'étranger, même si certains systèmes sont en crise, les seuils d'attribution sont plus élevés, les domaines couverts plus vastes et les avocats mieux rétribués.

L'Etat français a a dépensé 400 millions de Francs, en 1989 pour aider les plus pauvres à se défendre, doit 2,6 % d'un budget qui ne représente lui-même que 1,36 % du budget de l'Etat. Le système est aujourd'hui non seulement chiche, mais mal adapté. Alors que les tribunaux *vivent* une *explosion* des contentieux (10,5 millions de décisions rendues en 1972, 17 millions en1984, 14 millions en 1987, dernière année dont les chiffres sont connus), le système dérive, car les plafonds de ressources n'ont pas suivi l'érosion monétaire, pas plus que n'est prise en compte l'accroissement du coût de la justice. En *1972, lors de la création de l'aide* légale, il fallait pour en bénéficier gagner moins de 900 F, c'est-à-dire le smic ou un peu plus. Le plafond est aujourd'hui fixé à 3 465 de revenus mensuels (le chiffre n'a pas changé depuis 1986), c'est-à-dire bien que le Smic (4 428 F nets). Dans ces conditions, beaucoup sont laissés au bord de la route.

Les professionnels qui supportent très inégalement la charge de défendre les plus défavorisés n'ont, pas plus, de raisons d'être satisfaits. Sur 180 tribunaux de grande instance, vingt et un supportent la moitié des commissions d'office. 25 % sont assurés par les seuls tribunaux de grande instance de Paris, Bobigny, Marseille et Nanterre. Encore y a-t-il plus de six mille avocats à Paris, et... cent soixante à Bobigny (Seine Saint-Denis). Leur indemnisation est trop faible et établie selon un barème trop rigide qui ne tient compte ni de la spécialisation requise, ni tu temps passé (ainsi une affaire prudhommale est-elle rétribuée forfaitairement 1 120 F et un divorce, quelle que soit sa complexité, 2 250 F.

« Il faut mettre fin au paradoxe selon lequel la France, qui dispose d'un Etat de droit perfectionné et d'un système social des plus avancés, se trouve fortement en retard pour l'aide juridique qui se trouve pourtant au confluent de ces deux domaines ».



Les principales mesures

Pour la commission Bouchet, c'est une première évidence. Il faut étendre l'aide judiciaire qui couvre l'accès aux juridictions à ***l'accès plus général du Droit.*** *« Le dispositif actuel excluant de l'aide judiciaire la consultation juridique préventive du procès, a pour effet pervers de pousser à engager un contentieux pour bénéficier d'une aide »*. Il faut aussi permettre aux mineurs d'avoir un avocat rémunéré quel que soit le type de procédure et ouvrir le droit d'être défendu devant les commissions telles que celles statuant sur le surendettement ou celles de conciliation sur les loyers.

• *Le plafond de ressources doit être réévalué* : il devrait être fixé au niveau du SMIC pour l'aide totale et à une fois et demi minimum ou deux fois maximum celui-ci pour l'aide partielle (par comparaison, en Suède, le plafond est de 16 000 F bruts mensuels).

• Lorsque le bureau d'aide judiciaire rejette des demandes qu'il estime irrecevable ou mal fondées, une procédure de recours devant un juge devrait être ouverte.

• Il convient de revoir les lacunes *« préoccupantes »* du droit des étrangers. *D'après la loi de 1972, seuls ceux qui résident habituellement en* France ont accès à cette aide. Pour les autres, ce n'est possible qu'au pénal et exclu devant les juridictions administratives qui statuent en matière d'expulsion ou de reconduite à la frontière. Le rapport recommande que soient supprimées les *« conditions de résidence pour les litiges portant sur le droit au séjour »*.

• Les bénéficiaires de l'aide juridique doivent être **mieux informés** et disposer de la liste des avocats dont les spécialisations sont reconnues.

• Il faut limiter le temps perdu par les avocats en généralisant les contrats de procédure entre les barreaux et les tribunaux et les rendez-vous judiciaires. Des avocats à mi-temps ou à temps plein devraient, pendant une période déterminée (deux à trois ans), se consacrer, comme aux Etats-Unis et au Québec, à la mission d'aide judiciaire.

• *Ilne suffit plus dindemniser les avocats, il faut les rémunérer sur la base de l'évaluation du coût réel de* leur travail. Il n'est pas pour autant question de parvenir à des honoraires équivalents à ceux réclamés à une clientèle non aidée. Il faut évaluer le montant réel des frais engagés par les avocats (le montant moyen serait de 320 francs l'heure) et celui du travail fourni (une dizaine d'heures en moyenne par dossier). Le rapport reste flou sur la somme qu'il conviendrait de retenir et ne fournit que des comparaisons avec les pays étrangers. Avec des barèmes différents selonles caztégories de litiges, le forfait devrait être *modulé à la baisse en cas de dossier simple* et à la hausse en cas de diligences exceptionnelles.

• Pour le **financement** – pris encharge jusqu'ici exclusivement par l'Etat et supporté en creux, par le barreau, on devrait mettre à contribution lkes collectivités locales,les CARPA (Caisses de règlement pécuniaire des avocats),les caisses d'allocations familiales et des fondations.

• Le **crédit gratuit** pour l'aide partielle et l'assurance de protection juridique (avec libre choix de l'avocat rénuméré directement par l'assureur) devraient être généralisés.

• Un **fonds national d'aide juridique et un conseil national** devraient être chargés d'organiser le nouveau système. A l'*échelon régional*, des groupements d'intérêts publics ou des établissements publics seraiet-chargés de recevoir les financements locuax et de mettre en œuvre une politique décentralisée. La gestion comptable serait assurée par les CARPA.

Tout cela coûtera de l'argent : quatre fois plus qu'aujourd'hui selon une simulation nécessairement imparfaite. C'est beaucoup. Ou c'est peu, selon le prix que l'o attache au droit des moins fortunés à être défendus.

AGATHE LOGEART

(1) L'aide judiciaire est *réservée* au domaine civil au sens large, incluant les juridictions administratives. Au pénal, c'est le système de la commission d'office qui joue : au nom des droits de la défense, le niveau des ressources de l'intéressé n'est pas une condition à l'octroi de cette aide. N'entre en ligne de compte que l'indemnisation de l'avocat. Les avocats ne perçoivent une indemnisation que depuis 1983.

Devant le tribunal correctionnel de Marseille

Des proches des Forces libanaises jugés pour trafic de stupéfiants

Le tribunal correctionnel de Marseille a jugé, les 15 et 16 mai, dix Libanais accusés de trafic de drogue au profit de la milice chrétienne des Forces libanaises de Samir Geagea. Depuis Beyrouth, les Forces libanaises ont affirmé n'avoir jamais reçu *« un quelconque financement provenant du trafic de drogue »*.

MARSEILLE

de notre correspondant

On sait bien que l'autofinancement des factions armées libanaises dans la *guerre qui les oppose entre elles* relève du secret de Polichinelle *et que* la vente massive de haschisch et d'héroïne à partir des productions de la plaine de la Bekaa y pourvoit largement. Mais il est rare qu'on aborde le sujet avec autant de franchise, de clarté et de preuves qu'on l'a fait devant la septième chambre correctionnelle du tribunal de Marseille, présidée par M[me] Antoinette Durand, où étaient jugés des trafiquants de drogue ayant reconnu travailler pour les Forces libanaises de Samir Geagea.

Parmi eux, Marie L. Lakkis, trente-deux ans, qui affirme avoir longtemps été la maîtresse du chef des Forces libanaises. Elle reconnaît les faits qui lui sont reprochés mais précise : *« Je suis une combattante, je n'ai pas agi par intérêt personnel mais parce que j'appartiens et je suis liée par le cœur et le sang aux plus hauts responsables des forces chrétiennes du Liban. »*

En somme, il y aurait des moments où le trafic de stupéfiants relèverait des intérêts supérieurs d'une cause et trouverait en quelque sorte sa justification. *Le* frère de Marie, Jean L. Lakkis, qui était parmi les plus fidèles du chef de la milice chrétienne qui dirigeait le trafic depuis Beyrouth, n'affirme-t-il pas avoir été « ministre des finances » du « gouvernement » Geagea ?

Pour les policiers qui ont remonté la filière, comme pour les magistrats qui jugent ses membres, les raisons politiques ne doivent pas cacher la réalité d'un trafic qui a porté sur 40 kilos d'héroïne. A partir d'une première *saisie*, le 22 *septembre* 1988, *dans un appartement de Mar*seille et après l'arrestation d'Edmond Mayne et Karabet Ilandjian, chez qui ont été découverts 750 grammes d'héroïne, les policiers ont remonté la piste qui les a conduits jusqu'au Liban.

Armes et munitions

Dans un autre appartement situé dans le seizième arrondissement de Paris, occupé par Walid Keirallah, directeur général de la société Aramex, dont le siège est à Beyrouth, les enquêteurs trouvaient 4,5 kilos d'héroïne en provenance directe du Liban, arrivés par paquets-poste ou dissimulés dans des cintres creux servant à présenter des collections de vêtements. La marchandise était écoulée dans la région parisienne et l'est de la France par deux cousins, Antoine et Joseph Rahmé. Walid Keirallah a reconnu qu'il travaillait *pour* Jean L. Lakkis, mais a *précisé* qu'*« il ne touchait pas d'argent pour le prix de ses services »* et qu'après avoir accepté une première livraison contre promesse d'un portefeuille ministériel en cas de victoire, il avait cédé à des menaces répétées contre lui-même et sa famille et avait dû continuer.

Même ambiguïté chez Marie L. Lakkis, qui tantôt se présente comme une combattante et tantôt comme un second rôle qui s'est borné à *« rendre service »* et transmettait les consignes de Walid Keirallah en livrant des *« clients »* du réseau.

A quoi ont été consacrées les sommes importantes récoltées ? On s'en doute, mais la filière « livraisons » semble avoir été complètement distincte de celle qui se chargeait de l'achat des armes et des munitions.

Dans son réquisitoire, le procureur de la République, M[lle] Fabienne Atzori, a réclamé des peines de vingt ans d'emprisonnement par défaut pour Jean L. Lakkis et son complice Mansour Farid Mansour, tous deux au Liban, de quatorze pour Marie L. Lakkis, de seize ans pour Walid Keirallah, et de dix ans pour Edmond Mayne et Karabet Ilandjian. Le jugement sera rendu le 22 mai.

JEAN CONTRUCCI

Les députés adoptent en seconde lecture le livre I du code pénal

La peine d'emprisonnement maximale en matière correctionnelle est portée à dix ans

Par 283 voix contre 156, les députés ont adopté en seconde lecture, jeudi 17 mai, le livre I du code pénal, présenté au nom du gouvernement par M. Pierre Arpaillange, Garde des sceaux. Seul le groupe PS a voté pour. L'UDF et l'UDC se sont abstenues, le RPR et le PC ont voté contre. Plusieurs modifications ont été apportées au texte issu de la seconde lecture du Sénat. Les députés ont notamment rétabli la responsabilité pénale de toutes les personnes morales à l'exception de l'Etat. Ils ont supprimé la notion de légitime défense des biens et le caractère automatique de l'application de la peine de sûreté pour certains crimes, introduits par le Sénat. Les députés ont suivi le Sénat, en revanche, dans sa volonté de renforcer la durée maximum des peines d'emprisonnement en matière correctionnelle, portée de sept ans à dix ans.

La politique des petits pas se révèle payante. A l'issue de cette quatrième lecture parlementaire, les deux assemblées sont parvenues à rapprocher leurs points de vue sur un grand nombre de dispositions du livre I du code pénal. La volonté de rechercher l'accord le plus large possible a d'ailleurs dominé les débats, tant à l'Assemblée qu'au Sénat . *L'effort est d'autant plus méritoire que, comme l'a souligné* le garde des sceaux, « avant d'être un chef d'oeuvre juridique, *un code pénal doit exprimer l'accord général de la société sur les valeurs qu'elle entend protéger ou promouvoir »* .

C'est donc avec une évidente satisfaction que le rapporteur du projet au nom de la commission des lois, M. Philippe Marchand (PS, Charente-Maritime), a décliné la liste des dispositions adoptées conformes par les deux assemblées, et celles qui étaient, selon lui, susceptibles de l'être. C'est dans ce même souci de consensus que M. Marchand a proposé à l'Assemblée de *« faire un effort considérable »* de rapprochement avec la position du Sénat, en acceptant de renforcer la durée maximum des peines d'emprisonnement en matière correctionnelle, portée par les sénateurs de sept à dix ans.

En première lecture, cette disposition avait été supprimée par les députés, mais un débat s'était engagé sur la question de la répression des délits en matière de trafic de drogue – qui relèvent du tribunal correctionnel – *jugée unanimement insuffisante*. Les députés s'étaient interrogés sur l'opportunité de renvoyer ces délits devant la cour d'assises afin de disposer d'une échelle de peines plus étendue, ou de prévoir pour eux, en matière correctionnelle, des peines d'exception.

Les difficultés de la procédure dans les affaires de trafic de stupéfiants, qui concernent souvent des dizaines d'inculpés, ont incité les députés à renoncer à ce transfert vers la cour d'assises. *Quant à prévoir* des peines d'exception, le rapporteur a indiqué que ce serait *« fâcheux »* dans un texte *« qui pose des principes »*. Ces arguments ont emporté la conviction des députés, qui ont accepté de « durcir » le texte en allongeant, pour l'ensemble des peines correctionnelles, la durée maximum de l'emprisonnement.

La peine de sûreté

Les députés ont adopté un amendement du gouvernement réintroduisant la responsabilité pénale des personnes morales, à l'exception de l'Etat, *« pour les infractions commises, pour leur compte, par leurs organes ou leurs représentants »*. Ils ont supprimé l'irresponsabilité pénale en cas de légitime défense des biens, voulue par le Sénat et le gouvernement. Sur la question de la peine de sûreté, un clivage s'est dessiné nettement entre, d'un côté, les trois groupes de l'opposition et de l'autre, le gouvernement et les groupes socialiste et communiste. Le débat a moins porté sur la durée de cette peine de sûreté – fixée, par les sénateurs, à trente ans dans les cas de crimes *« particulièrement odieux »* au lieu des dix-huit ans retenus par l'Assemblée – que sur le caractère automatique de son application. Pour MM. Jacques Toubon (RPR, Paris), José Rossi (UDF, Corse-du-Sud) et Hyest, le caractère automatique de la peine de sûreté est *« le seul substitut sérieux à l'abolition de la peine de mort »* .

Le garde des sceaux et le rapporteur ont défendu une position radicalement différente. Pour M. Arpaillange, il est nécessaire de *« sauvegarder la pleine liberté d'appréciation du juge »*, car *« toute peine inéluctable serait incompatible avec les nécessités reconnues par tous aujourd'hui, de l'individualisation de la sanction »*. Les députés sont donc revenus au texte initial, tout en soulignant que la durée de la peine de sûreté pourrait être allongée, pour les crimes les plus graves, lors de la discussion en commission mixte paritaire.

Au-delà de ces trois points fondamentaux, plusieurs modifications ont été apportées au texte du Sénat : les députés ont réintroduit, en matière correctionnelle, l'obligation de motivation pour toute peine d'emprisonnement sans sursis, et supprimé le caractère automatique des peines complémentaires (interdictions, déchéances, incapacités) liées à des condamnations pénales.

Un autre amendement a réintroduit les dispositions particulières en faveur des mineurs coupables d'infractions. A l'initiative de M. Toubon, le texte précise en outre que *« le mineur de sept ans n'est pas responsable »* et que le mineur de treize ans *« n'est passible d'aucune peine »*. Contre l'avis du garde des sceaux, M. Marchand est venu à la rescousse de M. Toubon, en invoquant pour la responsabilité pénale de l'enfant, non plus les valeurs morales de la société, mais celles... des *« pères de l'Eglise »*, qui ont fixé à sept ans l'âge de raison.

PASCALE ROBERT-DIARD

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Les leçons de Strangeways

Suite de la première page

Restriction des visites, activités insuffisantes, peu de possibilités de travail par manque d'encadrement : la dégradation de l'univers carcéral est largement dénoncée, y compris par les gardiens et le corps des visiteurs bénévoles. Le ministère de l'intérieur (Home Office), principalement visé, s'en préoccupait, bien avant Strangeways. Le voici sommé d'agir plus vite.

Vingt-deux heures à trois

Les Britanniques ont vécu derrière les caméras la destruction, aile par aile, de cette Bastille. Dans ce miroir grossissant, l'opinion a contemplé « ses » détenus et délinquants, notamment des hommes enfermés à perpétuité, autorisés à témoigner – en direct ! – dans la presse. John Boloen, trente-quatre ans, artisan en bâtiment, sorti de prison depuis quatre mois après une peine de trois ans pour homicide involontaire, a raconté l'humiliation quotidienne du matricule B82116-4 à Wandsworth, la vieille prison londonienne : vingt-deux heures enfermés à trois dans une cellule prévue pour un. « *Imaginez-vous face à face avec votre mari pendant vingt-deux heures . On finit par se boxer. Les matons se contentent de vous garder au frais. Ils ne vous reconnaissent pas toujours, avec tous les va-et-vient de détenus. Leur seule façon de garder le contrôle est de vous abaisser. Parfois, ils pissent dans votre thé...* »

Dans ce débat, qui ne s'est pas terminé avec la reddition des mutins, les gardiens de prison se sont retrouvés en première ligne, accusés d'impuissance face à l'agitation ou d'inhumanité. John Evans, responsable de l'unique syndicat des gardiens, la National association of prison officers, renvoie, de son côté, la balle au ministère de l'intérieur, dont dépend, au Royaume-Uni, l'administration pénitentiaire. La limitation au nom de l'austérité du recours systématique aux heures supplémentaires, qui permettaient aux gardiens d'arrondir leur salaire, a aggravé, selon lui, le manque de personnel. Et donc affaibli le contrôle. Le gouvernement n'a pas procédé aux embauches supplémentaires, pourtant promises après l'entrée en vigueur de ce nouveau règlement, connu sous le nom de « *Fresh Start Deal* » parce qu'il oblige à « *partir tôt* » au lieu de faire double journée. Porte-parole des trente mille gardiens, M. Evans ne cache pas sa réprobation : « *Ils n'y connaissent rien* » .

Un habitant sur mille en détention

Le règlement interne n'a pas échappé au déballage général. Le système britannique impose la ségrégation des détenus pour crimes et délits sexuels. Cela, afin de les protéger d'éventuelles menaces de leurs co-détenus. Cet « *article 43* » du règlement était déjà très critiqué par de nombreuses associations humanitaires, pour qui la ségrégation excite les haines et interdit toute réinsertion. La rébellion de Strangeways, là aussi, a aiguisé la réflexion. Pendant trois semaines, toute l'Angleterre a cru volontiers que les mutins avaient « *sauté sur le quartier des 43* » : « *vingt détenus pendus et castrés* », ont titré des journaux. Il a fallu un décompte à l'unité près des 1 650 pensionnaires pour que le pays se rende à une autre évidence : la rumeur était infondée. On s'est mis alors à remettre en cause cet article, puis bien d'autres, du règlement.

La surpopulation – près d'un habitant sur mille est incarcéré au Royaume-Uni – s'est accentuée au fil des ans. Seulement 6 % des prisonniers le sont pour crime violent (sexe, meurtre ou tentative). Le prévenu, avant même son procès, est le plus souvent enfermé sur-le-champ. Cet engorgement est un trait chronique du système. Dès 1979, à la suite d'une vague de violentes révoltes, le rapport May avait préconisé la destruction de Strangeways, de Dartmoor, dans les landes du sud, ainsi que des réformes de fond. Il ne fut que très partiellement suivi.

En dix ans, un tiers du parc carcéral a été renouvelé, sans que l'on ferme les anciens bâtiments. Les prisons dites « locales », datant souvent, comme Strangeways, de l'époque victorienne, logent encore pêle-mêle 30 % des détenus. « *Les prisons sont comme les rues d'une ville. Plus vous en ouvrez, plus le trafic augmente et plus les embouteillages s'aggravent* », commente, désabusé, un haut responsable du Home Office. Résultat : deux personnes en moyenne dans une cellule individuelle alors que les sentences tendent à s'alourdir.

Un net coup de frein a cependant été donné par le secrétaire à l'intérieur, M. David Waddington, en 1988, en limitant les détentions provisoires et l'emprisonnement des jeunes en dessous de vingt-et-un ans. Selon les données officielles, la population pénale a chuté de 5 % l'année suivante (48 154 détenus en juin 1989). Mais l'effort est resté largement insuffisant.

Grands remèdes

Aujourd'hui, les autorités semblent enfin décidées à appliquer à ce mal chronique de grands remèdes. Et le Home Office, conservateur, paraît dépassé par son audace, le rapport travailliste de 1979. A contre-courant d'un public volontiers répressif, il entend désormais réduire le recours à l'emprisonnement en développant les peines de substitution : amendes pour indemniser la victime ou la collectivité, travaux d'intérêt général, liberté contrôlée. L'application dépend cependant des juges, attachés à leur indépendance, et qui ont, au Royaume-Uni, la main lourde en matière de petite délinquance : un magistrat vient de condamner à trois semaines d'emprisonnement un adolescent espagnol en vacances accusé d'avoir pris un flacon factice de parfum dans une vitrine brisée, lors des émeutes de Trafalgar Square.

Le projet de loi de février sur « *crime, justice et protection du public* », qui étend le régime « jeunes » à l'ensemble des délinquants, a entraîné dès sa publication une levée de boucliers. Davantage dans les rangs des professions concernées que sur les bancs du Labour ou même sur ceux du parti conservateur, qui voit, il est vrai, dans le désengorgement des prisons une source d'économies (un détenu coûte 10 000 Francs par mois à la collectivité). Devant ces réactions, le Home Office a atténué la portée du texte. Après la tourmente Strangeways, la polémique sur la réforme pénale a donc repris de plus belle et les réformistes sont repartis à l'assaut : « *Le Home Office ne doit plus reculer. N'est-il pas déjà trop tard ?* »

DANIELLE ROUARD

(1) En matière d'emprisonnement, le Royaume-Uni pour l'année 1988-1989, avec un détenu pour mille habitants, se situe devant la Turquie (0,96 pour mille), la France (0,77) et les Pays-Bas (0,40). Source : Conseil de l'Europe.

Le lobby des détenus

Les associations d'aide aux détenus sont particulièrement puissantes au Royaume-Uni. La NACRO (Association nationale pour le soutien et la réinsertion des délinquants), la plus importante, ne compte pas moins de mille cinq cents employés. C'est presque une PME, financée notamment par des subventions du ... ministère de l'intérieur. Presque un lobby aussi, qui publie bulletins, statistiques et enquêtes.

La Nacro aide à la réinsertion des prisonniers. Elle se bat pour obtenir que les familles aient le droit de visiter les détenus, en cas de contestation. Ou pour le remboursement de leurs frais de déplacement lorsque la centrale est éloignée : sous certaines conditions « d'éligibilité », le ministère de l'intérieur paie en effet un voyage par mois aux familles.

Fondée en 1966, l'association milite également pour la généralisation des peines de substitution. Sur ce terrain, elle a apporté ce que l'un de ses responsables appelle « *un soutien critique* » à la réforme pénale du gouvernement conservateur. Le ministère de l'intérieur l'a même consultée pour élaborer son projet de loi, situation inédite en France.

D. R

A Paris

Organisation d'une manifestation demandant un référendum sur la peine de mort

Dans sa première édition de vendredi 18 mai, *France-Soir* fait son titre de « une » sur un défilé, prévu samedi 19 mai à Paris, de trente-sept familles dont un enfant a été assassiné. « *Le cortège, sans banderole ni slogan, se rendra à l'Elysée pourt remettre une lettre ouverte au président de la République et un million de signatures réclamant un référendum sur la peine de mort* », précise le quotidien du matin. En page intérieure, Mᵉ Marcel Normand, l'un des avocats de ces familles déclare que ce rendez-vous « *n'a aucune coloration politique puisque la loi du 9 juillet 1981 abolissant la peine de mort a été votée à la fois par les parlementaires de gauche et les parlementaires de droite.* »

Sur la totalité de sa dernière page, le journal *Présent* daté du jeudi 17 mai annonçait cette « *manifestation nationale* ». Dans un petit encadré en page intérieure, le quotidien d'extrême droite précisait que « *l'AGRIF demande à tous ses sympathisants de s'associer à la grande manifestation* », en indiquant que « *le rendez-vous a été fixé par M. Roget, président de Laissez-les vivre, à 14 h 30, au métro Solferino* ».

L'AGRIF (Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne) est une association satellite du Front national dirigée notamment par M. Bernard Antony et Mᵉ Georges-Paul Wagner, membres du bureau politique du parti d'extrême droite. Elle se veut concurrente du MRAP et de la LICRA. Laissez-les vivre est une association radicalement opposée à la libéralisation de l'avortement.

□ **Metz : un preneur d'otages arrêté au terme d'une course-poursuite.** – Un homme qui avait pris en otage deux magistrats au palais de justice de Metz, jeudi 17 mai, a été arrêté dans la soirée. Nouredine Bengheta, vingt-trois ans, entendait obtenir la libération de son amie, une jeune fille mineure qui venait d'être arrêtée après avoir tenté d'écouler un chèque volé chez un commerçant messin.

MÉDECINE

Contestation de la liste officielle des laboratoires de procréation médicalement assistée

Les CECOS ne sont pas agréés par le gouvernement

Les responsables des centres d'études et de conservation du sperme (CECOS) sont furieux. Aucun des centres qu'ils dirigent – il en existe vingt en France – ne fait partie de la liste des laboratoires de techniques de procréation médicalement assistée (PMA) officiellement agréés qui vient d'être établie par le ministère de la santé. Cette liste, communiquée lundi 14 mai aux DDASS (directions départementales de l'action sanitaire et sociale) et aux DRASS (directions régionales de l'action sanitaire et sociale) comprend 79 laboratoires – 40 privés et 39 publics – chacun de ces centres étant dorénavant autorisé à pratiquer tous les actes de PMA et donc en particulier à créer des banques de sperme.

Après avoir rendu publique le 2 décembre 1988 la liste des soixante quatorze centres habilités à mettre en oeuvre les techniques de PMA le ministère de la Santé avait pensé élaborer deux autres listes d'agrément celle des laboratoires de PMA et celle des banques de sperme. Finalement, il a donc été décidé de n'élaborer qu'une seule liste. Et d'en exclure pour de simples raisons d'ordre juridique et administratif les SECOS.

Ces derniers sont en effet le plus souvent des associations loi de 1901, en quelque sorte hébergés par les centres hospitaliers universitaires. « De ce fait, indique-t-on dans l'entourage de M. Claude Evin, le ministre de la Santé, nous ne pouvions pas dans l'immédiat au moins leur donner d'agrément. Pour cela, ils doivent d'abord modifier leur statut juridique ». Une telle procédure assure-t-on est actuellement en cours et on précise que de toute manière agrément ou pas « l'activité des SECOS ne sera pas interrompue » .

Il n'en reste pas moins vrai nous a déclaré le professeur Jacques Lansac, le président de la fédération des SECOS que nous sommes dans une situation juridique aberrante puisque nous n'avons pas d'existence légale. Et en outre, du fait de cette situation, le système des SECOS dont tout le monde se plait à reconnaître le caractère exemplaire de son code de déontologie risque de pâtir de ces décisions gouvernementales. « Rien n'interdit en effet aujourd'hui à un laboratoire de PMA de créer sa propre banque de sperme voire même s'il le souhaite de rétribuer les donneurs » .

Au ministère de la Santé où l'on est visiblement très embarassé par cette affaire, on reconnaît que tout cela « pose problème » et qu'il convient sans tarder de tout faire pour accorder une existence officielle aux SECOS.

Des abus répétés

Pour ce qui est des procréations médicalement assistées dans leur ensemble, les problèmes sont encore plus complexes. Car à la grande confusion concernant les banques de sperme humain s'ajoute l'incohérence qui règne dans le domaine de la fécondation in vitro. On sait en effet que l'homologation décidée en décembre 1988 par le ministère de soixante-quatorze équipes médicales autorisées à mettre en oeuvre cette technique et des techniques similaires n'est en aucune manière respectée, de très nombreuses équipes non agréées continuant ouvertement à travailler, certaines d'entre elles ayant par ailleurs engagé une action en justice contre le ministère de la Santé. Outre qu'elles mettent en lumière l'impuissance des pouvoirs publics à faire ici respecter les décisions prises, cette situation fait craindre les plus sérieuses dérives.

Il est clair en effet que la limitation par voie réglementaire du nombre des équipes habilitées à mettre en oeuvre la fécondation *in vitro* répondait en grande partie à des impératifs éthiques, la diffusion généralisée de cette médicalisation de la procréation conduisant très vite à des abus répétés nés en particulier de l'élargissement injustifié des indications thérapeutiques et des très grandes différences des résultats obtenus en fonction des équipes.

Dès lors que les décisions ministérielles -qui furent prises après un long travail d'évaluation effectué par une commission nationale réunissant les différentes spécialités concernées- ne sont pas respectées, comment penser que de tels abus ou de telles inégalités pourraient ne pas se généraliser?

De même, exclure les CECOS des centres habilités à conserver du sperme humain à des fins d'insémination artificielle revient à prendre le risque de ruiner l'action d'une fédération de structures associatives qui avaient su bâtir et développer une activité médicale et scientifique sur de rigoureux principes éthiques et moraux (anonymat, volontariat, bénévolat) similaires à ceux qui régissent le système transfusionnel français.

Cette situation trouve sans aucun doute son origine dans l'apparente impossibilité qu'il y a à concilier une certaine logique administrative avec la volonté formulée par les spécialistes médicaux de la stérilité humaine de séparer les activités thérapeutiques mises en oeuvre au sein d'un couple de celles qui imposent un don de spermatozoïdes ou d'ovules.

Sur le fond, il s'agit là de l'une des premières et graves conséquences de l'absence de loi sur l'ensemble des chapitres de la bioéthique. Or, dans ce domaine un important travail a déjà été effectué. Ainsi, dans son titre V, l'avant-projet de loi sur la bioéthique et les droits de l'homme (1) rendu public il y a plus d'un an (*Le Monde* du 3 mars 1988) abordait l'ensemble de ces questions. Il prévoyait notamment que les procréations médicalement assistées ne pourraient être mises en oeuvre, sous la responsabilité d'un médecin, que par des organismes spécialement autorisés par le ministre de la Santé.

Un cadre législatif

Il prévoyait la gratuité du don de spermatozoïdes, d'ovules et d'embryons et précisait que la procréation médicalement assistée ne pourrait être admise qu'en faveur des personnes vivant ensemble, en mariage ou maritalement, et souffrant de stérilité. Autant de principes qui devraient être inscrits dans un cadre législatif et non, comme c'est le cas aujourd'hui, pâtir de la voie réglementaire retenue par le précédent gouvernement, une voie d'autant plus fragile que la limitation du nombre des équipes agréées se heurte souvent à de puissants intérêts catégoriels et financiers.

Or, après avoir été chaleureusement accueilli par l'actuel premier ministre et soutenu par plusieurs des ministres de l'actuel gouvernement (parmi lesquels MM. Claude Evin et Pierre Arpaillange), cet avant-projet de loi est au centre d'une vive controverse, différents groupes de pression souhaitant, pour des raisons parfois opposées, sinon qu'on l'oublie du moins que l'on prenne dans ce domaine « le temps de réfléchir » .

Il y a quelques jours (*Le Monde* du 18 avril) les professeurs J. M. Dubernard, député RPR de Lyon et François Matteï réclamaient dans ces colonnes la tenue d'une session extraordinaire du parlement sur ces questions. Pour sa part, Mme Michèle Barzach, ancien ministre de la Santé s'est prononcé, mercredi 16 mai, pour la création d'une mission d'informationsur les problèmes de bioéthique après que M. Claude Evin eut indiqué qu'il était favorable à une initiative parlementaire sur ces problèmes. On ne connait toutefois toujours pas l'actuelle position de l'hôtel Matignon sur ces questions essentielles de société pas plus qu'on ne connait celle de l'Elysée.

JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI

(1) Connu sous le terme d'avant-projet de loi Braibant (du nom de M. Guy Braibant, président de la section du rapport et des études au conseil d'Etat) cet avant-projet de loi élaboré au total par une centaine de spécialistes travaillant en liaison avec le comité national d'éthique aborde différents domaines comme l'intégrité du corps, le diagnostic prénatal, les comités d'éthique, les prélèvements d'organes, la procréation médicalement assistée ou encore les registres épidémiologiques.

SCIENCES

Le réacteur Superphénix à l'arrêt jusqu'en juin en raison d'une fuite sur un circuit secondaire

LYON

de notre bureau régional

Le réacteur à neutrons rapides Superphénix, situé à Creys-Malville (Isère), restera sans doute à l'arrêt jusqu'en juin, en raison des travaux rendus nécessaires par la détection d'une fuite de sodium liquide, non radioactif, sur un circuit secondaire transportant la chaleur jusqu'à l'un des quatre générateurs de vapeur.

Cette petite fuite, d'un volume de 10 litres selon la direction de la centrale et de 30 litres selon d'autres sources, s'est produite dans la nuit du 27 au 28 avril, à la soudure d'un raccord en forme de « T », entre une tuyauterie de transport du fluide caloporteur et un circuit de purification de ce fluide, d'un diamètre de 25 mm.

La fissure a été provoquée par la fatigue thermique de la soudure, sollicitée près de 30 000 fois depuis l'entrée en fonctionnement, au moment du mélange du sodium chaud (230°) et du sodium froid (180°).

La détection de la fissure, invisible à l'oeil nu, a nécessité une campagne de radiographies. Cet incident de fonctionnement a provoqué une « vérification en chaîne » des tuyauteries des quatre générateurs de vapeur et donc l'arrêt de la centrale, qui n'a pas l'autorisation de fonctionnement avec seulement trois de ces « boucles ».

D'autres fissures étaient en train de se former, pour les mêmes raisons, sur un deuxième circuit. Les deux derniers ne présentaient que des défauts d'aspect, déjà décelés avant la mise en service de la centrale. La direction de l'établissement fait installer un mélangeur de sodium sur le circuit endommagé.

GÉRARD BUÉTAS

CULTURE

ARTS

Nouvelle flambée des ventes à New York

« Au Moulin de la Galette », de Renoir, s'est envolé à 78 millions de dollars chez Sotheby, jeudi 17 mai

NEW YORK

de notre correspondant

« Soixante et onze au téléphone ... Qui dit mieux ? Soixante-douze ? Dans la salle? » ... M. John Marion, le commissaire-priseur – et président – de Sotheby's North America connaît bien son monde. Mais il sait aussi entretenir le suspense. La salle retient son souffle quelques secondes. Pas de surenchère. *« Soixante et onze millions de dollars ... »* Dernier coup d'œil, *« Adjugé ! »*. Sur un simple coup de téléphone émanant d'un acheteur resté anonyme, l'une des toiles les plus célèbres de Pierre-Auguste Renoir, *Au Moulin de la Galette*, a été vendue le 17 mai pour ce prix astronomique, majoré des 10 % de commission, soit 78,1 millions de dollars au total (plus de 450 millions de francs).

Un record pour ce peintre impressionniste dont l'une des œuvres, *la Promenade*, avait atteint 10,3 millions de livres sterling (plus de 100 millions de francs) le 4 avril 1989, lors d'une vente aux enchères chez Sotheby Londres. Mis à prix à 25 millions de dollars, le *Moulin de la Galette* pouvait être vendu deux fois plus cher compte tenu de la hausse des prix constatée depuis près de trois ans sur le marché de l'art.

La même estimation avait été faite précédemment pour le *Portrait du docteur Gachet*, de Van Gogh qui, quarante-huit heures auparavant, avait pulvérisé tous les records (82,5 millions de dollars chez Christie) et était revenu à un directeur de galerie de Tokyo, qui aurait agi pour le compte d'un de ses clients, M. Ryoei Saito, ancien président d'une puissante société de presse, la Daishowa Paper Manufacturing (*le Monde* du 17 mai).

Mais il est incontestable que l'artiste flamand bénéficie en ce moment d'une prime importante, due à sa légende et à son destin tragique. Le *Portrait du docteur Gachet* a été réalisé à Auvers-sur-Oise, en juin 1890, un mois avant le suicide du peintre. *Cet élément émotionnel a pu jouer auprès des collectionneurs*, estiment certains professionnels. C'est sans doute pour cette raison que Renoir n'a pas supplanté Van Gogh au « hit-parade » des toiles les plus chères du monde où figurent, au troisième rang, les *Iris*, de Van Gogh, adjugés en novembre 1987 pour 53,9 millions de dollars, précédent record, doublement battu cette semaine à New York. A côté du succès rencontré par le *Moulin de la Galette* – une version plus grande de cette toile est accrochée au musée d'Orsay, – d'autres peintres ont aussi atteint des prix-plafonds au cours de cette même vente.

Ainsi, *la Fugue*, de Wassily Kandinsky, une œuvre exécutée en mars 1914, a été vendue 20,9 millions de dollars – bien au-delà des prévisions, – de même que *l'Anniversaire*, de Marc Chagall (1923), adjugé 14,85 millions de dollars.

« Van Gogh, Picasso, Chagall, restent des valeurs sûres, même dans un marché qui semble digérer les prix très élevés atteints ces temps », explique M. Michael Findlay, l'un des experts de Christie's.

En une seule vente, cette maison aura réalisé 269 millions de dollars de chiffre d'affaires le 15 mai et sa concurrente, Sotheby's, davantage (286 millions) deux jours plus tard. Dans les deux cas, certaines œuvres (15 % à 20 % du *total* environ) ont certes trouvé preneur à des prix inférieurs à la fourchette basse des estimations, mais le succès global de ces adjudications semble avoir effacé les mauvais souvenirs des précédentes ventes d'art contemporain. Et de leurs cours en baisse. Pour un temps.

SERGE MARTI

□ **Le Parlement européen vote contre l'Exposition universelle de Venise.** Par 195 voix contre 15, le Parlement européen a adopté jeudi 17 mai, une résolution demandant au gouvernement italien de retirer la candidature de Venise pour l'Exposition universelle de l'an 2000. Le projet a soulevé de violentes polémiques en Italie et dans le monde entier (*le Monde* du 12 janvier). La décision définitive du Bureau international des expositions sera connue le 14 juin prochain.

Ouvert le soir

Soixante-dix galeries de Saint-Germain-des-Prés font du zèle : le temps d'un week-end elles exposent en nocturne et le dimanche

Depuis deux ans, c'est la coutume : la plupart des marchands de tableaux, de sculptures et d'objets exotiques de la rive gauche organisent une sorte d'opération portes ouvertes. Convaincus qu'aucun moyen ne doit être négligé afin d'inciter les amateurs et les curieux, tous collectionneurs en puissance, à entrer dans leurs galeries, ils mettent en scène une soirée de vernissages groupés et adoptent pour trois jours des horaires de grands magasins.

C'est du reste l'effet obtenu : celui d'une très grande foire, entre boulevard Saint-Germain et Seine, rue Mazarine et rue Bonaparte, une foire de soixante-dix stands où les articles les plus divers se proposent à la convoitise. Il y en a tant, de si variés, de si différents de qualité et de valeur, chefs-d'œuvre et croûtes mêlés, que l'on chercherait en vain une cohérence là-dedans, ou quelque tendance distincte.

L'exposition de cette année a été baptisée « Découvertes-redécouvertes », ce qui permet tout et son contraire : la résurrection hasardeuse des derniers abstraits des années 50 non encore réévalués et celle de leurs vieux rivaux, les réalistes expressionnistes des mêmes années 50. L'un rend hommage aux brumes laiteuses de Léon Zack, un autre redécouvre le torrentiel Lorjou. Lanskoy a ses fidèles et Erté les siens. Les Russes se vendent bien, question de mode. Russe, Jean Pougny, natif de Saint-Pétersbourg en 1894, l'était quand il s'appelait Yvan Puni et se rangeait parmi les partisans les plus fervents du cubisme et du futurisme. Converti au constructivisme, puis collègue de Chagall à Vitebsk après la révolution d'Octobre, il émigra en Finlande en 1919 puis à Paris en 1923.

Il était alors l'un de ces cubistes dits « de la seconde génération », qui exécutait d'exquises variations sur la mandoline et le compotier de Picasso.

Nabisme anachronique

A la galerie Coard, qui évoque ce méconnu, on ne verra cependant que très peu d'œuvres de cette inspiration et bien plus de petits formats plus tardifs où l'admiration que Pougny voua à Bonnard l'incite à pratiquer une sorte de nabisme anachronique aussi étrange qu'adroit. La matière picturale est un peu grasse, les jeux de valeur très habiles, le dessin lâche et allusif. Il faut de la patience pour apprécier cet art absolument ennemi du tape-à-l'œil.

Il en faut autant pour percevoir l'intensité des dessins de Louis Soutter, qui étudia la musique avec Ysaye, puis la peinture à Paris et finit enfermé vingt ans durant dans un asile de vieillards par sa famille lasse de ses extravagances. Dans sa chambre, Soutter a crayonné inlassablement des visions de violence d'après la Bible et Shakespeare ainsi que des scènes allégoriques. Le trait est dur, les lignes fermes, la construction d'une impressionnante vigueur.

Deux autres expositions personnelles pour finir. Jacques de La Villeglé, qui n'a jamais renoncé à la méthode de travail qu'il mit au point au temps du nouveau réalisme, a arraché et découpé les affiches pauvrement scabreuses des messageries roses. Le résultat de ces manipulations de sociologue est souvent drôle et d'une cruelle justesse. Quant au peintre Bergerol, auquel la galerie Monbrison, spécialiste de l'art africain, a confié ses murs, il démontre un *savoir-peindre et un sens de la composition fort au-dessus des pochades et croquetons des hommes à la mode qui font, ailleurs, l'essentiel du spectacle.* On veut croire que la sobriété de ses abstractions sombres *et denses* trouvera, malgré son inactualité, des yeux pour l'apprécier.

PHILIPPE DAGEN

▶ ***Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot. Galerie Barbier et Beltz, 9, rue Mazarine. Galerie Apomixie, 19, rue Guénégaud. Galerie Monbrison, 2, rue des Beaux-arts.***

Toutes les galeries seront ouvertes les 18 et 19 mai de 11 heures à 20 h 30 sans interruption et le dimanche 20 mai de 15 heures à 20 heures.

MUSIQUES

Ouverture en fanfare face au Léman

Dutilleux, Stern, Rostropovitch, héros du Festival

EVIAN

de notre envoyé spécial

Au balcon du petit Théâtre Antoine-Riboud, quatre trombones, deux percussions et trois piccolos ; au-dessus, devant le fronton néoclassique, deux trompettes ; sur la terrasse du Casino, encore deux trompettes, et sur le pavé, en frac, Mstislav Rostropovitch, maître des cérémonies. Il lève le bras, et c'est comme un envol de colombes : une musique gaie, légère, des phrases irisées comme des bulles de savon se répondent d'une plate-forme à l'autre, ponctuées par la caisse claire ou la cymbale ; dans l'air du soir, les notes fuient à tire-d'ailes au milieu des hirondelles ; les fifres-piccolos saluent la compagnie en un bref adieu aigrelet et cavalier...

C'était jeudi, à 20 heures, pour l'ouverture du 15ᵉ Festival d'Evian, la création d'une petite *Fanfare*, écrite par Henri Dutilleux, qui servira désormais d'emblème au Festival.

La foule, nombreuse et huppée, entrait alors dans la salle rénovée du Casino, dont la nouvelle disposition permet d'accueillir plus de huit cents personnes sur des gradins de bois qui favorisent l'acoustique. Ce fut un prélude solennel que l'*Ouverture de Léonore n°3* de Beethoven par l'Orchestre du Curtis Institute de Philadelphie, dirigé par Rostropovitch dans des tempi et des phrasés parfois curieux mais avec l'intensité d'un ouragan en ces *allegro* et *presto*, comme un formidable appel d'air où s'engouffre la liberté.

Puis Dutilleux était exalté, cette fois par l'invité d'honneur du Festival, Isaac Stern, pour qui il avait composé cet admirable *Concerto pour violon* si bien nommé *l'Arbre des songes*. Avec cette merveilleuse sonorité, généreuse, charnue, nourrie d'humanité, ce style si pur et intuitif, le grand artiste américain tissait de l'intérieur un rêve infini au milieu de mille sonorités étranges et belles, ouvrant tout à coup à l'orchestre des fenêtres sur un monde merveilleux, descendant dans des gouffres pleins de mystère, ou se laissant entraîner par de hardis instrumentistes dans des courses de feu vers la lumière (1).

On en sortait grisé, ébloui (malgré une certaine confusion des sonorités orchestrales dans cet espace trop restreint), après avoir acclamé Isaac Stern très ému, auquel le ministre de la culture, Jack Lang, venait de remettre la cravate de commandeur de la Légion d'honneur.

L'atmosphère épique de Chostakovitch convenait mieux à la salle, lors de l'interprétation phénoménale de sa *Cinquième Symphonie*, que Rostropovitch dirigeait comme un torrent d'images contrastées, roulant les unes sur les autres : solitude glacée, rêve de bonheur promptement évanoui, marche de robots hallucinante, bals de cochers caricaturaux, promenades « heureuses » pour donner le change au censeur, pandémonium surchauffé aux cris terribles, jusqu'à cette ultime montée progressive et glorieuse, de palier en palier, à grands coups de cymbales et de timbales, pour célébrer le paradis soviétique... Sous cette poigne animée par une frénésie visionnaire, l'Orchestre du Curtis avait pris une couleur, un relief et une force prodigieux.

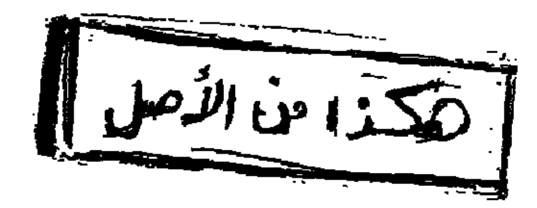
JACQUES LONCHAMPT

(1) CBS a publié le Concerto de Dutilleux et celui de Peter Maxwell Davies, enregistrés par Isaac Stern, sur disque compact (MK 42449).

Tentative de sauvetage de l'opéra contemporain

Un fonds de création lyrique, équivalent de l'avance sur recettes pour le cinéma, est désormais mis en œuvre pour encourager l'effort des établissements d'opéra en faveur du répertoire contemporain. Créé à l'initiative de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), de la direction de la musique et de la danse au ministère de la culture, de la société civile pour l'administration des droits des artistes interprètes (ADAMI) et de la Fondation pour la création musicale (FCM), ce fonds, doté de 3,6 millions de francs pour l'année 1990, se veut une aide *« automatique et incitative »* en faveur de nouvelles productions ou de reprises, jugées par un comité formé tout exprès, en dehors de tout critère esthétique, pour leurs seules garanties de professionnalisme (nombre de répétitions et de représentations). Cette aide, qui vise à dénouer un état de crise (un seul opéra créé cette saison, et une seule reprise), pourra atteindre 600 000 francs pour une seule production.

▶ **Renseignements : SACD – 11 *bis*, rue Ballu, 75009 Paris. Tél. : 40-23-45-07 et 40-23-44-98.**



هكذا من الأصل

Cannes 90

de nos envoyés spéciaux

Soirée russe à Cannes. Pendant que sur les écrans Panfilov égrène les prologues d'une révolution à venir, la vodka coule à flots à bord d'un bateau soviétique ancré au large de la Croisette. Les producteurs s'y bousculent. Les Américains ont une bonne longueur d'avance sur les Européens. A terre, les déclarations de René Bonnel, de Canal Plus, sur la faiblesse du cinéma français continuent de faire des vagues.

SÉLECTION OFFICIELLE

« La Mère », de Gleb Panfilov

Le mythe fondateur

Un trouble, une sensation de déjà vécu, un retour en arrière vertigineux. Enchaînements d'images d'un calme presque surnaturel.

Il s'agit de *la Mère*, de Gleb Panfilov, troisième adaptation du roman de Gorki après celle Poudovkine en 1926 et de celle de Donskoï en 1955 ; il s'agit de la préhistoire du communisme (le mot n'est pas prononcé), de l'éveil politique de la classe ouvrière en Russie dans les années 1894 à 1902, du modeste premier défilé du 1er mai, de l'humble premier drapeau rouge agité. Il s'agit, dans une facture d'une orthodoxie époustouflante, de remonter sans sourciller au mythe fondateur. Pourquoi ? Pourquoi l'Evangile lorsque la messe est dite ?

A Cannes sont projetés huit films soviétiques. C'est la moindre des choses, l'année ou jamais. On ne peut se détacher du lancinant *Taxi Blues*, de Lounguine, de l'enfance déchirante de Kanieski, présent dans « Un certain regard » avec *Bouge pas, meurs et ressuscite*, titre qui résume si bien ce qu'on a souffert, ce qu'on espère pour le cinéma russe aujourd'hui. Lounguine, Kanieski sont terriblement vivants, terriblement ressuscités.

On en attendait autant de Panfilov. Certains de ses films ont été interdits (*le Thème*, pendant sept ans), il s'est tu assez longtemps, on le savait en possession d'une technique royale, on voulait un retour enivrant. On est appelé à visiter un monument édifiant. *La Mère*, jouée par l'inusable muse aux yeux clairs du cinéaste, Inna Tchourikova, regarde, sans ciller jamais sous son fichu résigné, son mari ivrogne tituber dans la chaleur du laminoir, son fils grandir, révolté, en apprenant bientôt à lire *Spartacus*...

Avant d'être poignardée, beaucoup, beaucoup, beaucoup plus tard par un membre de la police secrète, la mère aura brodé *« A bas l'autocratie »* sur l'étendard des naissantes révoltes et entendu crier par une poignée de jeunes gens à peine exaltés une phrase qui fera ensuite son chemin : *« Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! »*.

A un moment, dans le film de Panfilov, toujours très beau à regarder, classique si on est de bonne humeur, académique si on est mal luné, il m'a semblé reconnaître le tsar Nicolas II bien mélancolique, entouré de sa jolie famille mélancolique aussi, comme si elle savait le sort qui lui serait bientôt réservé. Plus étonnant, dans une autre scène, il me semble avoir vu la tombe de Karl Marx à Londres. Des mains pieuses y plantaient des fleurettes bleues, un acteur chauve au bon sourire – ce devait être Lénine – écrasait un moustique insolent qui venait de lui piquer le front ...

Après trois heures vingt de projection, c'était peut-être une hallucination ? Hélas, non.

DANIÈLE HEYMANN

« Tilaï », d'Idrissa Ouedraogo

La loi du village

Pourquoi donc est faite la loi, sinon pour être transgressée.

Dans l'une des langues parlées au Burkina-Faso, *tilaï*, signifie « la loi ». C'est le titre du film d'Idrissa Ouedraogo. La loi donne au père le pouvoir de répudier sa femme, d'en épouser une plus jeune. Il l'avait pourtant promise à son fils aîné, qui, revenu après deux ans d'absence, se révolte contre ce qu'il considère, en dépit de la loi, comme une trahison. La jeune femme l'aime toujours. Avec la complicité d'une adolescente, elle va le rejoindre. L'adultère est découvert. Les hommes de la famille tirent à la courte-paille pour savoir qui ira appliquer la loi, c'est-à-dire poignarder le coupable. Le sort tombe sur le frère cadet, qui fait seulement semblant et aide l'autre à s'évader.

Ainsi, de désobéissance en transgressions les hommes et les femmes parviennent plus ou moins bien à construire leur bonheur. Les femmes surtout, malgré leur état de dépendance, ou à cause de cet état même, car tout leur étant interdit : dès qu'elles font un pas, elles sont en faute, et il n'y a que le premier pas qui coûte.

Présent au dernier festival pour la Quinzaine des réalisateurs avec *Yaaba*, très belle histoire d'une amitié entre un gamin et une vieille dame souriante que le village considère comme une sorcière, le film d'Idrissa Ouedraogo se trouve cette année en compétition. *Tilaï* ne peut pas être comparé aux mastodontes hollywoodiens ou assimilés. Si l'on s'en tient aux critères habituels, c'est un film fauché, avec des acteurs non professionnels.

L'Afrique de Ouedraogo est moins proprette que celle de *la Captive du désert*. C'est une terre craquelée, dure, exigeante, avec quelque chose de biblique : la nature impose une existence centrée sur des tâches essentielles, sur des désirs simples. Par sa mystérieuse simplicité, *Tilaï* pourrait être un film biblique. Il est en tout cas une surprise heureuse, un ovni dans l'ensemble de la sélection.

COLETTE GODARD



GÉRARD RONDEAU

Vodka

LES Russes arrivent, ils sont arrivés en bateau. Un paquebot ancré au large, et qui s'appelle Odessa Films. Ils y ont donné une fête. Les productions soviétiques sont nombreuses dans toutes les sections, les officiels se sont déplacés à l'occasion de la présentation du film de Panfilov, la Mère.

Pour préparer les invités à voir sans faillir les trois heures vingt de projection, il y avait largement de quoi boire. Les Russes ont une réputation à soutenir et l'ont soutenue . Les Américains avaient, comme d'habitude, devancé les Européens et probablement mis en route des accords de coproduction. On avait pensé aux Français, on leur avait laissé l'eau minérale. Les Russes n'en boivent pas.

Les navettes du retour trimballaient des gens bien habillés et qui chantaient des cantiques parce qu'ils croyaient la mer déchaînée. Le lendemain, la fiancée du marin regardait au loin et attendait toujours.

C. G.

UN CERTAIN REGARD

« L'Or d'Abraham », de Jörg Graser ;
« Cantique des pierres », de Michel Khleifi ;« Le Sacrement », de Hugo Claus

Contestations

Génération nazie, plus l'Intifada, plus une fête de famille flamande.

L'Or d'Abraham est une production indépendante d'Allemagne de l'Ouest. Son auteur, Jörg Graser, écrivain, scénariste, homme de cinéma et de télévision, a trente-neuf ans. Le film a causé un choc par sa violence, sa passion polémique contre la persistance de l'idéologie nazie. Dans un village de Bavière, qui ressemble à un chromo de calendrier, un vieil aubergiste, Alois Hunziger, respecté de tous, a été gardien du camp d'extermination d'Auschwitz. Sa fille, qui le savait, est partie avec une bande de hippies depuis des années. Elle revient – c'est Hanna Schygulla, très « fasbindérienne » – pour revoir sa fille Annarmil, dont elle ne s'est jamais occupée, et qui a maintenant quatorze ans.

Ce retour, réunion toute symbolique d'une famille au passé chargé, coïncide avec un voyage d'Alois en Pologne, en compagnie de Karl Lechner, un livreur de bière. Du côté d'Auschwitz, il récupère son trésor de guerre : un coffre contenant les dents en or de juifs gazés dont il veut maintenant tirer profit.

Cet acte mercantile fait ressurgir, évidemment, l'horreur tranquillement acceptée par Alois, provoque une réaction en chaîne qui détruit moralement Karl Lechner, d'abord complice indifférent (né en 1938, il ne se croyait pas concerné) et fait de la jeune Annarmil la victime expiatoire des crimes du grand-père. Jörg Graser n'a pas forcé la note, même s'il a brodé, fort habilement, des situations romanesques sur une histoire réelle. Pour lui, un nazi reste un nazi. Robert Dietl, acteur extraordinaire, montre par ses comportements et ses discours, hitlériens, antisémites jusqu'au délire, que cette génération ne pense pas avoir de mauvaise conscience à purger.

De plus, le film, fermement réalisé, met en cause dans cette micro-société villageoise le maire, la police, les autorités qui préfèrent camoufler en drame individuel de famille une affaire politique extrêmement gênante. Jörg Graser, une bonne fois pour toutes, dérange l'ordre de l'oubli.

Né à Nazareth en 1950, Michel Khleifi tourne en Belgique. Il avait, en 1987, connu un grand succès avec *Noce en Galilée*, qui proposait, avec un idéalisme arrangeant tout le monde, une solution au problème israélo-palestinien, par l'union des « hommes de bonne volonté ».

Dans *Cantique des pierres*, il a durci ses positions. Cette nouvelle œuvre est beaucoup plus intéressante. Elle s'attache, dans un style à la fois documentaire et poétique, à la représentation de l'Intifada, la révolte des Palestiniens des territoires occupés.

Il n'y a pas là de passion partisane ni de consensus diplomatique. Le film est beau, puissant, actuel, mais bizarrement encombré d'une histoire d'amour entre un Palestinien et une Palestinienne qui se retrouvent après vingt ans, et dont les rapports et le langage rappellent trop – et mal – *Hiroshima mon amour*.

Le Sacrement, de Hugo Claus, se situe dans un village flamand pendant les années 50, et place la contestation sur le terrain de l'étude de mœurs. Comme chaque année, une famille se réunit pour célébrer l'anniversaire de la mort de la mère, dans la maison d'un curé, dont la sœur aînée est gouvernante. La cordialité obligée s'efface vite. Hugo Claus installe une ambiance semi-fantastique d'hypocrisie sociale et religieuse.

En quelques scènes tragiques, il brise le tabou de l'homosexualité, fustige avec une étonnante virulence les compromis bourgeois et l'absence de charité d'un prêtre. Ce ne sont pas des films tièdes...

JACQUES SICLIER

Canal Plus sur la sellette

Polémique sur la Croisette : certains producteurs supportent mal les ambitions de la chaîne payante

Les déclarations de René Bonnell (*le Monde* du 12 mai), ont beaucoup ému la Croisette. Le responsable du cinéma à Canal Plus pèse lourd sur le marché du film dont il est un des plus gros acheteurs. Que le premier client du cinéma français (250 millions de francs d'achats l'an dernier), se décide à sauter le pas et annonce son intention de devenir producteur, voilà que tous les professionnels s'inquiètent. Qui garantira qu'un film produit par Canal Plus ne bénéficiera pas de conditions privilégiées lorsqu'il sera acheté par la chaîne payante ?

Au ministère de la culture et au Centre national de la cinématographie, on ne cache pas non plus une certaine irritation : comment les responsables de Canal Plus peuvent-ils critiquer une réglementation alors qu'ils doivent en partie leur succès à quelques privilèges : le droit de diffuser, avant les autres chaînes, un plus grand nombre de films ? Pascal Rogard, responsable de la Chambre syndicale des producteurs, lui, « digère » mal les critiques de René Bonnell sur la qualité des films français .

« Il leur reproche de ne pas remplir les salles. A-t-il oublié que la chute de la fréquentation est contemporaine des débuts de Canal Plus ? Nul ne peut se prévaloir de sa propre turpitude. Comment peut-on affirmer que le cinéma français manque de talent et que ses productions sont, à quelques exceptions près, misérables ? Au demeurant, les responsables de Canal Plus pèchent par ingratitude : en 1985, lors des difficultés de la chaîne payante, tous les producteurs de cinéma ont volé à son secours.

» En fait, la chaîne veut produire pour se constituer des actifs durables et faire ainsi face à une inéluctable baisse de rentabilité de son fonds de commerce, le jour où elle devra affronter la concurrence du câble. Stratégie compréhensible mais difficilement acceptable : Canal Plus, qui paye très cher certains matches de football, va-t-il exiger une part du capital de l'Olympique de Marseille ou du Paris-Saint-Germain?

» Une chaîne payante qui jouit d'un monopole de fait sur le marché ne peut pas devenir producteur de films sans troubler le jeu de la concurrence. Le gouvernement doit clarifier très rapidement sa position et préciser les règles du jeu comme il l'a fait pour les rapports entre producteurs de télévision et diffuseurs. Nous souhaitons que Canal Plus reste un simple diffuseur. Si la chaîne payante veut aider le cinéma français à produire des œuvres plus ambitieuses, elle peut très bien augmenter ses prix d'achat pour les projets qu'elle veut soutenir.

» Cela dit, René Bonnell a raison de souligner le vieillissement de certains aspects de la réglementation. La profession et les pouvoirs publics doivent se concerter pour redéfinir les rapports entre le cinéma et la télévision à la lumière des changements intervenus depuis dix ans. On peut ainsi assouplir le contingentement des films diffusés par les chaînes pour les inciter à diffuser des œuvres d'art et d'essai. Les films devraient pouvoir être édités en vidéocassette avant de passer sur une chaîne payante. Enfin, il faut trancher la querelle des quotas, choisir entre la défense purement économique du cinéma européen ou le soutien des langues et des cultures européennes. »

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS LACAN

« Harry Plotnick seul contre tous », de Michael Roemer

Les avatars d'une comédie

Tournée il y a vingt ans, la « jewish comedy » de Michael Roemer, présentée hors catégorie à Cannes sort enfin sur les écrans.

Harry Plotnick n'a vraiment pas de chance. Petit bookmaker à la manque, il n'a fait que neuf mois de prison, mais cela a suffi pour qu'il retrouve tout son univers à la dérive. Son petit racket dans le Bronx (il employait démocratiquement Juifs, Blacks, Latinos et Asiatiques) est au bord de l'effondrement ; il ne peut même pas s'offrir un interlude langoureux avec une blondinette prostituée sans que sa sœur aînée fasse irruption dans la chambre avec un vaporisateur pour lui soigner son rhume. Mieux (ou pis ?) : sa famille entend le remettre dans le droit chemin.

Un écheveau de call-girls, de surboums dans le métro, de pique-niques de mafiosi, de gangsters sino-cubains, de défilés de mode rayon lingerie, de *bar-mitzvah* et de circoncisions, constitue la toile de fond de cette « jewish comedy » très pince-sans-rire agencée en tableautins plus ou moins libres. Mais cette satire originale exige du spectateur qu'il fasse son travail : regarder. Roemer ne mâche pas ses images. Pour bien les apprécier, il faut avoir l'œil partout.

Pourtant, l'œuvre de Michael Roemer a bien failli rester dans un tiroir. Tourné (en noir et blanc) il y a plus de vingt ans, le film ne connut, à l'époque, aucune sortie commerciale. Le metteur en scène, né à Berlin en 1928, débarque aux Etats-Unis à la fin de la guerre, étudie à Harvard, avant de s'intéresser à l'art dramatique, puis de se lancer dans le documentaire et le film éducatif. En 1962, il s'associe avec Robert Young, ancien de Harvard et futur réalisateur (*Alambrista !*, caméra d'or à Cannes en 1978). Ensemble (Roemer à la réalisation, Young à la caméra), ils coproduisent une série d'émissions puis, en 1964, *Nothing but a man* (primé à Venise), l'un des premiers films à traiter en profondeur du mouvement des droits civiques en Alabama et au Mississippi.

Impressionné, le président de la King Screen propose de financer leur prochain projet. Roemer opte pour la comédie, engage une série d'acteurs parlant yiddish et un bon nombre de non-professionnels. Mais les premières projections – privées – ne déclenchèrent que des quintes de toux hostiles : le film resta au placard.

En mars 1989, Roemer décide d'offrir à ses enfants toute son œuvre sur cassette. Y compris *Harry Plotnick*. Il ressort la copie des oubliettes, la porte au labo pour transfert vidéo – et s'arrête pile en entendant le technicien hurler de rire dès la première séquence. Il présente le film aux Festivals de Toronto et de New York : l'accueil critique est délirant, l'accueil public à l'unisson. Désormais, c'est au public français de découvrir ce cinéaste qui, sans le savoir, il y a vingt ans, préfigurait Jim Jarmush.

HENRI BEHAR

□ **Cannes 89, par Gérard Rondeau.** – Stars et strass, badauds et starlettes, le photographe Gérard Rondeau expose jusqu'au 23 juin à la FNAC Montparnasse ses « souvenirs » du Festival de Cannes 89.

La Martinique en mots d'auteurs


BASSOULS/SYGMA

Aimé Césaire


ULF ANDERSEN/GAMMA

Marie-Reine de Jaham


LOUIS MONIER

Suzanne Dracius-Pinalie

« L'élévation de notre niveau de vie ne nous a pas apporté la paix intérieure... » Négritude et créolité, complexité antillaise, à travers le prisme de la littérature et de ceux qui la servent.

PASCAL DOLEMIEUX/MÉTIS

FORT-DE-FRANCE, le chef-lieu de la Martinique, qui se veut aussi « *la plus importante cité des Petites Antilles* (1) » (150 000 habitants avec les communes adjacentes), accueillait ce printemps les premières Journées de la francophonie des Amériques, inspirées notamment par les créolistes de l'université Antilles-Guyane.

On y vit et entendit beaucoup l'*écrivaine* (2) québécoise Denise Bombardier (à laquelle son patronyme fournirait un sobriquet parfait), le romancier judéo-irakien Naïm Kattan, devenu l'un des animateurs de la culture canadienne, ou Virgil Tanase, car les francophones qui se respectent ne sauraient désormais se réunir sans un représentant de la nouvelle recrue Roumanie.

Chacun attendait Aimé Césaire. Le député et maire de Fort-de-France (3), Senghor des Amériques et père américain de la négritude, fils reconnu mais rebelle du pape surréaliste André Breton, est un monument vivant, une machine politique et littéraire en fonctionnement comme il y en a peu dans le monde. A ne pas rater, donc, cette sorte de François Mitterrand des Caraïbes (né en 1913, Aimé Césaire est l'aîné de trois ans du chef de l'Etat).

Un royaume écologique

Las ! Un télégramme de la mairie avait refusé l'« *hommage* » que les Journées se proposaient de rendre au poète. Commentaire *in petto* d'un de ses proches : « *Césaire craignait qu'on n'en profite pour l'étouffer sous les fleurs et qu'on ne l'embaume, et puis qu'à travers l'éloge de la créolité on ne fasse le procès de la négritude.* » Une simple phrase révélatrice du nouveau déchirement moral et intellectuel – ou à tout le moins du débat serré – s'amorçant dans cette île, aujourd'hui la plus prospère de toute la mer des Caraïbes.

Deux éléments matériels sautent en effet aux yeux dès l'arrivée : d'une part, ni l'industrie (faible) ni le tourisme (discret) n'ont beaucoup abîmé ces 1 100 km² de montueuse forêt vierge trempant dans une mer hyaline ; le préjudice causé par les détergents aux écrevisses des torrents mérite certainement d'être pris en considération mais n'est tout de même pas suffisant pour discréditer ce royaume écologique qu'est restée la Martinique...

D'autre part, le flot des véhicules (près de 150 000 pour 355 000 habitants), souvent neufs, circulant sur les routes bien asphaltées de l'île. On a du mal à demander son chemin, faute de piétons, ce qui n'était pas le cas il y a un lustre ou deux. Et il faudra bientôt, si ce n'est déjà programmé, que le Patrimoine protège quelques-unes de ces modestes maisons locales en planches et tôles noyées dans la verdure, remplacées à grande vitesse par des villas blanc et rouge qu'en métropole on qualifierait de « coquettes ».

Certes, le revenu minimum d'insertion (RMI) est versé à 13 000 personnes, soit 12,5 % des îliens actifs ; certes, de 100 000 à 150 000 Martiniquais vivent en France métropolitaine (d'où ils contribuent d'ailleurs à l'aisance insulaire) ; certes encore plus de la moitié des 12 milliards de francs du produit intérieur brut annuel provient de transferts publics (*le Monde* du 21 février et du 10 avril) ; certes, et d'une certaine façon c'est un comble, la Martinique ne produit plus que 53 % du sucre qu'elle mange et ses ananas à l'air si innocent sont pourtant subventionnés jusqu'à l'empenne par la Commission de Bruxelles...

Le tiers colonial

Certes, certes, on peut accumuler les « certes » mais l'île n'est plus sous-développée ; elle ne vit plus, en tout cas, comme une contrée sous-développée. Au nord-est de Fort-de-France, à l'entrée d'un village, on lit bien : « *Sainte-Marie, commune qui s'éveille, vous souhaite la bienvenue. Embellissement et responsabilité.* » C'est, souffle notre collègue du *Figaro*, le même mélange de candeur et de langue de bois qu'au Burkina, « *à cette énorme différence près qu'en Martinique les routes sont bonnes...* ».

Pas besoin d'aller si loin : un simple coup d'œil sur les îles proches de Sainte-Lucie et de la Dominique montre la différence. Les gouvernements indépendants (et anglophones) de ces deux voisines, se souvenant du lointain passé français ayant précédé leur britannisation, ont d'ailleurs adhéré à la francophonie dans l'espoir d'on ne sait trop quelle manne « linguistique »...

Bref, les Martiniquais auraient pu tranquillement jouir de ce qui, d'un certain point de vue, peut être considéré comme une décolonisation réussie – du moins comparée à tant d'autres. « *L'élévation de notre niveau de vie ne nous a pas apporté la paix intérieure, bien au contraire*, confie un jeune prof, *car, d'un côté notre intellect étant plus libre, nous avons voulu résoudre nos contradictions, par exemple le conflit négritude-créolité. D'un autre côté, nous sentons bien que notre confort matériel n'est pas dû à notre production mais à ce que la France veut bien dépenser pour nous garder. Songez que tout fonctionnaire, ici, en dépit de la départementalisation depuis 1946, continue à toucher le fameux tiers colonial, en réalité 40 % de plus que son équivalent métropolitain...* »

Les participants aux Journées francophones auraient bien aimé que la nouvelle génération d'écrivains martiniquais vienne leur décrire, peut-être leur expliquer, le face-à-face nègre-créole, mais nos auteurs avaient disparu dans la nature. L'un avait ses cours à l'autre bout de l'île, l'autre n'était pas dans l'annuaire, le troisième prétendait ne pas avoir reçu d'invitation, bref chacun jouait les Césaire, je veux dire l'Arlésienne...

Enfin, à l'Hôtel Impératrice, vieil établissement sans prétention, tout en charmes simples, sur la place de la Savane, en plein cœur de Fort-de-France et rendez-vous intello local, nous dégottâmes Patrick Chamoiseau, né en 1953, éducateur de prison et à qui on doit, principalement, les *Chroniques des sept misères*, sur la Martinique d'hier comme le titre l'indique.

Chamoiseau est aussi le co-auteur, en 1989, avec deux plumes de son âge – le romancier Raphaël Confiant et l'universitaire Jean Barnabé – de ce fameux *Eloge de la créolité*, dédié notamment à Aimé Césaire et à son rival littéraire inexpiable (à présent « exilé » aux Etats-Unis) Edouard Glissant. Un « *éloge* » du mélange antillais – « *Ni Européens, ni Africains, ni Asiatiques, nous nous proclamons Créoles !* » – qui veut couvrir le vieux cri exclusivement négro-africain de Césaire : « *A force de penser au Congo, je suis devenu un Congo bruissant de forêts et de fleuves.* »

Dès lors pourquoi une dédicace d'autant plus perfide que l'*Eloge* est candidat à la succession du *Cahier d'un retour au pays natal*, bible des Antilles françaises littéraires depuis sa publication par Césaire à Paris, dans le numéro d'août 1939 de la revue *Volontés* ? « *Parce que la négritude est une réduction, une négation de la complexité antillaise. Parce que cette négritude, encore dominante, est historiquement dépassée. Sans Césaire, que je n'ai d'ailleurs jamais rencontré, aussi étrange que cela puisse paraître dans cette île minuscule mais hérissée de barrières, sans Césaire, je n'existerais pas comme auteur. Ce n'est pas une raison pour accepter le blocage de notre vie culturelle à cause d'une théorie qui a joué son rôle mais aujourd'hui a fait son temps !* » répond Chamoiseau.

Langage encore plus carré de la part de Raphaël Confiant, harponné dans le hall de notre hôtel où il s'était imprudemment aventuré après deux rendez-vous manqués. Cet enseignant, auteur de plusieurs romans en créole, a publié en français, il y a deux ans, *le Nègre et l'Amiral*, roboratif tableau de la Martinique sous le règne de l'amiral Robert, délégué de Pétain, et on attend beaucoup de son prochain texte, *Eau de café*, prévu chez Grasset en septembre.

« *En littérature, Césaire n'est pas antillais, ni même américain, il est hexagonal. On s'ébaudit qu'il ait trouvé une erreur dans le dictionnaire des Blancs, qu'il se préoccupe des Indiens de l'Inde. Fort bien, mais il ne parle jamais créole en public et il ne s'est jamais soucié d'écrire sur les immigrés hindous qui l'ont élevé dans le village de Basse-Pointe où son père était percepteur* », raconte Confiant avec une ironie sans pitié.

Il continue : « *La créolité est le contraire du refus de l'autre puisque, à nos yeux, est antillais pas seulement le nègre mais quiconque se créolise, y compris le métropolitain. Que ceux qui ne veulent pas se créoliser respectent au moins nos coutumes et ne nous imposent pas les leurs ! De même, je dis aux Antillais de France :* « N'infligez pas à vos voisins votre musique, vos bruits, votre façon de vivre ! » *La créolité est le seul moyen d'éviter tout rejet, car même le béké, le Blanc d'ici, exclu mentalement de la Martinique par la négritude, y est réintégré par la créolité. Et pourtant, moi qui vous dis ça, je suis arrivé à près de quarante ans sans m'être jamais entretenu avec un béké !* »

Ces terribles békés sont tout au plus trois mille de nos jours à la Martinique, soit quatre fois moins que leurs ancêtres des dix-septième et dix-huitième siècles, fils de flibustiers ou têtes brûlées à particule. Ces békés, qui donnèrent son plus grand amour à Napoléon, Joséphine de Beauharnais, qui n'acceptèrent que contraints et forcés l'abolition de l'esclavage en 1848, possèdent encore en 1990 près de 80 % des meilleures terres martiniquaises !

L'œil du béké

On ne les voit guère car beaucoup vivent dans les replis boisés de l'île, où les plus modestes sont surnommés « *békés-goyaves* », mais ils restent omniprésents, presque magiques, en dépit, ou peut-être en partie au moins, à cause de leur insignifiance politique présente. Le proverbe « *L'œil du béké brûle l'œil du nègre* », lui, a toujours cours...

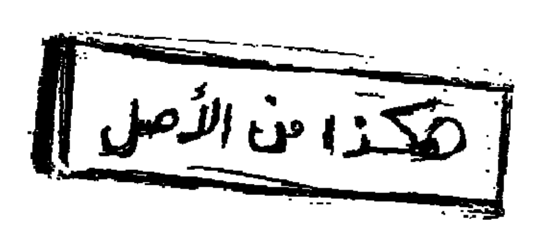
J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

Lire la suite page 19

(1) Archipel d'une trentaine d'îles principales, de statuts divers, totalisant moins de 20 000 kilomètres carrés de terre ferme et s'étendant sur quelque 1500 kilomètres, de Saint-Thomas (Etats-Unis) à la Grenade (indépendante depuis 1974). On y ajoute parfois Trinidad-et-Tobago, grande île plutôt dans l'orbite du continent sud-américain.

(2) Ce féminin québécois est en train de s'imposer à travers la francophonie : l'arabisant franco-tunisien Jean Fontaine vient de publier en français *Ecrivaines tunisiennes* (éditions Gaï-Savoir, 79 avenue Ferhat-Hached, 1000 Tunis, 160 pages).

(3) Aimé Césaire occupe cette double charge depuis 1945. Il a quitté le Parti communiste en 1956 et est aujourd'hui « apparenté socialiste ».



SANS VISA

LA TABLE

SEMAINE GOURMANDE

Jean de Chalosse

Inconnu du *Michelin* bien sûr, le petit restaurant style Belle Epoque de Jean-Charles Diehl, tout récent, ayant, qui mieux est, pour chef Alain Mestas (ancien de *Prunier Traktir* qui, entre parenthèses, est vendu et ne semble point près de ré-ouvrir), fait la joie des gourmands du quartier comme de ceux venus de loin et appréciant cette cuisine gasconne si goûteuse ou en tout cas à base de produits les meilleurs de là-bas, avec le pot de saucisses sèches d'Ustaritz marinées, la salmona (truite saumonée du meilleur élevage) en tartare, les chipirons comme en Biscaye et pimientos de morue del poquillo, cochonnailles basquaises aux petites vertes (lentilles), etc.

Ajoutez-y un blanc de rascasse à la moelle et au médoc, la joue de raie au vin jaune jurassien, une salade aux foies blonds et après le fromage de brebis venu directement du pays, des desserts agréables, le tout arrosé de vins honnêtes menant à des additions de 250 F/350 F, avec, aux déjeuners, un menu de semaine (180 F). Ouvert le dimanche pour les repas familiaux de fête, dans l'ambiance simple et sincère de l'amitié ! Fermé samedi midi seulement. Plats du jour.

► *JEAN DE CHALOSSE*
10, rue de La Trémoille,
75008 Paris.
Tél. : 47-23-53-53.
Salon 28 couverts.
Petite terrasse « noctambule » agréable.
Carte bleue - A.E.
Chiens acceptés.

Chez Laudrin

Nouvelle carte de saison, ici (mais toujours illustrée par le délicieux humoriste qu'est Barberousse !) et toujours, aussi, le bar d'entrée et l'accueil de Jacques Billaud, le patron, la longue salle « cabine de navire » d'une élégante et lumineuse tenue, les plats classiques (très poissons), ce qui n'exclut point les tripes, le pied de porc aux pommes en l'air, la bavette au poivre et la jambonnette de canard rabelaisienne. Mais, au rayon « marin », notez le filet de capitaine, la bourride de baudroie, la brochette océane, la marmite du pêcheur au Noilly. Et les vins servis en magnums et comptés au décimètre selon la consommation. Une bien agréable maison. Compter 350 F.

► *CHEZ LAUDRIN*
154, bd Pereire,
75017 Paris.
Tél. : 43-80-87-40.
Fermé samedi et dimanche.
CB - AE. Chiens acceptés.

A la grâce de Dieu au Vésinet

Je n'en ai point parlé depuis qu'il s'est installé ici, Daniel Ballester ! Il y a deux ou trois ans. Grande maison et petits prix, ne nous étonnons pas qu'il affiche souvent complet avec sa carte-menu à 110 F aux vastes propositions : gratin de petites quenelles Nantua, civet de canard aux pâtes fraîches, civet de lapin aux deux purées et nombreux desserts, petits vins à moins de 100 F.

► *A LA GRACE DE DIEU*
75, boulevard Carnot,
78110 Le Vésinet.
Tél. : 34-80-05-44.
Ouvert tous les jours.
Salon 35 couverts.
Carte bleue. Chiens acceptés.

Michel Rubod à Commentry

On a connu Michel Rubod des années au « piano » de Jacqueline Fenix à Neuilly. Transformant un ancien café commentryen (c'est comme cela qu'on dit !) en aimable restaurant moderne, il donne libre cours à son imagination (tempérée par une sagesse de bon chef !) : pistou de graines fraîches aux queues de langoustine, couscous de foie gras de canard, bordelaise de saumon aux navets, croquant de rognon de veau, etc. Avec une carte des vins intéressante et un saint-pourçain au verre. Menus de 110 F à 195 F. A la carte, compter 280 F/380 F.

► *MICHEL RUBOD*
47 rue Jean-Jacques-Rousseau,
03600 Commentry.
Tél. : 70-64-45-31.
Fermé dimanche soir et lundi.
Carte bleue. Chiens acceptés.

La Fontaine à Creuzier-le-Vieux

A quelques kilomètres de Vichy, l'endroit où il faut aller pour bien manger hors cure ! Cuisine d'une dame d'ARC, Marguerite Trompeau, qui, dans sa petite auberge, au calme, cuisine solidement : en tête le fameux et historique canard à la Du Chambet (ici une canette). Menu à 120 F. A la carte, 200 F/250 F.

► *LA FONTAINE*
03300 Creuzier-le-Vieux.
Tél. : 70-31-37-45.
Fermé mardi soir et mercredi.
A.E.-D.C.-C.B.
Chiens acceptés.

L.R.

Lyon fine gueule

Un guide dans sa vingtième édition et un trophée nouveau, celui des « Mères »

IL m'est difficile de parler de Lyon, la ville aux trois fleuves : Rhône, Saône et Beaujolais (ainsi disait-on du temps que ledit beaujolais n'était pas du jus de betterave autant que de raisin !), sans évoquer le cher Marcel Grancher et son livre d'amour, *Lyon la cendrée*, si tendrement évocateur. J'aime Lyon. Même si, depuis quelques années, j'ai eu peu d'occasions de retrouver mes promenades dans les traboules, mes mâchons autour du pot goulayant avec de bons amis, le « gars Paul » en tête (lisez Bocuse !).

Lyon reste la capitale gastronomique de la France selon le mot de Curnonsky, même si tout change. Mais comme dit André Mure : *« Si dans les vingt dernières années sa cuisine est devenue nouvelle, elle redevient traditionnelle. »* Tant mieux.

Vingt ans ! C'est justement vingt années d'existence que peut compter le mini-guide *Lyon gourmand*, signé d'André et Christian Mure et dont l'édition 1990 vient de paraître. Avec ses quarante-quatre neuves maisons citées, il est réconfortant. Alors que la restauration lyonnaise avec le *Michelin* du même millésime peut broyer du noir, si j'ose écrire. C'est ainsi que le guide rouge a supprimé l'étoile du *Fédora* (240, rue Marcel-Mérieux), qui a « trois lions » chez Mure (gotha de la cuisine), et celle des *Fantasques* (45, rue de la Bourse) qui a deux lions. Pourquoi ?

Mais Lyon, ce n'est pas seulement Paul Bocuse et les couronnés des guides : *Léon de Lyon* (de J.-P. Lacombe, fils de Paul), *la Mère Brazier* (Carmen et Jacotte, fille et petite-fille de la « Mère »), Gérard Nandron (fils de Joannès), Christian Bourillot, Pierre Orsi, le souvenir de Léa en sa traditionnelle ambassade du tablier de sapeur (*la Voûte*, 11, place Antonin-Gourju), Chavant en sa *Tour rose* et aussi Roger Roucou (son enseigne, *la Mère Guy*, existe depuis l'an 1759 !)... Ce sont aussi les bouchons.

Le guide d'André et Christian Mure nous y conduit d'une fourchette sûre, de chez le successeur du bon Drebet à la trogne violacée (*Chez Georges*, 8, rue du Garet) au *Café du Jura* (25, rue Tupin), du *Café des fédérations* (8, rue Major-Martin) à *Ma Vigne* (23, rue Jean-Larrivé), du *Pasteur* (83, quai Perrache, avec ses soirées « guignol »), à *la Meunière* (11, rue Neuve), etc. J'en oublie bien sûr, n'étant pas gone de tradition ni de cœur.

Mais je voudrais surtout signaler, au 42, cours Franklin-Roosevelt, le *Bernachon Passion* (tél. 78-52-23-65), petite maison sous la houlette de la fille de Bocuse et de son mari, fils du roi des chocolatiers Bernachon. Des petits déjeuners aux thés (jusqu'à 18 h 30), trois occasions de découvrir (à midi autour du poisson du jour et d'une viande garnie) des desserts inoubliables.

Enfin, je fais confiance aux Mure père et fils et citerai donc l'« homme du jour » de leur guide 90 : Daniel Abattu, qui a repris le *Buffet de la gare* des Brotteaux.

Mais Lyon a toujours ses bonnes « mères ». Depuis l'ancêtre, la célèbre Mère Fillioux (et sa classique poularde), elles ont fait la renommée de la cuisine lyonnaise, ce qui explique pourquoi l'ARC et ses cuisinières aujourd'hui célèbres ont baptisé « Trophée des Mères lyonnaises » le concours culinaire qui vient de se dérouler à Vichy.

A Lyon, il y a encore des femmes au « piano ». Christiane, ses lyonnaiseries, à l'enseigne *Chez Mounier* (3, rue des Marronniers), Mme Vachez au *Coquemar* (23, montée de Fourvière), Marcelle (*Chez Marcelle*, 71, cours Vitton), Huguette à *l'Habit rouge* (10, rue du Lieutenant-Colonel-Prévost), et quelques autres... Sans oublier Mmes Brazier, qui ont donné, pour cette année 1990, le nom de leur aïeule au Trophée des Mères cuisinières.

Nous y voilà donc. Il y eut dix finalistes pour présenter leur plat au jury présidé par Mme Castaing, la cuisinière du *Beau Rivage* de Condrieu, qui prit, l'an dernier, retraite bien méritée. La lauréate en fut Elisabeth Bourgeois, pour sa poularde truffée Mère Fillioux escortée de son clair bouillon garni de quenelles truffées. A noter que cette Dame d'Arc est au *Mas Tourteron* (à Gordes, 84220. Tél. : 90-72-00-16) et parfaitement ignorée du *Michelin*. Elle a ainsi gagné le grand prix gastronomique du conseil général de l'Allier, remis pas son président, le sénateur Jean Cluzel, éminent gourmet s'il en fut et défenseur de son vin de Saint-Pourçain-sur-Sioule.

Deux jeunes élèves d'écoles hôtelières féminines s'inscrivirent à la suite : pour le deuxième prix, Barbara Tremelet, qui réalisa un soufflé de brochet en sauce aux écrevisses, et, pour le troisième prix, Florence Giraudot, avec un biscuit de brochet au coulis d'écrevisses. On le voit, l'inspiration d'essence lyonnaise fut partout présente pour cette première année. On ne pouvait que s'en réjouir et, selon le mot d'un membre du jury, ce Trophée fut *« un ton au-dessus des concours culinaires habituels »*.

LA REYNIÈRE

SANS VISA

TOURISME

Sonnailles d'Aubrac

La transhumance n'est plus une nécessité. Elle est devenue une fête.

L'AN dernier on avait compté quatre mille véhicules garés le long des routes et dans les prés alentour et estimé à quelque 15 000 personnes la foule attirée sur l'Aubrac par la Fête de la transhumance. Dimanche 27 mai, ce record sera peut-être battu. Cette manifestation a été imaginée en 1987 par les Lion's Clubs d'Espalion et du Gévaudan pour faire revivre une tradition séculaire. Chaque année, à la fin du printemps, quand l'herbe se faisait rare dans la vallée et sur les Causses, bergers et troupeaux s'élançaient vers les pâturages de l'Aubrac. Montés à la Saint-Urbain, ils en redescendaient à la Saint-Géraud, à la mi-octobre.

Un rythme inscrit dans l'instinct des bêtes et dans la mémoire de ceux qui se souviennent de *« ce bruit de sonnailles qui annonçait le départ des troupeaux pour l'Aubrac »*. Voilà bien longtemps que cloches, clapes et esquiles ont cessé de résonner dans les rues de Rodez. Reste l'« estive » et son importance économique pour la zone d'élevage de l'Aubrac, vaste plateau désertique à cheval sur l'Aveyron, la Lozère et le Cantal.

Certes, les objectifs de production ont changé : la traite a pratiquement disparu, et les troupeaux sont aujourd'hui constitués de vaches dont les veaux prennent du poids dans les pâturages d'altitude avant d'être expédiés en Italie. Mais l'augmentation du cheptel exige que les champs d'en bas soient libérés pendant l'été pour faciliter la fauche des prairies et le stockage du foin nécessaire pour l'hiver. D'où la perpétuation de l'estive et, l'Aubrac n'étant pas extensible, la flambée des prix de location, qui ont doublé en dix ans. Si les « montagnes » – parcelles + buron – affichent toujours complet, les prix, pour toute la saison, se sont stabilisés autour de 1 200 francs pour une vache et son veau.

La transhumance a encore de beaux jours devant elle, mais n'en a pas moins perdu et sa forme traditionnelle et sa vocation première : la fabrication, sur place, dans les burons, du fromage de Laguiole. Une activité qui, il est vrai, imposait aux buronniers une solitude de quatre mois. Aujourd'hui la plupart des bêtes gagnent le haut pays en camion et, en mai 1989, une dizaine de troupeaux seulement participaient à la fête, soit environ huit cents bêtes sur les quelque quarante-deux mille (vaches et veaux) qui se sont rendues sur les trois cents « montagnes » de l'Aubrac.

Reste qu'en la circonstance le nombre est secondaire. L'important, c'est de renouer avec la tradition. *« Nous voulons que ce soit comme avant »*, explique Raymond Bioulac, président de l'association Transhumance Aubrac. Objectif atteint l'année dernière, à en juger par l'émotion de Maria Malavergne, la dernière agricultrice de Saint-Côme, descendue à l'aube de sa petite terrasse dominant la place pour contempler le spectacle des troupeaux s'abreuvant à la fontaine avant d'attaquer l'ascension vers le plateau embaumé de fleurs. *« Si on ne voyait pas monter les vaches, la vie ne serait plus la même... C'est notre pays et c'était la vie de nos parents. »* Nostalgie qui cache mal la tristesse qu'inspirent tous les volets clos. *« Quand j'avais vingt ans, le village comptait quarante-neuf paysans ; il n'en reste plus que trois. »*

Là-haut, dans le village d'Aubrac envahi par une foule bon enfant, aux sons de la Cabrette du Haut-Rouergue, la kermesse réunit bêtes et gens. Pour André Valadier, éleveur sur l'Aubrac, président de la coopérative laitière Jeune Montagne, conseiller régional de Midi-Pyrénées et président de la commission agricole de cette assemblée, cette fête est celle d'un pays mais aussi celle d'une race, la race d'Aubrac (robe couleur de miel), qui, après avoir frôlé la disparition, connaît aujourd'hui une seconde jeunesse. Bonne marcheuse et bonne laitière, robuste et résistante, l'aubrac est surtout très prolifique : une moyenne de quatre-vingt-dix-neuf veaux pour cent vaches.

« Il n'y a pas d'éleveur sans un brin de passion », remarque M. Valadier. Les décorations – drapeaux tricolores, branches de houx, fleurs et pompons – plantées sur les larges colliers de cuir cloutés traduisent la légitime fierté de l'éleveur présentant à la foule le fruit de son travail.

« Nous sommes ici, explique Raymond Cayrel, maire de Saint-Chély-d'Aubrac et président de la commission agricole du conseil général, *dans un pays de culture et de tradition. »* Une tradition qui veut vivre, ainsi qu'en témoignent la réhabilitation de la race Aubrac et la relance de la fabrication locale du célèbre couteau de Laguiole. La coopérative Jeune Montagne, sans être parvenue à redonner à l'estive sa vocation laitière (on ne trouve plus, sur le plateau, que quatre burons où l'on trait encore les vaches), s'attache à préserver les règles ancestrales de la fabrication du fromage de Laguiole, tout en mettant au point un aligot (1) surgelé qu'elle commercialise avec succès.

Quant au tourisme, carte maîtresse d'un département privilégié pour le ski de fond, la pêche et la randonnée équestre, il peut, lui aussi, s'enraciner dans la tradition, à l'image du golf de Mezeyrac, fruit de la volonté d'un agriculteur non golfeur, Eugène Batut, qui a pourtant retrouvé l'esprit d'un sport dont on oublie souvent qu'il fut inventé par des bergers écossais. Un retour aux sources illustré avec humour par la devise du club : *Peasant and New* (2), qui, à sa façon, exprime la volonté d'*« un païs que vol viure »*.

PATRICK FRANCÈS

(1) Plat traditionnel de l'Aubrac, composé de tome fraîche de Laguiole, de pommes de terre et de crème fraîche.

(2) Par allusion au nom du Club de Saint-Andrews, en Ecosse, le Royal and Ancient Golf Club, considéré comme « La Mecque du golf ».



H. DURAND

Repères

Cette année, la Fête de la transhumance aura lieu le 27 mai et, sur le trajet de Salgues à Aubrac, on pourra déguster des escargots et des tripoux.

• **S'informer**

A Paris, à la Maison de l'Aveyron, 46, rue Berger, 75001 Paris, tél. : 42-36-84-63. A Laguiole, au syndicat d'initiative, 12210 Laguiole, tél. : 65-44-35-94. Et à Loisirs Accueil Aveyron, carrefour de l'Agriculture, 12006 Rodez, Cedex, tél. : 65-73-77-33, pour toutes les informations sur l'hébergement, les stages, les activités sportives ou culturelles.

• **Comment s'y rendre**

Par avion, pour 650 F, avec Nouvelles Frontières (départ le vendredi à 10 h 55, retour le lundi à 12 h 30) ou avec la TAT (1 840 F aller et retour), qui effectue deux liaisons quotidiennes et propose un certain nombre de tarifs réduits.

Par la route, jusqu'à Rodez (640 km de Paris), d'où l'on gagne Aubrac (à 60 km) par Bozouls, Espalion et Saint-Côme-d'Olt.

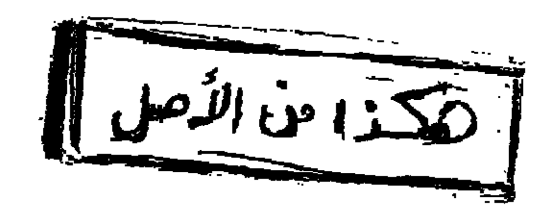
• **Sports**

Un golf, le Country Club de Mezeyrac (Mezeyrac, Soulages-Bonneval, 12210 Laguiole, tél. : 65-44-41-41).

Une formule s'adresse aux cavaliers maîtrisant les trois allures : six jours de randonnée sur l'Aubrac en compagnie d'un guide de tourisme équestre, avec accueil en gîte d'étape. 2 400 F tout compris. Départ les 18 juin, 2 et 9 juillet, 6 et 27 août et 3 septembre. Renseignements auprès de la Maison de l'Aveyron.

• **A lire**

Le Guide bleu Midi-Pyrénées (Hachette, 178 F). Au sujet de la transhumance : *la Vie rurale dans les massifs volcaniques*, d'Alfred Durand (Laffitte Reprints, Marseille, 1980).



SANS VISA

ESCALES



FRANÇOIS-XAVIER BOUCHART

De vaisseaux en châteaux

Présentation raffinée, itinéraire baignant dans l'art, Koré (86, bd des Batignolles, 75017 Paris, tél. : 42-93-28-58) propose « De La Fayette à Loti ou deux siècles d'expéditions maritimes » qui fait revivre le passé glorieux de la marine française du dix-septième au dix-huitième siècle. En introduction, visite du Musée de la marine à Paris, puis direction La Rochelle, d'où les marins cinglaient vers l'Afrique et le Nouveau Monde. On y admirera le cabinet de curiosités du contrôleur des guerres, Clément Lafaille, et l'hôtel Fleuriau, l'un des hôtels particuliers rochelais cachés derrière de hauts murs à balustres. On abordera Rochefort par la mer, face à la Corderie royale.

Pendant près de deux cents ans, c'est à Rochefort que La Fayette, La Pérouse et maints autres navigateurs célèbres firent armer leurs vaisseaux, et la Corderie, arsenal construit pour Louis XIV, est l'un des rares témoins de l'architecture industrielle antérieure à la Révolution.

On connaît pour l'avoir vue en photo l'extravagante maison de Pierre Loti, pot-pourri de civilisations qu'il a aimées, notamment la reconstitution de la mosquée des Omeyyades avec son chatoiement de couleurs, ou le salon turc. Privilège rarissime, on dînera dans la salle à manger Renaissance de l'écrivain.

Du 12 au 16 juin et du 4 au 8 septembre, 7 950 F, tout compris. La recherche de la plus haute qualité, en tout, explique le prix de ce voyage. Egalement proposé en deux jours. Consulter aussi le récent *Guide bleu* Poitou-Charentes sous couverture souple, 572 p., 168 F.

Haut Atlas du nord au sud

A moins de trois heures d'avion des capitales européennes, le Haut Atlas est une chaîne de montagnes parmi les plus importantes de la planète : 800 kilomètres de long, une douzaine de sommets de plus de 4 000 mètres d'altitude, ensemble impressionnant auquel *Montagnes Magazine* consacre un numéro hors série. On y découvre des paysages contrastés très différents des massifs européens par *« la lumière particulière qui les nimbe, l'extrême nudité du terrain et la violence des couleurs »*. Sa culture berbère est caractérisée par ce que l'un des auteurs appelle *« une parcellisation ordonnée et hiérarchisée des espaces géographiques et sociaux »*. La géographie, le climat, la faune, la flore, les sociétés et leurs coutumes, le patrimoine architectural des villages d'altitude en pisé ou en pierres sèches, et les activités touristiques : une étude précise et complète (116 p., 35 F).

Dans le Haut Atlas précisément, Espaces Montagnes (Maison l'Etoile, 64260 Bescat, tél. : 59-21-04-00) a préparé deux randonnées avec mules de bât pour le transport des bagages : en quinze jours, une traversée nord-sud, de Zawiatt-Ahançal à Qlaa M'Gouna ; en huit jours, avec l'ascension du Toubkal (4 160 mètres). L'une et l'autre au plus près de la vie des villages : on loge chez l'habitant quand on ne bivouaque pas. Départs de juin à octobre. Version longue : 7 355 F à partir de Toulouse et Bordeaux, 7 885 F à partir de Paris. Version courte : 4 930 F et 5 480 F.

Grands airs de Finlande

Quand un pays nordique se voue à l'art cela donne le Festival de Finlande où se produiront, l'espace, d'un été, quelques-uns des meilleurs interprètes internationaux. En effet, ce n'est pas un, mais seize festivals principaux qui auront lieu du 3 juin au 9 septembre.

Deux opéras, dont *Madame Butterfly*, seront montés au Festival d'Ilmajoki du 7 au 17 juin, tandis que le Festival de Naantali (10-24 juin) permettra d'écouter des ensembles de musique de chambre : Academy of St-Martin-in-the-Fields, Finlandia Sinfonietta, quatuor Sibelius notamment. Le Tchèque Josef Suk, l'Italien Aldo Ciccolini, la pianiste russe Elisabeth Leonskaia, seront au nombre des solistes.

L'identité européenne, le développement politique et économique de l'Europe de l'Est, la place des minorités, la culture et la mystique ainsi qu'un programme de musique classique et ethnique marqueront l'été de Jyvaskyla (11-21 juin).

Le Festival de Savonlinna (30 juin-29 juillet) est la plus connue des manifestations finlandaises. On y entendra cette année *Aïda*, *le Vaisseau fantôme* et des récitals de Peter Schreier, Tom Krause et Brigitte Fassbaender. Le jazz rythmera du 12 au 15 juillet les soirées de Pori. Bach, Brahms et la musique de chambre hongroise (Liszt, Kodaly, Ligeti) seront à l'honneur à Kuhmo (15-29 juillet), la musique moderne à Viitasaari (18-25 juillet) et l'orgue à Lahti (30 juillet-5 août).

Le Festival de Turku, du 10 au 19 août, annonce d'importantes schubertiades et la participation de la Chapelle royale, dirigée par Philippe Herreweghe, de Barbara Hendricks et de Martha Argerich.

On peut se procurer la brochure des festivals et tous renseignements auprès de l'Office de tourisme de Finlande (13, rue Auber, 75009 Paris, tél. : 42-66-40-13). Places de 280 à 700 F environ pour les opéras, de 100 à 300 F environ pour les concerts.

Adriatique flamboyante

La nostalgie est au programme, de Ljubljana, capitale de la Slovénie, à Zagreb, capitale de la Croatie, puisque ce voyage yougoslave porte la marque du brillant empire des Habsbourg. A Ljubljana on verra des églises baroques et des bâtiments Art nouveau, sans oublier les constructions de Plecnik, le célèbre architecte slovène. On visitera ensuite les grottes de Postojna, parmi les plus vastes du monde avec leurs vingt kilomètres de galeries souterraines, les haras de Lipizza où sont élevés les étalons blancs de la célèbre cavalerie espagnole de Vienne et le monastère de Castagna-Vizza.

A Trieste, l'ancienne cité vénitienne bâtie sur une colline domine la ville monumentale du dix-neuvième siècle, utopie de François-Joseph : les venelles s'opposent aux boulevards rectilignes.

On trouvera le palais en belvédère de Maximilien, joyau de l'architecture romantique à Miramar, du gothique flamboyant et des œuvres de Carpaccio dans la cathédrale de Koper, l'ancienne Capodistria, et la basilique euphrasienne de Porec, chefs-d'œuvre de l'architecture byzantine. La nuit devrait être douce sur l'île de Brioni, dans l'ancienne résidence du maréchal Tito.

Avant Zagreb, on se rendra à Pula (son amphithéâtre romain est le plus grand du monde après le Colisée) puis à Opatja, prestigieuse station balnéaire de l'Empire austro-hongrois où l'on logera à la villa Angiolina qui fut propriété de l'empereur François-Joseph. A Moscenice, village fortifié, on regardera le panorama de la côte d'Istrie. Zagreb est la réplique slave de la Vienne de François-Joseph.

Du 9 au 15 septembre, 7 900 F, par personne en chambre double, tout compris, auprès du Monde et son histoire (82, rue Taitbout, 75008 Paris, tél. : 45-26-26-77).



FRANZ GRUNDHEBER



La Martinique en mots d'auteurs

Suite de la page 15

C'est Suzanne Dracius-Pinalie, jeune romancière, qui nous l'a appris dans sa maison des hauts de Fort-de-France, déjà en pleine végétation tropicale, non loin d'une copie minorisée du Sacré-Cœur de Montmartre. Cette mulâtresse – le mot est admis – qui se dit *« négropolitaine »* car elle a passé une partie de sa vie à Paris, en a ramené une franchise que la bienséance éteint sans doute chez ses pareils restés dans le terroir. A ses yeux, *« les Antillais ne sont pas africains. La négritude mal comprise a même pu susciter du racisme anti-Blancs, notamment à l'égard des métros »*.

« Peaux-sauvées » et « tout-coolie »

Les *« métros »*, on l'aura compris, ce sont les Blancs- France ou *« z'oreilles »*. Mais qui sont les *« câpres »*, les *« coolies »*, les *« peaux-sauvées »* ? Au fur et à mesure que Suzanne explique, on prend conscience que cette société fondée sur toutes les nuances de la peau (comme le Liban est construit sur les menues différences de rite religieux ou l'Angleterre sur les plus infimes distinctions sociales), décrite en 1952 par Michel Leiris, reste, *grosso modo*, inchangée.

Un *« câpre »* (féminin : *« câpresse »*) est un métis de Noir et de mulâtresse, un *« peau-sauvée »* mérite ce surnom s'il est plus clair que le moins foncé de ses deux parents. Un *« échappé-coolie »* est le fruit d'une union entre Noir et Hindou, et il pourra donc échapper à la catégorie des *« tout-coolie »*, sans doute la moins prisée du pays, à moins que ce ne soit les *« Noirs-Congo »*, travailleurs libres, mais *« très foncés »*, amenés après la fin de l'esclavage, encore reconnaissables à leur patronyme africain, mais auxquels leur petit nombre a permis de se faire oublier peu à peu.

Et les *« chabins »* (et *« chabines »*) ? Vous donnez votre langue au chat ? Ce sont des Blancs avec des traits négroïdes, les cheveux crépus, par exemple. Les *« chabins »* sont d'autant plus appréciés qu'ils appartiennent à la catégorie « dorée », autrement dit ayant les cheveux clairs.

Mais, curieusement, tout le monde est *« nég »* (« nègre » et plus généralement « homme », comme on dit *« hombre »* en espagnol), y compris les mâles békés qui, au fil des générations, ont rempli l'île de mulâtres « naturels », tout en interdisant farouchement le moindre contact entre leurs femmes et les Noirs. Impossible de glaner à travers les siècles l'histoire d'un amour entre une békée et un nègre !

Marie-Reine de Jaham connaît peut-être quelques vieux secrets à ce sujet. Le seul écrivain béké martiniquais vivant réside à Paris. Cette jeune femme n'avait pas été invitée aux Journées francophones. A défaut de pouvoir l'interroger sur *békétude*, créolité et *négrité*, on pouvait lire son unique roman, *la Grande Békée*. A voir la couverture, son éditeur le destinait plutôt au public de gare. Effectivement, l'intrigue à ressorts peut parfaitement empêcher de somnoler dans les transports parisiens.

La Grande Békée est également et surtout l'histoire du long combat, pendant la première partie du vingtième siècle, d'une Martiniquaise blanche, prête à tout pour maintenir le rang des siens et en même temps vivant en parfaite intimité – et en tout bien tout honneur – avec des *négs*, mulâtres, câpres, peaux-sauvées, chabins et autres coolies, échappés ou encore 100 % hindous. *La Grande Békée*, à sa manière, illustrait la créolité sans le savoir. *« C'est dans Jaham que j'ai enfin compris le rapport mystérieux et compliqué des békés avec les das* (nourrices noires) », notait Raphaël Confiant.

Dans cette Martinique où *black* n'est pas vraiment *beautiful*, où le Blanc sent encore le soufre – le soufre rouge, car *béké* viendrait d'un mot africain signifiant cette couleur), – la créolité, à condition qu'elle soit assumée par tous, pourrait peut-être apaiser la sourde guerre quotidienne des bruns et des mats, des crépus et des dorés, du lait et du jais. Mais il faudra beaucoup de temps, beaucoup de livres, beaucoup d'amours.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

Sous l'arbre du voyageur

QUE lire sous l'arbre du voyageur, gigantesque éventail vert apporté jadis de Madagascar et parfaitement acclimaté aux Antilles, arbre qui offre sa sève à l'assoiffé et son tronc souple au lecteur ?

Si vous ne deviez emporter qu'un seul titre, que ce soit *Contacts de civilisation en Martinique et en Guadeloupe*, de Michel Leiris (réédité récemment par Gallimard-UNESCO). Cet ouvrage, publié en 1955, reste, malgré son intitulé très universitaire, par son analyse aiguë et l'extrême richesse de son investigation sociologique (avec des traits de vie plus que savoureux), la meilleure introduction à la société et à la culture ultra-compliquée des « isles ».

Marie-Reine de Jaham a sorti *la Grande Békée* chez Laffont (1989), qui doit également accueillir la suite de cette œuvre, *le Maître-Savane*, surnom martiniquais des meneurs d'hommes. Le roman de Suzanne Dracius-Pinalie, *L'autre qui danse* (1989), est disponible chez Seghers. Cet écrivain publiera bientôt un livre sur les séquelles de l'esclavage dans la... Rome antique.

Réédité l'an passé par Présence africaine (Paris-Dakar), le bref *Discours sur le colonialisme* (59 pages) d'Aimé Césaire a passablement vieilli depuis son énoncé de 1973. *Cahier d'un retour au pays natal*, long poème (70 pages) de 1939 suivi d'un texte d'André Breton, s'impose toujours, en revanche, ainsi que d'autres poésies ou tragédies, par une écriture superbe, impérieuse, égale de Senghor et Saint-John Perse. Le *Cahier* est en outre considéré comme le texte fondateur de la négritude en poésie (réédité en 1988 par Présence africaine).

Eloge de la créolité (70 pages), de Jean Bernabé, Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant, a paru en 1989 chez Gallimard-Presses universitaires créoles. Pour les créolistes, c'est déjà une pierre angulaire.

L'Harmattan publie ce mois-ci le *Dictionnaire de la négritude*, de Mongo Béti et Odile Tobner (250 p., 130 F).

Quant aux photos, on a aimé celles, déjà rétro et toutes noir et blanc, d'Arlette-Rosa Lameynardie, rassemblées dans *Regards sur la Martinique des années 60*, avec une introduction de Roland Suvélor (Exbrayat, Lotissement « l'Eventée » nº 5, route de Balata, 97200 Fort-de-France, 100 clichés grand format, 120 F).

Le numéro d'avril 1980 du mensuel *Europe* consacré aux « littératures de Martinique et Guadeloupe » reste, à bien des égards, valable.

Le Paris des étrangers depuis un siècle, travail collectif publié sous la direction d'André Kaspi et Antoine Marès (Imprimerie nationale, 400 p., 220 F), contient notamment un fort chapitre sur les grands nègres de l'entre-deux-guerres : Césaire, Senghor, Joséphine Baker, etc.

Enfin, Patrick Poivre d'Arvor consacrera son « Ex Libris » du jeudi 24 mai aux « Tropiques des passions » : on y verra Césaire, Confiant, la Guadeloupéenne Maryse Condé pour *Mangrove* (Mercure de France). On y parlera également de ce béké de la Guadeloupe que fut Saint-John Perse ; du travail sur la magie antillaise de l'ethnologue Simone Henry-Valmore, et enfin de Jean-Marie Le Clézio pour *Sirandanes* (Seghers), où il a rassemblé les devinettes créoles de l'île Maurice, cette Martinique de l'océan Indien.

J.-P. P.-H.

SANS VISA

JEUX

échecs

N° 1385

GOLDEN PAWN

(Kusadasi en Turquie, avril 1990)

Blancs : KUZMIN (URSS)
Noirs : GROSSPETER (Hongrie)

Défense sicilienne.

1. é4	ç5	15. f4	Dç7(k)
2. Cf3	d6	16. f5(l)	Fç4
3. d4	çxd4	17. Fxç4	Dxç4
4. Cxd4	Cf6	18. f6!(m)	Fxf6
5. Cç3	a6	19. Txf6!	gxf6
6. Fé2	é5(a)	20. Dg4+	Rh8
7. Cb3(b)	Fé7(c)	21. Dh4(n)	Dé6(o)
8. 0-0	0-0	22. Cd5!(p)	Dé7(q)
9. Rh1(d)	b5(é)	23. Cf5	Dé6
10. Cd5(f)	Cxd5(g)	24. Tf1	d5(r)
11. Dxd5(h)	Ta7	25. Cg7!(s)	Dé7(t)
12. Fé3	Fé6	26. Fç5!!(u)	Dxç5
13. Dd1(i)	Td7	27. Ch5!	
14. a4!	b4(j)		abandon(v)

NOTES

a) Dès 1940, le maître tchèque Opocensky répondait à 6. Fé2 par 6..., é5, suite qui passait, sinon pour douteuse, mais assurément pour inférieure. C'est le grand maître argentin Najdorf qui analysa profondément cette réponse apparemment peu positionnelle puisqu'elle laisse le pion d6 vulnérable et en fit un système défensif d'une grande solidité.

b) 7. Cf3 est moins joué, sauf par Van der Wiel ; par exemple, 7..., Fé7 ; 8. Fg5, Cb-d7 ; 9. a4, 0-0 ; 10. 0-0, h6 ; 11. Fxf6, Cxf6 ; 12. Fç4, Fé6 ; 13. Dd3, Tç8 ; 14. Cd2, Dç7 ; 15. Fxé6, fxé6 ; 16. Dh3, Dd7 (Van der Wiel–Beliavsky, Wijk aan Zee, 1985) ou 7..., h6 ; 8. 0-0, Fé6 ; 9. a4, Cç6 ; 10. b3, Tç8 ; 11. Fb2, Fé7 ; 12. Té1, 0-0 ; 13. Ff1, Dç7 ; 14. Dd2 (Smyslov-Tukmakov, 1977). A éviter est 7. Cf5 à cause de 7..., d5 ! ; 8. Fg5, d4 ; 9. Cb1, Da5+ ; 10. Fd2, Db6 ou bien 9. Fxf6, Dxf6 ; 10. Cd5, Dd8 ; 11. ç4, g6 ; 12. Cg3, h5!

c) Plus précis que 7..., Fé6, selon certains.

d) A la vieille suite 9. f4, on préfère aujourd'hui soit la ligne principale 9. a4, Fé6 ; 10. f4, soit le plan de Karpov 9. Fé3 suivi de Dd2-a4-a5. Cependant, d'autres idées demeurent, comme 9. Té1, 9. Fg5, 9. Dd3 et comme, dans la partie, 9. Rh1.

é) Ou 9..., Fé6 ; 10. f4, éxF4 ; 11. Fxf4, Cç6 ; 12. Dé1, Cé5 ; 13. Td1 ou 9..., Cç6 ; 10. a4, b6 ; 11. F4, Fb7 ; 12. Ff3, Cb4 ; 13. Dé2, Dç7 ; 14. Td1, Tf-é8 ; 15. g4, d5 ; 16. éxd5, éxf4 ; 17. g5, Cd7 ; 18. Dg2, Cf8 avec un bon jeu pour les Noirs (Snalef-Youferov, 1978).

f) Après 10. f4, Fb7 ; 11. Ff3, Cb-d7 ; 12. a3, Tç8 ; 13. Dé2, Té8 ; 14. Fd2, éxf4 ; 15. Fxf4, Ff8 : les Noirs sont bien (Vogt-Gufeld, Leipzig, 1980). Cependant 10. a4 est à examiner : si 10..., Fb7 ; 11. f3 !, b4 ; 12. Cd5, Fxd5 ; 13. éxd5, Dç7 ; 14. Dd3, Cb-d7 ; 15. Fd2, é4 ; 16. Dé3, Cé5 ; 17. Cd4, éxf3 ; 18. Fxf3 et les Blancs ont un léger avantage (Tseskovsky-Ubilava, 1979).

g) Et non 10..., Cxé4 ? ; 11. Ff3 et les Blancs gagnent.

h) 11. éxd5 est jouable : 11..., Cd7 ; 12. a4, b4 ; 13. Fd2, Tb8 ; 14. ç3, Cf6 ; 15. ç4, Cé4 ; 16. Fé3 (Vogt-Pytel, Polanica Zdroj, 1982).

i) Après 13. Dd2, Td7 ; 14. a4, bxa4 ; 15. Txa4, rien n'est clair (Znapik-Bukic, Ljubljana, 1981).

j) 14 ..., d5 est prématuré à cause de 15. Cç5, Fxç5 ; 16. Fxç5, dxé4 ; 17. Dé1, Té8 ; 18. axb5.

k) Sur 15..., d5 la réponse 16. Cç5 reste forte : 15...éxf4 ; 16. Fxf4, d5 ! paraît nécessaire.

l) Maintenant les Noirs sont pris dans un engrenage mortel.

m) Ce sacrifice d'un pion et de la qualité qui ouvre une brèche dans le rempart du R ennemi n'a rien d'original ; cependant, il ne s'agit que de la face non cachée de la combinaison.

n) Menace 22. Dxf6+, Rg8 ; 23. Fh6 suivi du mat. L'absence du C-D en d7 protégeant la case f6 se fait lourdement sentir.

o) Tout danger semble écarté : si 22. Tf1, Tg8 ; 23. Txf6, Dg4 ! ; 24. Df2, d5 !

p) Une pointe fantastique qui rend le sacrifice de qualité superbe.

q) En effet, si 22..., éxd4 ; 23. Fxd4 et les Blancs gagnent : si 23..., Rg7 ; 24. Dg5+ et si 23..., Tg8 ; 24. Fxf6+, Tg7 ; 25. Dg5, Dg4 ? ; 26. Fxg7+.

r) Si 24..., Tg8 ; 25. Tf3, Tg6 (25...d5 ; 26. Dxh7+!, Rxh7 ; 27. Th3+, Rg6 ; 28. Th5 mat) ; 26. Th3, h6 ; 27. Cxh6.

s) Le C-R a accompli un joli parcours (Cf3-d4-b3-d4-f5-g7).

t) Si 25..., Rxg7 ; soit 26. Dh6+, Rg8 ; 27. Tf3, Dg4 ; 28. Tg3, soit 26. Fh6+, Rh8 (26..., Rg8 ? ; 27. Dg3+ suivi du mat) ; 27. Fxf8 menaçant 28. Dh6.

u) Un motif de toute beauté, ce sacrifice de déviation. Le C et le F se sont offerts à chaque fois en attaquant la D noire.

v) Si 27..., Dé7 ; 28. Cxf6, Dxf6 ; 29. Dxf6+, Rg8 ; 30. Tf3. Si 27..., Td6 ; 28. Cxf6, etc. Si 27..., Tg8 ; 28. Dxf6+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1384
Z. SZCZEP (1987)

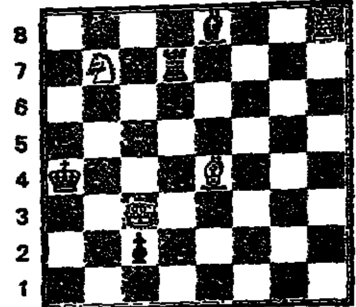
(Blancs : Ré2, Fç5, Ph6. Noirs : Rd8, Fh8, Pf7, f5.)

1. Ff8, Ff6 ; 2. Rf3, Ré8 ; 3. Fg7, Ré7 ; 4. Rg3 !, f4+ ; 5. Rf3, Ré6 ; 6. Rxf4, Ré7 ; 7. Rf5 et les Blancs gagnent.

Si 2. Fg7 ?, Ré7 ; 3. Rf3, f4 ; 4. Rxf4, Ré6 et les Blancs sont en zugzwang ! (si 4. Rg4, Fxg7 ; 5. hxg7, f5+). *Si 2. Rf2 ?*, Rd7 ! (et non 2..., Ré8 ? ; 3. Fg7, Ré7 ; 4. Rg3 ni 2..., f4 ? ; 3. Fg7, Ré7 ; 4. Rf3, Ré6 ; 5. Rxf4) ; 3. Rg3, Ré6 ; 4. Rf4, Fé5+. *Si 3. Ré3 ?*, Fg5+. *Si. 4..., Ré6 ;* 5. Rf4 ! ; *Après 6. Rxf4,* ce sont les Noirs qui sont en zugzwang.

CLAUDE LEMOINE

ETUDE N° 1385
J. RUSINEK et P. RUZCZINSKY
(1979)



BLANCS (4) : Rç3, Th8, Fé4, Cb7.
NOIRS (4) : Ra4, Td7, Fé8, Pç2.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1283

LA JUNGLE DES ENCHÈRES

Même quand elles paraissent obscures, les enchères des champions français peuvent s'expliquer comme c'était le cas dans cette donne d'un championnat de première division entre deux des meilleures équipes nationales.

Nord : ♠ V 9 8 6 3 2 — ♡ – — ♢ A 9 7 6 3 — ♣ R 10
Ouest : ♠ A R A — ♡ D 10 7 2 — ♢ R 8 4 2 — ♣ V 2
Est : ♠ 5 — ♡ A R V 9 8 3 — ♢ D — ♣ D 8 7 6 3
Sud : ♠ D 10 7 — ♡ 6 5 4 — ♢ V 10 5 — ♣ A 9 5 4

Ann : E. don. E-O vuln.

Ouest Chemla	Nord Faigen.	Est Perron	Sud Pilon
–	–	1♣	passe
2 SA	3♡	4♡	
4♠	passe	passe	4♠
contre	passe	passe	passe

(2 SA : forcing avec un fort soutien à cœur)

Paul Chemla, en Ouest, a entamé le 7 de Cœur coupé par le 2 de Pique du mort. Le déclarant a joué atout, et Ouest, après avoir pris le Roi de Pique, a continué Cœur pour raccourcir le mort. Le déclarant a coupé avec le 6 de Pique et a rejoué atout pour l'As de Pique d'Ouest, qui a continué Cœur. Comment gagner QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Le seul espoir est que Est ait un honneur à Carreau ou deux honneurs secs. Il faut donc jouer *le 3 de Carreau* du mort et, quand on voit apparaître la Dame de Carreau, il faut la laisser passer. Si Est joue Trèfle ou Cœur, Sud coupe et joue le Valet de Carreau. Mais comment savoir s'il faut faire l'impasse du Roi (pour continuer avec le 10 de Carreau, monter ensuite au mort par le Roi de Trèfle, tirer le dernier atout, puis l'As de Carreau...).

Cependant, le déclarant peut supposer que Est a une force en points d'honneur minimale (puisque Ouest en a promis au moins douze) et qu'il doit avoir une distribution 1-6-1-5 pour avoir annoncé librement quatre Trèfles.

Bref, on peut attribuer à Ouest le Roi de Carreau et faire *l'impasse au Roi de Carreau* lorsque Sud prend la main à la septième levée.

Aux âmes bien nées...

Les qualités nécessaires pour être un champion de bridge exigent une certaine maturité. Cependant, il est possible de comprendre très tôt le mécanisme du jeu. Le fameux Terence Reese a commencé à sept ans, mais c'est à partir de l'adolescence que l'on peut acquérir une technique suffisante *pour réussir un joli coup*, comme celui réalisé à seize ans par Richie Pavlicek, le fils du champion américain du même nom. *La donne a été distribuée* en 1986 au cours d'un championnat par paires.

Nord : ♠ 3 — ♡ D 6 2 — ♢ 8 7 5 3 — ♣ A V 9 6 5
Ouest : ♠ V 6 4 — ♡ A 10 7 — ♢ D 10 9 6 — ♣ R D 3
Est : ♠ R 10 9 8 7 2 — ♡ R 4 3 — ♢ — — ♣ 10 8 7 4
Sud : ♠ A D 5 — ♡ V 9 8 5 — ♢ A R V 4 2 — ♣ 2

Ann : E. don. Tous vuln.

Ouest X...	Nord Richard	Est Y...	Sud Richie
–	–	3♠	4♢
contre	passe	passe	passe

Ouest entama le 4 de Pique pour le 3, le Roi et l'As de Pique de Sud, qui tira l'As de Carreau sur lequel Est ne fournit pas. *Comment Richie Pavlicek en Sud a-t-il gagné* QUATRE CARREAUX contre toute défense ?

Note sur les enchères

L'ouverture de « trois Piques » vulnérable est conforme au style kamikaze qui permet de faire n'importe quoi... *en tournoi de paires !* Ce barrage n'a d'ailleurs pas arrêté Richie, qui s'est jeté à l'eau à *« quatre* Carreaux » avec seulement une couleur cinquième. Il est vrai qu'il n'avait pas de bonne annonce à sa *disposition* (Passe ? Contre ?, 3 SA ?). Avec sa belle main Ouest s'est empressé de contrer « quatre Carreaux » sans se douter que Nord se préparait à dire peut-être « cinq Carreaux » !

COURRIER DES LECTEURS

● *« La politique du résultat »* (n° 1 372). – Quelques lecteurs (Helias, Lesaffe...) *ont signalé* que dans la donne où l'arbitre H. Sobel avait contré 3 Piques avec 5 atouts par A D V 10 9 et vingt-huit points d'honneurs dans la ligne, il n'avait pas été indiqué *« à quel moment le déclarant avait fait l'As de Cœur pour gagner le contrat »*. Il est évident qu'il fallait utiliser cet As avant de jouer le quatrième Carreau, mais j'aurais dû le préciser.

PHILIPPE BRUGNON

dames

N° 380

A NE PAS SUIVRE

« Golden Prague Tournoi », 1988

Blancs : DORFMAN
Noirs : TANGELDER

1. 31-26	18-23	22. 34-30	11-16
2. 36-31(a)	12-18	23. 42-37(j)	7-11
3. 41-36	7-12	24. 37-31	4-10
4. 46-41	20-24(b)	25. 48-42(k)	10-15(l)
5. 31-27	15-20	26. 30-25	14-20(m)
6. 36-31	1-7	27. 25x14	9x20
7. 41-36(c)	15-15(d)	28. 42-38	23-29(n)
8. 33-28	5-10	29. 44-40(o)	17-21(p)
9. 28-22	17x28	30. 26x17	12x21
10. 27-21	16x27	31. 39-34(q)	19-23(r)
11. 31x33(e)	20-25	32. 28x30	21-26
12. 33-28	11-17	33. 34x21	26x48(s)
13. 34-30(f)	25x34	34. 40-34	8x17
14. 40x20	15x24	35. 30-25	48x30
15. 44-40	10-15	36. 25x34(t)	20-24
16. 37-31	7-11(g)	37. 47-42	13-19
17. 31-27	2-7	38. 49-43	17-21
18. 40-34	15-20	39. 36-31	21x32
19. 50-44(h)	24-29	40. 38x27(u)	3-8
20. 38-33	29x40(i)	41. 43-38	8-12
21. 45x34	28-24	42. 38-33	Abandon(v)

NOTES

a) Actuellement, les maîtres boudent le début 2. 32-28 (23x32) ; 3. 37x28 (12-18) 4. 41-37 (7-12) ; 5. 46-41 (1-7) ; 6. 37-32 (30-24) ; 7. 41-37 (15-20) ; 8. 35-30 ! [Les Blancs prennent un léger avantage positionnel : pion blanc à 15 dans un rôle actif et pion noir à 35 non opérationnel] (24x35) ; 9. 28-23 (18x2j) ; 10. 33x15, etc. [VERSE-MELINON, juin 1969].

L'occupation du centre est recherchée assez fréquemment comme dans le début 2. 32-28 (23x32) ; 3. 37x28 (19-23) ; 4. 28x19 (14x23) ; 5. 41-37 (10-14) ; 6. 46-41 (14-19) ; 7. 38-32 (5-10) ; 8. 43-38 (10-14) ; 9. 49-43 (12-18) ; 10. 32-28 (23x32) ; 11. 37x28, etc. [JANKOWSKAJA-OTTEN, championnat du monde, féminin, MINSK, 1987].

Des grands maîtres bravent une multitude de périls immédiats ou lointains en s'engageant dans le début 2. 33-28 (20-24) ; 3. 36-31 (12-18) ; 4. 38-33 (14-20) ; 5. 34-29 (23x34) ; 6. 40x29 (20-25) ; 7. 29x20 (15x24) ; 8. 41-36 (10-14) ; 9. 31-27 (7-12) ; 10. 36-31 (5-10), etc. [BOEZINSKI-BALJAKIN, championnat d'URSS, 1987].

b) Une continuation assez curieuse, bien éloignée des voies orthodoxes comme 4. ... (1-7) ; 5. 31-27, b1 (20-24) ; 6. 36-31 (14-20) ; 7. 33-28 (10-14) ; 8. 39-33 (5-10) ; 9. 43-39 (24-29) ; 10. 33x24 (20x29) ; 11. 39-33 (14-20) ; 12. 33x24 (19x39) ; 13. 28x19 (13x24) ; 14. 44x33, etc. [V. DUK-KRIJGER, championnat des Pays-Bas, juniors, 1988].

b1) Ou encore, entre autres, la voie préconisée par plusieurs théoriciens 5. 33-28 (20-24) ; 6. 39-33 (14-20) ; 7. 43-39 (10-14 ; 8. 49-43 (5-10 ; 9. 34-29 (23x34) ; 10. 40x29 (20-25) ; 11. 29x20 (15x24) ; 12. 31-27 (18-23) ; 13-36-31, etc. [BORODIN-BAZILIC, championnat de Leningrad, 1980, *le Monde* du 22 novembre 1980].

c) Un jeu positionnel qui s'inspire des théories modernes conçues et confirmées depuis le milieu des années 70 par les experts soviétiques et néerlandais.

d) Le conducteur des Noirs puise aux mêmes sources.

e) Bon repli pour perdre des temps et donner une nouvelle dynamique à la formation.

f) Quelque peu frileux, cet échange qui révèle la distance, normale, qui sépare les connaissances des damistes tchèques du savoir encyclopédique des experts internationaux.

g) Colonne d'attaque pour exploiter la présence d'un pion passif à 26.*h)* 19. 49-44, les Noirs dament en quatre temps : 19. ... (17-22) ; 20. 28x17 (11x31) ; 21. 36x27 ou 26x37 (23-28) ; 22. 32x23 (18x49). N+.

i) 20. ... (29x38) paraît plus fort car effrite la structure centrale des Blancs. Les Noirs n'ont donc pas su exploiter cette faute positionnelle.

j) 23. 44-40 livrerait le passage à dame : 23. ... (18-22) ; 24. 27x20 (14x45). N+.

k) Nouvel exemple de ce qu'il ne faut pas faire dans ce type de position : la sortie du pion pivot qui ajoute au déséquilibre structurel et hypothéquerait l'avenir face à un expert.

l) Tout respire en revanche la santé dans la structure des Noirs, dotés d'un puissant bastion central, d'une aile droite de choc avec ses puissantes formations d'attaque, et d'une aile gauche libre de toute pression.

m) 26. ... (23-29) eût été plus incisif semble-t-il.

n) Les Noirs investissent quand même la case 29 alors que les Blancs n'ont qu'une seule ressource défensive sur leur aile droite.

o) Tôt ou tard forcé.

p) Pourquoi ne pas avoir poursuivi au centre par 29. ... (18-23) (?).

q) Le choix positionnel et la sélection tactique les plus mauvais.

r) Les Noirs dament en... trois temps.

s) Dame.

t) Prise de la dame mais N+1.

u) Les Blancs, en infériorité numérique, doivent impérativement gagner des temps pour se créer un espoir de nulle.

v) Les Blancs viennent de jouer 42. 38-33, mais considérant alors la précarité de leur situation, abandonnent à sept pions contre huit. C'était un exemple à ne pas suivre, donné à l'intention des jeunes damistes.

Cette combinaison, en elle-même brillante, fut placée par l'ex-champion du monde contre le grand maître soviétique AGAFONOV. Ce qu'il faut savoir, c'est que cette combinaison fut merveilleusement tentée par le grand KOUPERMAN qui, immédiatement avant la position du diagramme, joua 26-21 !! et les Noirs, après 25 minutes d'analyse, choisirent l'apparente qualité par (24-29) 33x24 puis (9-14) [position du diagramme]. La réplique des Blancs fut alors foudroyante : 34-29 ! (23x25) 24-20 ! (15x24) 32-28 ! (22x33) 38x9 (13x4) 35-30 (25x34) 43-39 (34x43) 42-38 (43x32) 27x38 (16x27) 31x2 !!, dame et + splendide.

PROBLÈME
KOUPERMAN (1964)

1 2 3 4 — 5 — 6 — 15 — 16 — 25 — 26 — 35 — 36 — 45 — 46 — 47 48 49 50

11 pions noirs : 12 pions blancs.
Les Blancs jouent et gagnent en neuf temps.

JEAN CHAZE

mots croisés

N° 612

HORIZONTALEMENT

I. Quand la qualité naît de la *quantité*. – II. *Il lui manque la finesse*, dit-on, et les bonnes manières. Sans valeur. – III. N'a plus cours et s'emploie moins. Rivière. – IV. Fâcheux inaugurateur. Jeux d'orgue. – V. Leur cours est ininterrompu. Ils sont *bienvenus*. – VI. *Maître*, jadis. Divine abréviation. Voyelles. – VII. Tardait. Dans le temps. – VIII. Serpente dans l'eau. C'est bien vu en Afrique du Nord. – IX. Paresseux. *C'est presque* la troupe. – X. Ni peurs ni regrets, c'est du passé.

VERTICALEMENT

1. Vous lui céderez vos menus trésors. – 2. Le rouge est très prisé. Gothique et tout à fait vieux. – 3. Existe pour le supérieur. – 4. Rivière. Vieux monsieur. – 5. Fleuve. Pour un court répit. – 6. Si elles se contentent d'être coquines ! – 7. Fils du ciel. Des pies qui volèrent bien mal. – 8. Ravirent. Pour la démonstration. – 9. Note. Se taillent. Difficile à tailler. – 10. Fait. Chez *nous, c'est en été*. – 11. Lavai. – 12. Due au dormeur, en certains cas. Pour celui qui veille. – 13. Dictionnaires.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 — I II III IV V VI VII VIII IX X

SOLUTION DU N° 611
Horizontalement

I. Millénarisme. – II. Ameuta. Arion. – *III. Ipséité.* Elus. – IV. Noé. Roxane. – V. Drège. Plénum. – VI. Otsu. Dépecée. – VII. Eu. Epode. Inn. – VIII. Unitarisme. – IX. Ver. *Rie.* Aube. – X. Réarment. Son. – XI. Esquintèrent.

Verticalement

1. *Main-d'œuvre.* – 2. *Importunées.* – 3. Lésées. Iraq. – 4. Lue. Guet. Ru. – 5. Etire. Parmi. – 6. NATO. Dorien. – 7. Expédient. – 8. Ra. Alpes. Te. – 9. Irénée. Ma. – 10. Silencieuse. – 11. Mou. Uen. Bon. – 12. Ensemencent.

FRANÇOIS DORLET

anacroisés®

N° 614

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais *implaçables* sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. *Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

22-23 24-25 26 27-28 29-30 31 32 33 34-35 36 37 38-39 40 41 42-43 — 1-2 3-4 5 6 7 8-9 10 11 12 13-14 15 16-17 18 19-20 21

Horizontalement

1. BEMNORUX. – 2. ACERRTU (+ 2). – 3. AAALNTV. – 4. AEESTX (+ 1). – 5. BEELOSS. – 6. AEEIMSTT (+ 2). – 7. AEGLNUU. – 8. ILNOORTT. – 9. AEGILRV. – 10. EEEINRSU. – 11. EIORSTT (+ 1). – 12. CDEINORU (+ 1). – 13. DEINNOSU (+ 1)– 14. EEGIIXZ. – 15. EINOSTT (+ 2). – 16. AERSTZ. – 17. EIOPSTTU. – 18. ABEIMNTT. – 19. EEEEGLRT. – 20. CEEENSS (+ 1). – 21. ABCEEES.

Verticalement

22. ACEELLNS. – 23. DEEILSS (+ 2). – 24. AINOOTV. – 25. DEEEFIRS.– 26. ACESSTU (+ 2). – 27. BEILRTT. – 28. ACEENSTU. – 29. AEEIRRT (+ 7). – 30. AEIINRTU. – 31. EEIORSZ. – 32. IIMNNOTU. – 33. EENNORTT (+ 2). – 34. ABGIORRU. – 35. EEEIMST. – 36. AEENORTX. – 37. EIKPPRSS. – 38. – EELORSV (+ 2). – 39. EEGINU. – 40. EEINSSTT (+ 1). 41. EELNOQTU. – 42. AACENSS (+ 1). – 43. AEEQSTUZ (+ 1).

SOLUTION DU N° 613

1. FARFADET. – 2. DECREPA (DECAPER PRECEDA). – 3. XIMENIES, *arbrisseau tropical*. – 4. URBANITE (BURATINE BUTANIER BUTINERA INTUBERA). – 5. ANORDIRA. – 6. REVECUS. – 7. APAISIEZ. – 8. CONVEXES. – 9. RATELEUR (URETRALE URETERAL). – 10. STOUPAS (POUSSAT POUTSAS). – 11. ENVIATES (EVENTAIS NAIVETES VEINATES). – 12. CENSURE (CENSEUR CENURES). – 13. TAXIMAN. – 14. TEQUILA (QUALITE). – 15. LESTERAS. – 16. MUERENT (EMURENT MENTEUR MEURENT REMUENT).– 17. STEATITE, silicate de magnésium (ETATISTE). – 18. FAUTRICE. – 19. SCROTUM. – 20. OUATEUSE. – 21. REBUVONS. – 22. ONTIQUE (TONIQUE). – 23. ANNECIEN (NANCEIEN ANCIENNE).– 24. PUTRIDE (TURPIDE). – 25. EXTASIER (EXISTERA EXTRAIES). – 26. SEXTANT. – 27. THERMAL. – 28. DECREPIE (DEPRECIE). – 29. NIAIENT (INANITE). – 30. LEVANTS (VALSENT). – 31. CILIAIRE. – 32. URANYLE. – 33. ESTAFIER (FETERAIS REFAITES TARIFÉES).– 34. TOUERAI. – 35. ALGUAZIL. – 36. SINISEE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET

AGENDA

VENDREDI 18 MAI

CINEMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Palme d'or, Cannes 1946 : la Bataille du rail (1945), de René Clément, 16 h ; Grand prix spécial du jury, Cannes 1973 : la Maman et la Putain (1973), de Jean Eustache, 19 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma des pays nordiques : les Fistons (1982, v.o. s.t.f.), de Mikko Niskanen, 14 h 30 ; la Traite des Blanches (1911), d'August Blom, les Quatre Diables (1920), d'Anders Wilhelm Sandberg, 17 h 30 ; Milka (1980, v.o. s.t.f.), de Rauni Mollberg, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30)

Au-delà du périph' : Migrations : Paris-Orly-Paris (1987) de Annie Miller, Sauf dimanche et fêtes (1977) de François Ode, Lily aime-moi (1974) de Maurice Dugowson, 14 h 30 ; Visages de banlieue : Paris hors les murs (1986) d'Olivier Ricard, Demain Paris (1960) de Michel Boschet et André Martin, Pathologie du paysage (1986) de P. Samson, 16 h 30 ; Banlieue blues : A vingt minutes par le RER (1980) de Richard Malbequi, Interdit aux moins de treize ans (1982) de Jean-Louis Bertucelli, 18 h 30 ; Vivre la banlieue : Ici, ailleurs (1966) de C. Vilardebo, l'Amour l'après-midi (1972) d'Eric Rohmer, 20 h 30.

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

CHARLIE (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

DÉDÉ (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENNEMIES UNE HISTOIRE D'AMOUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ESPOIR AUX TROUSSES (Pol.-Dan.-Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

GHOSTS OF THE CIVIL DEAD (**) (Austr., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

GLORY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HALLOWEEN 4 (*) (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IL GÈLE EN ENFER (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.-It.-All., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR. Film américain de Clint Eastwood, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HARRY PLOTNICK SEUL CONTRE TOUS. Film américain de Michael Roemer, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LECTURES DIABOLIQUES. (*) Film américain de Tibor Takacs, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA VOCE DELLA LUNA - A PARTIR DU 18 MAI -. Film italo-français de Federico Fellini, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

EXCLUSIVITÉS

AFFAIRES-PRIVÉES (*) (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALWAYS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

APRÈS APRÈS-DEMAIN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AU-DELA DU FEU (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

BLAZE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BLUE STEEL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

BOURG-LA-FOLIE (Caraïbes) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA CAMPAGNE DE CICÉRON (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

REPRISES

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ALPHAVILLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE BAL DES SIRÈNES (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRÈS LA PLUIE (Jap., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'EVANGILE SELON SAINT MATHIEU (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

L'IDIOT (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

PERFORMANCE (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LE PETIT SOLDAT (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE PIGEON (It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

SENSO (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

TROP BELLE POUR TOI (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses)

AU SECOURS... TOUT VA MIEUX. Théâtre de Paris (45-26-10-04) ; (dim., lun.) 20 h 45 ; sam., 21 heures ; sam., 17 h 30 (18).

HAUTE AUTRICHE. Théâtre de la Main d'Or-Belle de-Mai (48-05-67-89). (dim. soir) 19 heures ; sam., dim., 16 heures (16).

JEUX DE FEMME. Théâtre national de l'Odéon (petite salle) (43-25-70-32) ; (lun.) 18 h 30 (16).

LAPIN-CHASSEUR. Grande Halle de La Villette (salle Boris-Vian) (47-27-81-15). (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim., 16 heures (16).

ODE MARITIME. Athénée-Louis-Jouvet (salle C.-Bérard) (47-42-67-27). (dim., lun.) 20 h 30 ; 18 h 30 mar. (22).

PLATONOV. Théâtre national de l'Odéon (43-25-70-32), dim., lun. 20 h (21).

SAINT ELVIS. Théâtre national de Chaillot (salle Gémier) (47-27-81-15), (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim., 15 heures (17).

SATIRE A LA RUSSE. Théâtre 13 (45-88-16-30), (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim., 15 heures (22).

LA VENTE DE PARIS. Théâtre Fontaine (48-74-74-40) (dim.) 21 heures (21).

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). A môman pour la vie : 20 h 30. Rel. dim., lun. Les Dactylos : 22 h. Rel. dim., lun.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Un enfant sage : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Adélaïde 90 : 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). Jus d'carreau : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, jeu.

ATELIER (46-06-49-24). Popkins : 21 h. Rel. dim.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Ode maritime : mar. 18 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). Match d'improvisation : lun. 21 h.

BATEAU-THÉATRE PÉNICHE DOCTEUR PARADIS (42-08-68-89). Histoire z'ordinaires : 20 h 15. Rel. dim., lun. Matou d'Pantruche : 21 h 45. Rel. dim., lun. Charli Encor : ven., sam. 23 h. Show-Bus : sam. 21 h 30, sam., dim. 14 h 30.

BEAUNORD-CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). La Fameuse Invasion de la Sicile par les ours Semaines de la marionnette à Paris : 15 h et 20 h 30, jeu. 10 h et 14 h 30. Don Quichotte Semaines de la marionnette à Paris : jeu. 20 h 30, ven. 14 h 30 et 19 h. Genèse Semaines de la marionnette à Paris : sam. 20 h 30, dim. 18 h. Sunjata l'épopée mandingue Semaines de la marionnette à Paris : lun. 20 h 30, mar. 22 h 30.

BERRY (43-79-71-70). Les Charlottes : 20 h 30. Rel. dim., lun. Histoire de dire : 22 h (Jeu., ven., sam. dernière).

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Quelque part dans cette vie : 20 h 45, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Marc Jolivet est au Café de la Gare : 20 h 30. Rel. dim., lun. Roger, Roger et Roger : 22 h. Rel. dim., lun., mar.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). A la recherche d'un troisième œil : 19 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Sarafina : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Les Versets satiriques : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Les Justes : 20 h 30, dim. 17 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grande salle. La Reine morte : 20 h 30, mar. 14 h 30. Rel. dim., lun., mar. soir. La Galerie. La vie est un songe : 20 h 30.

Rel. dim., lun., mar. La Resserre. Le Lieutenant Gustel : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). C'est dingue : 21 h. Rel. mer., dim.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h, sam. 19 h et 21 h 30. Rel. dim., lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Le Plaisir de rompre et le Pain de ménage : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim., lun.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. L'Autre Tartuffe ou la Mère coupable : 14 h. (rose), sam.(série 1) 14 h, dim. 20 h 30. La Vie de Galilée : 20 h 30 (Ven., lun.), dim. 14 h. Huis clos : jeu., sam., mar. 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc : 18 h 15, sam. 17 h, dim. 19 h 30. Rel. jeu. Bajazet : 20 h 45, jeu. 19 h, dim. 15 h 30. Rel. lun.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Diamant rose : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

DEUX ANES (46-06-10-26). Les Tonton's farceurs : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). La Femme abandonnée : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Les Maxibules : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir., mer.

ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Plus convivial tu meurs : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Baudelaire : 18 h 30. Rel. dim., lun. Le Jeu de l'amour et du hasard : 19 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. La Mouette : 21 h 30, dim. 19 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Shaptaï : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Etre marionnette-Café philosophique Semaines de la marionnette à Paris : 22 h (Jeu., ven., sam. dernière). Atelier Etienne Crosnier : sam. 15 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Ventre de Paris : lun., mar. 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Un œil plus bleu que l'autre : 21 h (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 15 h.

GALERIE HUGUES BOURDIN (43-36-55-66). Les Muses mutines : 20 h 30. Rel. dim., lun.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Les Bidochons, histoire d'amour : 20 h 15, sam. 18 h. Rel. dim. Apostrophons-nous : 22 h. Rel. dim.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (SALLE BORIS-VIAN) (47-27-81-15). Lapin-chasseur : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Le Bel Indifférent : 19 h. Rel. dim., lun. Déflagrations : 20 h 30. Rel. dim., lun. La Chair et le Couteau ou les Confessions d'un chirurgien : 22 h 15. Rel. dim., lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Diablogues de sourds : 21 h 30. Rel. dim.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Moi, Feuerbach : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Y en a pas que des belles : 22 h 30. Rel. dim., lun.

LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Le Paris-Munich 1930 Caf'conc' und Kabarett : 22 h 15 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. Dresseur de mots, cracheur d'images : 20 h. Rel. dim. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Le Fontaine-Fables : 20 h. Rel. dim. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. La Jalousie du barbouillé, l'Amour médecin : 19 h. Rel. dim. Michel de Montaigne : histoire d'un cavalier : 19 h 45. Rel. dim. Calamity Jane : 21 h 30. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). 1, place Garibaldi : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE (47-07-83-11). Au Pipirite chantant : mar. 20 h 30.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). Théâtre Tchiloli de Sao-Tomé : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 17 h.

MAISON DES UVRES (60-02-08-46). Le Tartuffe : jeu., ven. 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Une répétition au théâtre du crime : 18 h 15. Rel. dim., lun. L'Avare : 20 h 45. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Vendredi ou Vrigdag : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

MARIGNY (42-56-04-41). Cyrano de Bergerac : 20 h 15, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30, sam. 17 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Bisous, bisous : 21 h 15, sam. 16 h et 21 h 30. Rel. dim., lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Une journée chez ma mère : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Souper : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Les hommes naissent tous égo : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim., lun.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Oui patron! : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir., lun.

UVRE (48-74-42-52). Le Gardien : 20 h 45. Je ne suis pas Rappaport : ven., sam. 20 h 45, dim. 15 h.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-85-30-31). Courtemanche : 21 h. Rel. dim., lun.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). François Silvant et ses Dames : 20 h 15. Rel. dim., lun.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Un fil à la patte : 20 h 45, sam. 17 h et 21 h. Rel. dim., lun.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Le Nouveau Testament : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, mer.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Tout contre un petit bois : 20 h 45, dim. 15 h 45. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). La Légende d'Yvain Semaines de la marionnette à Paris : jeu. 10 h, 14 h 30, ven. 14 h 30 et 20 h 30. Radio Tom Semaines de la Marionnette à Paris : sam. 15 h, 17 h, dim. 16 h, lun. 10 h et 14 h 30. La Sentinelle des miroirs Semaines de la marionnette à Paris : lun. 22 h, mar. 20 h 30. L'Homme qui rit, Détective Dream Semaines de la marionnette à Paris : lun., mar. 19 h.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Et moi... et moi! : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Vounet Super Star : 19 h 30. Rel. dim., lun., mar. Les Stagiaires : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Vous avez dit Bigard : 20 h 30. Rel. dim., lun.

T.L.D. (LES DÉCHARGEURS) (42-36-00-02). Le Mirage de Gilda : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THE SWEENEY (46-33-28-12). Still Life : dim., lun. 20 h.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Satire à la Russe : mar. 20 h 30.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Sainte Carmen de Montréal : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR-BELLE DE MAI (48-05-67-89). Arène. Haute Autriche : 19 h, sam., dim. 16 h. Rel. dim. soir. Belle de Mai. La Double Inconstance : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). La Magicienne : 20 h, dim. 18 h. Rel. mar. dim. soir, lun.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Neg'airs : 20 h 30. Rel. dim., mar.

THÉATRE DE PARIS (45-26-10-04). Au secours... tout va mieux : ven., mar. 20 h 45, sam. 21 h et 17 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-71-44-06). On ne badine pas avec l'amour : ven., sam., dim. 17 h.

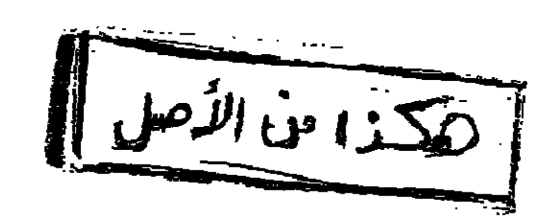
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Narcisse ou l'Amant de lui-même, Augustine de Villeblanche ou le Stratagème de l'amour : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. C'est tout : 19 h. Rel. mer., sam., dim.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). Platonov : lun., mar. 20 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Les Marionnettes de Tbilissi : 15 h et 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), sam., dim. (dernière) 15 h et 17 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). Les Métamorphoses d'Ovide : 19 h. Rel. dim., lun. Madame Guillotin : 20 h 30. Rel. dim.

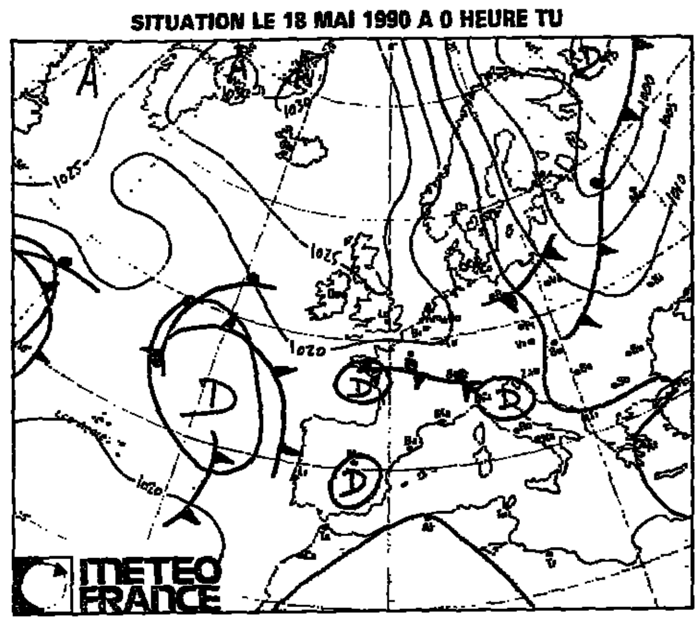
VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30, sam. 17 h et 21 h. Rel. dim., lun.



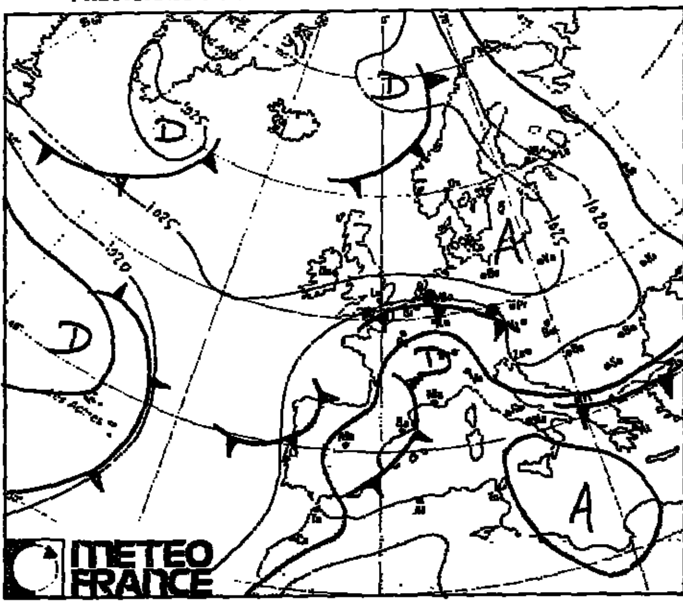
AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18 MAI 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 20 MAI 1990 A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre *le vendredi 18 mai à 0 heure et le dimanche 20 mai à 24 heures :*

Cette fin de semaine sera marquée par une tendance orageuse samedi, l'extrême nord du pays sera épargné, mais dimanche c'est l'ensemble du pays qui sera concerné.

Samedi : orageux, sauf sur l'extrême *nord*.

Sur les régions Nord, Picardie et Haute-Normandie, le ciel sera nuageux en cette journée de samedi.

Partout ailleurs, des orages éclateront. Ils pourront être forts avec de la grêle et des précipitations localement *importantes sur le relief. Sur la Corse* et la Côte d'Azur, ils seront un peu *moins nombreux.*

Le vent de nord-est soufflera en Manche à 40-50 km/heure.

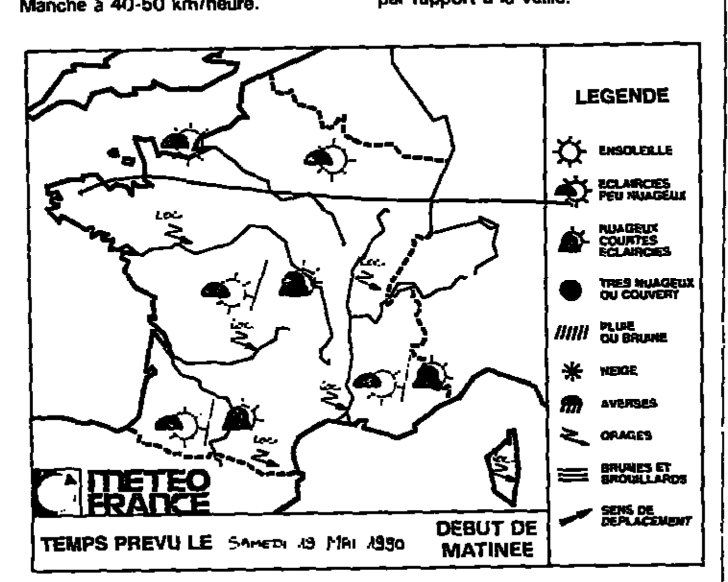
Les températures minimales seront *de l'ordre de 8 à 10 degrés sur la* moitié nord, 10 à 12 degrés dans le *centre et 13 à 15 degrés sur la moitié* sud.

L'après-midi, il fera de 18 à 22 degrés près des côtes de la Manche, de 20 à 25 degrés sur le reste de la moitié nord et de 22 à 28 degrés sur la moitié sud.

***Dimanche* : orages sur tout le pays.**

La journée *de dimanche ressemblera* beaucoup à celle de samedi. La seule différence, les orages n'épargneront plus l'extrême nord du pays ; ils pourront toujours être forts sur le relief parfois accompagnés de grêle et de rafales de vent.

Les températures minimales et maximales seront sans changement *par rapport à la veille.*



TEMPÉRATURES *maxima - minima et temps observé*

Valeurs extrêmes relevées entre le 17-05-90 à 6 heures TU et le 18-05-1990 à 6 heures TU — le 18-05-1990

FRANCE			
AJACCIO	23	13	N
BIARRITZ	26	15	O
BORDEAUX	26	15	N
BOURGES	25	14	N
BREST	19	12	P
CAEN	18	12	N
CHERBOURG	15	11	C
CLERMONT-FER.	23	14	C
DIJON	23	14	C
GRENOBLE-ST-M-H	27	14	-
LILLE	21	10	D
LIMOGES	23	13	B
LYON	26	14	C
MARSEILLE-MAR.	26	16	D
NANCY	23	10	C
NANTES	21	15	N
NICE	22	16	N
PARIS-MONTS	23	13	-
PAU	27	15	C
PERPIGNAN	25	15	D
RENNES	22	16	C
ST-ETIENNE	25	13	C
STRASBOURG	24	13	C
TOURS	24	13	D
TOULOUSE	27	13	N
POINTE-A-PITRE	30	23	A

ÉTRANGER			
ALGER	26	18	D
AMSTERDAM	18	7	C
ATHENES	29	16	D
BANGKOK	38	28	C
BARCELONE	24	15	D
BELGRADE	29	17	N
BERLIN	20	5	D
BRUXELLES	20	7	D
LE CAIRE	-	-	-
COPENHAGUE	15	8	A
DAKAR	27	21	D
DELHI	41	27	N
DJERBA	26	18	N
GENEVE	27	14	-
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	-	-	-
JERUSALEM	24	13	D
LISBONNE	22	14	D
LONDRES	22	10	N
LOS ANGELES	19	13	D
LUXEMBOURG	22	11	D
MADRID	27	13	D
MARRAKECH	28	15	C
MEXICO	29	13	D
MILAN	30	17	D
MONTRÉAL	20	12	D
MOSCOU	18	12	C
NAIROBI	25	14	D
NEW-YORK	18	14	B
OSLO	16	6	D
PALMA-DE-MAJ.	29	15	D
PEKIN	18	13	D
RIO-DE-JANEIRO	29	22	D
ROME	22	15	B
SINGAPOUR	34	25	P
STOCKHOLM	11	2	N
SYDNEY	23	15	C
TOKYO	25	16	N
TUNIS	26	15	D
VARSOVIE	20	9	C
VENISE	27	18	N
VIENNE	26	15	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Congrès à Villefranche-sur-Saône

Villefranche-sur-Saône accueillera du 2 au 4 juin le 63e congrès annuel de la Fédération des sociétés philatéliques françaises (FSPF). *Comme il est de tradition*, la Poste émettra à cette occasion un timbre-poste dont la vente générale est fixée au mardi 5 juin.



Ce congrès est accompagné d'une exposition philatélique, compétition de niveau national, qui permet aux meilleurs d'accéder aux « internationales » et qui représente cette année plus de treize mille pages d'albums. Au programme des animations également, la présence de soixante stands de *négociants, l'administration* postale de Suisse, la vente anticipée du timbre sur place (au *parc des* expositions, avenue de l'Europe à Villefranche) ainsi que la presse philatélique française dans son ensemble.

Le timbre, au format horizontal 36 x 22 mm, dessiné et gravé par Pierre Albuisson, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

► Vente anticipée à Villefranche-sur-Saône (Rhône), les 2, 3, et 4 juin 1990, de 9 heures à *18 heures*, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au parc des *expositions* ; le *2 juin*, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Villefranche-sur-Saône (boîte aux lettres spéciale).

► Souvenirs philatéliques : A. Navarro, 63e Congrès national, BP 282, 69659 Villefranche-sur-Saône.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes* 5, rue Antoine-Bourdelle Tél. 42-22-20-20

En filigrane

●Claude Andréotto à Marigny. – Claude Andréotto, dessinateur-graveur du récent timbre sur l'Institut du monde arabe et dessinateur des timbres du conseil de l'Europe *(vente anticipée le 26 mai à* Strasbourg)sera présent au carré Marigny, à Paris (avenue *Gabriel, métro : Franklin-Roosevelt)* au stand du *Monde des philatélistes*, le 26 mai, de *15 heures à 18 heures, pour* une séance de signatures. Cet événement est une des nom*breuses animations des* « 4 J de Marigny », quatre journées exceptionnelles de négoce qui se *dérouleront* au marché aux timbres du 24 au 26 mai. Egalement au programme, durant les quatre jours, un bureau de poste temporaire, l'édition d'un souvenir philatélique, une tombola dont le premier prix est un bloc de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen version fluo (valeur 4 000 F).



●Guide philatélique mondial du football. – Le guide philatélique *mondial* du football est paru, alors que la Coupe du monde doit débuter en Italie le 8 juin. L'auteur, Jean-Louis Villesèche qui en son temps joua *la coupe Gambardella* avec le Nîmes olympique, répertorie plus de 4 800 timbres sur le *thème du football, proposant* un classement alphabétique par pays tout en respectant la chro*nologie des compétitions.* Pas de catalogue sans cotation : les valeurs retenues pour chaque timbre ont été établies en fonction des estimations fournies *par les principaux catalogues* et des prix pratiqués par les spécialistes. L'ouvrage est agré*menté de près de* 700 illustrations noir et blanc *(Guide philatélique mondial du football,* 200 F port compris, auprès des éditions Bleu Turquoise, BP 41, 78690 Les Essarts-le-Roi. Tél. : 34-61-29-15).

●Anti-tabac. – Timbre-poste *spectaculaire émis par la* Yougoslavie le 31 janvier : une main coupée stigmatise l'usage de la *cigarette...*



●Manifestations. – L'Association Pégase participera au *prochain rallye aérien internatio*nal de Tunisie du 19 au 27 mai. Des aérogrammes et enve*loppes souvenirs seront du* voyage pour être oblitérés lors des étapes. Renseignements, *commandes : Association* Pégase, P. Greff, BP 20, 31650 Saint-Orens-de-Gameville.

L'association philatélique *d'Auvers-sur-Oise* (Essonne) célèbre le centenaire de la mort de Van Gogh avec une exposi*tion philatélique du 20 au* 26 mai, dans la salle du conseil de la mairie, accompagnée de *souvenirs (enveloppes numéro*tées). Renseignements, commandes : G. Ducas, 5, rue des *Gords*, BP 15, 95430 Auvers-sur-Oise.

Une bourse multi-collections (timbres, télécartes, cartes postales)se déroulera dans la salle polyvalente de Brachy (Seine-Maritime), le dimanche 20 mai (renseignements : Yves Begos au 35-85-34-28).

Le dernier match de cham*pionnat de hand-ball de* l'USAM Nîmes, virtuel champion de France, aura lieu le 24 mai contre l'US Créteil à *Nîmes...* avec un bureau de poste temporaire pour fêter l'événement. Souvenirs philatéliques (15 F plus port): R. Mamecier, 25,avenue Genestet, *30320* Marguerittes.

LE WEEK-END DU CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 19 mai

Chartres 14 h., poupées, accessoires. **Corbeil** 14 h 30 Tableaux modernes. **Saint-Gerlain-en-Laye** 14 h 30 : armes, décorations. Verrières 20 h 30 Tableaux modernes.

Dimanche 20 mai

Auxerre, 14 h 30 : gravures, livres. **Chantilly** : 14 h 30 mobilier, objets d'art. **L'Isle-Adam.** 14 h 30 tableaux, orfèvrerie. **La Varenne-Saint-Hilaire,** 14 h 30 : tableaux, sculptures modernes, **Nanterre** 14 h. Mobilier, argenterie. **Sens** *14 h 30 Mobilier, tableaux.* **Versailles** Chevau-Légers 14 h 15 Tableaux, livres, **Pontoise** 14 h 15 Mobiliers, tableaux.

PLUS LOIN

Samedi 19 mai

Angers : 14 h 15, mobilier objets d'art. **Auch** 14 h 30 : archéologie, Extrême-Orient. **Bordeaux** : 14 h Livres. **Cannes,** 14 h. Affiches de cinéma. **Contrexeville** 15 h et 21 h. Mobilier, objets d'art. **Orléans** (rue du pot de fer), 14 h : mobilier, objets d'art. **Vesoul** 14 h. cartes postales. **Vichy** 14 h : mobilier, tableaux.

Dimanche 20 mai

Amiens, 14 h. Tableaux. **Aubagne** 14 h 30 Mobilier, objets d'art. **Bayeux** 14 h. Mobilier, objets d'art. **Contrexeville.** 15 h. et 21 h. mobilier, livres. **Dijon.** 10 h et 21 h : *Mobilier, objets d'art.* **Talence** : 14 h 30 Mobilier, tableaux. **Etampes,** 14 h. Mobilier, orfèvrerie. *Gien* : 10 h Dessins. 14 h appareils photo. **La Flèche** : 14 h Mobilier, tableaux. **Louviers,** 14 h 30 Tableaux. *Meaux* : 14 h Dessins, tableaux et sculptures modernes. **Nice** 14 h. Mobilier, objets d'art. **Orléans** (*Impasse Notre-Dame du* Chemin) 14 h. Affiches. **Saint-Amand-Montrond** : 14 h 30 *philatélie.* **Parthenay** 14 h 30 Tableaux, mobiliers. **Reims** : 14 h 30 Tapis. **Troyes** : 14 h. Mobi*lier, objets* d'art

FOIRES ET SALONS

Paris-Bastille, Vincennes, Chatou, *Le Plesis-Robinson,* Fontainebleau, Dijon, Lille, Eauze-en-Armagnac.

□ **Avis aux ressortissants autrichiens.** – Les ressortissants autrichiens résidant à l'étranger sont autorisés à participer aux *élections* et référendums autrichiens sur le plan national à condition d'être inscrits, dans les *délais prévus,* sur les registres électoraux en Autriche et de disposer d'une carte d'électeur. *Pour les prochaines élections* législatives, les ressortissants autrichiens sont priés de s'adresser dès maintenant, et jusqu'au *15 juillet 1990,* pour tous renseignements et envoi de formulaires d'inscription, à l'ambassade d'Autriche (6, rue *Fabert,* 75007 Paris, Tél. : 45-55-95-66) ou au consulat d'Autriche.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-30-00 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :

Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,

Société anonyme des lecteurs du *Monde,*

Le Monde-Entreprises,

Mme Geneviève Beuve-Méry,

M. André Fontaine, *gérant.*

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437

ISSN : 0395 - 2037

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

OJD 1989

Renseignements sur les *microfilms* et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, **RENVOYEZ CE BULLETIN** accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

ou par **MINITEL : 36-15 LEMONDE** code d'accès **ABO.**

SERVICE A DOMICILE :

Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ **6 mois** ☐ **1 an** ☐

Nom : ____________ Prénom : ____________

Adresse : ____________

____________ Code postal : ____________

Localité : ____________ Pays : ____________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

011 MON01

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 18 mai

TF 1

20.40 Variétés : Avis de recherche. Invitée : Jackie Sardou.
22.35 Magazine : 52' sur la Une.
23.35 Série : Enquêtes à l'italienne.
0.30 C'est à Cannes.
0.40 Journal, Météo, Bourse.
1.00 Feuilleton : Mont royal (2e épisode).
1.50 Info revue.
2.50 Feuilleton : Ballerina.
3.50 Documentaire : Histoires naturelles.

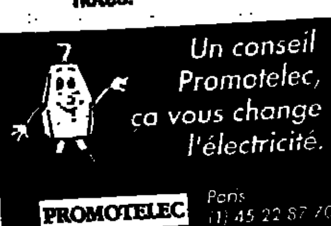
A 2

20.40 Série : L'ami Giono.

21.35 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Invités : Pierre-Louis Blanc (*De Gaulle au soir de sa vie*), Jean-Louis de Faucigny-Lucinge (*Mémoires*), notre collaborateur Laurent Greilsamer (*Hubert Beuve-Méry, 1902-1989*), Françoise Morechand-Nagataki (*La Geïsha*), Emmanuel Roblès (*Les rives du fleuve Bleu*).
22.55 Journal et Météo.
23.15 Cinéma : Les Misfits. ■■ Film américain de John Huston (1961). Avec Marilyn Monroe, Clark Gable, Montgomery Clift.
1.15 La nuit du court métrage.

FR 3

20.35 Magazine : Thalassa.
21.35 Feuilleton : Les tisserands du pouvoir.
22.30 Journal et Météo.
22.55 Magazine : Faut pas rêver.
23.50 Musique : Carnet de notes.



0.00 Documentaire : Aventures de l'esprit. Histoire(s) du cinéma, de Jean-Luc Godard. 2. Une histoire seule.

CANAL PLUS

20.30 ▶ Téléfilm : Traffik. D'Alastair Reid, avec Bill Paterson, Lindsay Duncan (1re partie).
22.45 Flash d'informations.
22.49 Le journal du Festival.
23.00 Cinéma : Les filous. ■■ Film américain de Barry Levinson (1987).
0.50 Cinéma : Broadcast news. ■ Film américain de James L. Brooks (1987, v.o.).
2.55 Cinéma : Les veuves. Film français classé X de Burd Tranbaree (1978).
4.25 Cinéma : Le fou de guerre. ■■ Film franco-italien de Dino Risi (1985). Avec Coluche, Beppe Grillo, Bernard Blier.
6.10 Les superstars du catch.

LA 5

20.40 Série : Sur les lieux du crime.
22.25 Téléfilm : Pour la peau de Mr. Wilde.
0.00 Journal de minuit.
0.30 Les incorrigibles (rediff.).
1.30 La vallée des peupliers.
2.05 Tendresse et passion.
2.30 Série : Voisin, voisine.
3.30 Le journal de la nuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Les demoiselles de Los Angeles.
22.15 Série : Brigade de nuit.
23.05 Destination danger.
0.00 Informations.
0.10 Capital.
0.15 Sexy clip.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Cinéma de notre temps, Jacques Rivette (2e partie).
20.55 Cannes instantané.
21.00 Feuilleton : Zastrossi.
22.00 Danse : Coppelia. Ballet de Roland Petit.
23.30 Documentaire : L'archipel sonore.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 7 février à Stuttgart) : Concerto pour clavier et orchestre en la majeur BWV 1055, de J.-S. Bach ; Concerto pour violon et orchestre nº 1 en la mineur op. 99, de Chostakovitch ; Concerto pour clarinette et orchestre nº 2 en mi bémol majeur op. 74, de Weber ; Concerto pour piano et orchestre nº 2 en la majeur, de Liszt, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. : Uros Lajovic ; sol. : Nicholas Parle, clavecin ; Vadim Repin, violon ; Martin Spangenberg, clarinette ; Suzanne Grutzmann, piano.
22.20 Musique légère.
23.07 Le livre des meslanges.
0.30 Poissons d'or.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Andersen.
21.30 Black and blue.
22.40 Nuits magnétiques. Fellini-Mondo.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

Samedi 19 mai

TF 1

13.15 Magazine : Reportages.
13.50 La Une est à vous.
13.55 Salut les homards !
14.30 La Une est à vous.
15.45 Tiercé à Saint-Cloud.
15.55 La Une est à vous (suite).
17.05 Variétés : Mondo dingo.
17.35 Trente millions d'amis.
18.05 Série : Paire d'as.
18.55 Série : Marc et Sophie.
19.25 La roue de la fortune.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 L'Europe en Loto.
22.25 Magazine : Ushuaïa.
23.25 Formule sport.
0.20 C'est à Cannes.
0.30 Journal et Météo.
0.50 Enquêtes à l'italienne.
1.45 Série : Intrigues.
2.10 Feuilleton : Ballerina.
3.10 Histoires naturelles.

A 2

13.20 Magazine : Animalia.
14.15 Série : Un duo explosif.
14.45 Sports passion.
17.05 Aventures-voyages.
18.05 INC.
18.10 Club sandwich.
19.30 Dessinez, c'est gagné !
19.52 Divertissement : Heureux !
20.00 Journal et Météo.
20.40 Champs-Elysées.
22.30 Série : Les brigades du Tigre.
23.30 Journal et Météo.
23.50 Magazine : Lunettes noires pour nuits blanches.
0.50 Histoires courtes.

FR 3

13.00 Télévision régionale.

— *De 15.00 à 19.00 La Sept* —

19.00 Le 19-20 de l'information.

— *De 20.00 à 0.00 La Sept* —

0.00 Série rose : Augustine de Villebranche.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 14.00* —

13.05 Magazine : 24 heures.
14.00 Sport : Volley-ball.
15.40 Documentaire : Les allumés...
16.00 Série : Jack Killian, l'homme au micro.
16.45 Le journal du Festival.
16.55 Magazine : La boutique de Charles Biétry.
17.25 Sport : Cyclisme. Tour d'Italie.
17.55 Cabou cadin.
18.00 Décode pas Bunny.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

19.30 Flash d'informations.
19.35 Top 50.
20.30 ▶ Téléfilm : Traffik. (2e partie).
22.45 Flash d'informations.
22.49 Le journal du Festival.
23.00 Cinéma : Marquis. ■ Film franco-belge d'Henri Xhonneux (1988).
0.20 La nuit des publivores.

LA 5

18.50 Journal images.
19.00 Divertissement : Les fléaux capitaux.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Miami stup.
22.20 Téléfilm : Les filles du lotus.
23.50 Magazine : Ciné Cinq.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Les fléaux capitaux.
0.40 Sandokan (rediff.).
1.40 Les cinq dernières minutes.
3.20 Le journal de la nuit.
3.30 Série : Voisin, voisine (et à 5.00).
4.30 Série : Tendresse et passion (et à 6.00).

M 6

13.20 Série : Cosby show.
13.50 Série : Commando du désert.
14.20 Série : Laramie.
15.10 Série : Les envahisseurs.
16.05 Magazine : Adventure.
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations.
18.05 Variétés : Multitop.
19.25 Magazine : Turbo.
19.54 Informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Hongkong connection.
21.30 Les cadavres exquis de Patricia Highsmith.
22.25 Téléfilm : Un jumeau de trop (rediff.).
0.00 Informations.
0.05 Série : Le prisonnier.
1.00 Magazine : Culture pub.
1.30 Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien.
15.00 Magazine : Imagine.
15.30 Documentaire : Cinéma de notre temps, le dinosaure et le bébé.
16.35 Court métrage : Tous les garçons s'appellent Patrick.
17.00 Documentaire : Musiques du Pakistan (1).
18.00 Magazine : Mégamix.
19.00 Documentaire : Roland Petit.
20.00 Documentaire : Histoire parallèle.
20.50 Téléfilm : Vincent et Théo (1re partie). De Robert Altman.
22.30 Soir 3. 23.00 Court métrage : L'amour existe. De Maurice Pialat.
23.20 Court métrage : Une histoire d'eau. De François Truffaut et Jean-Luc Godard.
23.35 Court métrage : Camille ou la comédie catastrophique. De Claude Miller.
0.10 Cannes instantané.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Paul Auster, écrivain.
20.45 Dramatique. La victime, de Pierre Jean Jouve.
22.35 Musique : Opus. Les rois mages.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du grand auditorium) : musique populaire roumaine, par le Taraf de Castauhunedoara ; Les pins de Rome, de Respighi, par l'orchestre philharmonique Georges Enesco, dir. Sergiu Celibidache.
22.30 Les grands chefs d'orchestre. Constantin Silvestri dirige Scriabine (poèmes de l'extase pour orchestre op. 54) ; La tradition du piano roumain : Tudor Dumitrescu, Dan Grigore.
23.08 Le monde de la nuit. Byzance et la musique d'aujourd'hui.
0.30 Notes de voyages.

Dimanche 20 mai

TF 1

6.10 Série : Mésaventures.
6.35 Série : Passions.
6.58 Météo (et à 7.48, 11.20).
7.00 Série : Intrigues.
7.25 Série : Côté coeur.
7.55 Jardinez avec Nicolas.
8.05 Le Disney club.
10.10 Les animaux de mon coeur.
10.35 Hit NRJ-TF1.
11.25 Magazine : Auto-moto.
11.55 Jeu : Tournez... manège.
12.30 Jeu : Le juste prix.
12.55 Météo et Journal.
13.20 Série : Un flic dans la Mafia.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?
15.40 Série : Côte Ouest.
16.35 Tiercé à Longchamp.
16.40 Dessins animés : Disney parade.
18.00 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Présenté par Anne Sinclair. Invité : Georges Marchais.

19.50 Loto sportif.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Cinéma : Airport. ■ Film américain de George Seaton (1969). Avec Burt Lancaster, Dean Martin, Jean Seberg.
23.05 Flash d'informations.
23.10 Cinéma : Les veinards. □ Film français de Philippe de Broca, Jean Girault et Jack Pinoteau (1972). Avec François Périer.
0.55 C'est à Cannes.
1.05 Journal et Météo.
1.30 Concert. Symphonie en ut, de Bizet ; Fantaisie pour piano et orchestre, de Debussy.
2.35 Téléfilm : L'année noire (1re partie).
3.30 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

8.00 Oscar et Daphné.
8.40 Knock-Knock (rediff.).
8.47 Jardinages.
9.00 Connaître l'islam.
9.15 Emissions israélites.
9.30 Foi et traditions des chrétiens orientaux.
10.00 Présence protestante et le Jour du Seigneur. L'homme en secret : Salomon, de Patrice Chagnard.
11.00 Messe, célébrée à la Chapelle de Paris.
12.05 Dimanche Martin.
13.00 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin (suite).
14.55 Série : Mac Gyver.
15.50 L'école des fans.
16.35 Série : La belle Anglaise.
17.30 Documentaire : La planète des animaux.
18.20 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : Le Lyonnais.
22.15 Magazine : L'oeil en coulisses. De Fabienne Pascaud, Martine Chaussin et Georges Paumier. Sommaire : Gérard Jugnot ; Nous, Théo et Vincent Van Gogh, de Jean Menaud ; Le diamant rose, de Michel Pertwee ; Le peintre-décorateur Roberto Plat.
23.15 Journal et Météo.

FR 3

23.35 Série : Rush.
8.00 Samdynamite.
10.00 Jeu : Play bac.
10.30 Magazine : Mascarines. Présenté par Gladys Say.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre. Magazine du monde rural.
13.30 Magazine : Musicales. D'Alain Duault. Cycle Frédéric Chopin. Concerto nº 1 en mi mineur, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Jan Krentz.
14.30 Magazine : Sports 3 dimanche. Automobile : Rallye de l'Atlas ; Fun et surf en Guadeloupe ; Plongée sous-marine en Guadeloupe ; Volley-ball : France-Brésil.
17.30 Magazine : Montagne. De Pierre Ostian et Jean-Pierre Locatelli.
18.00 Amuse 3. Molierissimo ; Les tortues.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Variétés : Chapiteau 3. Emission présentée par Alexandra Kazan et Julien Courbet à Montpellier.
22.10 Journal et Météo.
22.35 Magazine : Le divan. D'Henry Chapier. Invitée : Françoise Dorin.
23.00 Cinéma : Un envoyé très spécial. ■ Film américain de Jack Conway (1939). Avec Clark Gable, Myrna Loy, Walter Pidgeon.
0.45 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

7.00 Dessins animés : Décode pas Bunny.
8.25 Cabou cadin. Gophers ; Barney ; Charlotte, Flo et Benjamin.
9.00 Le journal du Festival (rediff.).
9.05 Cinéma : Cher frangin. ■. Film français de Gérard Mordillat (1988). Avec Luc Thuillier, Marius Colucci, Julie Jézéquel.
10.40 Cinéma : Les filous. ■■ Film américain de Barry Levinson (1987). Avec Richard Dreyfuss, Danny De Vito, Barbara Hershey.

— *En clair jusqu'à 14.00* —

12.30 Magazine : Rapido. Présenté par Antoine de Caunes.
13.00 Flash d'informations.
13.05 Magazine : Cinémode été 1990.
14.00 Téléfilm : Le piège. De Serge Moati, avec André Dussolier, Grace de Capitani.
15.40 Documentaire : La France sous tranquillisants. De Dominique Page. *Les ravages du Temesta.*
16.40 Magazine : 24 heures. Rediffusion du 19 mai.
17.25 Sport : Cyclisme. Tour d'Italie.
17.50 Le journal du Festival (rediff.).
18.00 Cinéma : Et la femme créa l'homme parfait. ■ Film américain de Susan Seidelman (1987). Avec John Malkovich, Anna Magnuson, Glenne Headly.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

19.35 Flash d'informations.
19.40 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
20.30 Cinéma : La main droite du diable. ■■ Film américain de Costa-Gavras (1988).
22.30 Flash d'informations.
22.34 Le journal du Festival.
22.40 Cinéma : L'éclipse. ■■■ Film franco-italien de Michelangelo Antonioni (1961). Avec Alain Delon, Monica Vitti, Francisco Rabal.
0.40 Cinéma : Reanimator hospital. ■ Film américain de Brett Leonard (1989). Avec Jeremy Slate, Danny Gochnauer, Cheryl Lawson.
2.15 Documentaire : Les allumés...

LA 5

6.30 Le journal permanent.
8.00 Dessins animés. Les triplés (rediff.) ; Le manège enchanté (rediff.) ; Koalous ; Sandy Jonquille ; Le magicien d'Oz ; T'as le bonjour d'Albert ; Les triplés (rediff.) ; Vas-y Julie ! ; Les triplés ; A plein gaz ; L'académie des Ninjas.
11.26 Série : Wonder woman.
12.30 Documentaire : Beauté sauvage. De Frédéric Rossif.
13.00 Journal.
13.30 Spécial. Drôles d'histoires.
14.00 Sport : Moto.
15.55 Série : K 2000.
15.50 Série : Supercopter.
16.50 Magazine : Télé-matchs dimanche.
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Divertissement : Les fléaux capitaux.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Le piège. ■ Film britannique de John Huston (1973). Avec Paul Newman, Dominique Sanda, James Mason.
22.25 Téléfilm : La jeune Lady Chatterley 2.
23.50 Magazine : Ciné Cinq.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Les fléaux capitaux.
0.40 Série : Les cinq dernières minutes.
2.15 Série : Tendresse et passion.
2.40 Le journal de la nuit.
2.50 Tendresse et passion.

M 6

6.00 Musique : Boulevard des clips (et à 0.35).
7.50 Variétés : Multitop.
9.00 Jeu : Pour un clip avec toi.
10.30 Variétés : Fréquenstar.
11.00 Série : L'île fantastique.
11.55 Infoconsommation.
12.00 Informations : M 6 express.
12.05 Magazine : Sport 6 première.
12.35 Série : La petite maison dans la prairie.
14.10 Série : Cosby show.
14.40 Série : Commando du désert.
15.10 Série : Les envahisseurs.
16.05 Magazine : Adventure.
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations.
18.05 Série : Devlin connection.
19.00 Magazine : Culture pub.
19.30 Série : Murphy Brown.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 La cinquième offensive. ■■ Film yougoslave de Stipe Delic (1973). Avec Richard Burton, Irène Papas.
22.20 Magazine : Sport 6.
22.25 Capital.
22.35 Cinéma : Les tentations de Marianne. □ Film français de Francis Leroi (1972).
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Murphy Brown (rediff.).
2.00 Rediffusions.
4.30 Feuilleton : Splendeur et misère des courtisanes. De Maurice Cazeneuve (1er épisode).

LA SEPT

14.30 Cours d'italien.
15.00 Feuilleton : Zastrossi (3e épisode). De David G. Hopkins.
16.00 Film d'animation : La traversée de l'Atlantique à la rame. De Jean-François Laguionie.
16.30 Documentaire : L'âge d'or du cinéma. De John Edwards, David Mingay, Bayley Silleck.
17.00 Documentaire : Cinéma de notre temps, Jacques Rivette (2e partie). De Janine Bazin, André S. Labarthe et Alain Plagne.
18.00 Feuilleton : Zastrossi (4e épisode). De David G. Hopkins.
19.00 Danse : Coppelia. Ballet de Roland Petit.
20.30 Documentaire : L'archipel sonore. D'André Boucourechliev et J.-P. Burgat.
20.55 Cannes instantané.
21.00 Cinéma : La maudite galette ■■. Film canadien de Denys Arcand (1971). Avec Luce Guilbeault, Marcel Sabourin, René Caron.
22.45 Court métrage : Le gros et le maigre. De Roman Polanski.
23.00 Documentaire : France et France. De Clifford Chanin.

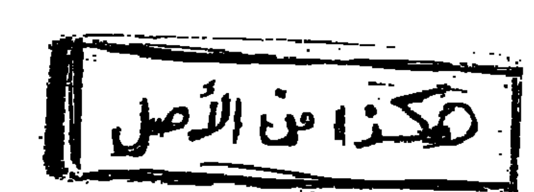
FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Sports et divertissements.
22.35 Musique : Le concert. Sali Sidibe, chanteuse malienne.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct d'Evian) : School for scandal, ouverture, de Barber ; Concerto pour piano et orchestre nº 3 en ut mineur op. 37, de Beethoven ; Concerto pour orchestre, de Bartok, par l'Orchestre symphonique du Curtis Institute of Philadelphia, dir. Michael Stern ; sol. : Eugene Istomin, piano.
23.05 Climats. Musiques traditionnelles.
0.30 Archives dans la nuit.





COMMUNICATION

Le débat sur le financement des télévisions publiques

« La publicité est prise en otage »

nous déclare M. Jacques Bille

Plusieurs hommes politiques et professionnels de l'audiovisuel ont pris position en faveur de la suppression de la publicité sur les télévisions publiques. Les publicitaires expriment dans un communiqué, paru le 17 mai, leur opposition à cette éventuelle suppression. M. Jacques Bille, vice-président de l'Association des agences-conseils en communication (AACC), nous explique pourquoi.

« Quels sont les arguments que vous opposez à une éventuelle suppression des ressources publicitaires sur les télévisions publiques ?

Les propositions faites en ce sens me semblent dangereuses. D'abord intellectuellement, car elles posent l'axiome inacceptable selon lequel une chaîne qui recherche de la publicité serait contrainte à gagner de l'audience par une programmation forcément médiocre. C'est une équation perverse. Publicité ou pas, la quête d'audience est dans la nature d'une télévision : la BBC, qui n'en fait pas, tente d'accroître farouchement son audience face à ITV. A cela j'ajoute deux observations : c'est insulter les téléspectateurs que de prétendre qu'on les attire grâce à des programmes de mauvaise qualité. Et il est absurde de penser que la suppression de la publicité, comme par un coup de baguette magique, améliorerait ces derniers.

» Ces prises de position me paraissent par ailleurs dangereuses sur le plan économique. On a l'air de penser qu'une fois enlevées aux chaînes publiques, les ressources publicitaires se reporteraient mécaniquement sur les autres médias, particulièrement sur les télévisions privées. Le paysage n'est pas si harmonieux qu'il permette une telle redistribution. Au contraire. Les investissements faits sur Antenne 2 et FR3, compte tenu de leur audience et de leur image, seraient forcément différents s'ils passaient sur telle ou telle télévision privée. On aboutirait donc à un encombrement sur TF1 – vue sa position dominante –, à un renchérissement des coûts et à leur déstabilisation totale.

» Une telle suppression équivaudrait à une perte globale : pour les supports, pour les annonceurs et pour les consommateurs. Et les télévisions françaises deviendraient plus coûteuses pour les annonceurs internationaux. De quoi freiner des entreprises françaises, en pleine construction européenne. Quant à la taxe que certains suggèrent d'instaurer sur les investissements publicitaires pour en faire bénéficier les chaînes publiques, il me paraît très complexe d'en définir l'assiette. Et cela va à l'encontre du discours gouvernemental sur la réduction des prélèvements obligatoires.

C'est donc un refus clair et net des propositions visant à supprimer la publicité sur Antenne 2 et FR3 ?

– C'est *a priori* un refus de principe. La suppression des ressources publicitaires représenterait pour nous un recul. Une fois de plus, les hommes politiques jouent au mécano avec l'audiovisuel. Il y a pourtant des lois, une instance de régulation. Le paysage est en voie de se fixer. Il a besoin de sérénité et de professionnalisme. Est-il besoin de ressortir une nouvelle loi sur l'audiovisuel ?

» Le problème de l'audiovisuel public n'est pas dû à l'existence de ressources publicitaires. Et dans le débat qui s'amorce, la publicité est prise en otage. Dans un marché qui comprend six télévisions, les chaînes ne doivent pas jouer l'affrontement mais rechercher la complémentarité. Les publicitaires sont en quête d'audiences précises, segmentées.

» Aujourd'hui, rares sont les produits qui ont besoin d'être promus auprès d'une audience massive. Regardez des émissions comme « Ushuaïa », « Apostrophes » ou « Thalassa » : elles sont très recherchées par les publicitaires, alors que leur audience n'est pas énorme. Elles montrent que la publicité ne va pas là où est la médiocrité. Que les audiences les plus recherchées ne sont pas les plus fortes. Et que les publicitaires sont prêts à payer cher des audiences « utiles ».

» Le problème central, c'est la programmation. En adoptant une politique de programmes conçue pour additionner des publics et les fidéliser, les chaînes publiques doivent pouvoir jouer de leur originalité tout en la préservant. A elles de mettre aussi en place une politique de marketing spécifique ».

Propos recueillis par
YVES-MARIE LABÉ

Mme Catherine Tasca estime que l'Etat pourrait « légitimement » revendiquer le choix des dirigeants de chaînes publiques

« C'est un fait, j'ai peut-être manqué de courage... » Mme Catherine Tasca, ministre délégué chargé de la communication, éprouve semble-t-il quelques regrets concernant la réforme de 1988 qui confie au CSA la nomination des présidents de chaînes publiques.

« Nous avions le sentiment qu'après tout ce qu'avait subi depuis des années l'audiovisuel français, retirer à la nouvelle instance la nomination des présidents, ce qui avait été en 1982 la seule marque forte et lisible de la séparation des pouvoirs – aurait été lui retirer symboliquement ce qui avait été le premier privilège et le signe de sa liberté », déclare le ministre dans une interview à *Libération* publiée le 18 mai.

« Maintenant, il faut bien reconnaître que, puisqu'il y a un secteur privé fort, l'Etat actionnaire pourrait tout à fait légitimement, en France comme partout ailleurs, revendiquer d'être responsable non seulement de la définition des moyens mais également du choix des dirigeants. Alors qu'actuellement, c'est mon sentiment profond, nous vivons une sorte de partage des rôles fallacieux. (...) Le choix des dirigeants est un moment-clé. Le fait de transiter par une tierce personne, en l'occurrence le CSA, nous a fait entrer dans ce que j'appelle « un jeu de rôles », un théâtre d'ombres. Et cela ne me paraît pas positif pour les entreprises. »

□ **Démission de cinq directeurs du groupe publicitaire Saatchi and Saatchi.** – Cinq directeurs du groupe publicitaire britannique Saatchi and Saatchi ont annoncé le 17 mai qu'ils démissionnaient de leurs fonctions. Trois autres membres de la direction avaient fait de même récemment. Les derniers démissionnaires ont créé une nouvelle agence de publicité dénommée Cowan, Kemsley, Taylor Ltd. Cette série de démissions risque d'affecter un peu plus Satchi and Saatchi, dont les résultats en 1989 faisaient apparaître une chute des bénéfices après impôts de 58,5 millions de livres (544 millions de francs). Cette baisse était la première depuis la création de l'agence, il y a vingt ans.

Les enquêtes du CESP sur le lectorat des journaux

Le Monde en tête de la presse quotidienne nationale

La presse quotidienne reste le média le plus important en France avec 22 447. OOO lecteurs. Mais, selon le Centre d'études des supports de publicité (CESP) qui vient de publier ses résultats d'audience (1) la moitié seulement (53,8 %) de la population française âgée de quinze ans et plus lit régulièrement un quotidien régional, 37,3 % un titre national. La lecture d'un quotidien national est plutôt le fait des hommes (58,9 % du lectorat régulier), des 35-49 ans et des cadres.

La presse régionale fidélise presque également les lectorats masculin et féminin (51,3 % et 48,7 %), les 35-49 ans et les plus de 5O ans, tandis que les jeunes de moins de vingt-cinq ans représentent seulement 13,9 % de ses lecteurs. La pénétration des journaux est particulièrement forte dans l'Ouest (6O,9 % de la population concernée lit un quotidien), dans l'Est (59,3 %) et dans le sud est et la région méditerranéenne (un peu plus de 5O %)

C'est *Ouest-France*, premier quotidien français par sa diffusion qui attire le plus grand nombre de lecteurs (2 347. OOO). Il caracole de loin à la tête des 77régionaux, son audience représentant quasiment le double de celles des journaux suivants (*la Voix du Nord, Sud-Ouest, le Dauphiné libéré*).

Le Monde se classe à la première place des neuf quotidiens nationaux, avec 1 594. OOO lecteurs, juste devant *le Parisien* (1 465. OOO). Mais il distance nettement *le Figaro* dont l'audience est de 1 337. OOO lecteurs, *l'Equipe* (1 133. OOO), *Libération* (1. O48. OOO), *France-Soir* (968. OOO lecteurs du quotidien et de son supplément gratuit *France-Soir-Ouest*), *l'Humanité* et *la Croix*.

Y.- M. L.

(1) Résultats basés sur un cumul d'enquêtes réalisées auprès de 5 000 personnes en 1987 et en 1988 et de 2 000 personnes de mars 1989 à février 1990.



CARNET DU Monde

Décès

– Après ses vingt mois de lutte contre le cancer, menée avec un courage hors du commun, il a plu au Seigneur de rappeler à Lui

Jacques BALQUET,

à l'âge de quarante-cinq ans.

L'ont aidé dans ce combat :
Chloé,
son épouse,
Gaëlle, Elodie et Claire,
ses filles,
Sa famille,
Ses nombreux amis,
Le professeur Honegger
Et toute son équipe.

Selon son souhait, l'incinération aura lieu dans l'intimité.

Une messe sera célébrée le samedi 19 mai, à 15 h 30, en l'église catholique française, Hottingerstrasse 36, 8032 Zurich.

Une célébration commémorative aura lieu ultérieurement en France.

« L'amitié est au hasard ce que la famille est à la nécessité. »

Tel est le message qui leur a transmis.

Chloé Balquet,
Chileweg 6,
8044 Gockhausen (Suisse).

– Le président,
La direction générale,
Le personnel de la Société générale alsacienne de banque,
ont le très grand regret de faire part du décès de

M. Jacques BALQUET,
délégué général pour la Suisse,

survenu le 17 mai 1990, à l'âge de quarante-cinq ans.

Une messe sera célébrée le samedi 19 mai, à 15 h 30, en l'église Catholique française, Hottingerstrasse 36, 8032 Zurich.

– Mme Renée Bricol,
son épouse,
Claude et David Probst,
ses enfants,
Stéphane et Mark,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon BRICOL.

Il a fait don de son corps à la science.

– Lyon. Saint-Etienne.

M. Frédéric Escoffier
avoué honoraire,
a la douleur de faire part du décès de

Mme Frédéric ESCOFFIER,
née Simone Maillon,
docteur ès lettres,
professeur honoraire
à l'Institut catholique de Lyon.

La messe de funérailles a été célébrée le 4 mai 1990, en la chapelle de l'hôpital Sainte-Croix de Lyon (5e), dans la plus stricte intimité.

18 bis, rue Roger-Radisson,
69005 Lyon.

– M. Claude Girard,
Mlle Florence Girard,
ses enfants,
Le docteur et Mme Jacques Leveau
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve André GIRARD,
née Simonne Lamé,

survenu le 16 mai 1990, en son domicile, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

L'inhumation aura lieu le samedi 19 mai, dans l'intimité familiale.

Un culte commémoratif sera célébré ultérieurement.

98, rue d'Assas,
75006 Paris.

– Mme Renée Martinet,
Mme Marguerite Colonieu,
Mme Jean-Claude Martinet,
Mme Frédéric Martinet
Et ses enfants, Eloïse, Capucine et Violaine,
M. Pierre Martinet,
ont la grande peine de faire part du décès de

Frédéric MARTINET,

leur petit-fils, fils, mari, père et frère,

survenu brutalement dans sa quarante-quatrième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les obsèques se dérouleront dans la plus stricte intimité familiale.

– *Martine Barberon,*
Jean-Jacques Bataillon,
Dider Ravaud,
Jean-Charles Balat,
Olivier Rheims,
Matthias Bloch,
Catherine Le Guen,
Jean-Eric Boiron,
Jean-Pierre Lendais,
Emmanuel du Douët de Graville,
Ainsi que tous les collaborateurs,
Et les membres de la SCP d'avocats Martinet, Bataillon, Barberon, Ravaud et associés, ont la tristesse de faire part du décès de leur ami et associé,

Frédéric MARTINET,
avocat au barreau de Paris,

survenu le 14 mai 1990, à Dakar (Sénégal).

208, rue Raymond-Losserand,
75014 Paris.

– Le président
Et les membres du conseil d'administration de l'ACAVI (Association des cabinets d'avocats à vocation internationale),
ont la douleur de faire part du décès de leur secrétaire général

Frédéric MARTINET,
avocat à la Cour d'appel de Paris,
secrétaire général de l'association Juriste-demain,

survenu le 14 mai 1990, à Dakar (Sénégal).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Paris. Salvagnac-Cajarc.

André SPINGA

s'est éteint le 7 mai 1990, à l'âge de soixante-sept ans.

Que ceux qui l'ont aimé pensent à lui.

– *M. Jean Thieulin,*
son époux,
Olivier et Cyrille,
ses enfants,
Les familles Thieulin et Ximénès,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme *Marie-Françoise* THIEULIN,
née Ximénès,
agrégée de l'Université,

survenu le 21 avril 1990, dans sa quatre-quatrième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Tourny (Eure).

70, rue de Reims,
76000 Rouen.

Anniversaires

– Le 18 mai 1989, nous disions au revoir à

Jean-Philippe CUILLÉ.

Avec François et Matthieu, je remercie tous ceux qui ont su depuis nous aider à regarder la vie en face comme il l'aurait voulu.

Anne Cuillé.

– Il y a un an déjà,

Marie-Thérèse MARY

nous quittait.

Ceux qui l'ont connue et aimée auront aujourd'hui une pensée pour elle.

Communications diverses

– **SOS attentats** appelle les lecteurs à s'associer en pensée à la cérémonie organisée à Brazzaville le 19 mai 1990 à la mémoire des victimes de l'attentat commis le 19 septembre 1989, sur le vol d'UTA au-dessus du Ténéré.
Afin que nul n'oublie.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
•
Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MÊME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.
Télex : 206 806 F.
Télécopieur : 45-66-77-13.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	87 F
Abonnés et actionnaires	77 F
Communications diverses	90 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

CAMPUS

Actualités télévisées à l'école

Trois cent soixante-dix collèges et lycées de l'académie de Bordeaux vont bénéficier au cours de l'année scolaire 1990-91 d'un outil pédagogique expérimental ; cent vingt mille documents représentant trente ans d'actualités télévisées en Aquitaine. FR 3-Aquitaine, le rectorat de l'académie de Bordeaux et l'Etat ont signé une convention qui précise les modalités de l'expérience.

Les archives audiovisuelles de la station régionale ont été, depuis trois ans, restaurées et transcrites sur vidéo. L'Institut national de l'audiovisuel (INA), qui en est le propriétaire, libère les droits sur cette banque d'images pendant un an. Les enseignants pourront choisir entre trois mille sujets régionaux répertoriés sur minitel par l'éducation nationale. Ils pourront commander la programmation de l'un d'entre eux au minimum deux jours à l'avance. Ces sujets (une trentaine à la fois) seront diffusés sur FR 3-Aquitaine entre 6 heures et 7 heures du matin sous forme d'émissions cryptées. Grâce à des décodeurs identiques à ceux de Canal Plus, et d'ailleurs fournis par la chaîne privée, les enseignants pourront repérer leurs sujets et les enregistrer sur magnétoscope pour en faire un usage pédagogique.

Cette expérience est soutenue et cofinancée par la DATAR (1,5 million de francs) et par FR 3 (500 000 francs). Elle fera l'objet, à l'issue de l'année scolaire, d'une évaluation pédagogique et financière. Si elle est positive, elle pourrait déboucher sur l'extension du procédé à d'autres régions, et susciter la création d'une industrie d'images à usage pédagogique.

G.de M.

Chorale des grandes écoles

Le chœur et orchestre des grandes écoles, jouera des extraits d'Elias Mendelssohn et *la Symphonie du Nouveau Monde* de Dvorak, mercredi 23 mai à la salle Pleyel, à Paris. Il jouera aussi le 19 mai à Nancy et le 26 à Leiden, aux Pays-Bas.

Serveur logidec

Digital et le Centre national universitaire sud de calcul de Montpellier (CNUSC) ont inauguré un serveur de logiciels Digital baptisé Logidec, accessible par le réseau Edunet reliant la trentaine d'universités et d'écoles d'ingénieurs françaises équipées de ce matériel.

INSTITUT

M. Jean-Denis Bredin reçu sous la Coupole

M. Jean-Denis Bredin a été reçu, jeudi 17 mai, à l'Académie française au fauteuil de Marguerite Yourcenar par M. Pierre Moinot. Les textes intégraux des deux discours paraîtront dans *le Monde* de demain daté dimanche 20-lundi 21 mai.

Il n'eût pas déplu à Marguerite Yourcenar de voir son successeur entrer sous la Coupole avec une certaine timidité, entouré de ses deux parrains, le Père Carré et Bertrand Poirot-Delpech, et devant un parterre composé de tout ce que le monde judiciaire et politique compte de prestigieux. Au premier rang, devant les hauts magistrats et les avocats célèbres, avaient pris place plusieurs membres du gouvernement, dont le garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange, le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas – qui fut longtemps un confrère de Me Bredin, – le ministre de la culture, M. Jack Lang ; sur le côté était assis M. Robert Badinter président du Conseil constitutionnel, qui a été, pendant la quasi-totalité de sa carrière d'avocat, l'associé de Me Bredin.

M. Jean-Denis Bredin, dans la parfaite maîtrise d'une éloquence fondée sur une délicate rhétorique de la simplicité, a rendu à Marguerite Yourcenar un hommage qu'elle eût aimé, de ceux où l'on préfère l'exactitude à la flatterie. La suivant de sa naissance à Bruxelles le 8 juin 1903, à sa mort le 17 décembre 1987 dans l'île des Monts-Déserts aux Etats-Unis, M. Bredin a retracé, avec élégance et précision, le parcours d'une femme vraiment libre, tout en sachant qu'il l'avait, évidemment *« simplifiée »* et qu' *« il faudrait, pour parler d'elle (...) ne pas chercher à tout prix dans ses attitudes, dans ses livres, la tranquillité d'une harmonie, les leçons d'une sagesse sans remous ; il faudrait dire ses appétits, ses désespoirs, ses folies »*.

M. Pierre Moinot, a, lui, tracé un portrait subtil, drôle, élogieux mais sans complaisance, de M. Bredin, celui que les avocats de sa génération nomment *« le tout premier d'entre nous »*. Il a rappelé, comme il est d'usage, ses succès et ses œuvres, essais et romans. Il a su aussi parler de cet *« enfant sage »* premier de la classe dans son lycée, pendant la seconde guerre mondiale, mais déjà secrètement blessé, ayant déjà ce désir de ne jamais aller jusqu'au bout d'un des glorieux destins auxquels il semblait promis. Ainsi refusa-t-il d'entrer à l'Ecole normale supérieure, parce qu'il fallait y être *« pensionnaire »*. Ainsi, longtemps après, en 1976, alors qu'il était vice-président du mouvement des radicaux de gauche, cessa-t-il ses activités politiques. Mais, cette fois-ci, a souligné Pierre Moinot, il sera difficile de *« faire un petit saut de côté »*, de s'échapper, car l'Académie est bien l'endroit où, nécessairement, on est rejoint par son destin.

Jo. S.

Le Monde

ÉCONOMIE

SECTION C

Grâce à un déficit de la Sécurité sociale ramené à 8 milliards de francs

La « divine surprise »

Le débat sur la Sécurité sociale n'a pas fini de désorienter les Français. Régulièrement, on prévoit un déficit abyssal pour découvrir quelques mois plus tard une « divine surprise » grâce aux bonnes rentrées de cotisations générées par l'amélioration de l'emploi et l'évolution des salaires.

1990 ne déroge pas à la tradition : le ministre de l'économie *« constate avec intérêt que la situation de la Sécurité sociale est moins grave »* et, dans la foulée, évoque une éventuelle baisse des cotisations au profit des bas salaires.

Pourtant, cet optimisme repose sur des bases fragiles. En retenant les chiffres avancés par M. Bérégovoy, la détérioration des comptes de 1989 à 1990 atteint tout de même 8 milliards, alors que les recettes n'ont jamais progressé aussi fortement.

Malgré cela, la trésorerie de la Sécurité sociale devrait passer le cap de l'année sans qu'il soit nécessaire de faire appel à des financements supplémentaires. En revanche, on voit mal comment il serait possible d'en faire l'économie début 1991.

Le ton rassurant adopté par M. Bérégovoy n'est d'ailleurs pas exempt de préoccupations tactiques. Rue de Bercy, on se méfie des conséquences de la prochaine contribution sociale généralisée.

Pour le ministère de l'économie, celle-ci devra réduire les charges sociales pesant sur les bas salaires, mais il n'est pas question qu'elle augmente le niveau des prélèvements obligatoires. A M. Claude Evin, ministre de la solidarité, d'en tirer les conséquences en maîtrisant par exemple davantage les dépenses de santé qui, n'a pas manqué de souligner le ministre de l'économie, dérapent actuellement au rythme de 10 % par an.

Même si la détérioration des comptes est pour l'essentiel imputable aux retraites, le point de vue de M. Bérégovoy ne peut être négligé. Dommage, pourtant, que le message codé adressé jeudi par le ministre de l'économie ne contribue guère à une meilleure lisibilité des comptes de la Sécurité sociale.

J.-M. N.

M. Bérégovoy envisage de réduire certaines cotisations sociales

La prochaine réunion de la Commission des comptes de la Sécurité sociale, prévue début juin, devrait faire état d'un déficit *« d'une huitaine de milliards de francs »* du régime général pour 1990, a déclaré, jeudi 17 mai, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances. En novembre dernier, cette même instance avançait un besoin de financement de 11,1 milliards pour la même période.

La Sécurité sociale est dans un *« état convenable »* qu'il faut *« prendre en compte »*. A l'heure actuelle, la progression des recettes du régime général est de 7,5 % alors qu'il y a six mois les experts ne tablaient que sur une croissance de 5,8 %. Le déficit prévu pour cette année représente *« l'épaisseur d'un trait »*, a poursuivi le ministre au cours d'un point de presse. *« Il n'en reste pas moins que la dérive des dépenses d'assurance-maladie demeure préoccupante (+10 %). C'est trop par rapport à notre croissance économique »*, a-t-il souligné.

Quant à la prochaine instauration d'une contribution généralisée à l'ensemble des revenus au profit de la Sécurité sociale – qui permettrait de mieux répartir le financement du régime général, qui pèse pour l'essentiel sur la masse salariale – elle ne doit pas être déconnectée de la nécessité, récemment affirmée par le chef de l'Etat d'améliorer la situation des bas et moyens salaires.

M. Bérégovoy a évoqué l'éventualité d'un allégement des charges pesant sur les basses rémunérations sans pour autant indiquer si cela devrait concerner les cotisations supportées par les entreprises ou celles acquittées par les salariés. Ce débat *« n'est pas tranché »*, a-t-il souligné.

Le ministre s'est par ailleurs déclaré favorable à un *« coup de pouce »* sur le SMIC au 1er juillet prochain et a affirmé *« ne pas être hostile »* au *« point de vue »* du ministre du travail, M. Jean-Pierre Soisson, qui s'était prononcé pour un relèvement automatique de 1,5 %, auquel s'ajouterait un *« coup de pouce »* de 0,5 %. *« Sur le chiffre fixé, il n'y a pas matière à discussion »*, a-t-il dit, tout en précisant qu'il laisserait au premier ministre *« le soin de trancher »*.

Selon le CNPF

« L'économie française évolue aussi bien qu'il est possible »

« Compte tenu de sa capacité d'offre, l'économie française évolue aussi bien qu'il est possible », écrit le CNPF (Conseil national du patronat français) dans sa dernière note de conjoncture présentée à la presse jeudi 17 mai au matin. *« L'expansion s'est modérée au second semestre de 1989, mais les craintes d'un ralentissement qui s'étaient fait jour en début d'année ne se concrétisent pas. La croissance reste soutenue et devrait se poursuivre à un rythme d'au moins 3 % l'an (...). La vigueur des investissements productifs ne se dément pas (...). Cette bonne conjoncture explique que les embauches s'accélèrent. »*

Abordant le thème du déficit du commerce extérieur, le CNPF écrit : *« La situation s'est nettement redressée (...) et tout laisse penser que ce redressement devrait se poursuivre. »*

Seul point d'ombre pour le CNPF : le taux d'épargne des entreprises a diminué, conséquence de la pression fiscale et de la lourdeur des frais financiers.

Dénonçant les rumeurs de contrôle du groupe privé

M. Jean-Luc Lagardère prend la défense de Dassault

Le président-directeur général du groupe Matra, M. Jean-Luc Lagardère, a pris avec passion, mercredi 16 mai, la défense du groupe Dassault devant les membres de l'Association de la presse anglo-américaine de Paris, en affirmant, contrairement à des rumeurs, qu'il n'avait pas été sollicité par le gouvernement français pour contrôler cette société, qui connaît des problèmes.

« Dassault, a dit M. Lagardère, *n'est pas dans une situation catastrophique, même si cette société mérite beaucoup d'attention. Au contraire, elle représente un potentiel important et une forte valeur dans un domaine où il y a, c'est vrai, des interrogations, comme il en existe aussi dans des entreprises américaines ou britanniques. »* M. Lagardère faisait allusion aux difficultés rencontrées par le groupe Dassault dans ses exportations militaires (*le Monde* du 14 avril) et aux intentions prêtées à une partie de l'entourage du premier ministre – contre l'avis du ministère de la défense et de la délégation générale pour l'armement – de demander à d'autres industriels aéronautiques français de prendre en main les destinées du groupe privé.

« Je ne crois pas, a indiqué le président-directeur général de Matra, *que M. Jean-Pierre Chevènement ait demandé à des industriels, comme Aérospatiale, Thomson ou Matra, de prendre le contrôle de Dassault. En tous les cas, on ne me l'a pas demandé, et je serais surpris qu'Aérospatiale décline cette invitation, si elle lui avait été faite. Il ne faut pas attaquer cette société par des menaces de prise de contrôle ou de fusion, qui aboutiraient à sa noyade. »*

Matra céderait au GIAT sa filiale Manurhin-Défense

Le groupe Matra a réservé une option au Groupement industriel des armements terrestres (GIAT) pour la reprise, par ce dernier, de la totalité ou d'une partie du capital qu'il détient dans la société Manurhin-Défense, filiale de Matra-Défense-Espace. Un accord de principe est acquis, mais il reste à définir le schéma financier et les structures juridiques de ce projet de cession.

Employant 1 025 personnes dans ses usines de Cusset (Allier) et de Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône), pour un chiffre d'affaires de 750 millions de francs, Manurhin-Défense fabrique des armes légères, des roquettes antichars (comme l'Apilas), des équipements de missiles et de pyrotechnie. Cette société est détenue jusqu'à présent par Matra à hauteur de 80 % du capital, les 20 % restants étant distribués dans le public à la Bourse. Au terme du projet en discussion, Matra céderait tout ou partie de ses 80 % de Manurhin-Défense au GIAT, qui aurait dès lors le contrôle des munitions de grand et moyen calibre en France avec, de surcroît, la responsabilité déjà exercée sur Luchaire à la suite d'un accord précédent de cession provisoire.

Matra a cédé, au début de cette année, à la société belge FN-Herstal, une partie du capital qu'il détenait dans Manurhin-Défense sur le site de Mulhouse, où, pour un chiffre d'affaires de 230 millions de francs, sont fabriqués des armes légères et des équipements de cartoucherie. Le groupe Matra a toutefois conservé l'équivalent de 15 % des actions du centre mulhousien.

JACQUES ISNARD

INSOLITE

Idées lumineuses

Quelques Français ont dû être surpris en recevant leur dernière *facture de gaz* et *d'électricité*. Que leur proposent EDF-GDF, deux établissements publics supposés leur fournir l'énergie capable, entre autres, de les *chauffer* et de les *éclairer* ? Une lampe de secours s'allumant automatiquement ! EDF redoute-t-il tant ses propres pannes pour se mettre à distribuer des lampes de poche aux *usagers* ?

***En réalité*, la *lampe de secours* en question n'est que l'un des trois cadeaux proposés par EDF-GDF aux clients qui opteraient pour le paiement mensuel des *factures*... Les *deux autres présents proposés* sont une pendulette et une « parure de stylos ». Le premier permettra notamment à l'usager ayant *opté pour les tarifs jours*-nuit de vérifier que son compteur de nuit s'enclenche aux bonnes heures. Le second ne lui servira en tout cas plus à payer les factures de gaz et d'électricité puisque les sommes seront prélevées directement sur son compte...**

Forte hausse de la Bourse de Londres

Mme Thatcher ne s'opposerait plus à une entrée de la livre dans le SME

Mme Thatcher aurait enfin pris la décision, plus politique qu'économique, de faire entrer la livre dans le *mécanisme* de change du *système monétaire* européen (SME). Cet évènement, tant attendu, pourrait avoir lieu dans les prochains mois. Ce qui n'est encore qu'une rumeur a suffi jeudi 17 mai à faire s'envoler la Bourse de Londres et à doper la livre. L'indice Footsie a progressé de 2,8 %, sa plus forte augmentation en une seule journée depuis novembre 1987.

LONDRES

de notre correspondant

La City, le patronat et une bonne partie de la classe politique sont convaincus depuis un certain temps déjà que l'entrée dans le SME serait bénéfique. Mme Thatcher, par nostalgie du « grand large » et du passé impérial, ne voit pas ce qu'il y a de glorieux à arrimer la devise britannique à un système dominé par le mark ouest-allemand. Chacun connaissait ses arrière-pensées, et les porte-parole gouvernementaux esquissaient un sourire entendu lorsqu'ils répétaient la formule convenue, inventée par la « Dame de fer », selon laquelle la Grande-Bretagne adhérerait au SME *« lorsque le moment serait venu »*.

La doctrine officielle n'a pas changé : l'entrée dans le SME ne pourra s'effectuer que lorsque la Grande-Bretagne aura un niveau d'inflation comparable à celui de ses partenaires européens. Mais le ton n'est plus le même. Et surtout l'assurance des membres du cabinet qui ont pris la parole récemment sur ce sujet semble prouver que l'opposition de principe de Mme Thatcher est tombée. Jusqu'ici, ils marchaient sur des œufs dès qu'il était question du SME, sachant trop bien quels étaient les sentiments de leur patronne à l'égard d'une institution qu'un de ses conseillers économiques préférés avait publiquement qualifiée de *« mal ficelée »*...

Augmentation du chômage

Les experts en sémantique du *Financial Times* avaient décelé un changement subtil dans les termes employés par Mme Thatcher le 12 mai dans un discours devant les conservateurs écossais. Le chancelier de l'Echiquier, M. John Major, avait paru préparer les milieux d'affaires américains et européens à une entrée assez rapprochée dans le SME dans un entretien paru jeudi dans le *Wall Street Journal*. M. Major a été un peu plus loin jeudi soir lors du dîner annuel du patronat britannique. *« Je suis sûr que nous gagnerons à adhérer au SME, et nous le ferons dès que nos conditions seront remplies. Mais il s'agit d'une discipline supplémentaire, qui doit renforcer notre prudence en matière monétaire, et non la remplacer »*, a-t-il déclaré.

La City est en tout cas persuadée que Mme Thatcher a donné le feu vert à M. Major pour trouver la date la plus appropriée à l'adhésion de la Grande-Bretagne. Une banque américaine avançait celle du 11 juillet. De l'avis général, il ne s'agit plus désormais que de quelques mois.

La City était d'autant plus enthousiaste que le nombre des chômeurs a légèrement augmenté en avril, renversant une tendance constante depuis près de quatre ans, ce qui semble montrer que le refroidissement de l'économie voulu par M. Major est en cours. Le ministère de l'emploi a annoncé qu'il y avait 1 200 chômeurs de plus en avril, soit 1 605 600 au total en données corrigées des variations saisonnières. C'est la première augmentation depuis juillet 1986. La différence est cependant si minime que le taux, qui se situe dans la moyenne basse européenne, reste inchangé à 5,6 %.

Peu enclins à la préoccupation sociale, les analystes de la City estiment que l'événement va tempérer les revendications salariales, qui dépassent souvent 10 % en rythme annuel, et alimentent l'inflation.

Mme Thatcher a déclaré de son côté que le nombre des chômeurs continuerait à s'accroître si l'augmentation des salaires n'allait pas de pair avec celle de la productivité. *« Si nos coûts unitaires de travail progressent davantage que ceux de nos concurrents, le chômage augmentera »*, a-t-elle affirmé. Une stabilisation ou une augmentation modérée du nombre des chômeurs est désormais l'hypothèse la plus probable pour les mois qui viennent.

DOMINIQUE DHOMBRES

La ventilation des fonds propres du secteur public depuis 1988

85 710	Bénéfices réinvestis de 1988 à 1990
34 330	Appels aux marchés des capitaux de 1988 à 1990
28 370	Autres apports publics pour 1989 et 1990
21 100	Abandon des créances de l'Etat
13 840	Dotation en capital de 1988 à 1990

TOTAL : 183 350 millions de francs

Source : ministère de l'économie

Les fonds propres des entreprises du secteur public concurrentiel *ont augmenté* de 183 milliards de francs depuis mai 1988, d'après les données rendues publiques jeudi 17 mai par M. Pierre Bérégovoy, le *ministre de* l'économie.

Cette hausse a revêtu des modalités diverses. Les abandons de créances de l'Etat ont ainsi représenté 21,1 milliards de francs, *répartis entre* Renault (pour 12 milliards) et Usinor-Sacilor (pour 9,1 milliards). Les dotations en capital ont atteint 13,8 *milliards* de *francs, et ont surtout concerné* des entreprises comme Bull, Thomson, Orkem, l'Aérospatiale et la SNECMA. Banques, assureurs *ainsi que* Rhône Poulenc ont bénéficié d'autres apports publics pour un montant de 28,3 milliards de francs. *L'appel au marché* des capitaux a apporté 34,3 milliards de francs aux entreprises publiques. Significatif : la contribution des bénéfices *réinvestis* est désormais, à 85,7 milliards de francs, la plus importante de l'ensemble.

A Paris, près de la Madeleine

Le mètre carré à 140 000 F

Nouveau record battu : le prix du mètre carré de bureau, à Paris, près de la Madeleine, nouveau triangle d'or après les Champs-Elysées et l'avenue Montaigne, approche aujourd'hui 140 000 francs : Paribas va vendre en effet aux AGF (Assurances Générales de France) un immeuble de bureaux de 11 000 m² pour plus de 1,5 milliard et demi de francs.

Ce nouveau record a toutes chances d'être provisoire, pour plusieurs raisons : les grandes surfaces de bureaux sont rares au cœur le plus prestigieux de la capitale, et il n'y a aucune chance qu'elles se multiplient.

Tous les acteurs immobiliers ne cessent de comparer les prix parisiens aux prix de Londres, New-York ou Tokyo, ce qui pousse à la hausse ; enfin chaque acquéreur n'hésite pas, en période de forte spéculation, à *« prendre son bénéfice »*, dès que la hausse des prix rend l'arbitrage suffisamment attrayant.



Par l'intermédiaire de l'Immobilière Phénix

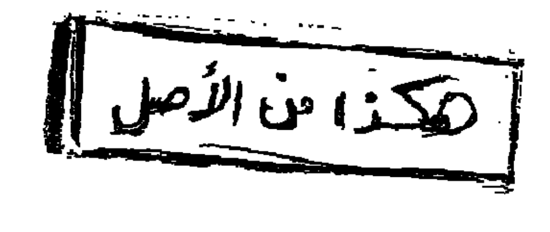
La Générale des Eaux se lance dans l'hôtellerie

Dans sa volonté de créer un groupe immobilier *« pluriservices »*, l'Immobilière Phénix, *filiale de la Compagnie générale des eaux*, entame une nouvelle diversification : elle vient de reprendre, avec l'intention de l'exploiter, le patrimoine hôtelier parisien de Jeandet (dont elle avait déjà acquis la moitié) : vingt hôtels (800 chambres) actuellement en rénovation, où elle va dépenser une centaine de millions de francs pour les transformer en trois étoiles. En outre, elle entend en acquérir encore dix autres dans les trois arrondissements (VIIIe, XVe et XVIe) où elle n'en possède pas.

La constitution d'une chaîne hôtelière prolongera l'activité de gestion de résidences de loisirs que mène la filiale de Phénix, Vacantel. La demande de chambres d'hôtel dans Paris est telle que l'opération paraît sans risques : Phénix va d'ailleurs se limiter à l'hébergement sans restauration. Le groupe a également repris à Jeandet Finance et entend rénover la moitié de la tour de bureaux Pariféric (en bordure du boulevard périphérique) et du palace cannois Gray-d'Albion, qu'il n'entend pas exploiter, et ne conservera peut-être pas. Un développement trop large dans l'hôtellerie pourrait entraîner quelques difficultés avec le groupe hôtelier Accor, dont la Générale des eaux est un actionnaire important avec 6,97 % du capital. Dans Paris, Accor n'a guère de trois étoiles (Novotel), mais une dizaine de deux étoiles (Ibis-Urbis).

G. H.

□ ***THF rachète les hôtels Crest.*** – C'est finalement Trust House Forte (THF), le premier groupe hôtelier britannique et l'un des premiers mondiaux, avec 900 établissements, dont 250 en Grande-Bretagne, qui a racheté pour 300 millions de livres *cash* (environ 2,8 milliards de francs) les 47 hôtels de la chaîne Crest (sur 55) mis en vente par le groupe britannique Bass. Ces hôtels d'affaires, trois ou quatre étoiles, vont compléter les 39 établissements du réseau Post House de THF. Le prix (environ 63 000 livres la chambre) est un peu inférieur aux prévisions des analystes financiers, qui tournaient autour de 350 millions de livres.



هكذا من الأصل

IMS

Groupe européen de distribution technique

FORTE CROISSANCE EXTERNE

Dans le cadre de sa stratégie de croissance et de diversification, IMS vient de finaliser plusieurs acquisitions qui lui permettent de renforcer sensiblement sa position de premier européen dans la distribution de produits métallurgiques spéciaux et d'occuper la place de N° 1 français dans la distribution, hors BTP, des plastiques techniques pour l'industrie.

Les acquisitions suivantes viennent d'être réalisées :

- **SCERT,** avec ses filiales **PLASTIQUES DU LANGUEDOC** et **SEMPP,** exerce une activité de distribution dans les plastiques techniques sur le marché national à travers 8 centres-service spécialisés. *La société qui réalise un chiffre d'affaires consolidé de près de 200 millions de francs sera un pôle naturel du développement européen d'IMS dans cette activité.*
- **DATEC,** avec ses filiales **GROUPACIER** et **MAROIS LA MONTJOIE,** exerce son métier de distributeur dans les *produits métallurgiques spéciaux de la filière mécanique.* Elle contrôle également un important secteur de distribution aluminium et d'ateliers de transformation. *Son chiffre d'affaires consolidé de près de 900 millions de francs est* réalisé essentiellement en France dans 14 centres-service. L'ensemble de ce dispositif *sera naturellement rationalisé avec les filiales existantes d'IMS.*
- **COAFISA,** dont IMS prend le contrôle sous réserve de l'accord des autorités espagnoles, est un important distributeur spécialisé dans la filière mécanique. La société réalise en Espagne un chiffre d'affaires de l'ordre de 150 millions de francs et dispose de 6 centres-service *qui compléteront et diversifieront les activités ibériques d'IMS.*
- **AXIMS** *en cours de constitution* dont IMS détiendra 40 % regroupera les activités métal d'AXEL JOHNSON Portugal. En effet, pour s'implanter et se développer sur le marché portugais, IMS s'allie avec le suédois AXSTEEL qui dispose déjà de 2 centres-service spécialisés dans les produits anti-corrosion.

Parallèlement à ces opérations d'acquisitions, le programme d'investissement interne se poursuit, restant largement axé sur de nouveaux moyens de transformation source de *valeur ajoutée.*

Avec désormais 25 filiales, 80 centres-service et 40 000 clients de tous secteurs industriels en Europe, IMS devrait réaliser en 1990 un chiffre d'affaires proche de 4 milliards de francs marquant une progression de près de 50 % par rapport à 1989.

OFFRE PUBLIQUE D'ECHANGE

JUSQU'AU 23 MAI

L'OCCASION D'UNE BONNE ACTION

1 ACTION EPEDA-BERTRAND FAURE POUR 2 LUCHAIRE

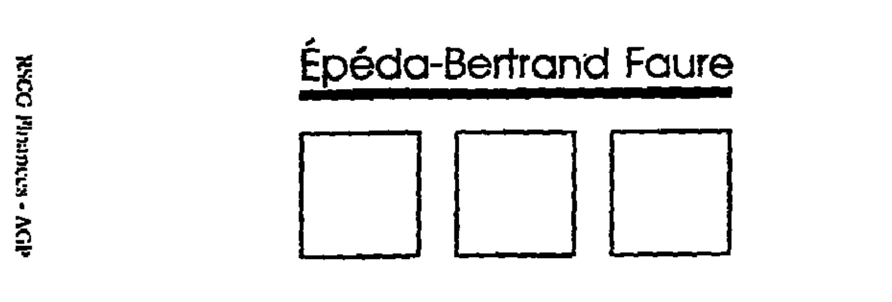
Leader européen du siège d'automobile et du bagage rigide, numéro un français de la literie, grand équipementier aéronautique, le groupe Epéda-Bertrand Faure rassemble 16 000 collaborateurs dans 10 pays pour 9,3 milliards de francs de chiffre d'affaires.

Jusqu'au 23 mai inclus, Epéda-Bertrand Faure propose aux porteurs d'actions et de bons de souscription Luchaire d'échanger 2 actions Luchaire contre 1 action Epéda-Bertrand Faure. Un avis n° 90 - 1432 de la Société des Bourses Françaises fixant les modalités de cette opération a été publié à la Cote Officielle du 10 mai 1990.

Une note d'information (Visa COB n° 90170 du 10 mai 1990) est disponible sur simple demande aux sièges des sociétés :

Epéda-Bertrand Faure
Rocquencourt - 78150 Le Chesnay - Téléphone : 39 63 64 65

Luchaire SA
180, bd Haussmann - 75008 Paris - Téléphone : 45 62 40 22





SOCIÉTÉ POUR LA GESTION DE L'ÉPARGNE
A COURT TERME DES ASSOCIATIONS

ADOPTION DE LA CAPITALISATION DES REVENUS

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société SICAV-ASSOCIATIONS s'est réunie le 26 avril 1990 pour adopter une modification des statuts prévoyant notamment la capitalisation intégrale des revenus de la SICAV.

L'assemblée générale *ordinaire qui s'est tenue le même jour a approuvé les comptes de l'exercice clos le 29 décembre 1989.*

En application des statuts modifiés, il ne sera pas distribué de dividendes au titre de l'exercice 1989.

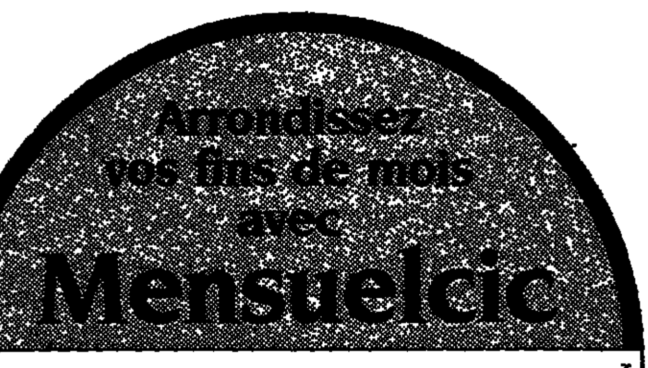
Lors de ces assemblées, *le Président du conseil d'administration, Monsieur Claude VUILLERMOZ, a notamment déclaré :*

"SICAV-ASSOCIATIONS permettra de nouveau à ses actionnaires de valoriser leur capital uniquement sous forme de plus-values, tout *en maintenant la régularité de la progression de la valeur liquidative de leur placement.*

Forte du vote de votre assemblée générale extraordinaire, et grâce à des statuts modifiés, SICAV-ASSOCIATIONS disposera d'atouts importants dans la compétition qui s'est engagée entre OPCVM *français et* OPCVM européens.

SICAV-ASSOCIATIONS poursuivra grâce à l'engagement total de ses gestionnaires son développement au service d'un public élargi d'associations et de particuliers, qui ont reconnu dans cet instrument les qualités d'un outil adapté à la gestion de leur trésorerie sur *courte période.*"

Siège social et bureaux :
5, avenue de l'Opéra, 75001 Paris - tél. : (1) 49.27.63.00



Une des rares Sicav bancaires à distribuer treize fois par an un revenu pour compléter votre salaire ou votre retraite.

Adressez-vous à la Banque du Groupe CIC la plus proche ou envoyez cette annonce et votre carte de visite à

Christine Joffet
BP 207, 75452 Paris Cedex 09,
tél. (1) 42.80.93.20

GROUPE CIC

Banques CIC. En intelligence avec vous.

IMS

Groupe européen de distribution technique

Chiffre d'affaires du premier trimestre 1990

Le chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre 1990 s'est élevé à 681 464 000 F.

Bien qu'en progression sur les troisième et quatrième trimestres 1989, il est en retrait de 7,1 % par rapport au premier trimestre 1989 dont le niveau avait été exceptionnellement élevé. Pour l'ensemble de l'année 1990, la forte croissance par acquisitions annoncée par IMS devrait conduire le Groupe à constater une augmentation de près de 50 % par rapport au chiffre d'affaires 1989.



GENERALE

RAPPORT 1989

L'assemblée générale des actionnaires du 16 mai 1990 a approuvé les comptes de l'excercice 1989. Elle a marqué son accord pour le paiement d'un dividende de BEF 84* *net pour les parts de réserve ordinaires,* de BEF 60* *net* pour les parts de *réserve partiellement libérées* et de BEF 101* net pour les parts de réserve AFV.

*Le résultat courant total a évolué de BEF 18,2 milliards** en 88 à BEF 32,5 milliards en 89.* La quote-part de la Générale, après impôts, dans ce résultat courant est de BEF 9,1 milliards.

Le résultat net consolidé part du groupe de 1989 a atteint BEF 20,1 milliards, dont un résultat exceptionnel de BEF 3,3 *milliards.*

Depuis 1989, les comptes consolidés du Groupe de la Générale sont fondés sur les principes comptables européens et internationaux et certifiés selon les normes généralement admises. Ceci assure une approche comparée *par rapport à d'autres groupes internationaux. Pour faciliter la lecture des comptes, les résultats* de l'année 1988 ont été retraités suivant les mêmes principes comptables internationaux.

"L'objectif que nous avions fixé en 1988 était de faire du Groupe de la Générale un centre belge d'excellence à vocation européenne.

L'exercice 1989 a permis de mesurer combien ce projet pouvait mobiliser les énergies des équipes qui, à tous les niveaux, ont en charge le développement du Groupe. Le travail effectué, allié à une conjoncture économique particulièrement favorable, a permis à la Générale de dégager un résultat net consolidé trois fois supérieur à sa meilleure performance historique.

Le *repositionnement stratégique déjà opéré dans de nombreux secteurs d'activité* doit *lui donner* les moyens de *poursuivre* sa croissance à un niveau de rentabilité satisfaisant" a déclaré M. Hervé de Carmoy, Administrateur Délégué.

* *Réajustement unitaire après* division de la part de réserve (3 *nouvelles pour 2 anciennes) en juin 1989.*

** Chiffres retraités en fonction du changement des règles de consolidation.

Pour recevoir un exemplaire du rapport annuel 1989, il suffit de renvoyer le coupon-réponse ci-dessous à la

SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE
Service Communication
Rue Royale 30
B-1000 BRUXELLES

Nom et prénom ____________________
Fonction ____________________
Entreprise/Institution ____________________
Adresse ____________________
Code postal/Localité ____________________
Actionnaire de la Générale oui ☐ non ☐

TION

ÉCONOMIE

SOCIAL

En conflit avec la Sécurité sociale

Le centre de santé du 4-Septembre est menacé de fermeture

Le dispensaire du 4-Septembre, à Paris, qui ne dispose plus de convention tarifaire à la suite d'une décision de la Caisse primaire d'assurance-maladie et applique à ses patients les tarifs d'autorité (honoraires de 4 à 8 francs), vient de faire l'objet d'une demande de saisie par l'URSSAF, qui lui réclame 431 000 francs d'arriérés de cotisations sociales après avoir refusé une demande d'échéancier.

La direction de cet établissement, dont un récent rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) soulignait qu' *« il illustre bien les difficultés dans lesquelles se trouvent les centres de santé dans leurs relations avec les caisses primaires »* (*le Monde* du 10 avril), a lancé un appel à M. Claude Evin, ministre de la solidarité, afin qu'il intervienne dans ce conflit. Dans une lettre adressée au ministre, M. Louis-Auguste Girault de Coursac, directeur du centre, rappelle que le rapport de l'IGAS *« préconise le conventionnement automatique des centres de santé »* et redoute d'être contraint d'annoncer la fermeture de son établissement, dont les médecins ont accepté depuis trois mois d'être rémunérés au SMIC.

Le centre médical du 4-Septembre, dont la vocation est d'assurer *« une médecine de qualité et à la portée de tous »* en refusant notamment de dépasser les tarifs de la Sécurité sociale, a reçu le soutien du Comité national de liaison des centres de santé et de l'Union syndicale des médecins de centres de santé.

J.- M. N

AGRICULTURE

Négociants et viticulteurs de Champagne ont conclu un accord

Les négociants et les viticulteurs champenois ont signé, jeudi 17 mai, un accord portant sur l'encadrement du marché des transactions sur le raisin pour les trois années à venir. Cet accord vient combler le vide créé par le non-renouvellement, en avril, du contrat interprofessionel en vigueur depuis trente ans. Etabli sur un engagement d'achat et de vente à un prix obligatoire du raisin, il a été dénoncé par le négoce en raison du trop faible taux d'approvisionnement consenti aux maisons de champagne par les 15 000 vignerons.

L'accord conclu le 17 mai, qui vise à éviter une flambée des cours et une *« anarchie »* du marché, consacre le retour à un prix libre, mais proche d'un prix indicatif fixé par le Comité Interprofessionnel des vins de Champagne (CIVC). Des plafonds d'achat ont en outre été fixés pour les négociants.

TRANSPORTS

Indian Airlines veut céder ses Airbus A 320

La compagnie Indian Airlines a commencé à proposer aux autres compagnies d'acheter ou de louer ses quatorze Airbus A 320 restants, et les quatre en instance de livraison, après l'accident d'un appareil de ce type, le 14 février, à Bengalore (Inde), qui avait fait 91 victimes. Depuis cette date, le gouvernement indien a interdit l'exploitation des Airbus A 320 en attendant les rapports qui ont mis en lumière les fautes commises par l'équipage de l'avion accidenté et les conditions *« hasardeuses »* ayant présidé à l'incorporation des Airbus dans la flotte de la compagnie (*le Monde* du 17 mai).

Après avoir fait de cette affaire une arme de guerre contre le précédent premier ministre, M. Rajiv Gandhi, qui avait choisi l'avion, le gouvernement indien ne pouvait remettre l'Airbus, même blanchi, en service. Pour mettre fin à la coûteuse inactivité de ses avions (80 millions de francs par semaine), il a donc choisi de les vendre ou de les louer, et s'apprête à faire de la publicité à ce sujet.

□ **Air Afrique achète neuf Airbus.** – M. Yves Roland-Billecart, président d'Air Afrique, a annoncé, le 17 mai, que son conseil d'administration avait décidé de renouveler la flotte d'Air Afrique, trop hétéroclite selon lui, et de se doter d'appareils plus petits, mieux adaptés au marché africain. C'est l'Airbus A 310-300 qui a été retenu. Air Afrique en achètera quatre exemplaires ferme et a pris quatre options. Par ailleurs, le désistement d'une compagnie de charters française lui permettra d'en récupérer un neuvième. Ces avions lui seront livrés de 1991 à 1996. Le coût de ces acquisitions est évalué à 3,5 milliards de francs.

INDUSTRIES

La crise à la tête du groupe néerlandais

Le président de Philips se défend

Le président sortant de Philips, M. Cornelius Van der Klugt, a rejeté jeudi 17 mai à Bruxelles les accusations de *« négligence »* portées contre sa gestion, exprimant son amertume face *« aux accusations sans fondement »* dont il estime avoir été l'objet. *« Il n'y a eu ni incompétence, ni ignorance, ni négligence »* dans la gestion de Philips, a-t-il affirmé dans une déclaration lue à la presse, en marge d'un colloque sur l'union monétaire de la CEE. M. Van der Klugt a minimisé la crise traversée par Philips : *« Il y a simplement eu un petit problème au premier trimestre »* parce que *« pour la première fois en cinq ans il n'y a pas eu les résultats prévus »*. Mais, selon lui, *« des mesures fortes »* seraient nécessaires *« sur le plan de l'organisation »* dans les deux branches faibles de Philips, l'informatique et les circuits intégrés. Enfin, il a affirmé avoir pris lui-même l'initiative de se retirer, car il s'agissait *« du meilleur moyen de restaurer la confiance dans la société »*. – (AFP.)

Après le recours au marché de l'UAP

Le GAN va augmenter son capital de 2,5 milliards de francs en juin

Le groupe public français d'assurances, le GAN, va procéder dans le courant du mois de juin à une augmentation de capital de 2,5 milliards de francs, a annoncé jeudi 17 mai à Londres M. François Heilbronner, son PDG. *« L'appel au marché se fera environ à 60 % en France, et à 40 % sur le marché international »*, a-t-il ajouté. Comme l'UAP, le GAN veut profiter des récentes ouvertures de la législation française sur la participation de l'Etat pour réduire la part publique de 85 à 75 %. Si l'on inclut le rapprochement entre Orkem et le groupe CFP-Total, le GAN aura, à l'issue de cette opération, augmenté ses fonds propres de 3,6 milliards de francs en 1990. Cet apport d'argent frais devrait permettre au GAN de poursuivre une politique d'acquisition active. L'assureur a commencé l'année avec la prise de contrôle de la société d'assurance vie britannique General Portfolio (4 milliards de francs de primes en 1990). M. Heilbronner n'a pas exclu que le groupe procède à d'autres acquisitions de *« sociétés moyennes en Europe »*.

□ **Grève à la Société générale.** - La CFDT s'est félicitée, jeudi 17 mai, du bon suivi du mouvement de grève auquel elle avait appelé, le jour même à la Société générale, pour protester contre *« des conditions de travail déplorables »* et *« l'incapacité de la direction à entamer un dialogue social constructif »*. La centrale syndicale, qui représente 35 % des voix aux élections professionnelles, avait notamment relevé une proportion de 95 % de grévistes à Bayonne, 80 % à Nancy et 50 % à Bordeaux et à Caen, où le mouvement devait être reconduit vendredi. La direction de la Société générale a, en revanche, estimé que seuls 3,98 % des effectifs avaient cessé le travail, cette proportion s'élevant à 4,13 % dans les services centraux parisiens et à 3,91 % dans les réseaux.

□ **Opération « ville morte » à Morteau en solidarité avec l'industrie horlogère.** – L'opération « ville morte », organisée jeudi 17 mai à Morteau (Doubs), à l'initiative de la municipalité (divers droite), en solidarité avec l'industrie et les salariés de l'horlogerie, a été largement suivie. Ce mouvement de protestation avait été décidé à la suite du dépôt de bilan, le 17 avril, de la société Cattin, cinquième entreprise horlogère de la région à devoir s'en remettre à la justice depuis le début de l'année. Pour l'heure, cette série de dépôts de bilan menace quelque quatre cent cinquante emplois au moment où la moitié de la population active de l'ancienne capitale de la montre (6 800 habitants) est encore employée dans ce secteur. Quatre cents personnes ont, par ailleurs, participé au « rassemblement pour l'emploi »

REPÈRES

RESERVES DE CHANGE

Hausse en France

Les réserves de change de la France ont augmenté de 15,4 milliards de francs en avril, atteignant à la fin du mois dernier 359,5 milliards de francs. Les seules réserves de devises ont augmenté en avril de 19,9 milliards de francs tandis que les avoirs en écus diminuaient de 4,6 milliards de francs.

EXCEDENTS COMMERCIAUX

Baisse au Japon

L'excédent du commerce extérieur japonais n'a été que dun peu plus de 19 milliards de francs en avril, soit une diminution de 50 % par rapport à avril 1989. Pour la septième fois consécutive, les exportations ont baissé. Le ministère des finances nippon a déclaré que cette baisse risquait de se poursuivre, un nombre grandissant d'automobiles étant fabriquées à l'étranger. Inversement l'acier japonais est de plus en plus absorbé par le marché intérieur, les achats chinois et soviétiques se réduisant.

L'excédent commercial du Japon avec les Etats-Unis a baissé de 46,2 % en avril par rapport au même mois de 1989 pour revenir à 13,52 milliards de francs. L'excédent nippon avec la CEE a également baissé pour revenir à 7,84 milliards de francs(- 36,1 % par rapport à avril 1989)

COMMERCE EXTÉRIEUR

Déficit américain de 8,4 milliards de dollars en mars

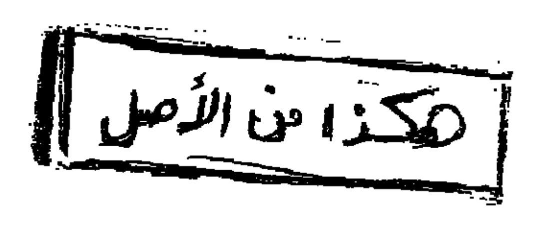
Le déficit du commerce extérieur des Etats-Unis a atteint 8,4 milliards de dollars (environ 46,2 milliards de francs) en mars, après 6,1 milliards en février, ce qui était le meilleur résultat enregistré dans ce domaine depuis décembre 1983. Sur les trois premiers mois de l'année, le déficit américain atteint 23,8 milliards de dollars soit une moyenne mensuelle de 7,9 milliards de dollars, inférieure aux 8,8 milliards mensuels enregistrés au cours du premier trimestre 1989.

Le résultat de mars est obtenu malgré une progression très forte des importations (+ 10 %) qui, avec 41,7 milliards de dollars, ont frôlé leur record absolu d'octobre 1989 (41,9 milliards), les exportations augmentant elles aussi rapidement (+ 4,6 %) pour atteindre 33,3 milliards de dollars

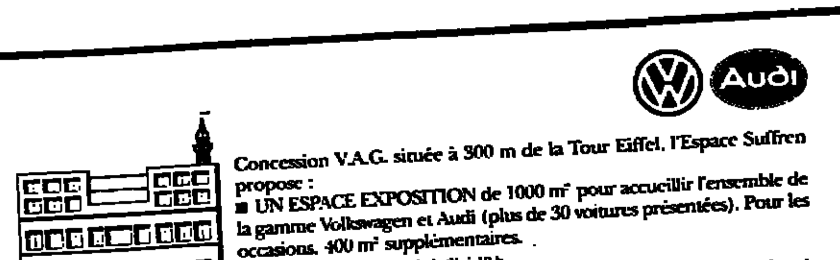
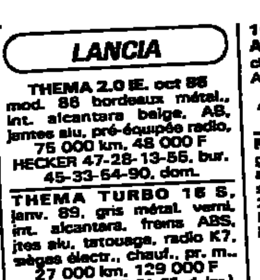
MATIERES PREMIERES

Baisse des prix pour la France

Les prix internationaux des matières premières importées par la France ont baissé (en francs) de 1,8 % en avril par rapport à mars. Sur un an (par rapport à avril 1989) les prix restent stables dans l'ensemble. Mais les prix des matières premières industrielles augmentent de 4,7 % alors que ceux des matières premières alimentaires baissent de 17 %



Le Monde AUTOMOBILE


AUTOBIANCHI

AUTOBIANCHI A112 LX mod. 84, bon état général, 12 000 F à débattre THIERRY 45-55-91-82 (p. 43-95, heures bur.)

BMW

732 I AUTOM. janv. 80, gris mét. verni, int. cuir bleu, climat, radio K7, alarme, jantes alu., gl. teint., ferm. élect., 121 000 km. 42 000 F NIVOLIEZ. 47-26-43-28, bur. 47-26-27-29, dom.

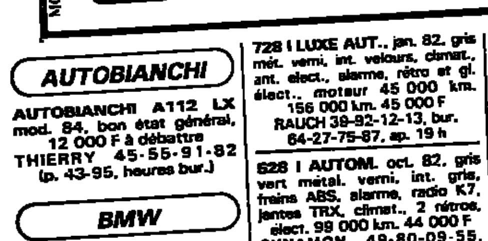
528 I, août 83, mod. 84, anth. mét. verni, int. gris, gl. et TO élect., boîte 5, jtes alu., jtes TRX, radio K7, ferm. élect., dir. assist., embr. 400 km, 143 300 km. 45 000 F BUFFON 47-76-42-66, bur. 38-58-93-86, dom.

728 I LUXE AUT., jan. 82, gris mét. verni, int. velours, climat., ant. elect., alarme, rétro et gl. élect., moteur 45 000 km. 156 000 km. 45 000 F RAUCH 39-92-12-13, bur. 64-27-75-87, ap. 19 h

528 I AUTOM. oct. 82, gris vert métal. verni, int. gris, freins ABS, alarme, radio K7, jantes TRX, climat., 2 rétros, élect. 99 000 km. 44 000 F CYNAMON 49-80-09-55, ap. 10 h. 42-49-52-47, ap. 20 h

728 I, fév. 82, gris anthr. mét. int. noir, radio, gl. électr. ap.-tête, 80 000 km, 45 000 F MOGGIA 48-82-18-96, bur.

528 I, juil. 82, mod. 83, blanc verni, int. bleu, freins ABS, pont autobloc., climat., jantes alu, ordi. bord, gl. élect., 98 000 km. 40 000 F GALABRUN 73-63-93-70, dom. (prov.)



CADILLAC

RENÉ PETIT SA
CADILLAC
disponible, prix spéciaux
Nous consulter - 42-41-40-00

CITROEN

45 000 F
CEDRIC DIESEL AUTOM. janv. 84, gris mét., int. bleu, TO, radio K7, gl. élect., pot récent, 120 000 km. AICHOUNE 48-37-97-65, bur. 46-70-83-72, répondeur

CX 25 DIESEL TURBO LIMOUSINE, FEV. 88 bleu verni., int. vel. gris, alarme, fns ABS, tat., pr. m., 85 100 km, 120 000 F NOEL 26-82-57-50, bur. (prov.)

DAIMLER

100 000 F. XJ6 4.2 AUTOM. août 81, mod. 82, vert métal. int. cuir beige, radio, mot. 2 000 km, 98 700 km compt. DAUTRICHE 30-34-44-05, dom.

FIAT

TIPO 1.4 DGT, août 88, mod. 89, gris mét. verni, int. velours bleu, gl. teint. élect. sièges AR rabat. séparés, rétro droit, pr. m., 40 000 km, 50 000 F ABADI 45-92-35-51, perm.

UNO 60S 3 P, janv. 90, blanc, int. gris, pr. m., 5 8000 km 47 500 F ANASTIQUE 45-41-86-61, bur. 47-78-05-01, repas.

FORD

TRANSIT 11 CV ESS. 79, 140 000 km, isolé, équipé camping-car 2 places, batt., bobine, Delco, distrib., pneus, freins, échapp. : 5 000 km ; amort., emb. : 15 000 km ; contrôle tech. : RAS. Prix : 14 500 F.
Tél. : ap. 19 heures 16) 46-93-22-19

HONDA

COUPÉ PRÉLUDE, juil. 85, mod. 86, gris mét., int. gris, radio K7, alarme, TO, élect., gl. élect., pr. m., 65 100 km, 49 000 F ZAMBOTTO 42-36-71-91, b. 43-68-93-11, dom.

ACCORD 2.0 16S EXTR, juil. 87, m. 88, blc verni, int. velours, tatouage, fns ALB, TO élect., jantes alu, radio. 41 000 km cpt. 86 000 F BARGIS 34-10-66-33, bur. 30-72-26-15, repas

LANCIA

THEMA 2.0 IE, oct 85 mod. 86 bordeaux métal., int. alcantara beige, AB, jantes alu, pré-équipée radio, 75 000 km, 48 000 F HECKER 47-28-13-55, bur. 45-33-54-90, dom.

THEMA TURBO 16 S, janv. 89, gris métal. verni, int. alcantara, freins ABS, jtes alu, tatouage, radio K7, sièges électr., chauf., pr. m., 27 000 km, 129 000 F FENOUIL 67-26-81-65, d. (pr.)

MASERATI

BI TURBO, mai 87, rouge, int. cuir beige, alarme radio K7, climat. 50 000 km, 145 000 F BALAK 43-36-77-09 (laisser message)

MAZDA

121 CANVA S TOP, mai 88, blanc, int. gris, capote élect. pr. m., 22 000 km, 50 000 F. GRASSIN 60-79-41-10, bur. 60-79-19-28, 20 h

MERCEDES

300 D avr. 80, bleu, int. beige, al., rad., 244 000 km compt. MOINE 69-30-75-65, bur. 45-28-42-17, ap. 20 h 30. 35 000 F

190 E, janv. 87, noir métal. verni, int. gris, TO élect. becquet, alarme, 80 300 km 90 000 F CETTOUR 49-10-05-21, bur. 49-81-08-05, ap. 20 h 30

190 E, 5 CV, sep. 86, m. 87, anthrac. mét. verni, int. gris, alarme, rad., ant. élect., gl. teint., dir. ass., pot nf, 107 000 km, 88 000 F JAUNAY 47-06-27-82, perm.

190 E AUTOM. janv. 85, bleu verni, int. beige, rétro dr. élec. accoud., gl. teint., pack confort, alarme, pr. m., 80 000 km, 85 000 F. RAVARD, 42-46-13-63, bur. 48-76-23-38, dom.

109 000 F. 230 E AUTOM., sep. 87, m. 88, champ. mét. verni, clim., fns ABS, gl. teint., pr. m., 125 000 km. JULES 47-92-46-03, (p. 603, 9-16 h) (1) 30-61-17-19, dom.

MERCEDES 260 E, boîte 5, gris métal., cuir, appui-tête arrière, clim., jantes, millésime 90, 18 000 km, 245 000 F, tél. hres bur. : M. Poirier : 34-29-81-79 ou l'après-midi, Mme Bouvenot au 43-43-10-70

NISSAN

MICRA 1.2, juil. 89, bleu marine mét., int. gris, radio K7, gl. teint., essuie gl. AR, pr. m., 17 000 km, 50 000 F BENETEAU 49-93-86-70, bur. 47-58-46-54, ap. 20 h

OPEL

CORSA 1.2 5P, fév. 88, noir mét., pr. m., 60 000 km, METAYER 48-22-32-02 (p. 411), 60-03-34-89, ap. 18 h. 31 000 F

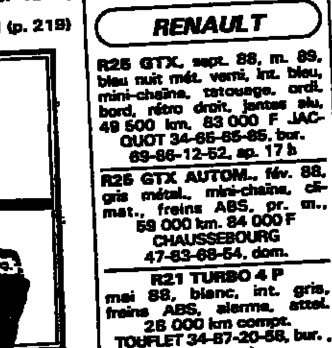
CORSA 10 MODA 3 P., sept. 89, noir verni, int. bleu, gl. teint., rétro droit, pr. m., 8 600 km. RENNETEAU 48-62-55-92 bur., 43-84-74-01 ap. 18 h 45 000 F

PEUGEOT

309 DIESEL SR TURBO 5P MARS 90, gris mét., int. gris, dir. assist., TO, gl. + ferm. électr., rétro droit, banquette AR rabat./séparée, pr. m., 2 700 km, 89 000 F BILLARD 47-42-93-42, bur. 48-94-30-15, dom.

405 GR 1,9 I 7CV fév. 89, pr. m., 18 000 km, bleu, gl. teintées + ferm. élect., pré- équip. radio, 68 000 F
Tél. : 34-75-90-61 (p. 219)







PORSCHE

911 CARRERA 2, déc. 89, mod. 90, gris foncé métal. verni, int. cuir noir, climat., pont autobloc., sièges électr., alarme, pré-équip. tél., pr. m., 5 400 km. 425 000 F. M. THIERRY 49-00-11-22 bur.

911 CARRERA 2, nov. 89, mod. 90, gris ardoise métal. verni, int. cuir noir, climat., pont autobloc., minichaîne laser, pr. m., 3 000 km, 425 000 F. 42-66-54-54 bur., 47-50-47-96 apr. 20 h. M. BERTIER.

944 L, fév. 83, noir, int. damiers, t.o., alarme, écrous antivol, radio. 43 000 F. 110 000 F. M. PORCHERET 43-66-16-16.

911 SC, déc. mod. 78, noir verni, int. noir, alarme, tatouage, radio K7. 98 000 km. COLIN. 150 000 F. 42-85-74-00 bur., 43-77-60-51 dom.

924 S, mars 88, beige, métal., int. cuir. 117 000 F. 30 200 km. M. KAPANCI 45-89-06-42 perm.

RENAULT

R25 GTX, sept. 88, m. 89, bleu nuit mét. verni, int. bleu, mini-chaîne, tatouage, ordi. bord, rétro droit, jantes alu, 49 500 km, 83 000 F JACQUOT 34-65-65-85, bur. 69-86-12-52, ap. 17 h

R25 GTX AUTOM., fév. 88, gris métal., mini-chaîne, climat., freins ABS, pr. m., 59 000 km. 84 000 F CHAUSSEBOURG 47-63-68-54, dom.

R21 TURBO 4 P mai 88, blanc, int. gris, freins ABS, alarme, attel. 26 000 km compt. TOUFLET 34-87-20-58, bur.

37 000 F R 21 GTS 4 P, déc. 86, m. 87, blc. int. bleu, gl. et ferm. élect., radio, gl. teint. 2 amort. neufs, 85 000 km, SUZE 47-52-02-00, p. 254 34-68-00-77, 20 h

37 000 F. R 25 V6 INJ, juin 84, gris métal., int. velours, pr. m., 80 500 km, BRUN 47-47-14-02, bur. 45-24-59-29, 9-17 h

35 500 F. R21 GTS 4 P, juil. 86, m. 87, blc, int. bleu, gl. teint., ferm. élect. pack 1 et 2, rad. K7, 78 000 km DUSSOL 47-05-05-69 bur. 84-57-87-69, w.-e.

SUPER 5 TL 5 P, sept. 87, mod. 88, blanc, int. gris, pré-équip. radio, ap. tête, sièges AR rabat, boîte 5, essuie gl. AR, 46 000 km. FERNANDES 43-23-61-51, bur. 43-05-95-76, ap. 20 h

R 11 TD, 85, 102 000 km, très bon état, 16 000 F, siège arrière. 34-12-91-65

ROVER

820 SI, av. 88, verni, TO, 2 rétros élect., ferm. élect., direct. assist., 2 pns neufs, pr. m., 89 000 km MAINGUY 49-03-67-62, bur. Dom. : 30-54-93-42. 70 000 F

213 SE AUTOM., nov. 86, mod. 87, champagne mét., int. velours, gl. et ferm. élect., pr. m., 80 000 km GANEM 45-23-21-50, bur. 39-94-40-39, dom. 26 000 F

VOLVO

740 GL Diesel, mars 87, bleu mét., int. bleu, gl. teint., tatouage, sièges chauf. 96 800 km, 72 000 F Belhomme 40-22-86-45, bur. 34-86-33-67, 20 h.



DEMANDES D'EMPLOIS

Poste resp. ou sponsor affaires pays de l'Est. J.F. dynam. multilingue, Londres 9 ans enseign. sup., exp. courtier dév. commer. 48A, Normen rd. Londres SW19 1BN. Tél. : 81-543-34-99.

FRANCE-ALLEMAGNE
33 ans, parfait. bilingue + l'anglais, installé en RFA depuis 83. DEA éco. ment TB + 3 ans d'expé. dans le + grand groupe de presse éco. en RFA. Désire se réorienter dans le commerce international.
Cherche une société solide avec filiale en RFA.
Ecrire sous le N° 7123
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 30 ans, 3e cycle d'anglais, expérience en agence de publicité et support cherche poste à responsabilités dans un service information/relations extérieures/promotion.
Ecrire sous le n° 6042
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Auteur-rédacteur, 34 ans, excellentes références, bonne culture globale, expérience journalisme, rech. travaux pigiste ou collaboration dans projet créatif, conception et rédaction.
42-58-83-49.

JF, 35 ans, dynamique, esp. et angl. courants, exp. de direction MJC. Niv. doct. littéraire, formation en communication et informatique, ch. poste responsabilités, animation, organisation, manifestations culturelles.
34-90-03-96.

Commercial et sinologue, Lotus Visiotext + anglais, cherche représentation commerciale en Chine.
Écrire Montalibet,
5, rue P.-Louys. 75016.

American corporate officer, exp. multinationale, finance, distribution, marketing, MBA degree, étudie ttes propos. Paris.
Tél. : M Breckenridge
43-06-62-70.

F. 40 ans, ch. poste direction départ., télé-ventes, management équipe recrutement, formation, élaboration plans et campagne de télévente, exp. dans groupe édition.
Ecrire sous le n° 8899
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Cadre tech/ccial spécialisé vignes, vins, matériel vinicole, rech. gestion domaine, collaboration dans Engeneering industrie vinicole avec apport matériels nouveaux.
Écrire : Havas Bourges 18000, n° 5339.

J.H. anglais, 22 a., licencié philo. Sciences Po. ch. emploi ttes prop. consid. Ecrire : PETER FITTON, 7 St. Saviours Close, Retford, Notts DN22 6PA, G.B.

Polytechnicien, 16 ans exp., connaissance langue polonaise, désire entrer en contact avec Sté en cours d'exploitation ou projette de s'emplanter en Pologne.
Ecrire sous le n° 8908
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Français, 31 ans, ing. INSA Lyon, japon. et angl. courants. Resp. technique et export. dans PME japonaise, électricité, électronique, à Tokyo. Disponible sous peu. Contacter Marc Laforêt, Taito-Ku Yanaka, 7-17-9, Tokyo, Japon. Tél. dom. : 03-821-16-41.

INGÉNIEUR ESE.DEA
Matériaux Paris-6e, postule à un poste recherche développement micro-électro-physique fondamentale ou enseignement. Grande exp., formation techniciens SUP et ingénieurs électriciens.
Tél. : (16) 74-63-20-13.

J.F. recherche emploi dans secrétariat, divers. dispo. de suite, étudie ttes propositions. Tél. : 48-06-21-24.

Respons. animation-gestion. 8 ans exp. association humanitaire, format. « administr., gestion entrepr. » exp. USA, Gde-Bret., ch. poste respons.
Ecrire sous le n° 8900
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 36 ans
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Bilingue anglais, libre de suite, 14 ans d'expérience, recherche emploi dans le commercial, région EVRY (91).
Ecrire sous le n° 7110 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

capitaux propositions commerciales

Producteur suisse dans le domaine de la technologie des systèmes UPS (groupes statiques d'alimentation sans coupure 400 VA - 300 kVA) cherche partenaire exclusif pour la distribution de ses produits. Les intéressés, en mesure de garantir aussi un service après vente technique, sont priés de prendre contact avec : IWATEC SA Electronic Engineering, Direzione, via Serfontana, CH-6834 Morbio Inferiore.

Sté guadeloupéenne de préparation de spécialités antillaises (renseignements et détails sur demande) cherche distributeur de ses produits en métropole : M. ALEXIS Patrice, 18, résidence les Pervenches, 97160 MOULE, GUADELOUPE.
Tél. : (19) 590-23-20-98
(19) 590-83-83-17

L'AGENDA

Bijoux

PARIS 16e
Pour bébé, 7 mois, rech. nurse très dispon. Longue durée, 10 a. exp. réf. vérif.
Exc. cond. de vie
Tél. : 45-04-86-45.

Éditions

Editeur rech., pr. nouvelles coll. économ. et sociales, manuscrits sur l'entreprise, hist., vie quotid., droit, économie, succès ou échecs.
Le livre de l'entreprise,
BP 334-09,
75428 PARIS CEDEX 09.

Informatique

Vend, remise jusqu'à 35 %, PC et autres dont portatif Compaq Toshiba... Garantie HT + TVA.
Tél. : 47-55-84-16.

Jeune fille au pair

USA
Ch. J.F. au pair pr juil., dce. resp., p. de cond. (plus de 15 a.) pr période 1 an. 2 enf. 2/4 a., cond. agr., pisc., tennis. Écr. av. ph.
Tél. : M. KEBAILI
2000 Towerside Ter - Appt 706
Miami - Floride 33138

Famille anglaise, av. 2 garç. âgés de 7 et 5 ans, sit. ds quartier accueillant du ctre de Londres, rech. jeune fille au pair franç. pr 20 hres par semaine, éventuel. baby sitting le soir. Condit. : sa propre chbre av. douche, utilisat. de la voiture, vacances rég. en Bretagne.
Demander Mme V. Lubbock
225 Evening Road
London E5
T. 19-44-71-82-09-288.

Nurse

Paris-16e
Pour bébé 7 mois, rech. nurse très dispo., longue durée, 10 ans exp. réf. vérif., exc. cond. de vie.
Tél. : 45-04-86-45.

Stages

IRLANDE
DU 18-07 AU 01-08
Laissez partager à vos enfants (8-16 ans) la vie traditionnelle d'une famille sélectionnée.
COURS ET ACTIVITÉS MULTIPLES.
Prise en charge en France et assistance permanente pendant le séjour.
T. : 47-74-11-57.

Vacances - Tourisme - Loisirs

Loue cent. ROYAN studio gd standing, face à la mer. 2 balc. Park. Poss. 3 pers. Libre : 15/30 juin, septr2 000 F/semaine.
T.: 45-88-33-50, répond.

Part. loue 5 km Fréjus (Var) Maison neuve.
6/8 personnes, au calme dans pinède fermée. Piscine, tennis, animations sportives et enfants.
3 000 F/sem. haute saison
2 000/sem. basse saison
T. soir : (1) 64-21-06-05

A louer juillet/août
Cabo-Negro (Maroc)
Belle villa meubl. 4 pces, 4 s.d.bns. Vue sur mer. Grand jardin dépend.
Tél. (Marseille)
(16) 91-88-12-19 ap. 19 h.

A louer région bordelaise maison de campagne. Grand calme. Av. parc. jard., étang, pêche. juin, juillet, août, septembre.
Tél. 53-81-82-52.

A louer au LAVANDOU (83). Beau 2 p., terrasse, tout confort, 4e ét., asc., park. privé, résid. calme. 300 m plages et centre.
Tél. : 43-04-42-41.

DRISCOLL HOUSE-HOTEL
200 chambres simples
110 £ par sem.
Rens. : 172 New Kent Road
LONDON SE 1 4YT-GB
19-44 71-703-4175

Part. loue 5 km Fréjus (Var). Maison neuve 6/8 personnes, au calme dans pinède fermée. Piscine, tennis, animations sportives et enfants.
3 000 F/sem. haute saison
2 000 F/sem. basse saison.
Tél. soir : (1) 64-21-05-06.

deux-roues

VDS MOTO 125 YAMAHA DTMX 08/89. 3 500 km. Pte-bagages. Top case. État nf. 11 000 F
42-00-21-77 ap. 20 h 45-28-20-76

ASSOCIATIONS

Appel

LA PIERRE DE BETHEL ass. 1901 en collab. avec ass. russe « Eon » fait appel donateurs pour fondation bibliothèque. Sciences traditionnelles. Pour tout renseig. : 39-81-71-59.

Conférence

Mardi 22 mai, 20 h 30
ROSE-CROIX D'OR :
« Shamballa, Mystification ou Réalité ? », Aquarius, 54, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris-4e. Entrée libre et gratuite.

Sessions et Stages

LE CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION EUROPÉENNE propose séminaire pour journalistes, 25-30-6-90 à MARLY (près Paris) sur LES MEDIAS DANS L'EUROPE DE DEMAIN. Séj. gratuit. Remb. 70 % voyage. Rens. CIFE, 4, bd Carabacel, 06 NICE. Tél. : 93-85-85-57.

STAGES D'ANGLAIS
ENGLISH ROUND THE CLOCK
Séjours d'anglais intensif en Mayenne. Classes de 4e, 3e, 2e, 1re (du 2 au 12/juillet). Classes de 2e, 1re, terminale, classes préparatoires (HEC, Maths sup., Spé, Sciences-Po), du 16 au 28 juillet et du 29 août au 6 sept. Hébergement sur place. 5 à 6 heures de cours par jour, activités en anglais le soir. Règlement « English only ». Excellents résultats. 8, rue des Liserons, 75013 Paris. Tél. : (1) 45-88-01-87.

Cet été, les USA... ou 5 à 28 jours, France-étranger 6-18 ans pris associatifs. Catalogue sur demande AFSJM 38, r. des Amandiers, 75020 Paris. Tel. : 47-97-31-12.

LES ATELIERS D'ÉCRITURE ELISABETH BING
Week-end init. : 16-17 juin. STAGES niv. 1 : 2-7 juil., 5, rue du Pont-de-Lodi, 75006 PARIS. Tél. : 46-34-11-85. (Cf. MONDE EDUC., sept. 89.)

JAPONAIS INTENSIF
par la suggestopédie – 28 mai au 22 juin MATSUMOTO
43-35-24-59/47-60-35-20.

- Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au *J.O.*
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adresse au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi date samedi au *Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

Mº MONGE
Imm., pierre de t. Soleil. 3 p., entr., cuis., bains. 50 m², 39, R. GRACIEUSE. Samedi, dimanche 14-17 h.

7e arrdt

ESPLANADE DES INVALIDES
rue Fabert
A VENDRE SANS INTERMEDIAIRE BEAU 2 PIECES
sur 2 niveaux, très moderne, calme, clair, rez-de-chauss. sur cour rénovation de qualité. Cuisine et matériaux haut de gamme.
PX : 1 680 000 F
T. : 47-41-50-07
(matin)

8e arrdt

HAUSSMANN - COURCELLES un des plus beaux imm. de Paris, superbe 260 m², étage élevé, prix justifié.
Tél. : 42-81-50-33.

9e arrdt

Mº ST-GEORGES
Bon imm. calme, 2e ét. salon sal. à manger, 1 chbre, cuis., bains, service
11 bis, rue MANSART
Samedi, dimanche 15 à 18 h.

10e arrdt

Rue Lafayette - Louis-Blanc
Bel immeuble, Pierre de T., 2 pièces, 35 m². Refait à neuf, cuisine éq., salle d'eau, cheminées. Soleil. Très calme, interph. et gardien. Possibilité parking.
680 000 F.
Le soir après 18 h :
T. 42-02-89-42.

11e arrdt

QUART. RÉPUBLIQUE
Part. vd appt 55 m², 3 pces, cuis., s.bns, wc, tt cft, 5e ét. s/cour avec ascens. Calme et ensoll.
Px 1 200 000 F.
T. après 18 h. 48-05-96-61

Imm. récent tt cft, box
PX INTÉRESSANT
Mº BOULET-MONTREUIL
Salon 1 chbre, cuis., bains, balc. S/verdure, calme.
22, r. Alexandre-Dumas
Sam. 15-18 h, dim. 11 h à 14 h.

94 Val-de-Marne

PRIX INTÉRESSANT
SAINT-MANDÉ
Mº St-Mandé-Tourelle
Bon immeuble.
Tout confort, 4e étage.
Gd liv. 3 chbres, ent., cuis., bns. Soleil. 100 m².
16, rue Amiral-Courbet
Samedi, dimanche 15-18 h.

Province

MONTPELLIER CTRE VILLE GRANDS APPTS 1 AU 5 P. DANS PARC PRIVÉ. PRÊTS CONVENTIONNÉS EXCEL. RENTAB. INVESTIS. T. (16) 67-27-51-27.

RENNES
Studio équipé. S. de b. Parking ext. ds jardin. Calme. Près cité judiciaire.
T. (16) 96-78-41-33
(16) 96-33-08-53.

BIARRITZ
Chteau d'Arcadie.
Exceptionnel 63 m²
Liv. dble. 1 ch., Terrasse 12 m², 1er ét. Calme. Parc. 10' cent. ville.
T. (16) 59-23-24-69

appartements achats

Rech. URGT 110 à 140 m² PARIS préféré 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e
PAIE COMPTANT
T. (1) 48-73-35-43.

locations non meublées offres

Paris

Sans commission NEUF. résid. MANIN-CHANTECOQ. 133/134, rue Manin, angle rue Goubet. Libre de suite. 2 pces, 60 m² - 4 625 : 3pces, 68 m² + balc. 9 m² : 5 948. Cave. + charges comprises, chauf. ind. électr., appart. témoin ouvert lundi, mercredi, et samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Mº Pte-Pantin-Ourcq-Danube.
BUS : PC Pte-Chaumont.
Rens. : 46-85-37-02 h.b.

locations non meublées demandes

Paris

URGENT
Particulier, bonne situation, cherche studio ou appt type F2 à Paris ou proche banl. loyer maxi 3 000 F, charges comprises.
M. ROUYER T. 28-69-27-49.

Région parisienne

Rech. appt 2/3 pces conft. Banlieue ou Paris.
Loyer 2 600 F
T. ap. 20 h. - 47-24-13-87

hôtels particuliers

NOGENT BOIS HOTEL PART. REFAIT NEUF. LUXE
TRIPLE RÉCEPT. 3 CHBRES
2 S. DE BAINS (marbre)
DRESSING, CUIS. ÉQUIP.
JD. 250 m². GAR. 200 m².
S/PL. SAMEDI DE 11 H A 17 H
74, BD GAMBETTA

maisons individuelles

A vendre, à 60 km de Paris (25 km Dourdan) de village dyn., agr. mais. 170 m² hab. + gren. amen. Très bon état. Cour comm. + 350 m² de joli jardin. Grange.
PRIX : 555 000 F.
T. : (16-1) 42-57-76-62

Maison, prox. Dauphine, insolite, 2 ch., plusieurs nivx, calme, luxe, plus terrasse. 4 200 000 F, poss. park. 47-27-10-19, part., le soir.

pavillons

15 km Rennes-Nord
maison, 5 chbres, cuis. équipée, dble séj., jardin. Dans village bien équipé. URGENT
(16) 96-78-41-33
(16) 96-33-08-52.

ST-CYR-L'ÉCOLE CENTRE
sur 440 m², solide construction, séj. dble, cuis., terr., 4 chbres, tt cft, s/sol. 1 500 000 F.
I.N. 30-45-29-09.

Mº ROBINSON, 6/7 PCES
Pav., cuis. équip., séj. triple, gar., terrain 955 m², sans vis-à-vis. 43-36-17-36.

maisons de campagne

Arles, vds mas en pdt. 160 m², entièr. rénové, sur 1,5 hect. de prairie irriguée, gds arbres, cadre exceptionnel. Tél. : (16) 42-05-02-56.

propriétés

RUEIL RÉSIDENTIEL
Petite propriété, site rare, qualité, hameau Jonchère, maison Ile-de-France, env. 200 m² hab., sur 1 800 m² par privatif. Env. boisé except. 6 300 000 F. 47-71-63-55.

110 km Est de Paris, maison pays rén., 6 pces, 200 m², hab. de suite. 5 240 m arborés, 620 000 F.
(16) 28-81-14-61, h. repas.

A 10 km de Paris, maison, Vieux-Châtillon, 220 m² hab., Sud, calme, chem., cave, gar., piscine, jard. clos 980 m² part. 46-57-40-96.

FORÊT COMPIÈGNE
dans jard. à l'ancienne.
Belle maison de famille, romantique et calme.
Double récept., 6 chbres, 3 bains, 3 terrasses, village classé.
45-44-26-30 heures burx.

bureaux

Ventes

EXCEPTIONNEL
ADRESSE
DE PRESTIGE A PARIS
A vd. 220 m² de bur, climat. lux. am. + 2 chb. de serv. + std. tél. 8 lig. group.
VISITE SUR RENDEZ-VOUS
TEL. HEURES BUREAUX :
42-60-39-18

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et ts serv. T. 43-55-17-50.

fonds de commerce

Ventes

89 SENS
Bien situé centre ville
MAROQUINERIE
Bijoux fantaisie. Surf. sociale 27 m², clt. fidél. CA prouvé. Bail 3-6-9. Loyer 1 500 F/ms. B. agenc.
T. le soir (16) 38-87-24-20
Prix du fond : 280 000 F.

AFFAIRES

Première société est-européenne cotée à l'Ouest

Ibusz, agence de voyages hongroise, va être introduite en juin à la Bourse de Vienne

La principale agence de voyages hongroise, Ibusz, sera à partir du 21 juin prochain, la première société est-européenne à être cotée sur une Bourse occidentale, celle de Vienne.

VIENNE
correspondance

Cette première, soigneusement préparée par la Girozentrale, une des plus grande banques autrichiennes, marquera en même temps le coup d'envol officiel à la réouverture de la Bourse de Budapest, après quarante-deux ans d'absence du marché. Les actions d'Ibusz seront émises à Vienne et à Budapest en même temps.

Dans le cadre de sa privatisation partielle, l'agence d'Etat Ibusz verra son capital social, de l'ordre de 800 millions de forints, rehaussé à hauteur de 1,2 milliard. Un paquet de ces actions nouvelles de l'ordre de 400 millions de forints, sera émis à Vienne et un autre, plus petit, de 80 millions, à Budapest. Il s'agit d'actions nominatives côtées à Vienne en forints au cours du jour ce qui ouvre la voie à la spéculation monétaire, selon les analystes. Le prix d'émission sera fixé à une date ultérieure.

« Hungarian Express »

Le voyagiste hongrois, entreprise fondée en 1902, emploie plus de trois mille personnes et entretient une centaine d'agences en Hongrie et onze à l'étranger. Ibusz, très florissante, a réalisé en 1988 un chiffre d'affaires de 36,4 milliards de forints dont 7 seulement dans le tourisme. Le reste, 29 milliards, provenait d'activités assez diversifiées comme le change, l'octroi de crédits et des opérations avec les organisations internationales de cartes de crédit.

Le bénéfice réalisé en 1989 était de l'ordre de 1 milliard de forint, selon Mme Erika Szemenkar, directrice générale d'Ibusz.

Ibusz détient 30 % des parts du marché hongrois intérieur et vend 55 % des voyages et séjours des Hongrois à l'étranger. Le voyagiste détient des participations dans quatorze entreprises dont trois hôtels, un parc de golf, une société d'assurances et une banque. Le grand modèle à suivre pour Mme Szemenkar est American Express, représenté en Hongrie par Ibusz. *« Nous aimerions devenir Hungarian Express »*, dit-elle.

L'argent frais qu'apportera l'introduction en Bourse sera essentiellement destiné à servir cette stratégie. Les 30 % de hausse du capital social réalisés en devises à l'étranger doivent financer une première étape d'expansion, *« notamment pour augmenter nos parts du marché dans tous les domaines de nos activités »*, selon la directrice générale.

Les spécialistes de la Girozentrale qui ont fait leurs premières expériences dans le domaine des transactions financières avec l'Est par la vente réussie de Tungsram Hongrie à General Electric ont prospecté depuis plus d'un an le marché hongrois pour trouver des entreprises ayant la capacité pour être admises à la Bourse. Selon eux, *« une dizaine environ font le poids »*, mais Ibusz leur a paru la plus indiquée pour débuter notamment en raison du nom de marque de ce voyagiste dans une branche qui semble avoir un avenir prometteur à la suite de l'ouverture des frontières avec l'Europe de l'Est. Les Hongrois espèrent de leur côté avoir fait un bon choix pour insuffler un peu de tonus à la cote dès la réouverture de la Bourse de Budapest.

A Budapest où le Parlement a voté en mars dernier les lois indispensables au fonctionnement d'un marché financier, les banques ont organisé depuis janvier 1988 des « journées boursières », trois fois par semaine, une sorte de « Bourse noire » où on négociait plusieurs centaines d'obligations et une douzaine d'actions de banques et d'entreprises d'Etat. Le volume des valeurs négocié oscillait entre 5 et 20 millions de forints par journée.

A partir du 21 juin, cinq entreprises seront introduites à la Bourse de Budapest, dont la chaîne de magasins Skala, la Banque de Budapest et Ibusz, selon les experts hongrois.

WALTRAUD BARYLI

Le départ du fondateur d'Habitat

Sir Terence Conran, un désigner saisi par le démon des acquisitions « à l'américaine »

Le départ de Sir Terence Conran, fondateur d'Habitat, de la présidence du groupe britannique Storehouse marque la fin d'une époque pour une compagnie symbole d'une certaine idée du confort à l'anglaise.

LONDRES
correspondance

C'est en 1964, en pleine vogue du *« Swinging London »*, que Terence Conran, designer de meubles modernes las de rechercher un réseau de distribution approprié à ses créations, ouvre une petite boutique dans Fulham Road. Le concept « Habitat » est né – un style confortable, fonctionnel et de bon goût, des couleurs pimpantes, des prix abordables – répondant aux exigences d'une clientèle jeune, de cadres et de professions libérales. La compagnie connaît un développement prodigieux qu'attestent l'ouverture de dizaines de magasins en Europe et aux Etats-Unis, la création d'un bureau d'esthétique industrielle et d'un vaste réseau de vente par correspondance.

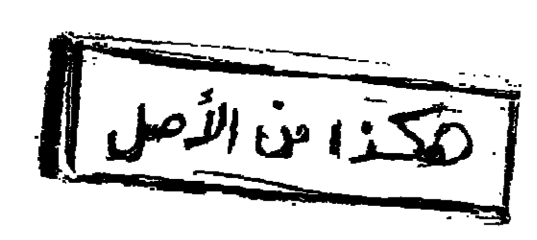
Après l'introduction du titre en Bourse en 1981 et son anoblissement deux ans plus tard, le designer est saisi par le démon des acquisitions « à l'américaine ». Une véritable fringale : il acquiert coup sur coup Mothercare (le Prénatal insulaire), Heal's (fournisseur de la Cour), British Home Stores (grands magasins), Blazer (boutiques de mode masculine), quelques restaurants et même une participation dans le capital de la FNAC.

La hausse des taux

Succombant au surendettement et aux montages financiers risqués, le nouveau groupe Storehouse, mal intégré, mal contrôlé, est financièrement très vulnérable. La hausse vertigineuse des taux d'intérêt en Grande-Bretagne, qui casse le boom de la consommation, le vieillissement d'une gamme Habitat peu originale, copiée par tous les concurrents, la médiocre qualité de produits trop chers font plonger les bénéfices. L'absentéisme d'un patron-mécène totalement pris par sa Fondation de la création nationale et l'ouverture du Musée du design sur le site des docks rénovés de la Tamise accentue les difficultés. Alors que Terence Conran doit annoncer pour la première fois des pertes de 2,8 millions de livres (28 millions de francs) pour l'exercice 1989, Storehouse est la proie d'une tentative d'OPA « inamicale » du financier américain Asher Edelman, de peu avortée.

Sous la pression des banquiers affolés, un vaste programme d'assainissement est mis en place par le directeur général, Michael Julien : fermeture d'une dizaine de magasins en Grande-Bretagne, cession à Roux-Séguéla-Cayzac & Goudard du Conran Design Group, suppression de centaines de postes de travail. Aux yeux de la City, c'est pour le groupe une question de vie ou de mort, mais Sir Terence, cinquante-neuf ans, préfère rendre son tablier. Il a racheté à Storehouse le célèbre Conran Shop, niche dans l'ancien immeuble Michelin de Fulham Road, à un jet de pierre du premier magasin Habitat. Tout un symbole...

MARC ROZEN



هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

Pour l'exercice 1989

Les résultats de Suez progressent de 51 % en brut et de 15 % en net

En 1989, la Compagnie financière de Suez a dégagé un bénéfice net de 4,06 milliards de francs, contre 2,68 milliards de francs en 1988, après retraitement des comptes pour prendre en considération l'intégration globale de la Société générale de Belgique. Le nombre moyen d'actions de la Financière de Suez étant passé de 77 millions à 101 millions (+ 31 %), par création et conversion de titres et augmentation de capital, la progression réelle du résultat net consolidé par action est de 15 %, ce résultat étant porté de 35,01 F à 40,13 F. M. Renaud de La Genière, président de la compagnie, questionné sur l'exercice 1990, a répondu que, au regard des quatre premiers mois, compte tenu de l'augmentation des actions en circulation (115 millions en moyenne, contre 101 millions), au minimum le résultat par action serait maintenu, ce qui implique un profit net consolidé d'au moins 4,6 milliards de francs.

Sur le plan boursier, le coefficient de capitalisation des résultats, qui était de 9 en 1988, est passé à 11 fin 1989, pour atteindre 12 actuellement, et probablement revenir à 11 dans le courant de 1990, sur la base des cours actuels. L'an dernier, l'augmentation des profits a été imputable, essentiellement, au retour à la santé de la Société générale de Belgique, avec un résultat porté de – 0,14 milliard de francs à 3,3 milliards de francs.

Pour M. de La Genière, la décote de 15 % du cours de Bourse de l'action (475 F), par rapport aux 550 F, qui résultait d'une évaluation *« très prudente, n'est pas justifiée par une holding opérationnelle »*, qui n'est pas seulement de portefeuille. Il a estimé le nombre des porteurs d'actions Suez à 800 000-850 000, contre 1 600 000 au moment de la privatisation, et précisé qu'à la prochaine assemblée générale une procédure anti-OPA sera mise en place, sous la forme d'une autorisation d'augmenter le capital donnée au conseil en cas d'attaque extérieure. En ce moment, le capital de la compagnie appartient à 40 % aux actionnaires représentés au conseil d'administration, à 20 % aux autres grands actionnaires, à 37 % au public et à 3 % aux salariés.

F. R.

Rapprochement sur le marché financier néerlandais

La Rabobank envisage de s'associer avec Robeco

AMSTERDAM

de notre correspondant

Un nouveau mariage se dessine sur le marché financier néerlandais : il associera la banque coopérative Rabobank et le groupe de placements Robeco qui ont annoncé, mercredi 16 mai, leur intention de *« coopérer étroitement »* dans le domaine des fonds de placements.

L'accord entre la Rabobank et Robeco doit être formalisé *« dans les mois qui viennent »*. Il portera sur la commercialisation exclusive par la Rabobank des produits d'épargne de Robeco.

La banque d'Utrecht mettra sa clientèle et ses quelque 2 000 guichets à la disposition du groupe de Rotterdam qui, en retour, la fera bénéficier de sa créativité et de son expertise en matière de placements collectifs. Grâce à cet accord, la Rabobank – qui est la troisième banque des Pays-Bas et gère 40 % de l'épargne des particuliers néerlandais – étendra sa gamme de produits d'épargne ; de son côté, Robeco pourra collecter de nouveaux fonds et renforcer sa position de première société d'investissement non américaine avec quelque 150 milliards de francs placés.

Ce nouvel épisode du mouvement de restructuration qui agite le secteur financier néerlandais, l'alliance Rabobank-Robeco, ne concerne pas les activités bancaires et boursières de la première et ne remet pas en cause l'autonomie de gestion et la stratégie commerciale du second.

Ch. C.

□ **Accord Renault-Toyota en Colombie.** – Le constructeur automobile japonais Toyota va entrer à hauteur de 17,5 % dans le capital de Sofasa-Renault, la filiale colombienne de Renault. Il est accompagné par la maison de commerce Mitsui pour 7,5 %, de sorte que le groupe français conserve 75 %. L'accord prévoit que Sofasa-Renault construise 4 000 exemplaires de deux véhicules utilitaires à quatre roues motrices de Toyota, en plus des R4, R9 et R21 dont 11 000 exemplaires ont été montés en 1989.

NEW-YORK, 17 mai ↑

Nouveau record

Après une journée de pause, le mouvement de hausse a repris jeudi 17 mai à Wall Street. Amorcé peu après l'ouverture, il s'est poursuivi durant presque toute la séance, mais relativement au ralenti. Ce qui n'a pas empêché le marché de battre un nouveau record d'altitude. A la clôture, l'indice Dow Jones des industrielles s'établissait à 2831,71, avec un nouveau gain de 12,03 points. Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 1968 valeurs traitées, 828 ont monté, 653 ont baissé et 487 n'ont pas varié.

Selon les spécialistes, l'optimisme des investisseurs a été en grande partie entretenu par la détente enregistrée sur les taux d'intérêt, une détente toutefois mise en défaut dans l'après-midi avec la légère remontée du loyer de l'argent à long terme. N'importe. Le résultat relativement satisfaisant du commerce extérieur pour mars, avec un déficit contenu à moins de 9 milliards de dollars (8,45 milliards très exactement, contre 6,1 milliards le mois précédent), a fait bonne impression autour du « Big Board ». L'activité a augmenté et 164,77 millions de titres ont changé de mains, contre 159,81 millions la veille.

VALEURS	Cours du 16 mai	Cours du 17 mai
Alcoa	64 5/8	65 1/2
A.T.T.	42 7/8	43
Boeing	76 1/2	77 3/8
Chase Manhattan Bank	25 3/4	26
Du Pont de Nemours	40 1/4	40 1/2
Eastman Kodak	40 3/8	40 3/8
Exxon	47 7/8	47 7/8
Ford	47 7/8	47 5/8
General Electric	68 1/8	68
General Motors	48 5/8	48 1/2
Goodyear	35 3/8	36
I.B.M.	115 5/8	118 1/8
I.T.T.	56 1/2	56 1/2
Mobil Oil	62 1/2	62 3/8
Pfizer	59 7/8	60 1/8
Schlumberger	55 3/8	56 7/8
Texaco	59 5/8	60
UAL Corp. ex-Allegis	153 7/8	150 3/4
Union Carbide	19 1/4	19 3/8
U.S.X.	34 1/4	33 5/8
Westinghouse	74	73 3/4
Xerox Corp.	49 7/8	49 7/8

PARIS 17 mai ↑

Redressement

Après quatre séances de baisse ou de franche hésitation, comme mercredi où l'indice CAC 40 s'est maintenu à +0,04 %, l'heure était au redressement rue Vivienne avant la publication du déficit commercial américain de mars attendu dans l'après-midi. L'indice CAC 40, après avoir ouvert sur une note mitigée (-0,09 %), devenait très rapidement positif. La hausse dépassait le 1 % en début d'après-midi. Elle s'accélérait encore pour atteindre 1,61 % à la clôture de 17 heures. Les investisseurs demeuraient toutefois prudents avant la publication des statistiques outre-Atlantique, ce qui expliquait le niveau peu élevé des transactions. Toutefois, certains gestionnaires estimaient qu'après la baisse des séances précédentes, certains titres étaient revenus à des cours intéressants. Par ailleurs, la stabilisation du franc après l'accès de faiblesse des dernières journées, a rassuré en partie les analystes.

Dans ce contexte, les principales progressions étaient emmenées par le Comptoir des entrepreneurs, Euromarché et la Rochette. Cette dernière se reprenait après sa forte chute du début de semaine. Le raffermissement du cours du baril entraînait dans son sillage des valeurs pétrolières comme Total et Elf. Le titre Lafarge était encore recherché mais de façon plus modérée que la veille. 187 000 titres étaient échangés. Mercredi, 725 000 actions avaient été échangées, représentant environ 1,5 % du capital du cimentier. Pour la deuxième fois de l'année, Lafarge est à nouveau recherché, et les rumeurs les plus diverses circulent : entrée dans le capital du britannique Hanson, cession par le groupe de son activité semencière ou encore regain d'intérêt des investisseurs britanniques après la présentation en début de semaine de cette firme à Londres et Edimbourg par ses dirigeants.

LONDRES, 17 mai ↑

Vive hausse

Spéculations sur une entrée de la livre dans le Système monétaire européen (SME) et pénurie de titres sur le marché ont provoqué une envolée de la Bourse de Londres qui a terminé la séance de jeudi sur un gain de 2,8 %. L'annonce d'une progression du chômage en Grande-Bretagne, la première depuis juillet 1986, est donc passée pratiquement inaperçue.

L'indice Footsie des cent grandes valeurs a enregistré sa plus forte progression en points depuis novembre 1987, gagnant 63,3 points par rapport à la clôture de la veille à 2 284,4. L'indice FT des trente plus grosses valeurs a grimpé de 3,2 % à 1 795,7 points, en hausse de 55,9 points. Les échanges se sont élevés à 645 millions d'actions contre 461 millions la veille. Parmi les secteurs les plus forts figuraient les pétrolières. Les assurances ont également avancé dans le sillage des récents résultats moins mauvais que prévu dans le secteur. Christies International a fortement progressé après l'augmentation de la participation de son principal actionnaire, ADT, à 20,2 %.

TOKYO, 18 mai ↓

Léger repli

Effritement vendredi à la Bourse de Tokyo, qui a terminé la séance sur un repli de 0,2 %, l'indice Nikkei revenant à 32 013,72 yens soit une perte de 47,88 yens.

La nette remontée du dollar face au yen et des ventes d'arbitragistes sur le marché des actions expliquent cette baisse. De plus, les opérateurs attendent toujours la nouvelle qui pourrait justifier une sérieuse étape de hausse. En effet, après la grande chute du marché au début de l'année, la plupart des investisseurs sont prêts à revenir en force, déclarent les gestionnaires.

VALEURS	Cours du 17 mai	Cours du 18 mai
Akai	1 070	1 070
Bridgestone	1 560	1 530
Canon	1 740	1 720
Fuji Bank	2 750	2 750
Honda Motors	1 810	1 820
Matsushita Electric	2 260	2 280
Mitsubishi Heavy	985	978
Sony Corp.	8 750	8 880
Toyota Motors	2 430	2 420

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Havas prévoit une croissance de 19 % en 1990.** – Dans la lignée des bons résultats trimestriels à fin mars 1990 (+19,5 % de chiffre d'affaires consolidé par rapport à la même période de 1989), le groupe Havas prévoit un chiffre d'affaires 1990 de 22,5 milliards de francs (+19 %) et un résultat consolidé après impôts de 1,1 milliards de francs (contre 975 millions en 1989) (*le Monde* du 14 avril). Le groupe s'est fixé pour objectif de réaliser 20 % de son activité à l'étranger cette année (contre 16 % en 1989). Il axe sa croissance sur l'Europe, et enregistre avec satisfaction les progrès de sa filiale Information et Publicité, qui participe notamment aux régies des chaînes allemande RTL-Plus, néerlandaise Télé Véronique, et a signé plusieurs contrats de régie télévisée en URSS et en RDA.

□ **Henkel table sur un chiffre d'affaires de 12 milliards de DM pour 1990.** – Le groupe allemand Henkel, quatrième lessivier mondial et connu en France à travers ses marques Le Chat et Persil, table pour l'année 90 sur un chiffre d'affaires supérieur à 12 milliards de D.M. C'est ce qu'a indiqué son président Helmut Sihler devant la presse. Henkel avait réalisé l'an dernier des ventes consolidées de 11,6 milliards de DM. Sur les quatre premiers mois de l'année, le groupe a vu son chiffre d'affaires augmenter de 10 % par rapport à la même période de 1989. Ce rythme ne pourra pas cependant être tenu sur l'ensemble de l'année, les comptes n'étant plus affectés désormais par la consolidation de la filiale américaine Emery, effective depuis avril 1989, a précisé M. Sihler. Sur la période janvier-avril, le bénéfice a progressé plus vite que les ventes (soit plus de 10 %). M. Sihler s'est déclaré assuré de pouvoir afficher sur l'ensemble de l'exercice un résultat net supérieur aux 404 millions de DM de 1989, en dépit des difficultés rencontrées aux Etats-Unis et au Brésil. L'an dernier, le cash-flow consolidé a dépassé pour la première fois la barre du milliard de DM (1,035 milliards de DM). A ce niveau, il couvre largement les investissements qui devraient atteindre cette année entre 700 et 900 millions de DM. Le résultat par action a légèrement progressé de 30,50 DM à 31 DM en dépit de la dilution provoquée par deux augmentations de capital.

□ **Severn Trent rachète une société américaine de traitement d'eau.** – Severn Trent, deuxième société d'eau britannique, vient de prendre (pour 65 millions de francs environ) 80 % de Capital Controls, société de Pennsylvanie spécialisée dans la désinfection de l'eau. Celle-ci a fait l'an dernier un chiffre d'affaires d'environ 130 millions de francs et un bénéfice de 11 millions. Les 20 % restants seront détenus par les cadres de Capital Controls. C'est la première acquisition à l'étranger de Severn Trent depuis sa privatisation en décembre 1989.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	429	428	I.M.S.	1250	1248
Asystel	106	100 80 o	I.P.B.M.	....	....
B.A.C.	256	285	Loca Investis.	317	325
B. Demachy Ass.	575	575	Locamic	144 90	149
Bqe Tarneaud	190	190	Matra Comm.	208	205 50
B.I.C.M.	840	865	Métal.Minière	225	226
Boiron (Ly)	380	390	Molex	203 10	205
Boisset (Lyon)	232	....	Navale-Delmas	1300	1325
Câbles de Lyon	3280	3310	Olivetti Logabax	590	599
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1371	1390	Om. Gest. Fin.	600	596
Calberson	582	581	Pinault	578	570
Cardif	786	760	Presbourg	95	....
C.D.M.E.	2370	2452	Présence Assur.	406	422 d
C.E.E.	352	352	Publ.Filipacchi	805	802
C.E.G.E.P.	284 50	281	Razel	710	710
C.F.P.I.	280	277	Rémy et Associés	384 90	379 50
Ciments d'Origny	732	780	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	320
C.N.I.M.	1110	1124	St-H. Matignon	289 50	283
Codetour	294	298	S.C.G.P.M.	750	746
Comareg	370	375	Segin (Ly)	360	353
Conforama	1091	1100	Select Invest (Ly)	107	103 90
Creeks	410	425	S.E.P.	....	....
DAFSA	210 50	....	Serbo	558	558
Dauphin	706	685	S.M.T. Goupil	291	290
Devanlay	1225	1219	Sopra	206	206
Deville	495	495	Supra	225	220
Dolisos	169	166	TF1	345	344 80
Editions Belfond	250	250	Thermador H. (Ly)	355	350
Elysées Invest.	14 85	15	Unilog	204 80	200 50
Finacor	205	197	Union Fin. de Fr.	537	530
Garonor	801	....	Viel et Cie	189	189
GFF (group.fon.f.)	432	435	Yves St Laurent	1156	1170
Grand Livre	451	455			
Gravograph	248	249 90			
Guintoli	975	984			
I.C.C.	291 80	290			
IDIA	343 40	342			
Idianova	152	152			
I.M.S.	1261	1280			
IN2	300	301 20			

Marché des options négociables le 16 mai 1990

Nombre de contrats : 18 886.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	680	–	–	29	–
CGE	600	33	–	7,50	–
Elf-Aquitaine	680	26	–	10	–
Eurotunnel SA-PLC	50	3,15	5,50	3,99	5
Euro Disneyland SC	100	11	17	2	4
Havas	637	25	–	–	–
Lafarge-Coppée	450	28,60	45	6	15
Michelin	140	5,50	10	8	–
Midi	1 200	–	–	9	25
Paribas	640	54	–	5	12–
Pernod-Ricard	1 333	40	–	–	–
Peugeot SA	775	84	–	4,90	–
Rhône-Poulenc CI	–	–	–	–	–
Saint-Gobain	600	25,50	44	15	–
Source Perrier	1 700	–	–	–	80
Société générale	600	17	–	–	–
Suez Financière	440	40	–	3,50	–
Thomson-CSF	140	2,50	5,50	13,50	19

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 mai 1990

Nombre de contrats : 80 244.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90
Dernier	102,72	102,76	102,76
Précédent	102,70	102,70	103

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
102	0,84	1,67	0,16	0,96

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,555 ↑

Remontée très vive de la livre sterling, à 9,41 francs, après les déclarations du chancelier de l'Echiquier John Major n'excluant plus une adhésion rapide de la livre au SME. Le dollar s'est raffermi à 5,555 contre 5,529 la veille au fixing. Le franc était solide à 3,3702 pour un mark contre 3,3727 au fixing de jeudi.

FRANCFORT	17 mai	18 mai
Dollar (en DM)	1,6400	1,6485
TOKYO	17 mai	18 mai
Dollar (en yens)	152	152,82

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (18 mai) .... 9 7/16-9 9/16 %
New-York (17 mai) 8 1/8

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 29-12-89)

	16 mai	17 mai
Valeurs françaises	101,4	102,4
Valeurs étrangères	94,9	94,8
(SBF, base 100 : 31-12-81) Indice général CAC	548,15	548,88
(SBF, base 1000 : 31-12-87) Indice CAC 40	2 070,70	2 103,94

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	15 mai	16 mai
Industrielles	2 819,68	2 831,71

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	15 mai	16 mai
Industrielles	1 739,8	1 795,7
Mines d'or	218	217,1
Fonds d'Etat	76,91	78,49

TOKYO

	17 mai	18 mai
Nikkei Dow Jones	32 061,60	32 013,72
Indice général	2 399,23	2 388,26

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,5365	5,5385	+ 60	+ 70	+ 118	+ 138	+ 355	+ 435
$ can.	4,7079	4,7136	– 168	– 140	– 325	– 273	– 819	– 712
Yen (100)	3,6532	3,6570	+ 64	+ 83	+ 134	+ 164	+ 429	+ 508
DM	3,3698	3,3730	+ 39	+ 53	+ 82	+ 101	+ 210	+ 271
Florin	2,9976	3,0003	+ 28	+ 38	+ 56	+ 73	+ 160	+ 219
FB (100)	16,2838	16,2993	– 77	+ 14	– 127	+ 10	– 342	+ 438
FS	3,9575	3,9617	+ 23	+ 42	+ 53	+ 79	+ 211	+ 297
L (1 000)	4,5794	4,5849	– 139	– 94	– 241	– 188	– 567	– 466
£	9,3013	9,3102	– 431	– 387	– 861	– 784	– 2346	– 2160

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 7/16	8 9/16
$ Yen	7 1/8	7 3/8	7 3/16	7 5/16	7 1/4	7 3/8	7 5/16	7 7/16
DM	7 13/16	8 1/16	7 7/8	8	8	8 1/8	8 3/8	8 1/2
Florin	8 1/16	8 5/16	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 9/16	8 11/16
F.B. (100)	9 3/4	10 1/4	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10 1/8	9 15/16	10 3/16
F.S.	8	8 1/4	8 9/16	8 11/16	8 5/8	8 3/4	8 5/8	8 3/4
L (1000)	11 1/2	12 1/2	12 3/8	12 7/8	12 1/4	12 3/4	12 1/8	12 5/8
£	14 11/16	14 15/16	14 7/8	15	14 15/16	15 1/16	15	15 1/8
F franç.	9 1/2	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 7/8	10

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

Cours relevés à 18 h 09

BOURSE DU 17 MAI

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3785	C.N.E 3%	3700	3685	[illegible]	- 0 27
1056	B.N.P. T.P.	1107	1106	1120	+ 1 17
1235	C.C.F. T.P.	1410	1400	1413	+ 0 21
776	CICA	[illegible]	[illegible]	[illegible]	- 0 47
1085	Cr.Lyon. T.P.	1107	1111	1111	+ 0 36
1780	Renault T.P.	1970	1962	2010	+ 2 03
1990	Rhône Poul. T.P.	1975	1975	2004	+ 1 47
1221	Saint Gobain T.P.	1275	1245	1270	- 0 39
1243	Thomson T.P.	1201	1212	1230	+ 2 41
945	ACCOR	978	975	993	+ 1 53
....	AGF Sté Centrale	1225	1230	1222	- 0 24
715	Air Liquide	715	714	735	+ 2 37
1960	Als.Superm.	2080	2090	2080	....
595	ALSPI	565	565	575	+ 1 77
2500	Aqitai. Prives	2506	2536	2513	+ 0 20
605	[illegible]	599	575	598	....
1030	Aux. Entrepr.	1042	1040	1040	- 0 19
510	Av. Dassault	517	515	515	- 0 39
280	Axa Midi Ass.	277	275	290 50	+ 5 02
355	[illegible]	339	338	334	- 1 47
335	Bail-Equipem.	324	316	317	- 2 16
955	Bail Investis.	950	950	949	- 0 11
650	Bancaire	650	650	655	+ 0 77
690	Bazar H.-V.	762	735	755	- 0 92
900	Beghin-Say	881	876	880	- 0 11
1380	Bongrain	1380	1450	1465	+ 6 99
840	Bic	801	800	808	+ 0 83
980	B.I.P.	990	987	980	- 1 01
655	BIS	651	660	655	+ 0 58

COMPTANT (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 16/5

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Epargne J.	[illegible]	[illegible]	Natio-Revenu	1004 19	994 25	Unisécurité	[illegible]	[illegible]
Epargne Long Terme	194 73	189 52	Natio Sécurité	11789 77	11789 77	Uni-Garantie	1285 95	1260 71
Epargne Monde	1308 39	1273 37	Natio-Valeurs	885 83	862 12	Uni Régions	1654 79	1594 98
Epargne Oblig.	186 28	181 29	Nippon-Gan	6316 91	6029 51	Uniresse	2390 08	2311 49
Epargne Premiere	12185 46	12074 90	Nord Sud Dévelop.	1265 16	1252 65 •	Univer	200	200
Epargne Quatre	1089 35	1060 19	Normatil	12854 77	12405 64	Univers Actions	1324 48	1280 93
Epargne-Unie	1374 76	1325 08	Obli-Associations	126 10	124 85	Univers-Obligation	1638 88	1584 99
Epargne Valeurs	445 95	434 99	Oblicic-Mondial	2286 22	2262 43	Valorem	568 48	554 61
Epalon	1156 39	1144 94	Oblicic-Régions	1075 35	1059 46	Valorg	1740 68	1738 92
Eulicest	......	...... •	Oblig. tres caté.	149 65	147 64	Valrest	44398 13	44375 94
Euroic Leaders	1123 10	1090 39	Oblilion	1100 34	1089 45	Vauban	24092 75	24068 66
Eurodyn	1229 58	1189 13	Oblisécurité	10676 12	10676 12			
Euro Gan	7570 67	7227 37	Oraction	1186 10	1147 10			
Foncivel	271 70	263 15	Orvalor	6082 12	5862 28			
Fonsicav	11883 37	11883 37	Paribas Epargne	17240 34	17205 93			
FRANCE-GAN	10330 80	9862 34	Paribas Opportunités	126 59	121 43			
France Garantie	255 28	254 75	Paribas Patrimoine	559 86	537 04			
France Investiss.	439 89	428 97 •	Paribas Revenus	90 86	89 96			
France Oblig.	441 81	437 44	Patrimoine Retraite	185 76	182 12			
Francic	519 60	504 47	Parvalor	694 94	674 60			
Francic Pierre	122 25	118 68	Pheonix Placement	275 49	267 47			
Francic-Régions	1354 81	1315 35	Pierre Investissement	775 90	756 99			
Fructi-Association	29 69	29 68	Placement A	1274 07	1249 09			
Fructi-Capi	34 90	34 38	Placements C T	75187 20	75037 13			
Fructi Court	117913 65	117913 55	Placement J	5992 53	5960 57			
Fructidor	234 13	230 67						

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/5	COURS DES BILLETS préc.	COURS DES BILLETS jour
Etats-Unis (1 usd)	5 559	5 529	5 900	5 900
Ecu	6 898	6 903	....	....
Allemagne (100 dm)	337 340	337 270	345 500	345 500
Belgique (100 F)	16 299	16 302	16 800	16 800
Pays-Bas (100 fl)	....	....	308	308
Italie (1000 lires)	4 583	4 583	4 850	4 850
Danemark (100 krd)	88 280	88 240	92	92
Gde-Bretagne (1 L)	....	....	9 750	9 750
Grèce (100 drachmes)	3 420	3 414	4 050	4 050
Suisse (100 f)	396 500	395 120	398	398
Suède (100 krs)	....	....	96	....
Norvège (100 k)	88 730	88 540	90	90
Autriche (100 sch)	47 944	47 925	49 600	49 600
Espagne (100 pes)	5 396	5 386	5 650	5 650
Portugal (100 esc)	3 809	3 806	4 350	4 350
Canada (1 $ can)	4 731	4 710	5 050	5 050
Japon (100 yens)	3 698	3 639	3 660	3 660

Marché libre de L'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/5
Or fin (kilo en barre)	66350	65800
Or fin (en lingot)	66600	66000
Napoléon (20f)	399	398
Pièce Fr (10 f)	414	414
Pièce Suisse (20 f)	426	424
Pièce Latine (20 f)	383	385
Souverain	495	490
Pièce 20 dollars	2330	2360
Pièce 10 dollars	1245	1270
Pièce 5 dollars	840	840
Pièce 50 pesos	2490	2530
Pièce 10 florins	393	391

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

هكذا من الأصل

Le Monde

Selon *l'Express*

La DGSE aurait espionné des industriels américains

Selon *l'Express*, la Central Intelligence Agency (CIA), aux Etats-Unis, et la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), en France, « *n'échangent quasiment plus d'informations sur les dossiers sensibles* » depuis que les services américains ont découvert que leurs homologues français avaient recruté, il y a au moins deux ans, dans des sociétés d'électronique aux Etats-Unis, comme International Business Machines (IBM) ou Texas Instruments, « *des informateurs* » chargés de les renseigner sur leurs activités au profit de la compagnie française des machines informatiques Bull. C'est une enquête commune de la CIA et du Federal Bureau of Investigation (FBI) qui aurait découvert cet espionnage scientifique et industriel de la DGSE aux Etats-Unis.

Selon *l'Express*, a décidé de ne pas divulguer les faits, afin d'éviter une crise ouverte entre les Etats-Unis et la France.

Dans les milieux du renseignement à Paris, on réfute, en la qualifiant de « *fausse* », l'information selon laquelle la CIA et la DGSE auraient cessé de coopérer en confiance sur des sujets sensibles. A propos des accusations d'espionnage scientifique et industriel aux Etats-Unis, on explique qu'il s'agit d'« *histoires anciennes* » auxquelles il a été mis fin « *de longue date* ». De même source, on précise que « *le système mis en place il y a longtemps, a été arrêté il y a longtemps* » et on ajoute que « *le passé avec la CIA a été effacé* » et que « *les rapports sont rétablis* ». C'est l'an dernier qu'un nouvel état-major a été installé à la DGSE.

Pour sa part, la compagnie Bull a démenti être impliquée dans une opération dite « *d'intelligence* » aux Etats-Unis contre des sociétés concurrentes d'électronique. Enfin, « *The Wall Street Journal* » du vendredi 18 mai rapporte, dans ses éditions européennes, que Texas Instruments nie avoir été tenue au courant d'une quelconque activité d'espionnage à son encontre pendant que, de son côté, IBM refuse de faire un commentaire.

Premier accident d'un Mirage-2000-N

Pour la première fois depuis la mise en service, en 1988, de cet avion de pénétration nucléaire à basse altitude sur la base de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), un Mirage-2000-N, non armé de son missile nucléaire ASMP, s'est écrasé jeudi 17 mai, au cours d'un vol d'entraînement, dans un champ à une centaine de mètres de l'école de Fontiès-d'Aude, près de Carcassonne (Aude). Le pilote du Mirage, le lieutenant Philippe Hirson, a été gravement blessé et son navigateur, l'aspirant Loïc Artuso, est indemne.

Le Mirage-2000-N, qui peut voler à 150 mètres d'altitude en épousant automatiquement le relief grâce à son radar de suivi de terrain, peut transporter le missile ASMP armé d'une charge nucléaire de 300 kilotonnes (quinze fois la bombe d'Hiroshima).

Dans la même journée, un Mirage-2000-C de défense aérienne, de la base de Dijon (Côte-d'Or), s'est écrasé en rase campagne à proximité de Lamarche-sur-Saône (Côte-d'Or). Le pilote, qui a pu s'éjecter, est indemne. C'est le deuxième accident d'un Mirage-2000-C depuis le début de l'année et le sixième, au total, depuis la mise en service de cet avion d'interception en 1982.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 18 mai

L'avance se poursuit

Subitement accéléré vingt-quatre heures auparavant, le mouvement de reprise s'est poursuivi vendredi matin rue Vivienne. Comme la veille, il est allé en s'accélérant. En progrès de 0,29 % à l'ouverture, l'indice CAC-40 enregistrait une avance de 0,69 % aux alentours de 11 heures.

Fermeté de Radiotechnique, Merlin-Gerin, BP France, Euromarché, SCOA, Ingenico, L'Oréal, Eurotunnel, Arjomari, Navigation Mixte.

Les enquêtes sur les profanations de cimetières

Trois skinheads interpellés en Loire-Atlantique

Après plusieurs jours de confusion et d'incertitude, les diverses enquêtes lancées après les profanations de Carpentras et d'ailleurs connaissent des rebondissements.

A Nantes, les policiers de la sûreté urbaine ont réussi à élucider la profanation, commise dans la nuit du mercredi 16 au jeudi 17 mai, de quatre-vingt dix tombes du cimetière catholique de Saint-Herblain (Loire-Atlantique). Brisant ou renversant des croix, des stèles et des pots de fleurs, ses auteurs avaient peint des étoiles de David et des inscriptions confuses, apparemment dirigées contre le Front national, telles que « *Le Pen à mort* », « *Juifs mais fiers de l'être* » ou « *Carpentras vengeance* ». En fait, il s'agit de trois jeunes skinheads, âgés de vingt à vingt-deux ans, résidant à Nantes et à Saint-Herblain, qui ont avoué, selon les enquêteurs. Ils devaient être déférés vendredi après-midi au parquet de Nantes.

Décrits comme « *violents* » et, semble-t-il, issus de « *bonnes familles* », proches de l'extrême droite mais n'appartenant à aucune organisation politique, ils auraient agi par provocation, en réaction à la mise en cause des skinheads après les événements de Carpentras.

A Carpentras une Mercedes ?

Dans l'affaire de la profanation du cimetière juif de Carpentras, un nouveau témoignage est pris au sérieux par les policiers du SRPJ de Montpellier chargés de l'enquête. Un témoin affirme, en effet, avoir vu une Mercedes immatriculée à Paris démarrer en trombe devant le cimetière dans la nuit du mardi 8 au mercredi 9 mai. Cette information est donnée par *Le Dauphiné libéré* du 18 mai dont l'édition *Vaucluse Matin* a recueilli ce témoignage anonyme au lendemain de la découverte des faits, le jeudi 10 mai.

Le témoin cité par le quotidien affirme s'être arrêté « *à cinquante mètres du portail du cimetière* » vers minuit dans la nuit du 8 mai car il était pris « *d'un besoin pressant* ». « *J'ai entendu, je crois, quatre portières qui claquaient (...), la voiture m'a croisé et je suis absolument sûr qu'elle était immatriculée 75* » a ajouté l'homme qui a souhaité conserver l'anonymat.

Ce témoignage recoupe, semble-t-il, d'autres informations recueillies par les enquêteurs. Aussi souhaitent-ils vivement que ce témoin anonyme reprenne contact avec les journalistes du *Dauphiné libéré* ou qu'il téléphone au numéro prévu pour recueillir les informations de personnes qui ne souhaiteraient pas être en contact direct avec les services de police. Ce numéro est le [16] 90-82-21-70.

Enfin, dans l'enquête sur la profanation de trente-deux tombes du carré juif du cimetière de Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), le préfet de police de Paris, M. Pierre Verbrugghe, a indiqué que les premiers éléments de l'enquête faisaient plutôt penser à un « *acte désordonné* » perpétré après « *une soirée trop arrosée* ».

De nouvelles manifestations de protestation ont eu lieu en province, notamment à Strasbourg, à l'appel de soixante-dix associations (6 000 personnes), et à Grenoble, à l'appel de cinquante-trois associations (10 000 personnes).

□ ***Manifestation de soutien à l'enseignante aggressée à Royan et à Paris.*** – *Mme Christiane Guiard, l'enseignante de Royan (Charente-Maritime) qui affirme avoir été agressée, lundi 14 mai, par deux inconnus à la suite d'un cours sur les droits de l'homme est sortie de l'hôpital jeudi 17 mai. Le recteur de l'académie de Poitiers s'est rendu vendredi 18 mai, dans l'établissement pour dialoguer avec les collégiens. La police indique que rien n'est sorti des premières auditions auxquelles elle a procédées notamment parmi les élèves et leurs familles. D'autre par un rassemblement de soutien était prévu le même jour à Paris et de syndicats d'enseignants, et un autre à Royan.*

Une lectrice de Smaïn agressée dans le RER

« Livre de Bougnoule »

Technicienne d'une mutuelle de Nanterre (Seine-Saint-Denis), Brigitte Courtin, trente-deux ans, rentrait chez elle, mardi 15 mai, en début d'après-midi. Elle lisait, dans le RER, le livre du comique « beur » Smaïn : « *Sur la vie de ma mère* ».

Seule dans un wagon de tête, Brigitte Courtin a été prise à partie par deux jeunes gens, âgés d'une trentaine d'années, au motif, affirme-t-elle, de cette seule lecture : « *On lit pas un livre de bougnoule, nous* ». Adhérente au PCF, Mme Courtin a raconté cette agression à *l'Humanité*, qui publie son témoignage, vendredi 18 mai.

Projetée contre la porte du wagon, Mme Courtin s'est retrouvée à terre : « *Ils répétaient sans arrêt : arabe, arabe. J'ai eu très peur. J'ai cru qu'ils allaient me tuer. Le grand, surtout, m'a écrasé le pied. Ensuite, il était prêt à me donner des coups dans le ventre.* »

A l'arrivée en gare de Boissy-Saint-Léger, les agresseurs se sont enfuis. Mme Courtin, en arrêt de travail pour dix jours, a porté plainte contre X le 16 mai à la gendarmerie de Boissy-Saint-Léger. Le syndicat CGT de la mutuelle des fonctionnaires communaux a demandé au ministère de l'intérieur que les auteurs de telles violences soient retrouvés et « *châtiés avec la plus grande sévérité.* »

Les pré-inscriptions dans les universités parisiennes seront closes le 20 mai

Les élèves de classes terminales de la région parisienne n'ont plus que deux jours pour procéder à leur pré-inscription – par minitel – dans l'université de leur choix. Initialement fixé au 12 mai, le délai a, en effet, été reporté au dimanche 20 mai. Les élèves peuvent se connecter vingt-quatre heures sur vingt-quatre (3614 RAVEL) en utilisant un minitel privé ou le minitel de leur établissement scolaire.

L'utilisation du système télématique RAVEL (recensement automatisés des vœux des élèves) est pour la première fois cette année obligatoire pour la pré-inscription à l'université. C'est sur la base des choix exprimés par les élèves que chaque établissement fixera les rendez-vous individuels d'inscription au mois de juillet. Dans les universités ou les disciplines surchargées, le rectorat de Paris prévoit de répartir les bacheliers en fonction des critères géographiques.

Les élèves de terminale qui n'auront pas fait connaître leurs vœux grâce à RAVEL d'ici le 20 mai ne seront pas écartés des inscriptions. Mais ils passeront après leurs camarades « ravelisés », et risquent donc dans bien des cas de ne pas trouver de plce dans l'université ou la discipline de leur choix.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Popote

DITES, les mecs, où vous allez bouffer ? Depuis qu'on est ici, je les harponne, mes collègues, dès le coup de midi, à l'heure du premier whisky. De ce côté-là, côté pot, côté point d'eau, il y a ce qu'il faut. Après avoir un peu hésité, on a fini par s'installer juste en face d'un petit Arabe. Ça, question antiracisme, *le Monde* n'a de leçon à recevoir de personne ! Je les tire par la manche : Qu'est-ce que vous avez déniché de bien dans le quartier ? Ils se dégagent agacés : T'occupe ! Va faire ta gym et arrête de nous casser les pieds.

La vérité, c'est qu'ils ont pas cherché. Ils sont là, encore complètement dépaysés, épinglés à Falguière comme des papillons sous verre. A peine s'ils se hasardent à traverser la rue pour manger chinois, pas mal mais un peu lent. S'affaler à la terrasse du Grillon, pas mal mais un peu plein. Pousser la porte du Barail, pas mal mais un peu lourd. La cantine, c'est une énorme usine interentreprises enfouie dans les sous-sols de la tour Montparnasse j'y ai accompagné des copines, pas mal mais un peu loin.

Soyons justes : on m'a signalé un bon couscous au Caroubier. Des crudités, des charcuteries à volonté chez Gérard. Et des potes à Le Pen qui se tapent la cloche à la modeste enseigne du Père tranquille. Le plus souvent, on se cramponne à de bons vieux repères genre Dôme ou Coupole, ou on retourne carrément rue des Italiens retrouver nos ronds de serviette dans les bistros du coin.

D'accord, j'exagère ! Il y a quand même quelques casse-cou, quelques fortes têtes parmi nous. On ne peut pas être grand reporter ou correspondant de guerre sans une pincée de courage, un soupçon de curiosité et un zeste de risque calculé. Si bien que, s'étant aventurés jusqu'à l'avenue du Maine ou même, tenez-vous bien, la rue de Vaugirard, certains reviennent tout excités de ces explorations lointaines avec des étoiles (gastronomiques) plein les yeux.

On fait cercle autour d'eux : Alors, raconte, comment c'est ? Super, vraiment très chouette. Je sais pas comment ça s'appelle ni où c'est, ni combien ça coûte, c'est pas moi qui ai payé, ni s'ils prennent la Carte bleue, on a pas pensé à demander, mais je vous le recommande. Non, sérieux, vous trouverez pas mieux.

EN BREF

□ **M. Mitterrand refuse de polémiquer avec M. Chirac.** – Interrogé, jeudi soir 17 mai, à Papeete, sur les déclarations de M. Chirac le mettant en cause à propos de l'audience du Front national, M. Mitterrand a observé : « *Vous savez bien que je ne prends jamais part à des polémiques personnelles.* » Evoquant l'attitude des partis de l'opposition après la grande manifestation antiraciste du lundi 14 mai, le chef de l'Etat a indiqué : « *Les formations politiques feront ce qu'elles voudront (...). Maintenant, chaque formation politique est responsable devant l'opinion et devant ses adhérents. Je ne crois pas que les paroles de sagesse suffiront. L'Etat doit faire respecter les lois fondamentales de la République.* »

□ **Nouveau record du TGV : 515,3 km/h. – Une rame du TGV Atlantique a battu vendredi matin 18 mai un nouveau record du monde de vitesse à 515,3 km/h, entre Courtalain et Tours, a annoncé la SNCF. Le précédent record avait été établi deux jours plus tôt, à 510,8 km/h, près de Tours.**

□ **L'entrepôt du musée de l'air du Bourget incendié.** – Une vingtaine d'avions de collection, dont un Lighting P-38 (le même type d'appareil que pilotait en 1944 Saint-Exupéry, le jour de sa disparition) ont été détruits jeudi matin 17 mai à Dugny (Seine-Saint-Denis) lors de l'incendie d'un entrepôt du musée de l'air du Bourget. Un Amiot-351, bombardier français de la deuxième guerre mondiale, qui était en cours de restauration, a été également détruit par le feu.

□ **TENNIS : Guy Forget qualifié à Rome.** – Le Français Guy Forget a dominé l'Américain Aaron Krickstein (6-4, 7-6), jeudi 17 mai à Rome, en huitième de finale des Internationaux de tennis d'Italie. Forget, qui est actuellement le meilleur joueur français, devait rencontrer l'Autrichien Tomas Muster vendredi en quart de finale.

□ **FOOTBALL : Manchester United remporte la Coupe d'Angleterre.** – L'équipe de Manchester United a remporté sa septième Coupe d'Angleterre de football en battant celle de Crystal Palace (1-0), jeudi 17 mai, à Wembley (banlieue de Londres). Les deux équipes n'avaient pu se départager (3-3) samedi 12 mai, et la finale avait dû être rejouée.

□ ***Adoption du projet de loi créant une agence pour l'enseignement du français à l'étranger.*** – *L'Assemblée nationale a adopté, en première lecture, jeudi 17 mai, le projet de loi portant création de l'agence pour l'enseignement du Français à l'étranger. Les groupes socialiste et communiste et M. Etienne Dailiet, député non inscrit, ont voté pour le texte présenté par M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales. Les groupes UDF et UDC, représentés en séance, ont voté contre, le RPR, absent au moment du vote, avait annoncé son intention de voter également contre. Cette agence sera chargée de gérer les trois cent cinquante établissements qui accueillent à travers le monde entier plus de cent cinquante mille élèves, dont les deux tiers sont étrangers. Elle sera placée sous la tutelle du ministre des affaires étrangères et du ministre de la coopération et contribuera, au premier plan, au rayonnement de la langue et de la culture françaises.*

M. Jack Lang invité du « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Jack Lang, ministre de la culture, de la communication des grands travaux et du Bicentenaire, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 20 mai, de 18 heures à 19 h 30, en direct de Cannes.

Le maire de Blois répondra aux questions de Danièle Haymann et de Jean-François Lacan du Monde et de Paul Joly et de Jean-Pierre Defrain de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Monde et de Dominique Pennequin et de Catherine Mangin de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 18 mai 1990 a été tiré à 552 488 exemplaires.